

Photo Julio PELAEZ

JUSTICE
Accusées… de covoiturage

> En page 9 l'article d'Emanuelle de Rosa



Photo AFP

UEFA
Une soirée presque parfaite

> En page 12

LIGUE 2
FC Metz : rebondir ce soir à Reims


Photo Pascal BROCARD

> En page 12 les articles et l'interview de Pascal Johansen (photo) par Sylvain Villaume

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE

90e année N°49

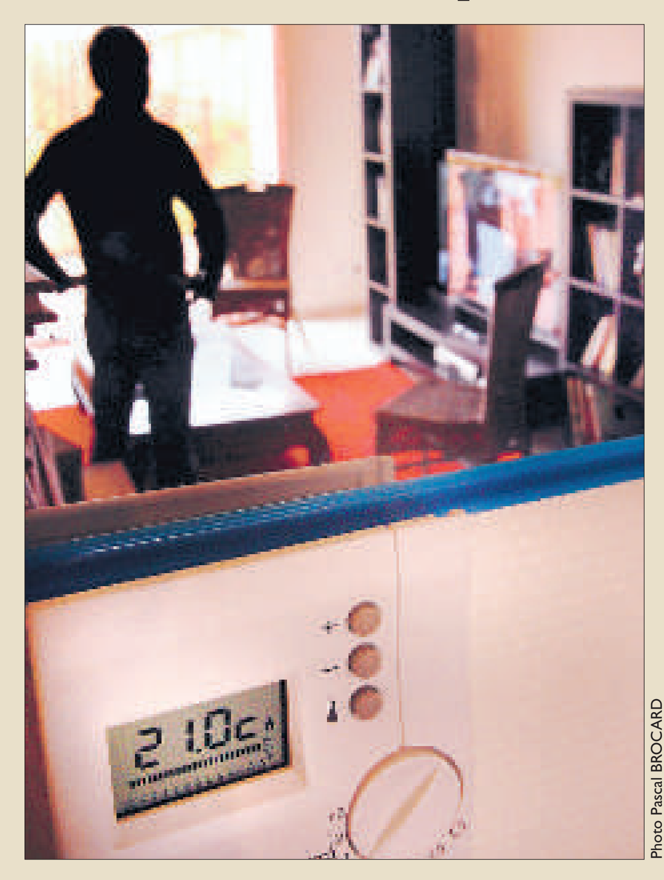
www.republicain-lorrain.fr

Vendredi 27 Février 2009

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

0,90 €

ÉNERGIE
L'éco-prêt mode d'emploi


Photo Pascal BROCARD

L'éco-prêt à taux zéro a été présenté hier par le ministère du Développement durable. Il permet de financer jusqu'à 30 000 euros de travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement.

> En page 2 les commentaires de Pierre Fréhel et notre dossier

CULTURE
Favori des césars


Photo AFP

Mesrine, interprété par Vincent Cassel (photo), part favori des césars 2009, ce soir. Une cérémonie en l'absence de Dany Boon, qui peut se consoler avec son statut d'acteur français le mieux payé en 2008 (26 millions d'euros).

> En page 2

3,7 % D'AUGMENTATION EN JANVIER
Chômage en Lorraine : ça va durer


Photo Pierre HECKLER

Les chiffres du chômage en Lorraine sont à l'image du reste de la France, catastrophiques. La dégradation à grande vitesse s'est confirmée au mois de janvier, avec une hausse de 3,7% du nombre de demandeurs d'emplois. Plus inquiétant encore, les experts ne voient pas d'amélioration dans les six prochains mois, d'autant que les nouvelles sont mauvaises aussi du côté du Luxembourg.

> En page 10 Le Fait du jour

Plate-forme de Carling : nouvelles menaces

> En page 6 l'article de Stéphane Mazzucotelli

Aciérie de Gandrange : inquiétudes sur le reclassement

> En page 6 l'article de Christelle Folny

> RÉGION
Nancy : 6e procès d'assises pour le braqueur

> En page 9 l'article de Christian Jougleux

> FRANCE
Vie privée : Royal se fâche


Photo AFP

> En page 2 l'éditorial de Philippe Waucampt et en page 3

AZF : Total à la barre

> En page 3

Colonna : deux témoins sèment le doute

> En page 3

> ÉTRANGER
L'image de Betancourt égratignée

> En page 4



éditorial

Le bal des faux-culs

Ségolène Royal est mécontente d'être traquée par les paparazzi. C'est son droit. Et, sur le fond, on serait tentés de lui donner raison. L'envie de regarder par le trou de la serrure est certes inhérente à la nature humaine. Aussi ne faut-il guère s'étonner de voir une certaine presse s'employer à satisfaire « l'envie de savoir » de nos contemporains. En France, on a longtemps échappé aux débordements des pays anglo-saxons. Mais la montée de l'exhibitionnisme et de l'inculture propres aux décennies fric ayant marqué le triomphe de la révolution conservatrice n'a pas épargné le Vieux Continent, lui-même gagné par la contagion du clinquant, du bling-bling et de la pipolisation. Plus on est connu, plus on s'étale. Et plus on a de surface médiatique, plus on s'impose dans sa sphère d'activité. Chez nous, l'exemple est venu de haut.

Le voyeurisme s'étant généralisé avec le règne dévastateur de l'image, les princes qui nous gouvernent et ceux aspirant à les remplacer sont entrés – pas toujours malgré eux – dans l'arène médiatique, dont les règles ne sont pas celles de la poésie élégiaque. Tous sont constamment sous le feu des projecteurs, leurs espaces de repli réduits au minimum, leur vie privée passée à la loupe depuis qu'ils ont eux-mêmes joué avec le feu en laissant les médias entrer dans leur intimité. Doit-on rappeler que François Mitterrand s'était agacé de voir l'une de ses ministres faire la une de Paris-Match avec les photos de sa maternité ? La dame en question ne s'appelait pas Martine Aubry.

Ségolène Royal capte bien la lumière et elle le sait. Surtout, elle sait en jouer. Difficile, dans ces conditions, de tracer une frontière entre vie publique et vie privée. A ce niveau de notoriété, vous ne vous appartenez plus. Aussi y a-t-il quelque chose de singulièrement faux-cul à dénoncer « un viol de la vie personnelle » quand on accompagne son sigisbée main dans la main, avec la quasi-certitude de se faire flasher par un quarteron de paparazzi en embuscade. Sauf à jouer éternellement les victimes, on ne peut pas refuser à Marbella ce qu'on va chercher ensuite en Guadeloupe.

Philippe WAUCAMPT.

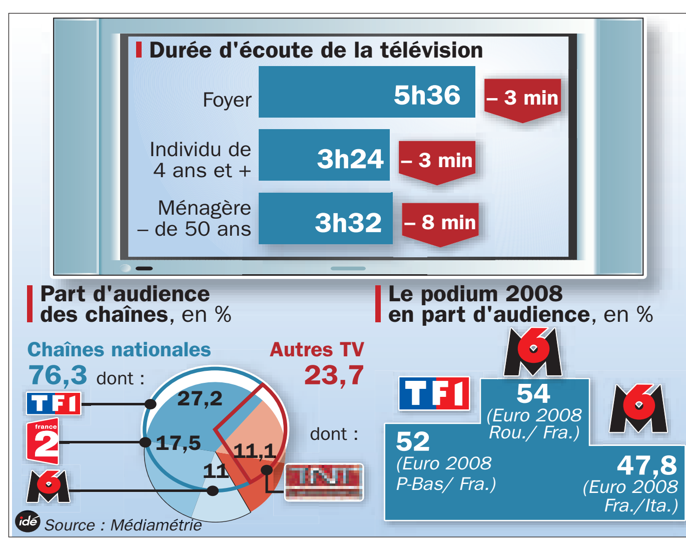
> Lire en page 3.

humeur



zoom

Télé : le sport et les séries d'abord



La consommation traditionnelle de la télévision, à domicile et devant le téléviseur familial, est restée à un niveau élevé en 2008. Et ce, malgré l'apparition de nouveaux modes de consommation, télévision de rattrapage et télévision sur ordinateur, selon des chiffres publiés hier par Médiamétrie.

Selon l'organisme, les Français ont passé en moyenne trois heures et vingt-quatre minutes par jour devant leur télévision au cours de l'année 2008, un peu moins qu'en 2007 (3h27) mais autant qu'en 2006.

La durée d'écoute quotidienne de la télévision par individu a augmenté de 17 minutes en dix ans, passant de 3h07 en 1998 à 3h24 en 2008.

L'étude annuelle des audiences permet de constater que le sport et les fictions restent les deux programmes qui fédèrent le plus de téléspectateurs.

Le sport a représenté 3,2 % de l'offre de programmes en 2008 contre 2,5 % en 2007, et les téléspectateurs ont consacré plus de temps à regarder du sport à la télévision en 2008 (5,3 %) qu'en 2007 (4,5 %).

Côté séries, *Les Experts Miami* ont réuni en moyenne plus de 7 millions de téléspectateurs sur TF1 pour les 79 épisodes diffusés en 2008. *Plus belle la vie*, sur France 3, plus de 5,4 millions de téléspectateurs sur l'année 2008, et *NCIS enquêtes spéciales*, sur M6, plus de 5,1 millions de téléspectateurs en moyenne pour 119 épisodes diffusés.

ÉCONOMIE

Un prêt à taux zéro pour relancer le bâtiment

Le gouvernement a mis hier sur les rails le Plan bâtiment du Grenelle de l'environnement, qui mise sur un vaste programme de réduction des consommations énergétiques.

Le Plan bâtiment du Grenelle de l'environnement a été lancé hier, avec notamment un « éco-prêt à taux zéro » pour la rénovation thermique des logements privés. Un dispositif sans équivalent en Europe, selon le ministère du Développement durable.

DOSSIER

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France et génère chaque année près du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre, a rappelé le ministre Jean-Louis Borloo, lors de la présentation de ces mesures.

Le Grenelle de l'environnement, voulu par Sarkozy pour promouvoir une croissance « verte » en France, a prévu un vaste programme de réduction des consommations énergétiques, d'au moins 38 % d'ici 2020 pour les bâtiments existants, qui implique de rénover quelque 400 000 logements par an.

L'éco-prêt à taux zéro vise à inciter les particuliers à faire des travaux d'isolation thermique dans leur logement et réaliser ainsi des économies d'énergie (lire ci-dessous). « *Il n'y a pas d'équivalent en Europe* », a affirmé le ministre, assurant que l'objectif de 400 000 logements rénovés par an serait vite dépassé.

Plus de 100 000 emplois à la clé

Un objectif qui devrait se traduire par quelque 110 000 créations nettes d'emplois supplémentaires d'ici 2012, selon Chantal Jouanno, secrétaire d'état à l'Ecologie.

Un « éco-prêt logement social » a également été lancé pour permettre la réhabilitation thermique pour le logement social.

Afin de définir les modalités de ce deuxième éco-prêt, les ministres ont signé deux autres conventions, l'une avec le président de l'Union sociale pour l'habitat, Thierry Repentin, sénateur socialiste de la Savoie, l'autre avec le directeur général de la Caisse des dépôts, chargée d'assurer la distribution de cet éco-prêt, Augustin de Romanet.

Cette convention prévoit la rénovation, d'ici 2020, des 800 000 logements sociaux les plus « énergivores ».



Photo AFP

« Il n'y a pas d'équivalent en Europe », a affirmé le ministre Jean-Louis Borloo, entourée de la secrétaire d'État à l'Ecologie Chantal Jouanno (à gauche) et de la ministre du Logement, Christine Boutin.

Une première enveloppe de 1,2 milliard d'euros de prêts, au taux fixe de 1,9 % sur une durée de 15 ans, est prévue pour financer la réhabilitation énergétique de 100 000 logements en 2009 et 2010.

Didier Ridoret, président de la fédération française du bâtiment, s'est félicité d'« *un dispositif excellent qui va permettre à nos entreprises de maintenir les emplois, voire de les augmenter* ». « *Vous pouvez compter sur nous* », a renchéri Jean Lardin, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), syndicat patronal de l'artisanat.

Mode d'emploi

L'éco-prêt à taux zéro est destiné à aider les particuliers à financer les rénovations thermiques de leurs logements. Il concerne les habitations construites avant le 1er janvier 1990 et utilisées comme résidences principales.

L'éco-prêt à taux zéro permet de financer jusqu'à 30 000 euros de travaux. La durée de remboursement est de 10 ans, mais la banque peut proposer de l'étendre à 15 ans.

Tous les particuliers peuvent en bénéficier, sans conditions de ressources. En copropriété, chaque copropriétaire peut en faire la demande pour des travaux réalisés par la copropriété.

Il est octroyé par les banques ayant signé la convention avec l'Etat. Il est cumulable avec les autres aides, notamment celles de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah).

Pour en bénéficier, il faut composer son propre « *bouquet de travaux* » dont la réalisation simultanée (par exemple isolation de la toiture et remplacement des fenêtres) vise à améliorer la performance énergétique du logement.

Une autre option, valable uniquement pour les logements construits entre le 1er janvier 1948 et le 1er janvier 1990, consiste à s'adresser à un bureau d'études thermiques pour améliorer la « performance énergétique globale » du logement : par exemple, pour un logement consommant plus de 180 kWh/m2/an, il faudra réduire cette consommation à 150 kWh/m2/an.

Une fois le prêt accordé, le délai pour réaliser les travaux est de deux ans.

Ambitieux

Après l'éco-taxe, voici sa suite logique, l'éco-prêt. C'est l'incitation aux économies d'énergie comme complément aux sanctions financières frappant les gaspillages. Mais si la taxe est une source de recettes pour les finances publiques, le prêt gracieux a un coût, dès lors que toute mobilisation d'argent a nécessairement un prix. Et ce prix est d'autant plus élevé que l'argent est rare, ce qui est bien le cas aujourd'hui puisque les crédits sont difficiles à trouver et que l'endettement des Etats ne cesse de gonfler.

En lançant, dans une conjoncture contrariante, son prêt à taux zéro pour améliorer les performances énergétiques des logements, Jean-Louis Borloo, grand ordonnateur du Grenelle de l'environnement et du développement durable, a délibérément voulu ignorer les conséquences financières immédiates de la crise pour mieux répondre aux problèmes économiques et sociaux que celle-ci est en train de produire.

En effet, le pari du gouvernement consiste à relancer l'activité en encourageant l'investissement et en particulier ce type de travaux sur l'habitat, dont l'impact sur l'emploi est aussi direct que massif. Au moment où la construction de logements neufs est en panne, la mesure sera la bienvenue dans les entreprises et chez les artisans du bâtiment. Elle devrait également apporter la preuve que la promotion de l'économie verte est une source de croissance à ne pas négliger.

Toutefois, l'objectif premier du gouvernement est bien entendu de favoriser les économies d'énergie et de réduire les émissions de CO2 afin de lutter contre le réchauffement climatique. Il s'agit donc d'un dispositif à vocation multiple et globale dont il sera intéressant de tirer toutes les leçons dans deux ou trois ans. La récession et la remontée fulgurante du chômage observée en ce moment ne constituent cependant pas des facteurs incitatifs pour des ménages qui hésiteront à engager des dépenses importantes, fussent-elles aidées et rentables à terme. L'attitude des propriétaires est bien l'inconnue du plan Borloo.

Pierre FRÉHEL.

CULTURE

Césars : *Mesrine* part favori

Le cinéma français décernera ses bons points ce soir. Dany Boon, déçu par l'unique nomination de Bienvenue chez les Ch'tis, *a fait savoir qu'il bouderait la cérémonie.*

Les césars seront attribués ce soir au théâtre du Châtelet, lors d'une cérémonie où le polar *Mesrine* part favori, et en l'absence de Dany Boon, déçu par l'unique nomination de sa comédie aux plus de 20 millions de spectateurs, *Bienvenue chez les Ch'tis*.

Un césar de la meilleure comédie pourrait être remis dès 2010, sa création étant à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, prévu dans les deux mois à venir.

Polémique depuis Tchao Pantin

Ce nouveau prix vise à corriger la sous-représentation du genre comique aux traditionnelles récompenses du 7e Art français, soulignée par Coluche qui, en recevant le césar du meilleur acteur pour le sombre *Tchao Pantin* en 1984, avait dit : « *Le cinéma français vit de ses comédies et récompense ses drames* ».

Une « *injustice* » soulignée par l'humoriste et acteur-réalisateur Dany Boon, lequel a fait savoir début février qu'il bouderait des récompenses qui « *boycottent les comédies* ». Plus gros succès d'un film français au box-office depuis 1945, son film n'est nommé que dans la catégorie « meilleur scénario ».

Présidée par la comédienne Charlotte Gainsbourg, la cérémonie sera retransmise en clair et en direct sur Canal + et présentée, comme l'an dernier, par l'ancien animateur de Canal +, acteur et réalisateur Antoine de Caunes. Son film, *Coluche, l'histoire d'un mec*, est en lice pour le césar du meilleur acteur.

Avec dix nominations dont celles du meilleur film, du meilleur acteur et du meilleur réalisateur, la saga en deux volets de Jean-François Richet, où Vincent Cassel campe l'ex-ennemi public numéro un *Mesrine*, part grand favori.

Les comédiennes Catherine Frot, Yolande Moreau, Kristin Scott Thomas, Tilda Swinton et Sylvie Testud se disputeront le césar de la meilleure actrice. Côté masculin, Guillaume Depardieu, disparu en octobre, est nommé à titre posthume avec *Versailles*, aux côtés de Vincent Cassel, Albert Dupontel, Jacques Gamblin et François-Xavier Demaison qui joue un saisissant *Coluche*.

La statuette récompensant le meilleur film étranger ira à l'un de ces sept longs métrages : *Gomorra* de Matteo Garrone, *Le silence de Lorna* des frères Dardenne, *Two lovers* de James Gray, *Valse avec Bachir* d'Ari Folman, *Eldorado* de Bouli Lanners, *There will be blood* de Paul Thomas Anderson et *Into the wild* de Sean Penn.



Les acteurs les mieux payés


Photo MAXPPP

Le Figaro a publié hier son palmarès des stars du cinéma les mieux rémunérées. Dany Boon est aujourd'hui l'acteur le mieux payé de l'histoire du cinéma européen. Pour son seul film *Bienvenue chez les Ch'tis*, dont il est coproducteur, auteur, scénariste et acteur, Dany Boon empoche un minimum de 26 millions d'euros.

A ce niveau-là, Boon fait même la nique à des stars telles que Brad Pitt (20 millions de dollars par film) et Tom Cruise (13 millions de dollars).

Au plan national, il laisse, loin derrière lui, Gérard Depardieu avec seulement... 3,54 millions d'euros, devant Daniel Auteuil (3,5 millions d'euros).

Dans ce classement, Vincent Cassel pointe à la 4e place avec 2 millions d'euros, suivi de Jean Reno (1,8 M€), Clovis Cornillac (1,7 M€), Kad Merad (1,6 M€), Jean Dujardin (1,35 M€). Richard Berry et Patrick Timsit sont ex aequo avec un revenu de 1,1 M€. Jamel Debbouze fermant la marche à la 10e place avec 1 M€.

Côté actrices, Josiane Balasko arrive en tête avec 1,4 M€ devant Catherine Frot (1 M€). Karine Viard (900 000 €). Emmanuelle Béart (890 000 €). Agnès Jaoui (850 000 €). Nathalie Baye (805 000 €) pointe à la 6e place, suivie par Sylvie Testud (700 000 €), Alice Taglioni (605 000 €), Kristin Scott Thomas (600 000 €) et Aure Atika (600 000 €).

le chiffre

5 000

Le groupe indien Tata Motors lancera officiellement le 23 mars la Nano, la voiture la moins chère du monde. Elle sera proposée à la vente en Europe pour environ 5 000 euros, contre un peu plus de 1 500 euros dans sa version indienne. Dotée d'un minuscule moteur de 624 cm3, soit la cylindrée d'une moto, elle n'a ni climatisation ni fenêtres électriques ni direction assistée dans sa version de base. « *Nous prévoyons de présenter le mois prochain, lors du salon de l'auto de Genève, une version de la Nano qui remplira toutes les normes européennes en matière de pollution et de sécurité* », a précisé le constructeur.

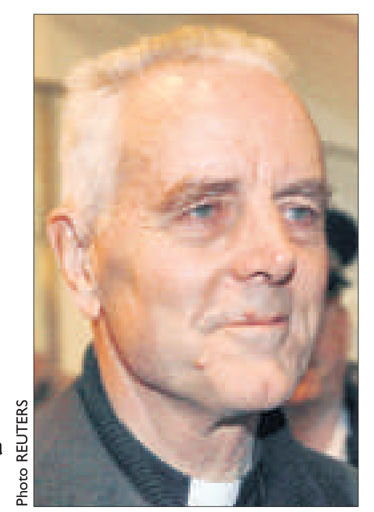
la phrase

« Je demande pardon. »

L'évêque intégriste négationniste Richard Williamson a demandé « *pardon devant Dieu* » à tous ceux qu'il a blessés pour ses déclarations négationnistes, dans une lettre au Vatican publiée hier à Rome.

Mgr Williamson, arrivé mercredi en Grande-Bretagne après avoir été déclaré persona non grata en Argentine, regrette dans cette lettre « *la douleur* » qu'il a causée « *avant tout à l'Eglise, mais aussi aux survivants et aux parents des victimes qui ont subi des injustices sous le IIIe Reich* ».

Mgr Williamson, l'un des quatre évêques intégristes dont le pape a levé l'excommunication le 24 janvier, a fait scandale en niant à la télévision suédoise l'existence des chambres à gaz et en minimisant l'ampleur de la Shoah.


Photo REUTERS

les insolites

Patte blanche

Choisi par les Obama pour entrer à la Maison Blanche, le chien d'eau portugais affiche un passé glorieux. Capable de plonger à plusieurs mètres de profondeur, il peut aussi nager entre les bateaux par tous les temps, ce qui en fit dès le XVe siècle le compagnon fidèle des grands navigateurs portugais et le messager idéal de la flotte de l'Empire. Autre avantage de ce chien, qui aura été décisif pour son sacre américain : il n'a pas de pellicules, à l'origine de la plupart des allergies communément attribuées aux poils de chiens, et dont souffre Malia, la fille aînée du président Obama.

Argent de poche

Une collégienne britannique de 15 ans a engrangé près de 14 000 livres (15 600 euros) en deux mois en se prostituant le week-end, d'après plusieurs médias britanniques. L'activité de la jeune fille a été découverte par un professeur de son école, à South Shields. Il avait trouvé dans son sac de classe des préservatifs, du lubrifiant et des détails de l'agence pour laquelle elle travaillait. La justice a décidé au final de lui confisquer cet argent. La prostitution n'est pas illégale au Royaume-Uni mais d'autres activités liées, comme le racolage, la sollicitation par le client et le proxénétisme, sont interdites.

Royal s'émeut de photos « volées »

Ségolène Royal veut porter plainte après la parution de photos dans Paris Match. L'hebdomadaire dénonce son « hypocrisie ».

Ségolène Royal s'est émue hier de la publication par *Paris Match* de photos la montrant au bras d'un homme L'ex-candidate PS à la présidentielle s'apprête à assigner l'hebdomadaire en référé, a indiqué son avocat et ami Jean-Pierre Mignard. Les photos ont été prises en Espagne. L'homme qui y figure auprès de Royal est présenté par *Match* comme un éditeur de jeux de société, inconnu du public et étranger au monde politique. Outre la une, plusieurs clichés sont publiés en pages intérieures, dans le cadre d'un long reportage évoquant aussi la présence en Guadeloupe de la présidente de Poitou-Charentes.

« *Ce n'est pas la première fois que* Match *a volé des photos, je les avais mis en garde mais je n'avais pas porté plainte* », a expliqué hier Royal. « *Comme ça recommence, je pense que je vais faire appliquer la loi. Cela arrive en plus à un moment où il y a eu des événements graves en Guadeloupe et ça fait un peu télescopage.* ».


Photo AFP

« Ce sont des photos volées, une fois de plus. Ce serait pas dommage si on me laissait un peu tranquille », a déclaré hier Ségolène Royal lors d'un point de presse.

Mise au point de *Match*

Ce type de publication a toujours lieu « *dans des séquences politiques où Ségolène Royal intervient de manière significative* », a aussi souligné Me Mignard, croyant déceler dans l'article du journal « *une manière sournoise, insidieuse de vouloir la ramener à une sphère people* », pour « *dégrader son image de dirigeante politique. C'est une stratégie qui ne s'avoue pas mais peu à peu se dévoile* », a-t-il conclu, en promettant de « *ne pas laisser passer* ». Paris Match a appelé en réponse à « *arrêter l'hypocrisie. Pourquoi les photographes bienvenus pour couvrir la présence de Ségolène Royal à Pointe-à-Pitre ne le seraient pas dans les rues de la station balnéaire espagnole ?* », interroge l'hebdomadaire dans une « *mise au point de la rédaction* » publiée sur son site internet. « *En apparaissant au bras d'un compagnon dans les rues de la station balnéaire de Marbella pendant les vacances scolaires, (Ségolène Royal) donne le signe qu'elle n'est plus seule et qu'elle est prête à ouvrir un nouveau chapitre de sa vie* », estime Paris Match.

AZF : Total et Desmarest au rang des prévenus

Comme l'avaient réclamé les parties civiles, la société Total et son ancien PDG vont devoir rejoindre le banc des prévenus aux côtés de la filiale de Total, Grande Paroisse, et de l'ex-directeur d'AZF.

Le tribunal correctionnel de Toulouse a décidé hier de placer le groupe pétrolier Total et son ex-PDG, Thierry Desmarest, au rang des prévenus au procès de l'explosion de l'usine AZF, au terme de plus d'une heure de débats qui ont jeté la confusion parmi les parties. Il y a désormais « *un seul dossier et quatre prévenus* », a annoncé le président Thomas Le Monnyer. Auparavant, le tribunal avait délibéré sur la jonction du dossier principal de l'explosion avec celui des citations à comparaître de Total et de Desmarest, déposées par une vingtaine de parties civiles.

Jusqu'à présent, Serge Biechlin, ex-directeur de l'usine, et Grande Paroisse, propriétaire d'AZF et filiale de Total, étaient les deux seuls prévenus, poursuivis pour homicides involontaires, blessures involontaires, destructions et dégradations involontaires par l'effet d'une explosion ou d'un incendie, et infractions au code du travail. En décidant de « *faire la jonction des deux dossiers* », comme l'a expliqué le président Le Monnyer, Total et son ancien président sont désormais amenés à être partie prenante au procès. Le tribunal a toutefois décidé de renvoyer « *au fond* » la recevabilité des citations à comparaître de Total, repoussant cette question à la fin des débats prévue en juin.

Imbroglio juridique

Cette situation crée un imbroglio juridique, car Total et Desmarest pourraient n'avoir été que des « *prévenus virtuels* » durant les quatre mois du procès si le tribunal décide en fin de déclarer irrecevables leurs citations à comparaître. Du côté de la défense de Total et de sa filiale, Me Michaël Malka a déclaré s'en remettre « *à la sagesse du tribunal* », tout en dénonçant « *une cacophonie judiciaire* ».

Les parties civiles se sont divisées sur ce sujet : certaines, porteuses de citations directes, se sont appuyées pour la plupart sur la « *jonction* », tandis que les avocats de l'Association des sinistrés du 21 septembre et de la CGT ont pointé un « *artifice* », et que d'autres demandaient même un « *renvoi du procès* ».

Le tribunal avait été saisi de citations directes par une vingtaine de parties civiles, qui considèrent que des « *négligences* » de Total sont à l'origine de la catastrophe et que les deux seuls prévenus, M. Biechlin et Grande Paroisse, sont des « *lampistes sans marge de manœuvre* » face à l'actionnaire. L'explosion de l'usine AZF à Toulouse, le 21 septembre 2001, avait fait 31 morts et des milliers de blessés.


Photo AFP

L'ex-PDG de Total, Thierry Desmarest, a confirmé hier qu'il « était, bien entendu, prêt à venir témoigner ».

Décès d'un retraité attendant le Samu

Une plainte a été déposée après qu'un retraité de 70 ans, habitant à 5 minutes de l'hôpital, est décédé lundi à Corbeil-Essonnes après avoir attendu l'intervention du Samu pendant environ une heure et demie. Une autopsie doit avoir lieu aujourd'hui. Selon sa fille, Manuel Dias Martins, a fait un malaise vers 16h. Les pompiers sont intervenus rapidement mais lui ont dit qu'ils ne pouvaient pas transporter son père à l'hôpital sans la présence d'un médecin.

REPÈRES

Un prof arrêté pour pédophilie

Un ressortissant français âgé de 49 ans a été arrêté à Dej, au centre de la Roumanie, sous l'accusation de pédophilie. Professeur et docteur en astronomie, il a été interpellé dans une chambre d'hôtel alors qu'il avait des relations sexuelles rétribuées avec deux garçons âgés de 15 et 16 ans.

Un char heurte un transport de troupes

Sept militaires ont été légèrement blessés dans une collision hier entre un char léger et un transport de troupes dans l'Isère. L'accident s'est produit sur une route départementale étroite, près de Montfalcon, quand se sont croisés ces deux véhicules qui transportaient 20 militaires.

Noyade à Nantes : sursis pour les policiers

Trois policiers ont été condamnés hier par le tribunal correctionnel de Nantes à quatre mois de prison avec sursis pour « faux témoignage » et « délaissement », après la découverte du corps d'un ouvrier tunisien dans un canal plus de deux semaines après un contrôle de police. Les policiers avaient contrôlé dans la nuit du 22 au 23 novembre 2006 Taoufik el-Amri, 33 ans, en état d'ébriété, avant de le relâcher dans une zone peu fréquentée.

La Martinique craint la Guadeloupe espère

La Martinique était à son tour menacée hier d'entrer dans un cycle de violences, alors que la situation semble s'éclaircir en Guadeloupe.

Après deux nuits de graves incidents, le préfet de Martinique a demandé hier à la population de ne pas sortir après 19h, la Guadeloupe entrevoyant au contraire une sortie de crise. Bilan des violences : une cinquantaine de commerces pillés, quinze véhicules incendiés sur deux nuits, trois gendarmes et neuf policiers blessés, dont deux policiers atteints par balle. Autre signe de l'aggravation de la situation : 28 interpellations la première nuit, 67 la seconde. De la même façon, cinq coups de feu ont été tirés la première nuit et 22 la suivante. Plusieurs témoignages ont fait état de groupes de jeunes armés, braquant des automobilistes avec des fusils à pompe ou à canon scié pour leur voler leur voiture.

A Fort-de-France, le préfet Ange Mancini a qualifié la situation d'« *extrêmement grave* » et a lancé un « *appel solennel* » à la population pour qu'elle reste chez elle le soir, sauf « *motif valable* ». Cet ancien patron du Raid a tenu à souligner qu'il ne s'agissait pas d'un couvre-feu, tout en avertissant : « *Si cela continue comme cela, il va y avoir un drame* ». Les élus de tous bords aussi ont appelé à trouver immédiatement une issue au conflit social en cours.

En Guadeloupe, au moment où un accord paraissait à portée de main, les locaux de RFO ont été envahis par des grévistes du LKP. Cinq d'entre eux ont pris la parole pendant une demi-heure pour défendre leurs revendications.

Fillon confirme les 80 euros

Le collectif, l'Etat et le patronat étaient parvenus dans la nuit à un accord sur une augmentation de 200 euros des bas salaires, après plus de dix heures de discussions. A l'extérieur de la capitainerie de Pointe-à-Pitre, une foule importante accompagnait le marathon de discussion par des chansons et des tambours. « *On est habitués aux revirements du patronat, on se méfie, la grève continue* », a cependant tempéré le leader du LKP Elie Domota.

Le Premier ministre François Fillon a confirmé hier le versement par l'Etat, à titre transitoire jusqu'à début 2011, d'un revenu supplémentaire de 80 euros par mois à tous les salariés touchant moins de 1,4 Smic. Pour Jean-Marie Normertin du LKP, le problème désormais « *le plus important est la pérennité du système au-delà de 3 ans* ».

Procès Erignac : deux témoins ne reconnaissent pas Colonna

La défense d'Yvan Colonna estime avoir marqué des points après deux témoignages en faveur de l'accusé.

Mercredi puis hier, deux témoins de l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac ont décrit avec précision la scène de ce crime commis à Ajaccio le 6 février 1998 et assuré avec force qu'ils ne reconnaissaient pas Yvan Colonna comme le tueur. « *On pourra me présenter l'assassin dans dix ans. Si c'est lui, je le reconnaîtrai* », a assuré Marie-Ange Contart devant la cour d'assises spéciale de Paris, qui rejuge en appel le berger corse, condamné en 2007 à la perpétuité en tant qu'assassin du préfet Erignac.

Cette jeune femme de 32 ans dit qu'en tant que croupière de casino, elle se doit d'être « *physionomiste* ». Le 6 février 1998 peu avant 21h, elle circulait à bord d'une voiture remontant la rue où le préfet de Corse a été abattu. Cinq balles ont été tirées, les trois dernières ont atteint leur cible. Mme Contart a d'abord cru entendre des « *pétards* » avant d'apercevoir deux hommes près d'un corps. L'instant a duré « *une demi-seconde* » mais le témoin se souvient distinctement du tireur ou plus exactement de « *son regard, son visage et l'arme* » qu'il tenait. « *Ça, je ne l'oublierai jamais* », a confié Mme Contart qui rassemble ses souvenirs pour la énième fois. Elle a été entendue à de nombreuses reprises par les enquêteurs puis par deux cours d'assises : celle de 2003 qui a condamné six membres du commando d'assassins puis celle du premier procès Colonna.


Photo AFP

Patrick Maisonneuve, l'un des avocats d'Yvan Colonna, s'est réjoui hier des deux derniers témoignages. « A la cour d'assises d'en tirer les conclusions. »

« Ce n'est pas son visage »

Marie-Ange Contart est « *catégorique* » et l'a martelé hier matin en se tournant vers l'accusé debout dans le box à quelques mètres d'elle : « *Je suis sûre et certaine : ce n'est pas M. Colonna que j'ai vu ce soir-là* ». En dehors du fait que, selon elle, le tueur était blond et que l'accusé ne l'est pas, « *ce n'est pas son regard, ce ne sont pas ses traits, ce n'est pas son visage* ».

Mercredi, un autre témoin oculaire de l'assassinat avait abondé dans le même sens. Ce soir-là, Joseph Colombani, 60 ans, était sur les marches du théâtre Kallisté où le préfet Erignac devait assister à un concert. « *Marqué au fer rouge* » par ce qu'il a vu, ce témoin avait décrit longuement et avec minutie le « *guet-apens* » dressé par les deux agresseurs aperçus à une vingtaine de mètres en contrebas. Chez ce témoin non plus, l'image de l'accusé n'a pas déclenché de « *déclic* ». « *Lorsque j'ai vu Yvan Colonna, je n'ai pas vu l'homme dont j'ai gardé le souvenir en train d'assassiner le préfet Erignac* », a affirmé M. Colombani, lui aussi « *en (son) âme et conscience* ».

« *La défense marque des points* », s'est réjoui hier l'un des avocats d'Yvan Colonna, Patrick Maisonneuve.

Mise à la retraite d'office proposée pour un policier dénonçant le Stic

Une mise à la retraite d'office d'un policier ayant divulgué au site internet Bakchich les fiches de Jamel Debbouze et Johnny Hallyday puisées dans le Système de traitement des infractions constatées (Stic) a été proposée hier par le conseil de discipline. Le commandant de police de 38 ans dit avoir voulu dénoncer le fichier Stic et a invoqué un « *geste citoyen* ». Philippe Pichon a été mis en examen en décembre 2008 et placé sous contrôle judiciaire, pour « détournement de données confidentielles » et « violation du secret professionnel » après 48 heures de garde à vue à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN – « police des polices »). Il appartient désormais à la ministre de l'Intérieur de suivre ou non l'avis du conseil de discipline.

L'image d'Ingrid Betancourt écornée

Dans un livre, trois ex-otages américains des Farc ne sont pas tendres avec Ingrid Betancourt, décrite comme « arrogante et égoïste ».

Près de huit mois après leur libération dans la jungle colombienne, trois ex-otages américains des Farc ont publié hier aux Etats-Unis un livre dans lequel ils racontent leurs cinq ans et demi de captivité, et égratignent au passage leur compagne de détention Ingrid Betancourt. Keith Stansell, Thomas Howes et Marc Gonsalves menaient une opération antidrogue en Colombie pour le compte de l'armée américaine via la société Northrop Grumman Corp lorsqu'ils ont été enlevés en février 2003. Dans *Out of Captivity*, ils évoquent leurs 1 967 jours de captivité aux mains des Farc : les longues marches dans la jungle, les journées enfermés dans des cages, la peur constante d'être tués, et, pour finir, leur libération par l'armée colombienne le 2 juillet dernier.



Photo AFP

Selon Keith Stansell (photo), Ingrid Betancourt était « hautaine et égoïste». La Franco-colombienne « volait de la nourriture et gardait pour elle les rares livres disponibles ».

« C'est une femme dure »

Mais ils n'épargnent pas non plus Ingrid Betancourt, notamment Keith Stansell, 44 ans, qui la décrit comme hautaine et égoïste, et affirme qu'elle volait de la nourriture, gardait pour elle les rares livres disponibles, et qu'elle a même mis leur vie en danger en disant aux guérilleros que les trois hommes étaient des agents de la CIA. « *Je l'ai regardée essayer de prendre le contrôle du camp avec une arrogance incontrôlable* », raconte Stansell. « *Certains des gardiens nous traitaient mieux qu'elle ne le faisait* ».

S'ils partagent la grande majorité des opinions de Stansell, Howes et Gonsalves sont néanmoins un peu plus nuancés dans leur jugement sur Betancourt. Ils affirment ne pas avoir de rancune, tout en concédant que les conflits entre otages étaient fréquents. « *On était littéralement dans des camps de concentration* », dit Gonsalves. « *On avait à peine la place pour respirer* ».

Dans la jungle, les otages étaient en compétition pour un endroit où dormir, les maigres rations de nourriture, et le seul dictionnaire espagnol-anglais disponible, selon le livre. Et quand Gonsalves a noué une tendre amitié avec Ingrid Betancourt, la jalousie a gagné les autres prisonniers mâles. « *C'est une femme dure* », explique Gonsalves, 36 ans, qui est resté en contact par téléphone et courriers électroniques avec l'ancienne sénatrice. « *Elle ne rendait pas la vie facile aux guérilleros* ».

En octobre dernier, Ingrid Betancourt avait annoncé qu'elle avait l'intention de s'isoler en 2009 pour tenter d'écrire elle aussi un livre sur son épreuve dans la jungle colombienne.

Une fusion bancaire en pleine tempête

La Caisse d'Epargne et la Banque Populaire ont officialisé leur union hier. Mais le mariage censé donner naissance au deuxième groupe bancaire français commence mal, après l'annonce de mauvais résultats.



Photo REUTERS

Le président du directoire Bernard Comolet a dévoilé hier les lourdes pertes de la Caisse d'Epargne, plombée par les déboires de sa filiale Natixis.

La fusion annoncée entre la Banque populaire et la Caisse d'Epargne se met en place, alors même que l'annonce de pertes abyssales secouait hier le monde bancaire. Natixis, quatrième banque d'investissement française et filiale de la Caisse d'Epargne et de la Banque populaire, a annoncé une perte nette de près de 2,8 milliards d'euros pour l'exercice 2008. La Banque populaire a annoncé un peu plus tard des pertes de 468 millions d'euros pour 2008 après prise en compte du mauvais résultat de Natixis.

C'est dans ce contexte, en fin d'après-midi, que la Banque fédérale des Banques populaires (BFBP) et la Caisse nationale des Caisses d'Epargne et de prévoyance (CNCE) ont annoncé officiellement que la présidence du directoire de la nouvelle entité serait assurée par François Pérol, qui sera également coopté au conseil de surveillance de Natixis et en assurera la présidence.

Le secrétaire général adjoint de l'Elysée a été désigné à compter du 2 mars président du directoire de la CNCE et directeur général de la BFBP « *afin d'accélérer la dynamique de rapprochement* », rappelle le communiqué commun aux deux groupes, qui envisage « *une signature des accords définitifs avant la fin du premier semestre 2009* ».

Les deux banques ont également confirmé la volonté du gouvernement d'injecter jusqu'à cinq milliards d'euros dans le nouveau groupe, en échange d'une entrée de l'Etat dans le capital de la nouvelle banque, à hauteur de 20 %.

Nomination de Pérol : la polémique continue

L'arrivée du secrétaire général adjoint de l'Elysée à la tête de la nouvelle entité continue toutefois à susciter la polémique. Olivier Fouquet, président de la commission de déontologie de la fonction publique, met en garde contre un risque pénal si Pérol, en tant que secrétaire général adjoint de l'Elysée, « *a joué un rôle assimilé à une forme de contrôle dans le processus de fusion de la Banque populaire et de la Caisse d'Epargne* ». Le processus de fusion s'est toutefois poursuivi hier, François Pérol étant nommé président du directoire de la Caisse nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), en remplacement de Bernard Comolet, démissionnaire. Ce dernier assurera désormais la vice-présidence du conseil de surveillance.

Yves Hubert, qui présidait le conseil de surveillance et qui a annoncé cette décision, a souligné qu'avec l'arrivée de Pérol, « *le groupe Caisse d'Epargne franchit une nouvelle étape dans son rapprochement avec les Banques Populaires et marque sa volonté de donner naissance au deuxième groupe bancaire français* ».

TPI : l'ex-président serbe acquitté

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a acquitté hier l'ancien président serbe Milan Milutinovic et condamné à des peines allant de 15 à 22 ans de prison ses cinq coaccusés pour leur rôle dans la guerre du Kosovo (1998-1999). Milutinovic, 66 ans, président de Serbie entre 1997 et 2002, était accusé de déportation, transferts forcés, meurtres et persécutions, des crimes contre l'humanité et un crime de guerre. Le président kosovar, Fatmir Sejdiu, a affirmé hier sa « *pleine confiance* » dans le TPI, tout en estimant que les crimes commis l'ont été « *par ceux qui dirigeaient la politique à ce moment-là* ».

REPÈRES

Secret bancaire

Le commissaire européen chargé de la Fiscalité, le Hongrois Laszlo Kovacs, a appelé une nouvelle fois l'Autriche à lever son secret bancaire, menaçant Vienne de sévères conséquences. Le sujet est redevenu d'actualité avec le différend qui oppose les autorités fiscales américaines et la Suisse dans une enquête concernant des clients du géant bancaire helvétique UBS. Dans l'UE, la Belgique, l'Autriche et le Luxembourg pratiquent le secret bancaire.

Grippe aviaire

Le virus de la grippe aviaire a été détecté dans deux élevages de volailles du groupe agroalimentaire britannique Bernard Matthews, dont près de 160 000 dindes avaient été abattues début 2007. Un porte-parole de la société a précisé que la souche du virus n'était ni H5 ni H7, potentiellement transmissibles à l'homme. Environ 250 personnes sont mortes dans le monde à cause de la grippe aviaire depuis 2003, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Nucléaire iranien

La construction par la Russie de la première centrale nucléaire iranienne à Bouchehr est terminée. Mais sa mise en service ne devrait pas survenir avant plusieurs mois au mieux, alors que Téhéran est sous le coup de sanctions à cause de son programme atomique. La construction de la centrale avait été retardée plusieurs fois sur fond de tensions autour du programme nucléaire iranien, les Occidentaux craignant qu'il ne dissimule un projet militaire.

Les comptes du président Bongo saisis en France

Des comptes bancaires en France d'Omar Bongo ont été saisis récemment, après une condamnation à Bordeaux du président gabonais à restituer une somme versée par le fils d'un Français pour faire libérer son père détenu. Un huissier a procédé le 13 février à une saisie-exécution sur des « *comptes détenus par Omar Bongo dans deux banques françaises. Il s'agit du Crédit Lyonnais – dans lequel le président gabonais possède deux comptes de dépôt, deux comptes sur livret et un compte-titre – et de comptes à la BNP, où il possède deux comptes-chèque, un compte-épargne et un compte-titre* », a indiqué Me Jean-Philippe Le Bail, l'avocat du chef d'entreprise René Cardona. En 1996, Cardona, 75 ans, avait été emprisonné pendant 48 jours à Libreville, en pleine épidémie de fièvre Ebola, suite à un différend avec le chef de l'Etat gabonais à qui il avait vendu sa société d'armement et de pêche. Me Le Bail a précisé que l'ensemble des comptes saisis représente « *un peu plus de 4 millions d'euros, sous réserve des opérations en cours* ».

Automobile : Sarkozy réclame un plan de soutien européen

A quelques jours de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne dimanche à Bruxelles, Nicolas Sarkozy s'est montré hier déterminé à « *obtenir un plan global de soutien* » à la filière automobile au niveau européen. La France avait annoncé le 9 février dernier un plan d'aide à l'industrie automobile, durement touchée par la crise économique. Selon le président, la production d'automobiles en France était de 3,1 millions en 2004 et de seulement 2,1 millions en 2007. 7,8 milliards d'euros d'aides ont été alloués à la filière pour aider le secteur à sortir de la crise, dont 6 milliards de prêts à taux préférentiels pour Renault et PSA Peugeot Citroën, en contrepartie d'engagements sur le maintien de la production en France. Paris avait aussitôt été soupçonné de « protectionnisme » par Bruxelles et d'autres pays européens, notamment la République tchèque et la Slovénie, qui hébergent chacune une usine PSA. Mais depuis, d'autres pays de l'UE ont eux aussi adopté un plan automobile.

Mercredi, Bruxelles a de nouveau lancé un avertissement aux pays de l'UE contre toute mesure protectionniste. La Commission européenne a décidé d'examiner à la loupe six plans nationaux d'aide à l'automobile en France, Espagne, Italie, Suède, Allemagne et au Royaume-Uni. Bruxelles demande notamment à la France de s'expliquer sur l'obligation qu'ont les entreprises bénéficiaires du plan français de ne pas fermer d'usine en France. Une demande similaire a été faite à l'Espagne.



> En chiffres

25 microgrammes/litres

C'est la valeur maximale admise de plomb dans l'eau, à la sortie des points de distribution. Ramenée de 50 à 25 microgrammes par litre depuis 2004, cette valeur doit être abaissée à moins de 10 microgrammes d'ici le 15 décembre 2013 (en application de la directive européenne du 3 novembre 1998). Cette exigence implique le traitement (remplacement ou gainage) de l'ensemble des anciennes canalisations en plomb. Ces travaux qui sont en cours pour les réseaux publics restent, pour l'essentiel, à entreprendre pour l'intérieur de l'ancien. Un marché considérable évalué à près de 20 milliards d'€uros.

> Le mot des pros



« Riflard »

(n.m.) : couteau de peintre à lame rigide, en acier trempé ; utilisé comme grattoir, il sert à décoller les papiers peints mais aussi à reboucher les trous des surfaces à peindre.



Photo : Lorweb

l'info des métiers du bâtiment et des travaux publics — Vendredi 27 février 2009 - **N° 3**

> Editorial

LES BÂTISSEURS VEULENT DE LA SIMPLICITÉ !

Notre société évolue et c'est tant mieux. Mais un corollaire désagréable accompagne les progrès de notre monde : tout est toujours plus complexe chaque jour.
Les relations basées sur la confiance font place à des kilos de papier censés protéger juridiquement les différents acteurs économiques. La production législative et réglementaire effrénée oblige le chef d'entreprise à se faire juriste en plus de ses fonctions de manager, de technicien, de commercial et de gestionnaire. Même le langage estde plus en plus abscons pour le néophyte : pourquoi parler de « parois opaques » alors qu'il serait si simple d'évoquer les murs et le toit d'un bâtiment ?
Car c'est bien de simplicité dont ont besoin les entrepreneurs ! Et c'est d'autant plus vrai en cette période de conjoncture en berne.
A cet égard, notre message est simple : nos entreprises de BTP veulent garder leurs effectifs et cherchent des solutions pour maintenir leur activité. A cela, une seule réponse : l'investissement. C'est une obligation pour que les entreprises de BTP continuent à vivre normalement, et, qu'ainsi, elles puissent assurer, dans le futur, le rôle essentiel qu'elles tiennent dans la vie économique locale.
Il n'est pas dans la nature des entrepreneurs de céder au catastrophisme, mais les nombreuses promesses faites ces dernières semaines doivent se concrétiser dans les plus brefs délais, faute de quoi, l'emploi et l'économie locale pâtiront de la disparition des compétences qui font la richesse du secteur du BTP.

Agnès Salmon
Présidente de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Moselle (FBTP 57)

> Rendez-vous de la Fédé

A VOS AGENDAS

> ***Assemblées générales des groupements d'arrondissements***
- Metz & Metz Campagne, à Amnéville le 5 mars à 17h45.
- Est & Ouest de Thionville, le 24 avril à 17h45.
- Sarrebourg, aux Cèdres le 5 juin à 17h30.

> ***Réunions des sections professionnelles :***
- vendredi 27 février 2009 (10h30 - 16h) : Comité SP « Peintures – Finition – Revêtements »
- vendredi 20 mars 2009 (9h - 16h) : Comité SP « Charpente – Menuiserie – Parquets »

> ***Remise des Trophées Challenge « Sécurité – Qualité »*** à l'ESITC de Metz, le mercredi 11 mars à 11h (dans le cadre du Forum organisé par l'ESITC).

> Actualités

HALTE AU TRAVAIL ILLÉGAL !

Projet, besoin de travaux de bâtiment ? Ne prenez pas de risque ! Faites appel à un professionnel du BTP déclaré.

Le travail illégal peut non seulement impliquer l'insécurité des travaux mais aussi de lourdes sanctions. Vous ne bénéficiez d'aucunes garanties, d'aucune réelle compétence, ni d'éventuels avantages fiscaux. De plus, votre responsabilité peut être mise en cause en cas d'accidents corporel et matériel, d'incendie et d'effondrement.
Des solutions existent et vous permettent de respecter la loi tout en vous assurant une bonne exécution des travaux.
Pour vérifier la régularité de la situation de votre interlocuteur, nous vous conseillons vivement de solliciter :
- soit un extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés,
- soit une carte justifiant l'inscription au Répertoire des métiers ou au Registre des entreprises pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,
- soit un devis, un document publicitaire ou professionnel portant le numéro d'inscription à ce registre ou répertoire.

N'oubliez pas de réclamer à l'entreprise une facture et une attestation d'assurance décennale.



LA PRÉVENTION : UN CHOIX DE GESTION PORTEUR D'AVENIR

Grâce à un dispositif réglementaire développé et des progrès considérables accomplis, le BTP est en nette progression quant aux risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles.



La prévention des risques professionnels est au centre des priorités des entrepreneurs du BTP, qui mettent tout en œuvre pour améliorer la sécurité sur les chantiers. A l'initiative du service prévention de la CRAM Alsace-Moselle, la Fédération BTP de Moselle et les organisations professionnelles du BTP d'Alsace ont défini des thèmes prioritaires d'action pour préserver la santé des salariés sur les chantiers.
Les Directions du Travail de Moselle et d'Alsace ainsi que l'Organisme Professionnel du BTP (OPPBTP) se sont joints à cette démarche.
L'ensemble de ces partenaires a établi un « socle commun » d'engagements en matière de préparation de chantier, d'hygiène, de manutention et de chutes de hauteur.

Vous pouvez consulter ce document sur : www.cram-alsace-moselle.fr.

FORMATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : DE NOUVELLES COMPÉTENCES



En Moselle, les chefs d'entreprise du bâtiment sont invités à suivre des formations pour se familiariser avec une nouvelle approche des chantiers de rénovation : l'offre globale d'amélioration énergétique.

Grâce à ces formations, les entrepreneurs peuvent aborder les chantiers en intégrant systématiquement dans leurs offres les économies d'énergie dans leur secteur d'intervention, mais aussi dans l'ensemble des domaines susceptibles de générer de telles économies.
Ces formations comportent trois modules.
- Le premier permet aux entrepreneurs de se positionner sur le marché de la rénovation énergétique en maîtrisant l'approche globale. Ils peuvent ainsi conseiller leurs clients sur les principales voies d'amélioration énergétique.
- Le second permet aux professionnels de maîtriser les outils afin de formaliser leur offre et proposer des solutions fiables. Ils sont formés à un logiciel d'analyse de la performance énergétique et d'évaluation des travaux d'amélioration (OREBAT). Ce logiciel qui leur est remis à la fin de la session est conçu par la Fédération Française du Bâtiment et le COSTIC.
- Le troisième s'adresse principalement aux collaborateurs qui réaliseront les travaux. L'objectif est de les former à la mise en œuvre des différentes technologies d'amélioration énergétique des bâtiments.

> Ces trois sessions sont organisées par la Fédération BTP 57, agréée pour ce type de formation en collaboration avec le CFA du BTP de Montigny-lès-Metz.

> Financement

TVA 5,5 %, LE COMBAT CONTINUE !



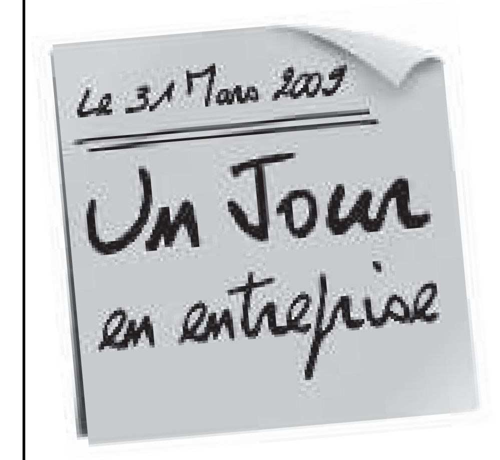
Après de nombreuses péripéties et une mobilisation sans précédent du réseau Fédération Française du Bâtiment, des professionnels et de leurs partenaires, la TVA à 5,5% a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2010.
Le retrait du dispositif - dont toutes les études ont démontré la grande efficacité - serait catastrophique à la fois pour les clients et les entreprises. Pour son maintien, il est capital d'obtenir rapidement un consensus européen, sans attendre la fin 2010. La mobilisation de la Fédération Française du Bâtiment se poursuit sans relâche auprès des instances européennes, afin que ce taux réduit soit définitivement acquis.

> Ensemble

UN JOUR, UN PROF EN ENTREPRISE

Le 31 mars prochain, les entrepreneurs du Bâtiment souhaitent partager leur journée avec un invité du monde de l'enseignement. Professeurs, conseillers d'orientation, chefs d'établissement, découvrez les multiples facettes du monde de la construction, ses chantiers, sa diversité, ses carrières et le métier de chef d'entreprise.

Pour en savoir plus : www.ffbatiment.fr





> Formation / Apprentissage

« LES INGÉNIEURS ONT TOUTE LEUR PLACE DANS LES PME... »

Portable greffé, un œil sur MSN, il fait partie de cette génération des 18-25 lucide sur les défis qu'elle devra relever et qui n'y parviendra qu'avec enthousiaste et optimiste. Il est pragmatique, curieux et vacciné contre les idéologies du passé. Olivier Strubel, élève à l'ESITC* de Metz, a sa façon bien à lui d'exprimer sa vision du monde et celle de la construction.
« La mondialisation pour ma génération, c'est normal ; ça ne fait pas peur, autant même en profiter ». Il souhaite se forger une solide expérience à l'étranger et seulement bien après, reprendre l'entreprise familiale créée par son arrière grand père en 1927 à Hartzviller. Cette opportunité de s'ouvrir à l'international est l'une des clefs de la réussite des étudiants à l'ESITC.
Et quelle réussite ! 100% de placement à la fin du cycle, 99% des diplômés travaillent dans le BTP.
Cinq années d'études après le bac en immersion totale dès la première année, quatre stages en entreprise d'une durée totale de onze mois, et voilà donc le précieux sésame antichômage en poche.
Cette école, créée en 1992 à la demande de la profession, forme aujourd'hui 245 élèves dont 29 jeunes filles.
L'ESITC a toujours su tisser des liens forts avec les professionnels et les entreprises. 65% des enseignants y sont issus et ce n'est pas le parrainage 2009 avec la fédération du BTP 57 qui le démentira.

Renseignements : *Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Metz. (ESITC)
www.esitc-metz.com.
Recrutement sur dossier et entretien.

>Contacts :

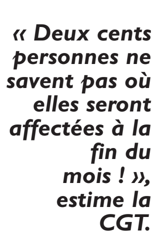
Fédération BTP Moselle
(FBTP 57)
1 boulevard Paixhans 57000 METZ
tél. : 03 87 74 22 12
fax : 03 87 37 33 20
info@btp57.ffbatiment.fr
www.btp57.ffbatiment.fr

SOCIAL

gandrange

Un reclassement jugé « désastreux »

A moins de cinq semaines de la fermeture de l'aciérie ArcelorMittal de Gandrange, la CGT dénonce la lenteur des reclassements.





« Deux cents personnes ne savent pas où elles seront affectées à la fin du mois ! », estime la CGT.

Photo RL

Le parc à ferraille a fermé ses portes en début de semaine et le 31 mars prochain, l'aciérie de Gandrange cessera définitivement de tourner. Pourtant, à quelques semaines de cette échéance, le volet reclassement ne serait pas vraiment reluisant. Hier, la CGT a publiquement mis sur la table les chiffres dont elle dispose à ce jour : « *23 mutations effectuées sur le site ArcelorMittal de Florange et 18 au Luxembourg. On est loin des 220 postes initialement prévus rien que pour Florange* », dénonce la centrale syndicale, qui s'inquiète de « *ce bilan désastreux à cinq semaines de la fermeture* » de l'outil de production.

« *Nous ne voulons pas qu'un seul aciériste reste sur le carreau* », martèle Jacky Mascelli. Et de rappeler les termes du plan de sauvegarde de l'emploi, soit « *un reclassement exemplaire sans aucun licenciement* ». Alarmiste, la CGT ? Difficile à dire, tant il apparaît inconcevable que le groupe sidérurgique ne tienne pas ses engagements sur un dossier aussi brûlant que celui-là. Cela dit, les autres organisations syndicales du site sont d'accord sur un point : les reclassements promis au sein des unités du groupe n'ont pas été aussi rapides que prévus. « *Il y avait des choses dans les tuyaux et puis les tuyaux se sont bouchés. La crise s'est installée ; ça complique la donne* », indique un proche de la CFDT. D'ailleurs, les représentants syndicaux ont fait une piqûre de rappel sur ce sujet lors du dernier comité central d'entreprise, la semaine dernière. « *On le fait à chaque fois ; ce n'est pas pour autant que les gens reçoivent leurs offres de mutation...* », tempère un élu du CCE.

« Des boulets »

De son côté, la CGT va plus loin dans ses hypothèses. « *Il y a quelques mois, on nous assurait qu'il y avait davantage de postes à pourvoir que de personnes à reclasser. Aujourd'hui, on sent que les gens de Gandrange sont devenus des boulets pour le site de Florange. Sinon, comment expliquer que la direction fasse tout pour bloquer leur arrivée ?* » Une attaque en règle à laquelle Henri Blaffart, directeur de l'usine de Florange, n'a pas donné suite. Tout comme il ne relève pas lorsque la centrale cégétiste avance l'existence d'une « *liste noire* », avec les noms des salariés grévistes de l'année dernière, juste avant la venue de Nicolas Sarkozy. « *On n'a pas de preuve directe, mais des éléments suffisamment probants nous ont été rapportés.* »

Ce matin, CGT, CFDT et CFE-CGC pourraient s'inviter à la commission de suivi du plan de sauvegarde de l'emploi, à Gandrange. Contactée hier par nos soins, la direction du site florangeois n'a pas donné suite.

C. F.

plate-forme chimique de carling

Nouvelles restructurations en vue chez Total Petrochemicals

Les syndicats de la branche chimie de Total s'attendent à recevoir de mauvaises nouvelles lors du CCE extraordinaire convoqué pour le 10 mars. 200 à 300 emplois pourraient disparaître, y compris à Carling.

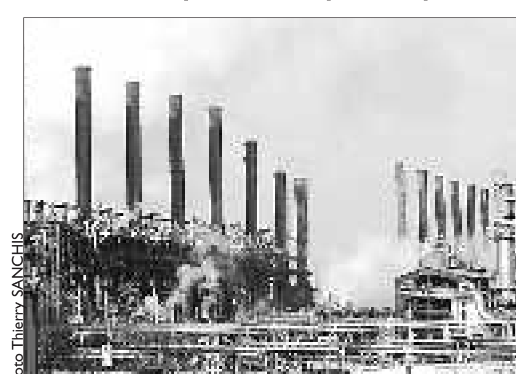
La direction générale de Total Petrochemicals France (TPF), branche chimie du géant Total, a informé hier les délégués syndicaux concernés qu'un comité central d'entreprise extraordinaire n°0 serait organisé le mardi 10 mars, au siège du groupe à Paris. Ordre du jour : plan de consolidation de TPF. Pour tous les syndicats, il s'agira probablement « *d'annoncer un nouveau plan de restructuration des activités de TPF avec des cessations d'activités, des fermetures d'ateliers et des suppressions d'emplois. Les usines de Carling Saint-Avold, de Gonfreville (Seine-Maritime) et de Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) seront sûrement touchées.* »

D'après un communiqué de la CGT du groupe, « *200 à 300 suppressions d'emploi sont envisagées, avec plusieurs fermetures d'unités de fabrication au sein des raffineries françaises, assorties d'un plan de sauvegarde de l'emploi restant à négocier.* » Le syndicat rapporte que « *la justification avancée par la direction* » serait « *l'augmentation des excédents d'essence européens consécutivement à la diminution drastique des exportations vers les Etats-Unis* » du fait de la crise économique.

Le précédent de 2006

Au passage, le syndicat souligne également que Total vient de dévoiler des « *résultats financiers exponentiels* » pour 2008, avec près de 14 milliards d'euros de bénéfices. Plus mesurée, la CFDT explique que la direction raffinage « *se veut rassurante en annonçant aucune fermeture de site, d'importants investissements et des mesures sociales exemplaires. Mais elle oublie de préciser les conséquences* » sur la sous-traitance.

Localement, les organisations syndicales restent prudentes dans leurs déclarations, faute d'avoir obtenu davantage d'information sur le contenu de la réunion du 10 mars. La direction observe, en effet, la plus grande discrétion sur les propositions qui seront formulées ce jour-là : c'est motus et bouche cousue à tous les étages de la société. « *Lorsque vous donnez le n°0 à un comité central, vous n'êtes pas tenu de livrer davantage de précision. Tous les documents seront remis aux syndicats le 10 mars. Cela ménage le suspense et constitue surtout une façon d'éviter tout mouvement de protestation avant la réunion. On va tenter d'aller à la pêche aux infos toute la semaine, c'est sûr* », explique un délégué syndical.



La plate-forme chimique de Carling tend à nouveau le dos. Les syndicats n'attendent rien de bon du prochain comité central d'entreprise.

L'inquiétude est grande : « *De toute façon, lorsqu'on est convoqué de cette façon, ce n'est jamais pour nous annoncer de bonnes nouvelles* », lance un autre porte-parole syndicaliste.

La direction de TPF avait opéré de la même façon en septembre 2006, lorsqu'elle avait finalement dévoilé son projet de 243 suppressions d'emplois à Saint-Avold/Carling, la fermeture du vapocraqueur et de l'atelier styrène. Si le site de Moselle-Est devait de nouveau constituer la cible principale du prochain plan de consolidation, son avenir s'en trouverait largement compromis.

Stéphane MAZZUCOTELLI.

manifestation à amnéville

Des syndicalistes prêts à aller « jusqu'au bout »

Dans le cadre d'une journée nationale d'actions contre les discriminations syndicales, près de 500 membres (400 selon les forces de l'ordre) de sections CGT de toute la région, mais aussi d'autres départements français, se sont retrouvés, hier après-midi, devant la mairie amnévilloise. « *Nous nous battons pour un monde plus juste et ici, il y a du boulot,* assure Denis Pesce, secrétaire général de l'union départementale de la Moselle de la CGT. *La situation est devenue intolérable et aujourd'hui, les gens veulent se défendre.* »

Comme Thierry Barlé et Raphaël Cacitti, par exemple, deux policiers municipaux amnévillois suspendus pour avoir « *remis un rapport d'informations au procureur de la République afin de dénoncer la gestion inacceptable du pôle thermal par le maire* ». Sur ce dossier, Jean Kiffer et son premier adjoint, Jean-Marie Zimoch, ont d'ailleurs été condamnés hier par le tribunal correctionnel de Metz (lire en page 9). Le premier magistrat devait également être jugé dans une affaire de discrimination syndicale, mais l'audience a été renvoyée au 7 mai.

Pôle municipal

Présent également au rassemblement, Alain Pautrot, employé de la cure thermale et délégué syndical CGT, mis à pied depuis le 9 septembre dernier malgré un quatrième référé aux prud'hommes en sa faveur.

Et le futur ? Potentiellement délicat, d'autant que le conseil municipal d'Amnéville a, mercredi soir, « municipalisé » le pôle thermal (lire *RL* d'hier). Une « *bonne chose*, selon Denis Pesce et Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des services publics, *si cela permet aux salariés de bénéficier d'un statut plus intéressant.* » Alexandre Tott, secrétaire adjoint de l'union départementale FO de la Moselle, présent hier avec ses troupes, est moins emballé : « *Municipaliser permettra simplement d'étouffer toute résistance syndicale et cette idée est insupportable* ». Reste à savoir si cette décision pourra se concrétiser. Me Bernard Petit, qui assure la défense des employés du pôle thermal, en doute « *car elle ne se justifie ni économiquement, ni sur le plan de la gestion ni sur celui de la notion de mission de service public* ». Selon lui, les pouvoirs publics pourraient donc s'y opposer. Quant à l'objectif affiché par Jean Kiffer de municipaliser pour « *éviter d'avoir une représentation syndicale*, Me Bernard Petit rappelle qu'*il existe aussi des syndicats dans les collectivités locales.* »

Sandra CRANÉ.

REPÈRES

Le mouvement étudiant s'essouffle

Moins de 200 étudiants, ainsi que des enseignants-chercheurs, ont défilé hier dans les rues de Nancy pour manifester leur opposition aux projets de réforme du gouvernement. Une absence de mobilisation qui est diversement interprétée. Pour certains, l'annonce par François Fillon — aucune suppression d'emploi d'enseignant-chercheur en 2010 et 2011 et réécriture totale du décret sur leur statut — a contribué à affaiblir la mobilisation.

D'autres, comme Michaël Protain, secrétaire général de l'Unef à Nancy, ont une toute autre lecture. « *Je ne suis ni déçu ni vraiment surpris du nombre. On sait bien qu'après une semaine de vacances, il y a toujours une petite baisse de tension. On a un travail de reconstruction à faire et les étudiants sont toujours soumis à la contrainte de l'assiduité aux cours* ». Pour ceux qui défilaient d'un bon pas dans les rues de la ville, le Premier ministre a pris des engagements pour 2010 et 2011, mais le gel ne concerne pas 2009, année pour laquelle plusieurs centaines de suppressions sont envisagées. Le Snes-Sup continue pour sa part à protester contre la masterisation. L'Unef va poursuivre son opération de mobilisation des troupes en perspective de la journée du 5 mars.

Dans le reste du pays, entre 17 000 et 33 000 personnes selon les comptages, ont défilé pour protester contre les réformes de l'enseignement. A Paris, 3 800 à 12 000 manifestants ont célébré symboliquement un « non-enterrement de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ils étaient entre 2 800 et 7 000 à Toulouse. A Lyon, un cortège a rassemblé entre 2 500 et 4 000 étudiants et enseignants-chercheurs. A Grenoble, ils étaient entre 1 050 et 1 800, 1 700 à 3 000 à Rennes. A Strasbourg, un millier de personnes a battu le pavé derrière une banderole « Non à la casse du service public de l'enseignement ».

BOURSE DE PARIS

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2009

+1,78%

Soulagement : Le CAC40 met fin à une série de huit baisses dans des volumes à peine supérieurs à 4 milliards d'euros. Il bénéficie d'un courant acheteur sur les valeurs financières, BNP Paribas en tête, suivie par la Société Générale, Axa et le Crédit Agricole. Ce mouvement intervient alors que de nombreuses banques ont publié des pertes colossales, dont -2,8 milliards d'euros pour Natixis. Les investisseurs espèrent que les plans de relance, européens et américain, vont ramener le calme sur ce secteur d'activité. L'euro bénéficie de ce rebond pour résister au billet vert.



LES 10 + FORTES VARIATIONS

Hausses	en %	€	Baisses	en %	€
General Motors	+37,41	2,02	Carrefour Property	-40,48	0,25
Systran	+30,56	0,94	Avanquest Software	-33,33	0,01
Oxis International	+25,00	0,05	PSB Industries	-14,23	11,15
GMS	+19,75	390,00	Digigram	-11,18	1,35
Tayninh	+19,20	1,49	Sinclair Pharma	-10,81	0,33

MARCHÉS DE L'OR

	Dernier €	%Var. Veille	%Var. 31/12
Lingot de 1 KG Env	24440,00	-0,04	+23,43
Pièce 20 F	156,00	-0,64	+23,91
Pièce 20 $ américains	920,00	-1,08	+46,04
Pièce Suisse 20 F	150,00	-1,96	+20,00
Souverain	185,00	+3,93	+23,49
Pièce 10 florins hollandais	148,00	-1,33	+23,13

DEVISES

	Achat €	Vente €	Taux change
Dollar américain	0,77	0,80	0,7831
Dollar Canadien	0,62	0,64	0,6293
Franc Suisse (CHF)	0,66	0,69	0,6741
Livre Sterling (GBP)	1,10	1,14	1,1211
Yen (100)	0,78	0,82	0,8010

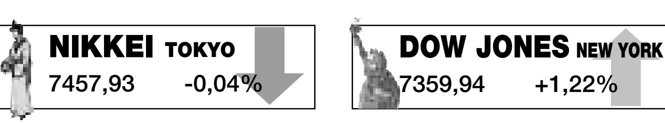
INDICES

	Pts	% Veille
SBF 80	3076,92	+1,14%
SBF 120	1982,16	+1,69%
SBF 250	1934,72	+1,71%
CAC Next20	3166,90	+1,97%
CAC Mid100	4035,47	+0,87%
CAC Small90	3595,83	+0,15%
CAC Mid&Small190	4006,57	+0,80%
IT.CAC	615,05	+1,04%

LES TAUX :		
	3 mois	1,8348 / 50
	1 an	2,0428 / 30
	10 ans	3,5992 / 94

CHIFFRES CLÉS...

Indices INSEE des prix à la consommation : Janvier 2009 hors tabac **117,13** (+0,70% en un an), indice avec tabac **118,39** (+0,71% en un an) • **Indice INSEE de référence des loyers :** quatrième trimestre 2008 : **117,54** (+2,83% en un an), base 100 au deuxième trimestre 2004 • **SMIC : 8,71**€/h brut depuis le 01-07-2008, base 151,67 h par mois 1 321 € • **Taux d'intérêt : Euribor** 3 mois **1,88%** - **TMO** (secteur privé) **4,90%**





CAC40 PARIS	2744,84	+1,78%
DAX FRANCFORT	3942,62	+2,51%
NIKKEI TOKYO	7457,93	-0,04%
DOW JONES NEW YORK	7359,94	+1,22%
€/$	1,2770	-0,31%
FTSE LONDRES	3915,64	+1,73%
STOXX 50 EUROPE	2021,14	+2,84%
PETROLE BRENT	43,60 $	
PETROLE Baril NEW YORK	43,41 $	

L'INFO DU JOUR : LE SECTEUR DES JEUX VIDÉO RÉSISTE

Si les fêtes de fin d'année ont permis aux ventes de jeux vidéo de ne pas sombrer, le chiffre d'affaires du 4e trimestre 2008 enregistre un ralentissement certain. Sur une année glissée, le chiffre d'affaires global du secteur enregistre une progression de +1,35 % à 3 milliards d'euros, contre 2,96 milliards d'euros en 2007. Ce secteur, jeux vidéo sur téléphone portable inclus, pèse pour 37 % dans le budget loisirs des Français. L'institut GFK souligne que les autres secteurs sont plus durement touchés par la crise. À elles seules, les ventes de jeux vidéo sur console ont généré 472 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre 78 millions d'euros pour celles ayant le téléphone portable comme support. L'institut distingue également les ventes de jeux avec accessoires, dont Nintendo est un spécialiste depuis l'avènement de la console Wii. Ces jeux, avec volant, instruments de musique... cartonnent et représentent 224 millions d'euros dans le chiffre d'affaires global du secteur. Les professionnels restent optimistes pour les ventes de l'exercice 2009.

A SURVEILLER : ING

Le groupe de services financiers hollandais ING accuse une perte de -3,7 milliards d'euros au dernier trimestre 2008 à cause de lourdes dépréciations. Un recentrage des activités est mis en place.

LA QUESTION DU JOUR

Qu'est-ce qu'une absorption-fusion ?

C'est une opération financière qui réunit deux sociétés sous une seule et unique entité économique. La société rachetée disparaît en intégrant celle qui l'a reprise. Une nouvelle dénomination est donnée à l'ensemble.

LE CHIFFRE DU JOUR...

-25,7 %

La banque Crédit du Nord, filiale de la Société Générale et de Dexia, a publié un résultat net annuel en baisse de -25,7 % au titre de l'exercice 2008. La direction a précisé qu'elle avait opéré des provisions d'un montant de 130 millions d'euros. En sus, des cessions dans la filiale de gestion se sont traduites par une charge exceptionnelle de 72 millions d'euros. Le résultat net est ainsi ressorti à 252,7 millions d'euros.

VALEURS DU CAC 40

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Accor	29,20	+2,51	-16,82
Air France - KLM	7,43	+2,34	-18,96
Air Liquide	59,22	+1,44	-9,52
Alcatel-Lucent	1,10	+5,08	-28,56
Alstom Regroupement	37,40	+4,55	-10,87
Arcelor Mittal	16,12	+0,68	-5,18
AXA	8,00	+8,66	-49,48
BNP Paribas	27,20	+12,14	-10,07
Bouygues	23,41	+5,90	-22,47
Cap Gemini	23,49	+2,13	-14,58
Carrefour	26,32	-0,49	-4,33
Credit Agricole	8,09	+8,43	+1,14
Danone	37,29	+0,41	-13,63
Dexia	1,75	+1,74	-45,28
EADS	11,89	+4,07	-1,22
EDF	30,51	-0,78	-26,47
Essilor Intl.	27,90	0,00	-16,87
France Telecom	17,49	+2,58	-12,34
GDF SUEZ	25,48	+2,45	-27,85
Lafarge	35,89	+4,89	-17,17
Lagardere S.C.A.	26,14	-0,75	-9,83
L'Oreal	51,07	+0,70	-18,01
LVMH	46,46	+0,44	-2,73
Michelin	27,29	+1,82	-27,34
Pernod Ricard	43,55	+0,11	-17,74
Peugeot	13,90	+5,78	+14,36
PPR	46,67	-0,14	+0,18
Renault	11,77	+4,25	-36,54
Saint Gobain	17,49	-8,26	-47,95
Sanofi-Aventis	42,59	-2,50	-6,17
Schneider Electric	49,29	-2,48	-6,99
Societe Generale	26,24	+8,85	-27,13
Stmicroelectronics	3,61	+1,23	-24,47
Suez Environnement	11,49	+0,34	-4,67
Total	38,14	+0,43	-1,97
Unibail-Rodamco	99,25	+2,24	-6,81
Vallourec	65,25	-6,06	-19,37
Veolia Environ.	16,54	+7,36	-25,48
Vinci	26,67	+4,03	-11,05
Vivendi	18,79	+0,48	-19,18

Cotations

• **VALEURS BANCAIRES**.– Le secteur de la banque a connu un fort rebond hier : en tête du CAC 40, BNP Paribas a gagné 12,14 % à 27,19 euros, suivie par la Société générale qui progresse de 8,86 % à 26,23 euros. Le secteur profite du rebond aux Etats-Unis, où les investisseurs ont été rassurés par le discours du gouverneur de la réserve fédérale (FED) : Ben Bernanke a exclu toute nationalisation de banque.

• **VALLOUREC**.– Le fabricant de tubes sans soudure a dévoilé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros, en hausse de 4,8 % en 2008. Cependant, le résultat d'exploitation recule de 6,2 % à 1,5 milliard d'euros. La direction anticipe un recul de l'activité en 2009 et n'a pas précisé le montant du dividende qu'elle proposera de verser. Le titre chute de 6,07 % à 65,24 euros.

• **SAFRAN**.– Le cours du groupe de haute technologie civile et militaire gagne 7,66 % à 7,62 hier. Les analystes de Goldman Sachs ont relevé leur recommandation de vendre à acheter. « *Les perspectives de l'industrie aérospatiale civile sont certes faibles, mais nous croyons que cela est intégré dans le cours de Bourse* », expliquent-ils.

• **VILMORIN**.– Le semencier a dévoilé un chiffre d'affaires semestriel en baisse de 3,8 % à 299,5 millions d'euros. Le groupe affiche une perte nette de 29,2 millions d'euros. Pour l'ensemble de l'exercice, la direction table sur une marge opérationnelle en léger repli : 12 %, contre 12,8 % en 2007/08. Hier à la clôture, l'action valait 77 euros, en baisse de 8,88 %.

• **GROUPE PARTOUCHE**.– Au premier trimestre de son exercice 2008/09, l'exploitant de casinos Groupe Partouche, a réalisé un chiffre d'affaires de 116,7 millions d'euros, en baisse de 14,3 %. « *Le recul du produit brut des jeux concerne les machines à sous* », qui diminuent de 18,7 % à 157,8 millions d'euros, « *alors que les jeux traditionnels restent quasi stables (-0,8 %) à 20,8 millions* », indique la direction. Le titre reste stable à 2,54 euros.

Conseil du jour

Achetée le 20 février à 15,95 euros, l'action de l'éditeur de sites de rencontres sur Internet Meetic valait 16,01 euros hier. Nous avions inclus la valeur suite à l'annonce du rachat par Meetic de son concurrent Match. com. « *Cette association permet de créer un leader du secteur* », et permet des économies de coûts, avaient alors noté les analystes d'IDMidCaps. Nous la conservons.

EUROLIST

Valeurs françaises

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
ABC Arbitrage	5,39	+0,74	+8,87
Acanthe Develop.	1,23	-1,60	-0,80
ADA	8,71	+1,27	-12,88
ADP	38,11	-0,22	-21,20
ADT	0,02	0,00	0,00
Affine	8,66	-0,57	-33,32
Agricole de la Crau	144,00	0,00	0,00
Altamir Amboise	2,55	+3,23	+0,78
Altran Technologies	2,03	-1,45	-25,31
ANF	24,98	0,00	-3,90
Arbel	0,36	+5,88	-5,28
Areva CI	333,39	+6,04	-4,74
Arkema	11,00	+3,23	-10,17
Artois Indust.Fin	2000,00	0,00	-0,24
Atos Origin Sa	19,61	-1,40	+9,47
Autor.Paris-Rhin-Rhône	43,00	+0,93	-13,54
Bac Majestic	0,10	0,00	-16,66
Baccarat	124,70	0,00	+13,26
Bains Mer Monaco	515,00	-0,96	-5,49
Banque de la Réunion	127,00	-0,01	-15,33
Banque Tarneaud	85,33	-4,12	-8,43
Beneteau	5,80	+2,42	-14,11
Bic	36,40	-1,12	-11,54
BioMérieux	60,52	+3,63	+0,88
Boiron	22,50	+1,44	+29,64
Bolloré Invest	76,01	-1,28	-10,59
Bongrain	40,60	+0,02	-15,05
Bull Regroupement	1,44	+2,85	+25,24
Bureau Veritas	29,00	+0,86	+0,91
Burelle Sa	37,98	0,00	-24,76
Business & Décision	2,80	0,00	-26,30
Canal+	4,33	-1,36	+5,11
Capelli	0,90	-1,09	+0,07
Carbone-Lorraine	16,00	+0,75	-10,12
Casino Guichard ADP	39,20	-0,75	+3,75
Casino Guichard Perr	49,16	+1,02	-9,48
Catering Intern Services	50,78	+0,91	+10,86
Cegid	6,15	0,00	-22,45
CGG Veritas	8,54	-6,48	-19,42
Chargeurs	5,98	-0,16	-14,51
Christian Dior	39,75	+1,13	-1,25
CIC A	70,00	-0,28	-29,94
Ciments Francais	56,77	+8,13	-5,85
Clayeux	2,78	0,00	0,00
Club Méditerranée	11,48	+2,13	-4,14
CMT Medical Tec.	5,56	0,00	+2,60
CNP Assurances	52,20	+5,88	+0,65
Cofigeo Financière	195,94	0,00	+19,48
Colas	129,00	+0,39	-9,10
Compagnie Cambodge	2200,00	0,00	+11,73
Courtois	84,01	0,00	+5,27
CRCAM ATL.VEND.CCI	32,53	-1,45	-22,08
Créd.Fonc.Als-Lor.	52,00	0,00	+2,96
Crosswood	1,76	0,00	+6,68
CS Comm. & Syst	5,50	0,00	+10,07
Dassault Aviation	335,00	+0,90	-16,64
Dassault Systèmes	27,20	-2,26	-15,82
Derichebourg	1,54	+0,06	-4,55
Dév Rég.N.P.D.C	20,65	0,00	-6,14
DMC	1,16	0,00	0,00
Du Pareil au Même	39,85	0,00	0,00
Dynaction	4,99	-0,20	-9,23
EDF Energies Nouv.	27,62	+0,14	+9,40
Eiffage	31,85	-0,46	-14,75
Elect De Strasb	86,50	-0,43	+3,66
Elect Eaux Madag.	7,65	0,00	-14,79
Elf Aquitaine	174,14	+0,08	+0,42
Eramet	119,03	+2,64	-13,66
Esso	73,50	+0,83	+2,23
Euler Hermes	21,95	+1,99	-37,37
Eurazeo	19,36	+0,93	-42,23
Euro Disney	2,86	-1,71	-20,52
Eurotunnel Units	0,09	0,00	-18,18
Exacompta Clairef.	73,50	0,00	-11,45
Faurecia	8,72	-0,83	-11,75
Fimalac	28,07	+3,19	+25,32
Fonc.Fin.Particip	24,09	+1,21	+3,82
Foncière 7 Invest	1,51	0,00	-42,14
Foncière Atland	64,99	0,00	0,00
Foncière Lyonnaise	23,15	-2,73	-9,22
Foncière Régions GFR	39,56	+2,03	-19,24
Fromageries Bel	90,11	-5,14	-10,92
FSDV	36,01	0,00	-25,75
Gantois	1,91	0,00	+101,04
Gaumont	43,00	-2,27	-5,48
Gds Moulins Strasb	390,00	+19,74	-7,14
Gecina	39,34	+2,80	-20,73
Gevelot	13,00	0,00	-19,30
Gfi Informatique	2,20	-1,34	-14,36
Groupe Eurotunnel	2,95	+1,72	-23,38
Groupe Gascogne	28,47	-6,31	-12,54
Groupe Open	4,17	-5,01	+0,50
Groupe Partouche	2,45	0,00	-10,87
Groupe Steria	9,30	+0,10	+16,66
Guyenne & Gasc.	58,00	+2,45	-5,68
Havas	1,35	-3,57	-7,99
Hermes Intern	67,45	-1,84	-32,45
Iliad	63,02	-0,44	+1,63
Imerys	27,40	+2,46	-15,67
Infogrames Entert	2,60	+1,16	-35,48
Infotel	31,70	0,00	-6,47
Ingénico	12,94	+0,62	+16,67
Inter Parfums	15,00	-2,59	-16,86
Jacques Bogart	73,10	0,00	+1,52
J-C Decaux	10,14	+2,00	-17,48
Kaufman & Broad	5,92	+0,06	-25,66
Klépierre	15,87	+5,55	-9,29
Laurent Perrier	42,10	+0,38	-28,61
Lebon	58,50	0,00	-12,71
Legrand Promesses	12,19	+2,09	-10,76
LISI	23,66	0,00	-3,39
Locindus	17,52	+0,11	+30,30
M6-Metrologic TV	10,51	+2,78	-24,10
Maurel Et Prom	8,17	+0,61	-0,14
Montupet S.A.	2,25	-2,17	-36,77
Natixis	1,13	+8,73	-9,35
Neopost	56,12	-1,12	-13,40
Nexans	31,51	+2,62	-25,96
Norbert Dentressangle	24,00	0,00	-12,73
Nord-Est	18,43	0,00	0,00
NRJ Group	4,71	-3,87	-10,56
NSC Groupe	38,00	0,00	-35,46
Oberthur Card Syst	6,72	0,00	0,00
OL Groupe	7,20	-1,36	-13,30
Olitec	3,20	0,00	0,00
Oxymetal - Laser Tech	3,46	+4,84	-6,92
Pages Jaunes	6,53	+5,33	-7,07
Pharmagest	37,00	0,00	+0,54
Plastic Omnium	5,64	+0,71	-23,21
Provimi	7,93	+4,34	+9,39
PSB Industries	11,15	-14,23	-10,07
Publicis Groupe SA	18,16	+0,19	-1,32
Recylex (ex Métaleurop)	2,66	+1,52	+6,83
Rémy Cointreau	18,55	-1,46	-37,38
Rexel	4,46	+2,90	-6,37
Rhodia	2,84	+1,50	-36,96
Rocamat	1,00	0,00	-48,70
Rougier	23,00	-2,74	-0,62
Safran	7,62	+7,65	-20,87
Salvepar	50,70	0,00	-5,94
Scor Reg	14,75	+4,87	-9,90
SEB	19,00	+1,98	-11,43
Sequana Capital	4,40	+1,78	+1,62
SIIC de Paris	217,00	0,00	-8,80
Silic	64,31	-0,13	-3,34
Sodexho Alliance	36,62	+0,99	-7,45
Somfy International	106,99	-0,01	-6,15
Sopra	28,75	-0,86	+15,17
Sperian Protection	35,10	-0,81	-21,48
Spir Comm	12,19	+4,09	-38,37
Sr. Téléperf	20,82	+0,75	+4,51
Sucrière De Pithi.	474,70	-0,06	+3,18
Suez	25,15	+0,19	-27,25
Supra	14,40	0,00	+1,49
Technip	26,27	+4,87	+20,50
TF1	6,33	+0,86	-39,29
Thales	30,61	+0,37	+2,56
Thomson	0,71	+1,85	-25,59
Tonna Electronique	0,55	0,00	-34,51
Trigano	4,73	+1,06	+7,02
Ubi Soft Entert	11,92	+1,96	-14,57
Union Fin. De France	21,30	-0,46	+4,45
Valeo	9,94	+6,22	-6,41
Wendel Investissement	20,90	-4,58	-40,97
Zodiac	24,27	+1,61	-6,68

Valeurs étrangères zone euro

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Abn Amro Hdg	35,30	0,00	0,00
Allianz	56,55	+16,14	-23,58
Altadis	50,00	0,00	0,00
Banco Popular Espanol	11,14	0,00	0,00
Bayerische Hyp & Ver	42,05	0,00	0,00
Completel Europe	26,50	0,00	-17,16
Corio	37,49	0,00	+20,93
Gemalto	19,62	+0,66	+9,56
ING Groep Nv Cva	4,13	+20,06	-43,65
NYSE Euronext	14,43	+11,42	-20,25
Robeco Nv	14,71	+4,99	-5,45
Rodamco Contin Eur	83,21	0,00	0,00
Rolinco Nv	12,25	0,00	-1,21
SES Global FDR	14,36	+0,41	+3,91
Telefonica	19,36	0,00	0,00
Trader Classified Media	0,03	0,00	0,00

Valeurs internationales

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Adecco Sa	24,50	+1,19	+6,52
Agta record	17,20	0,00	+2,40
Altria	46,79	0,00	0,00
American Express	44,95	0,00	-2,94
Anglogold	22,80	-2,97	+25,30
Atmel	2,85	0,00	+41,79
AVIVA	11,10	0,00	0,00
Barrick Gold	22,80	0,00	0,00
BP PLC	5,69	+10,91	+6,55
Caterpillar Inc	19,49	0,00	-36,11
Colgate Palmolive	46,26	0,00	+5,07
Diageo Plc	9,35	-3,90	-5,27
Dow Chemical	6,11	+3,03	-46,01
Dupont De Nem.	15,40	+2,39	-10,72
Ford Motor	1,58	-4,24	-6,48
General Electric	7,38	+4,38	-35,14
General Motors	2,02	+37,41	-28,60
Gold Fields	12,85	0,00	0,00
Harmony Gold	9,45	-5,02	+31,42
HSBC Hdg	6,00	+15,38	-13,42
Ito-Yokado	30,40	0,00	0,00
ITT Industries	30,30	0,00	-3,51
KESA Electricals	1,13	+2,72	+34,50
Kingfisher Plc	1,51	+3,42	+5,62
Norsk Hydro Asa	2,79	+4,49	+3,36
Philip Morris Intl	26,71	-0,18	-9,12
Procter & Gamble	39,70	+1,87	-3,17
Ricoh	9,00	0,00	+24,98
Rio Tinto	21,24	+5,14	+39,73
Rorento Nv	41,00	+1,61	-2,41
Schlumberger	30,59	+5,22	+4,58
Total Gabon	210,35	-2,60	+21,59
United Technologies	52,50	0,00	0,00
Zambia Copper Inv.	0,73	0,00	+14,05

Alternext

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
1000 mercis	21,01	+0,04	+22,86
1855	0,03	-25,00	+50,00
Adomos	0,40	+2,56	-6,96
Adverline	3,01	-1,31	+2,03
Brossard	3,30	+6,45	+2,18
Cellectis	5,60	0,00	-19,42
Demos	10,30	-1,71	-5,95
Emailvision	1,35	-0,73	-6,22
Entreparticuliers.com	6,69	+0,14	+1,33
Environnement SA	20,90	-0,23	+16,13
Freelance.com	0,60	0,00	-23,07
Groupe Promeo	5,69	-0,17	-58,16
Harvest	18,01	-0,49	-1,57
Laroche Sa	7,98	0,00	+0,87
Leguide.Com	14,44	+0,06	+35,27

	Type	VL € 31/12	% var.
Logic Instrument	2,45	0,00	+16,69
MAESA	11,98	-0,17	-4,09
Mastrad	2,17	+2,84	-22,47
Maximiles	6,38	0,00	-14,91
Piscines Groupe GA	10,99	0,00	-10,60
Poweo	15,25	-2,18	+55,65
Press Index	5,25	0,00	-20,32
Satimo	3,14	-10,02	-8,98
Seloger.com	12,00	-2,43	+14,27
Sidetrade	14,50	0,00	+3,57
Sporever	2,15	0,00	-25,59
Voyageurs du monde	10,00	+0,10	-16,65
Weborama	5,30	+6,00	+6,00

SICAV et FCP (Dernier Cours Connu)

CAISSE D'ÉPARGNE

	Type	VL € 31/12	% var.
Ecur. Trésorerie C	F	66,59	+0,35
Ecureuil Capitalisation C	F	58,70	+1,68
Ecur. Dynamique D +	F	23,29	-12,21
Ecureuil Actions Europ. C	F	10,02	-11,48
Ecur.Energie D	F	28,94	-11,14
Ecur. Investissements D	F	31,40	-14,02
Ecureuil Trimestriel D	F	267,75	+1,58

CRÉDIT MUTUEL

	Type	VL € 31/12	% var.
CM CIC Dyn. Europe C	F	23,44	-9,53
CM CIC Equilibre C	F	53,79	-4,89
CM CIC Euro Actions C	F	13,16	-16,34
CM CIC France C	F	21,99	-13,15
CM CIC Mid France	F	20,30	-7,56
CM CIC Tempéré C	F	145,96	-1,95
CM CIC Europe	F	15,47	-11,50

SOCIÉTÉ

retrouvailles

Une grande sœur à 62 ans

Curieuse de l'histoire de sa mère naturelle, travailleuse forcée pendant la Seconde Guerre mondiale, Hélène Kruk a découvert, à 62 ans, qu'elle a une sœur aînée.

Il faut être attentif pour ne pas se perdre au fil de l'histoire familiale d'Hélène Kruk. Née à Algrange en 1946, orpheline à 7 ans, elle est, comme ses quatre frères et sœurs, adoptée par une famille du Pays-Haut. De sa mère naturelle, Hélène n'a pas beaucoup de souvenirs : « *des voisins m'ont juste dit que c'était une belle femme qui aimait danser* ». Mais, à la mort de ses parents adoptifs, elle décide d'en savoir plus et apprend qu'en 1943 sa mère avait été victime d'une rafle des Allemands à Oszmania pour venir travailler à Knutange. Oszmania, une ville quelque part à l'Est, un maigre indice.

Mais Hélène est têtue. La sexagénaire voyage régulièrement en Pologne et partout cherche des traces de sa famille maternelle. Une de ses connaissances finit par prendre contact avec un prêtre polonais à Oszmania. « *En août 2008, j'ai reçu un coup de fil de ce prêtre. Il m'a dit que j'avais beaucoup de cousins*, rapporte Hélène tout sourire, *puis il m'a dit : j'ai une grande surprise. Quand votre maman a été prise par les Allemands, elle a laissé une petite fille de deux ans...* » Hélène découvre ainsi, avec joie, l'existence de sa sœur aînée, Halina.

Histoire sans fin

Un mois plus tard, son téléphone portable sonne à nouveau. Sa sœur, qui ne parle que biélorusse, est au bout du fil. C'est une voisine étudiante qui joue les traductrices. Désormais, les deux sœurs papotent des heures durant au téléphone, s'échangent lettres et photos de famille et partagent un même espoir : se rencontrer, enfin.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. La Russangeoise veut désormais compléter son arbre généalogique du côté paternel. Car Hélène a découvert que son père, Louis Stanek, avant de rencontrer sa mère à Algrange, avait, lui aussi, déjà une famille en Pologne. Son seul point de départ, cette fois encore, un village à l'orthographe approximative : *Cbeba...*

L. Bo.


Photo RL

Les deux sœurs retrouvées papotent des heures durant au téléphone, s'échangent lettres et photos de famille.

Les Vosges à 1 € jusqu'au 15 mars

Lancé avant les vacances de février par le conseil régional, le Ski Pass Vosges à 1 € va jouer les prolongations jusqu'au 15 mars, permettant à tous les Lorrains de bénéficier de trois week-ends supplémentaires (28 février, 7 et 14 mars) pour profiter de l'enneigement exceptionnel des pistes et du massif vosgien.

La Région offre, pour 1 €, le voyage en Métrolor jusqu'aux stations : à partir de n'importe quelle gare SNCF lorraine ou de Luxembourg-ville, trajet en TER jusqu'à Remiremont, puis fin de parcours en autocar jusqu'à Gérardmer ou La Bresse. Pour un aller-retour, le tarif est de 2 €. D'autres avantages sont liés au Ski Pass (tarifs préférentiels sur les forfaits ou l'accès aux piscines, patinoires, loisirs, etc.) Enfin, une formule hébergement permet de passer une nuitée dans les Vosges, en hébergement collectif, pour 33,60 € par adulte pour une nuit comprenant repas du soir et petit-déjeuner.


Photo Pierre HECKLER

A travers cette opération, l'objectif de la Région est double : permettre, en période de crise et de baisse du pouvoir d'achat, au plus grand nombre de s'offrir un séjour de sports d'hiver, même très court ; et populariser l'offre des stations vosgiennes auprès de tous les Lorrains.

ENVIRONNEMENT

congrès national à saint-avold

La vraie crainte des apiculteurs

Questions à Monique L'Hostis et Jean-Marie Barbançon, vétérinaires spécialistes des pathologies de l'abeille, sur la surmortalité qui touche les ruches depuis 1994.

Les meilleurs spécialistes français de la question apicoles sont réunis à Saint-Avold ce week-end. C'est que l'heure est grave. Les abeilles se meurent et c'est tout notre équilibre écologique qui serait menacé.

Qu'arrive-t-il aux abeilles ?

Jean-Marie BARBANÇON : « Depuis 1994-1995, on observe une surmortalité très inquiétante dans les colonies et de gros problèmes de reproduction. En 2008, en moyenne, un apiculteur qui possédait cent ruches en a perdu trente. Le taux de perte normal est de l'ordre de 5 à 10 %. C'est dire la gravité de la situation. »

Monique L'HOSTIS : « C'est un effondrement qui touche de nombreux pays mais surtout les zones de grandes cultures intensives, qui subissent un maximum de traitement. »

Quelle est la cause de cette hécatombe ? Les pesticides ?

J.-M. B. : « La contamination chimique de notre environnement n'est pas la seule cause. Nous le savons. Mais nous voulons prouver que l'abeille souffre effectivement d'une intoxication massive. Ce n'est pas facile car cette question fait l'objet de fortes luttes d'influence. Le lobby agricole est forcément plus puissant que celui des apiculteurs. »

Le gouvernement s'est pourtant emparé du problème grâce au rapport du député Saddier.

M. L'H. : « Oui, mais dans le même temps, il autorise l'utilisation du Cruiser, un puissant pesticide pourtant interdit dans d'autres pays d'Europe. »

Pourquoi l'abeille est-elle si importante pour notre planète ?

M. L'H. : « Quand on tue les abeilles, on tue l'environnement. Les abeilles constituent presque 80 % des insectes pollinisateurs qui permettent la reproduction des fleurs. Sans abeille, plus de fleurs, sans fleurs, plus de fruits, etc., etc. »

Stéphane MAZZUCOTELLI.


Photo Thierry SANCHIS

Jean-Marie Barbançon et Monique L'Hostis participent jusqu'à dimanche au congrès national apicole à Saint-Avold.

Rencontres de chercheurs

Le 39e congrès de la Fnosad (Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales) a lieu jusqu'à dimanche au centre culturel Pierre-Messmer de Saint-Avold. Le thème cette année : « Pour que vivent nos campagnes », avec des spécialistes de toute la France et d'Europe. Hier déjà, une trentaine de scientifiques, toxicologues, chimistes, pathologistes, géographes ont échangé sur leurs travaux. « *Et c'est une première !* », s'enthousiasme Jean-Marie Barbançon, président de la Fnosad.

Des conférences seront ouvertes au grand public (3 €). Ce soir, à 20 h, Franck Steffan, de l'Institut écologique européen, traitera de l'écologie et du rôle de l'abeille. Demain à 18 h 30, un documentaire sera projeté en avant-première, *Disparition des abeilles, la fin d'un mystère*. Dimanche 1er mars, on pourra assister aux travaux d'Albert Becker sur l'apithérapie. Et à 14 h 30, Bernard Vaissière, de l'Inra Avignon, évoquera la pollinisation et son enjeu pour la planète.

ENVIRONNEMENT — laboratoire mops de metz

Un laser pour réguler le salage

Un laboratoire de recherche messin a déposé deux brevets pour un procédé optique mesurant la concentration de sel de déneigement sur les routes.

Aujourd'hui, un million de tonnes de sel de déneigement en moyenne est répandu en France chaque année. Selon les experts, c'est de 20 à 30 % de plus que le volume nécessaire. Certaines routes seraient en effet « sursalées », au détriment d'autres. Effets pervers : la corrosion sur les structures métalliques des voitures, le coût (50 M€/an) et surtout les conséquences sur l'environnement : tout ce sel finit dans l'environnement. Manquait donc un outil permettant de mesurer la quantité de sel résiduelle sur la chaussée, afin de savoir s'il est vraiment nécessaire de saler.

Système embarqué

Le laboratoire Mops (matériaux optiques, photoniques et systèmes) de l'université Paul-Verlaine-Metz, associé à Supelec et au CNRS, a essayé de développer cet outil. Après trois années de recherche, il a présenté un premier prototype qui pourrait être utilisé sur le terrain très prochainement. C'est un procédé laser, donc optique, qui permet de mesurer la concentration de sel sur la route en temps réel, sans contact direct avec le sol.

« *Nous obtenons déjà de très bons résultats*, se félicite Marc Fontana, directeur adjoint du Mops. *La technologie est au point. Nous allons maintenant travailler pour construire un système portatif. A terme, l'objectif est de concevoir un système embarqué sur les saleuses, pour qu'il régule le salage.* »

Les services de l'Etat, associés au laboratoire de recherche, sont très intéressés par cette innovation. « *Il y a bien sûr l'aspect économique*, note Hubert Perrier, directeur du laboratoire régional des Ponts et Chaussés, à Nancy. *Mais la préoccupation principale du ministère aujourd'hui, c'est l'environnement. Et cette technologie nous permettra de répandre moins de sel sur les routes, pour un résultat identique, voire meilleur. La direction interdépartementale des routes serait prête à tester le dispositif.* »

Pour accélérer l'application industrielle, le laboratoire s'est associé à deux entreprises leaders dans les domaines du laser et du salage.

Anthony VILLENEUVE.

Photo Gilles WIRTZ

Dans quelques mois, cette technologie optique pourrait être utilisée sur le terrain pour optimiser le salage des routes.

CULTURE — prix marguerite puhl-demange

Forbach désigne *Un traître*

Forbach a tranché. Le choix s'est fait entre quatre ouvrages, *Un Traître* (éd. Flammarion) de Dominique Jamet, *L'île au trésor* (éd. Calmann-Levy) de Pierre Pelot, *Une nuit à Pompéi* (éd. Gallimard) d'Alain Jaubert, et *Les moustaches de Staline* (éd. Fayard) de François Cérésa.

Mardi soir, dans les locaux de la société Elyo, le jury forbachois du prix Marguerite Puhl-Demange a retenu celui de Dominique Jamet, *Un traître*. Pas de discussions tardives, ni de vifs échanges. Les neuf lecteurs ont élu ce roman à l'unanimité. Il relate l'itinéraire d'un jeune homme de 20 ans pendant la Seconde Guerre mondiale. Devenu chef de la Gestapo française, il passe entre les mailles de la justice et se cache chez sa mère, avant d'être arrêté. « *Nous pourrions être les jurés de son histoire* », souligne une lectrice. « *C'est intéressant de voir comment un jeune homme doux et intelligent peut ainsi sombrer. Les personnages sont fouillés, le rapport entre la mère et le fils est très violent* », développe Sylvie, membre du jury.

« *Bien documenté* » et « *bien écrit* », *Un Traître* s'offre une place dans la sélection finale dévoilée en avril prochain à Montigny-lès-Metz pour l'obtention du prix Marguerite Puhl-Demange. L'an passé, il avait été décerné à l'auteur et journaliste, Sorj Chalandon pour son livre *Mon Traître*. Un présage heureux pour *Un Traître* de Dominique Jamet, journaliste lui aussi... Réponse en juin prochain à Metz.



Photo Philippe RIEDINGER

Un Traître en 2009, après Mon Traître en 2008...

Les racines de Duteil

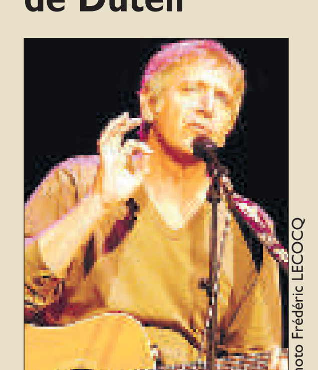


Photo Frédéric LECOCQ

C'est par le plus pur des hasards que l'on vient d'apprendre que le célèbre chanteur-compositeur Yves Duteuil, auteur notamment du célèbre *Prendre un enfant par la main*, a des origines puttelangeoises. A l'occasion d'un récital donné à Yutz, le chanteur a en effet révélé que sa mère était native de Puttelange-aux-Lacs. Alex Staub, conseiller général, qui a appris la nouvelle par un collègue du conseil général, a adressé un courrier à l'artiste, également maire de Précy-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Huit jours après, une réponse manuscrite est parvenue à Alex Staub. Née Brunette May, la mère du chanteur a vu le jour à Puttelange le 14 septembre 1904. La grand-mère maternelle d'Yves Duteil, Jeannette Levy, est également née à Puttelange le 26 avril 1873. Et un arrière-arrière-grand-père, Joseph May, était né à Morhange en 1781. Yves Duteil ajoute : « *Nous savions, mon frère et moi, que maman était Lorraine, issue d'une longue lignée familiale locale. Votre lettre a fait revivre vers le présent un passé bien émouvant.* »

Alex Staub a remis tout le dossier au maire de Puttelange, en proposant de faire parvenir au père de la *Tarentelle* une copie des actes de naissance de ses mère et grand-mère. En attendant, peut-être, une invitation à venir marcher dans les pas de ses aïeules...

Bourse G.-Fénéon : à vos projets

Créée afin de perpétuer la mémoire de Gérard Fénéon, la bourse qui porte son nom offre à des jeunes en mal d'aventure l'opportunité de concrétiser un projet leur tenant à cœur. La 11e Bourse Gérard-Fénéon sera attribuée en mai 2009 à un projet à caractère éducatif, culturel, social, sportif ou autre, à une personne âgée de moins de 25 ans, ayant des attaches lorraines et/ou présentant un projet lié à la Lorraine, dans lequel se retrouvera l'esprit de voyage, d'enthousiasme, de générosité et d'ouverture qui animait l'ancien grand reporter du *Républicain Lorrain*.

Dotée de 6 500 €, cette bourse est parrainée par le conseil régional de Lorraine, le conseil général de la Moselle, la Ville de Metz et *Le Républicain Lorrain*. Les candidats désireux de concourir doivent présenter un dossier détaillé d'une dizaine de pages, qui comprendra un exposé précis du projet qu'ils entendent mener à bien, un CV de chacun des participants et un budget prévisionnel.

Ce dossier doit être envoyé ou déposé avant le 31 mars 2009 à l'adresse suivante : Les Amis de Gérard Fénéon, Club de la Presse, 5, place de la Comédie, 57 000 Metz (tél. : 03 87 30 80 01).

www.boursegerardfeneon.net

JUSTICE *metz*

Sursis et amende pour le maire d'Amnéville

Le maire d'Amnéville a été condamné, hier à Metz, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 15 000 € d'amende.

Jean Kiffer, maire d'Amnéville et président de l'association du pôle thermal, a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel de Metz à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 15 000 € d'amende. Jean-Marie Zimoch, conseiller municipal chargé des finances, s'est vu infliger une peine de 2 mois avec sursis et 5 000 € d'amende.

Tous deux avaient été cités, le 18 décembre dernier, dans une affaire d'abus de confiance réputé commis entre 1997 et mars 2002 et évoquée à l'audience en leur absence. Il leur était reproché d'avoir ponctionné les bénéfices du centre thermal pour combler les déficits d'autres structures associatives du site d'Amnéville ou de la mairie (lire *RL* du 19 décembre). Le jugement avait été mis en délibéré au 5 février, puis prorogé à la date d'hier.

« *Tout démarre par une lettre anonyme adressée en janvier 2000 au parquet de Metz, dénonçant les agissements de Jean Kiffer. En mars, un second courrier était adressé au procureur de la République émanant de l'association Amnéville défense des contribuables* », avait alors rappelé le président Vincent Totaro. En se basant sur un principe d'holding associative, Jean Kiffer estimait que les associations du site doivent être solidaires entre elles.

L'expertise comptable avait montré que les finances de la structure paraissaient saines en dépit de surfacturations fréquentes intéressant la mairie ou ses satellites, comme des postes de jardinage, de sécurité, de sponsoring. Une information judiciaire avait été ouverte en mars 2002 pour *abus de confiance, faux et usage*. « *C'est une confusion entre la fonction de président d'une association et celle de maire d'Amnéville*, avait estimé le procureur Emmanuel Dupic dans ses réquisitions. *La concentration des pouvoirs est à l'origine de ces errements. Jean Kiffer s'affranchit des règles fiscales, budgétaires ou comptables.* » Le parquet avait également demandé la requalification en *détournement de biens publics* et réclamé un an de prison avec sursis à l'encontre des deux prévenus, ainsi qu'une interdiction de droits civiques pendant trois ans.

Delphine DEMATTE.

briey

Covoiturage : des frontaliers assignés par un transporteur

Le covoiturage serait-il une concurrence déloyale aux transports en commun ? La société Schiocchet, à Beuvillers, en est tellement convaincue qu'elle réclame plus de 2,3 M€ d'indemnisation à neuf femmes de ménage transfrontalières et à la société qui les emploie.

Les responsables de la société de transport de voyageurs Schiocchet sont du genre tenace. Depuis 2003, l'entreprise basée à Beuvillers se bat contre Onet Luxembourg et neuf de ses salariées, des femmes de ménage résidant dans le Pays-Haut et travaillant au Grand-Duché. Au cœur des débats, hier matin au tribunal de grande instance de Briey, le covoiturage.

Durant plusieurs années, les travailleuses frontalières ont emprunté les bus Schiocchet. Elles étaient alors salariées de Mundaclean, qui prélevait sur leur salaire le coût des trajets. En 2000, Onet rachète Mundaclean et trois ans plus tard, signale au transporteur qu'il ne sera plus fait appel à ses services. Les lignes sont en effet désertées par les frontalières, alors que les prélèvements se poursuivent. Les dirigeants d'Onet affirment en outre que les retards, les changements d'horaires et d'arrêts des bus perturbent les employées et le bon fonctionnement de l'entreprise. Les dames, elles, se sont organisées et ont instauré le covoiturage.

Frontière bloquée par huissier

Schiocchet porte d'abord l'affaire devant le tribunal de commerce, qui se déclare incompétent. Malgré l'appel du transporteur, la décision est confirmée. L'entrepreneur saisit donc le TGI de Briey, allant même jusqu'à faire procéder à un contrôle, par voie d'huissier, des voitures qui franchissent la frontière au petit matin ! La société de transport n'en démord pas. Pour elle, il y a eu rupture de contrat, puis instauration de concurrence déloyale, *via* le covoiturage.

Des éléments que conteste formellement Onet. Cette dernière affirme, d'une part, qu'elle n'a jamais signé de contrat en son nom avec Schiocchet ; d'autre part, que ses salariés sont parfaitement libres de recourir au moyen de transport de leur choix. Enfin, « *la société Schiocchet n'a nullement le monopole du transport de voyageurs entre la France et le Luxembourg* », rappellent Mes Lacroix et Hiblot, dans leurs conclusions.

Demandes vertigineuses

Mais hier matin, ce sont aussi les salariées qui étaient en cause. Elles sont accusées d'avoir instauré un système payant anticoncurrentiel, à travers le covoiturage. « *Ce système est pourtant utilisé par des milliers de personnes dans des conditions identiques* », a opposé Me Gérard Kremser, rappelant que les textes prévoient toujours « *la liberté d'aller et venir et la liberté de travailler* ». « *Leur salaire est compris entre 450 et 750 € par mois* », a-t-il aussi insisté pour mieux mettre en valeur les demandes formulées par Schiocchet. Le transporteur réclame en effet aux frontalières et à leur employeur, solidairement... 2 329 280 €. En plus, il demande à Onet près de 90 000 € dans le cadre d'une rupture de contrat. Enfin, Schiocchet ajoute 5 000 € d'astreinte par jour et par passager embarqué « *parallèlement* » à ses lignes régulières.

L'affaire a été mise en délibéré au 30 avril.

Emmanuelle DE ROSA.

Boîte à outils pour lycéens

Les lycées ont fait place nette sur leur informatique. Oubliés les systèmes précédents, cette fois, c'est décidé, la Région et le rectorat proposent *via* internet une nouvelle boîte à outils pour tous les lycéens : *Place* signifie en jargon *plateforme lorraine d'accessibilité et de communication pour l'éducation*. Lancé en janvier dans cinquante établissements, il regroupe déjà 110 000 comptes (37 000 élèves, 8 000 personnels d'éducation et 67 000 parents). Tous les lycées publics, d'enseignement général ou professionnel, seront connectés à la prochaine rentrée.

Cet espace numérique de travail se veut un regroupement de tout ce que le lycée offre aujourd'hui. Les enseignants communiquent des informations ou des devoirs à leurs élèves. Ceux-ci trouvent des ressources nécessaires à leur travail. Ils peuvent stocker des documents ou consulter leurs notes. Les professeurs communiquent aussi entre eux. L'administration peut également faire passer des messages. Une assistance en ligne existe à travers le Club, un espace de *Place* pour partager et demander des conseils.

Tout un plan de communication a été mis en place, parfois avec l'aide des lycées pour les visuels. L'affiche de lancement a ainsi été créée à Behren-lès-Forbach. Le logiciel permet de connaître le nombre de visites et les usages qui sont faits de *Place*, afin de réfléchir à son adaptation, le tout dans le respect des données à caractère personnel. La nouvelle organisation n'a laissé au hasard aucune... place.

Ju. B.

www.placedulycee.eu

assises de meurthe-et-moselle

La cravache avant le box

La cour d'assises de Meurthe-et-Moselle se penche, jusqu'à demain, sur le dossier d'un braqueur multirécidiviste dont la vie est un roman d'une noirceur absolue.

Enfant, Philippe Languedoc rêvait d'être jockey. Il est devenu un stakhanoviste du braquage, avec un pedigree à l'avenant. A 52 ans, ce natif de l'Oise a en effet vécu trente années de sa vie derrière les barreaux et comptabilise douze condamnations entre 1975 et 1999. Les mêmes causes entraînant les mêmes conséquences, il fréquente depuis hier sa sixième cour d'assises, à Nancy, où il doit répondre de quatre vols à main armée ou tentatives commis en 2007 en Lorraine.

Suite dans les idées ou manque d'imagination, c'est selon. Malgré les nombreux plongeons de son existence, Languedoc est toujours remonté à cheval de la même manière, en mettant à profit ses conditionnelles pour commettre de nouveaux braquages. Libéré de Toul en avril 2006, il avait récidivé de février à mars 2007 en ciblant quatre banques à Nancy, Fraize (88), Audun-le-Roman et Vézelise (54), visitées selon un même mode opératoire. Il venait d'abord, en début d'après-midi, pour tâter le terrain et évoquait un transfert de comptes depuis le Rhône-Alpes, la Picardie, la Normandie ou les Vosges. Il revenait ensuite à l'heure du goûter pour menacer un employé avec une réplique de Beretta 92 FS, en réalité un pistolet à billes acheté 42 €. Il a toujours agi à visage découvert et s'est présenté à deux reprises avec une baguette sous le bras et... son petit chien en laisse. *In fine*, il aura subtilisé 2 280 € à Nancy puis 8 290 € à Fraize. Dans les deux autres cas, les espèces étaient déjà sous coffre et il était reparti bredouille chez lui à Nancy.

Tassé dans un épais pull gris et flanqué d'une légère calvitie, Languedoc reconnaît les faits d'une voix à peine audible, comme résigné par le saut d'obstacles qui lui fait office de vie. « *Pourtant, ça allait quand je travaillais. Mais il y a eu des déceptions. La mort de ma sœur, mes parents* ».

Alcoolique à 13 ans

Façon de parler d'un ascenseur social en panne qui a fait l'impasse sur les premiers étages affectifs. Bouchers, ses parents l'avaient pris en grippe « *dès l'âge de 3 ans* ». Ils étaient alcooliques – vin pour le père, suze pour la mère – et le violentaient. Les poings, le couteau, les brûlures de cigarette... Trop de cravache. Il a fugué à l'âge de 13 ans, transporté du ciment pour vivre, sombré dans l'alcool et vécu avec des prostituées à Pigalle. « *Elles m'ont pris sous leur aile et m'hébergeaient*, se souvient-il. *J'ai même assisté à un meurtre à l'époque.* » Il reviendra plus tard chez ses parents mais le ver était dans la pomme. L'alcool toujours, puis la drogue, les vols et enfin la prison.

Son avocate, Me Levi-Cyfermann, a rappelé hier les difficultés de réinsertion pour un garçon qui a moins connu l'air libre que la détention. Languedoc a pourtant travaillé dans la vente, les pompes funèbres et la restauration. Il avait même trouvé un CDI de cuisinier mais le vol l'a toujours empêché de se remettre en selle. Il rêvait d'un box avec des chevaux, pas celui des accusés.

Christian JOUGLEUX.

FAITS DIVERS *lunéville*

8 tonnes de cigarettes saisies par les douanes

40 000 cartouches de cigarettes, en provenance de Hongrie, ont été saisies par les douanes. Montant : 2 millions d'euros.

Les agents de la brigade des douanes de Nancy ont intercepté lundi un camion et l'ont conduit vers une aire de repos de la route nationale 4, près de Lunéville, pour y être contrôlé. En provenance de Hongrie, le poids lourd était rempli à ras bord de cigarettes. 40 000 cartouches *Regal*, une marque peu connue, mais authentique. Il ne s'agit pas de contrefaçons. La prise est estimée à 2 millions d'euros.

Lorsque les douaniers ont demandé au chauffeur d'ouvrir les portes du véhicule, ils sont d'abord tombés sur trois rassurantes palettes de casseroles importées de l'Est. Mais en poussant un peu plus loin leurs investigations ils ont découvert 30 palettes de blondes venues de l'Est. « *Elles sont probablement destinées au marché de l'Ouest, à des villes comme Nantes, Le Mans ou Brest. L'enquête du Service national de douane judiciaire le dira*, a déclaré hier Luc Perigne, le directeur régional des douanes de Lorraine. *Mais il est possible aussi qu'une partie du chargement aura été acheminée en Angleterre* ». C'est à la Juridiction Interrégionale Spécialisée de Nancy (Jirs) que le dossier a été confié.

La traque des cigarettes de contrebande est une des priorités assignée aux douanes lorraine par le ministre du Budget, Eric Woerth, au titre de la protection de la santé publique. Avec les stupéfiants et les contrefaçons, les cigarettes entrées irrégulièrement sur le territoire français sont recherchées sans relâche par les douaniers qui connaissent bien les circuits d'approvisionnement. « *Les cigarettes arrivent de Turquie, des pays de l'Est et maintenant même les Chinois s'y mettent* », constate Luc Perigne. Les douanes ont demandé à la justice de délivrer rapidement une ordonnance pour procéder à la destruction des 40 000 cartouches. En attendant, le conducteur du camion, un Hongrois peu loquace, a été placé en détention provisoire.

M. R.

pays-haut

Braquages en série : ouverture d'information

Dans le cadre de l'enquête sur les deux braquages recensés dans le Pays-Haut le week-end dernier (lire *RL* du 24 février), un suspect a été interpellé mercredi à Longwy. Le parquet de Briey a ouvert hier une information pour vol avec violences et en réunion. L'individu de 27 ans, domicilié à Mont-Saint-Martin, est bien connu des services de police. Il a été présenté en soirée au juge d'instruction.

Rappelons que deux bars de Longwy et Herserange ont été braqués à vingt-quatre heures d'intervalle, selon un mode opératoire similaire : deux hommes encagoulés munis d'une arme de poing. Vendredi vers 20 h, 5 000 € ont été dérobés avec violence au PMU de la Poste, à Longwy-Haut, et 3 000 € le lendemain samedi vers 20 h 30, au bar du Stade à Herserange. Le suspect aurait d'ailleurs la réputation de fréquenter régulièrement ce type d'établissement.

strasbourg

La France condamnée par la CEDH

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a épinglé hier la France pour avoir condamné un Néerlandais à une amende et à la confiscation d'une forte somme non déclarée à la douane, une sanction qu'elle a jugée « *disproportionnée* ». Les juges européens, qui ont noté que la législation française avait été modifiée sur ce point en 2004, fixeront ultérieurement le montant du dédommagement devant être versé au plaignant, Robert Grifhorst, résidant à Erts la Massana (Andorre).

M. Grifhorst avait été contrôlé par la douane française en janvier 1996 alors qu'il entrait en France en provenance d'Andorre. A deux reprises, il répondit aux douaniers qu'il n'avait rien à déclarer. Mais ceux-ci découvrirent dans son véhicule et dans ses poches la somme de 233 056 euros qui fut saisie.

Il fut condamné deux ans plus tard par le tribunal correctionnel de Perpignan pour non-respect de l'obligation de déclarer les sommes, titres et valeurs. A ce titre, la somme saisie sur lui fut confisquée et il dut en outre verser une amende égale à la moitié de la somme non déclarée, soit 116 828 euros.

SOCIAL

« Ne pas se voiler la face »

La chambre de commerce et d'industrie de la Moselle a organisé, hier à Metz, une session « gestion de crise » pour une centaine de chefs d'entreprises. Hervé Holz, directeur général de la CCI, en donne la teneur.

Quels conseils de gestion donnez-vous aux chefs d'entreprise face à la crise ?

Hervé HOLZ : « Pilotage, pilotage, pilotage... Mettre en place des tableaux de bord financiers avec de vrais indicateurs et jouer la transparence avec soi-même mais aussi avec son banquier. En clair, ne pas se voiler la face. C'est la priorité des priorités. »

Quelles économies peuvent éviter de toucher à la masse salariale ?

« Il faut mieux négocier les achats et ne pas surstocker. Car les stocks coûtent chers. Le but est d'avoir juste ce qu'il faut en matière première, il y a des économies importantes à faire. »

Quel est l'état d'esprit des chefs d'entreprise ?

« Ils n'ont aucune visibilité à court terme. Dans le bâtiment, les bons de commande sont un peu à sec. Dans le BTP, le niveau des travaux est en chute libre. Mais ils savent aussi que nous sommes dans un cycle économique et que la reprise aura lieu. Nous l'espérons pour septembre et octobre 2009. »


Photo Marc WIRTZ

H. Holz : « Les chefs d'entreprise ne doivent pas se voiler la face. »

La Sarre tourne au ralenti


Photo archives RL

Chez ZF Getriebe Sarrebruck, les salariés ne travaillent plus les vendredis, samedis et dimanches jusqu'en mai. Dans tous les services, la direction fait appliquer la semaine de 28 h.

Le secteur automobile et ses sous-traitants sont durement touchés par la crise en Sarre. Ces secteurs emploient 40 000 salariés, dont de nombreux frontaliers (sur un total de 22 000). Ces derniers mois, les livres de commande ne font plus le plein, les entreprises appliquent le chômage technique partiel. Il touche *8 200 personnes contre seulement 800 en 2007. L'intérim aussi est en perte de vitesse : 7 000 intérimaires au lieu des 10 000 enregistrés mi 2008. Cette situation touche aussi bien les Allemands que les frontaliers, surtout les salariés* de Michelin et Bosch à Homburg, ZF Getriebe à Sarrebruck, Ford à Sarrelouis, Saarstahl à Sarrebruck/Burbach et Völklingen.

Arsène Schmitt, président du Comité de défense des travailleurs frontaliers en Moselle, déplore que les frontaliers en chômage technique partiel soient lésés. *« En Allemagne, les entreprises déclarent le chômage partiel à la Bundesagentur für Arbeit* (Pôle emploi en France). *Celle-ci verse des indemnités, (60 à 67 % du salaire). L'institution allemande retient directement un impôt sur les indemnités de chômage partiel, mais les frontaliers doivent en plus déclarer ces indemnités en France pour la progressivité de l'impôt du foyer fiscal, soit une perte de salaire d'environ 50 % pour les jours chômés. En cas de chômage complet, le frontalier travaillant en Allemagne doit demander le formulaire E 301 auprès de la Bundesagentur für Arbeit. »* Cette attestation doit être remise au Pôle emploi de son lieu de résidence, lors de son inscription en tant que chômeur. S'il réside en France, les allocations chômage sont versées par la France. D'après les dispositions légales françaises, mais en tenant compte du salaire réel allemand.

E. K.

Des dizaines de documents E 301 en Belgique


Photo RL

Federal Mogul a déjà licencié. Le chômage économique frappe. L'entreprise est clairement menacée.

En Belgique, jusqu'ici, pas de raz-de-marée. *« On n'a pas de faillite ou de gros plan social par exemple »*, souligne Jean Noël, au département « frontaliers » du syndicat chrétien CSC. *« Mais il y a des pertes d'emplois, et les résidents français sont touchés dans une proportion similaire aux Belges. »* Des chiffres précis ? Difficile, parce que l'ONEM (Office national de l'emploi), chargé de convertir le document de licenciement de l'entreprise en E 301, document nécessaire pour revenir vers le chômage en France, ne tient pas de statistiques distinctes par région. Cela dit, selon des recoupements divers, plusieurs observateurs arrivent à la conclusion que, pour la bande frontalière lorraine avec la Belgique, une petite centaine de licenciements de résidents français est à déplorer. Les pertes sont survenues dans des petites boîtes surtout, dans la construction, l'immobilier, le secteur automobile, la manutention...

Il y a aussi des intérimaires qui voient leur contrat s'arrêter net. Magolux (Messancy), une entreprise qui résiste bien à la crise, vient cependant d'interrompre le recours à l'intérim pour ses lignes de moulage et de modelage. Au-delà, c'est le chômage économique partiel qui frappe, un peu partout, en particulier chez Mobil et Mima Films (films plastiques) sur la zone de Virton, ainsi que chez Federal Mogul (essuie-glaces, à Aubange), où les craintes de survie de l'entreprise sont réelles... Toutes des entreprises sur la frontière franco-belge, toutes bien garnies en main-d'œuvre résidant en France.

A. D.

la moselle et les vosges sont les plus touchées

Chômage en Lorraine : parti pour durer

Sans surprise, la Lorraine n'échappe pas à la hausse du nombre de sans-emploi : + 3,7 % en janvier. Les plus exposés sont les hommes jeunes en intérim. Quant au Luxembourg voisin, il ne fait plus figure d'Eldorado.

La première caractéristique de la brusque poussée du chômage en Lorraine tient en la violence du phénomène : *« La dégradation s'est faite à une très grande vitesse »*, constate Jean Niel du Pôle emploi (fusion Anpe-Assedic).

LE FAIT DU JOUR

En six mois, on a retrouvé le niveau d'il y a deux ans. » Soit pour janvier, 85 080 demandeurs d'emploi de catégorie 1 (le baromètre de référence, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'un travail à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé d'activité réduite de plus de 78 heures dans le mois). Cela représente 3 000 demandeurs de plus, soit 3,7 % par rapport à décembre.

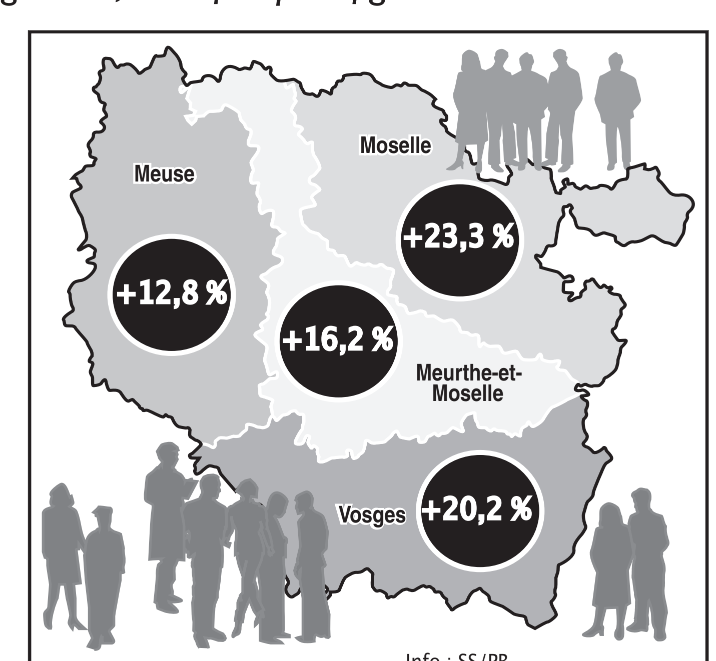
Si janvier a été un peu moins cruel en Lorraine (+ 3,7 %) que dans le reste du pays (+ 4,3 %), en revanche l'année qui s'écoule a plus lourdement affecté la région que l'ensemble de l'Hexagone. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi, en données brutes, est en très forte hausse : + 19,7 % en Lorraine contre 15,4 % en France. Particulièrement touchés, la Moselle (+ 23,3 %) et les Vosges (+ 20,2 %) constituent aussi les deux départements les plus industrialisés. La hausse est de 16,2 % en Meurthe-et-Moselle et de 12,8 % en Meuse. *« Près de 50 % du chômage partiel concernent l'industrie automobile »*, explicite Serge Leroy, au nom de la direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle. Lequel relève qu'en l'espace du seul mois de janvier, 1,52 million d'heures de chômage partiel a été distribué, soit l'équivalent de l'enveloppe de l'année 2008. *« Il faut dire qu'en matière d'emploi, 2008 a été une bonne année »*, nuance le préfet Bernard Niquet.

L'occasion pour le représentant de l'Etat de rappeler l'effort consenti par Paris pour contrer la crise : *« Avec un montant minimum de 155 M€, le plan de relance pour la Lorraine mobilise 50 % de plus que l'enveloppe investie par l'Etat en 2008. »*

Une seule éclaircie

Autre traduction de la violence de ce tsunami social, les travailleurs frontaliers refluent, principalement les candidats à l'intérim. *« C'est du jamais vu, il n'y a plus aucune proposition d'emploi en intérim au Grand-duché »*, constate Jean Niel. Ceux qui jonglaient depuis toujours avec les contrats à durée déterminée s'inscrivent désormais dans les agences du Pôle emploi. *« En décembre et en janvier, on a relevé des hausses de 15 % et 17 % de personnes ayant travaillé au Luxembourg venant s'inscrire au chômage. »* Autant d'indicateurs qui laissent à penser que la tempête est loin de retomber, avec *« une quasi-certitude de dégradation pour les six prochains mois »*, prédit Serge Leroy, en rappelant que les premiers effets des plans de licenciement restent à venir. Seule éclaircie dans ce sombre tableau, la création de Center Parcs, près de Sarrebourg, constituera l'un des rares ballons d'oxygène pour une région menacée, comme le reste du pays, d'asphyxie.

X. B.



Banques et Etat ne jouent pas le jeu

Avec deux de ses six sociétés en redressement judiciaire depuis un mois, Jean-Philippe Neveux est touché de plein fouet par la crise. L'entrepreneur est très en colère contre les banques, défaillantes, et les pouvoirs publics, loin de leur mission d'aide à la relance de l'économie.

Un petit bureau dans des locaux rudimentaires, avenue des Deux-Fontaines, à Metz. La porte du directeur est toujours ouverte sur le plateau où quatre de ses collaborateurs travaillent. *« Je plaide pour la responsabilisation et l'autonomie et contre les hiérarchies lourdes et multiples. Bref, je veux et j'espère que mes employés se sentent bien »*, souffle-t-il. Pourtant, l'atmosphère s'est considérablement alourdie pour le jeune chef d'entreprise messin de 36 ans, qui a repris et transformé l'entreprise ex-Cinel, spécialisée dans le chauffage, le sanitaire et l'électricité. L'ancien élève de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Cachan a voulu poser ses valises, être son propre boss après avoir bourlingué dans le froid industriel à Paris, créé un bureau d'études et investi dans l'immobilier. *« J'étais dans le bon créneau, il y avait beaucoup de boulot avec le BTP et l'immobilier en pleine croissance. On s'est développé vite et bien, puis diversifié dans plusieurs domaines. De six salariés et 600 000 € de chiffre d'affaires (CA) en 2004, on était en 2008 à vingt-deux employés et 2,2 M€ de CA. Avant le coup d'arrêt de l'été dernier, bien sûr ! »* En août, ses effectifs ont même atteint 34 personnes...

Frais financiers et contrôle fiscal

Jusqu'à ce que son principal client – un promoteur immobilier connu sur la place – ne traîne les pieds pour régler ses factures. Il ne le sait pas encore mais c'est le début du cercle vicieux qui l'a conduit à placer deux de ses sociétés en redressement judiciaire le mois dernier. *« J'ai tenté de discuter mais la dette du promoteur a atteint en quelques mois plus de 400 000 €. Ça plombe une trésorerie. Ensuite, les lignes de crédit des banques ont fondu comme neige au soleil. Ça fait drôle d'ailleurs, quand c'est le même banquier qui ferme les vannes que celui qui avait accompagné votre développement. Alors même qu'on reste rentable, qu'on a des chantiers ! »* Il ne faut pas lui parler, ni d'aide de l'Etat pour soutenir les entreprises, ni d'incitation pour que les banques soient moins frileuses en cette crise du siècle. *« Le fisc vient de nous coller un contrôle fiscal ! Ce qui gèle 60 000 € de crédit de TVA par la même occasion. Moi, j'avais compris que le président avait demandé aux services de l'Etat d'être plus souples ! Pour l'instant, Enveco* [la société mère] *n'est pas en cessation de paiement mais ça va mal finir avec le crédit de TVA. Nous, si on est en retard, on nous pénalise tout de suite. Mais là eux* [le Trésor public, le fisc, NDLR], *ils peuvent s'octroyer un, deux, deux ou six mois de délai pour payer ! »* Les banques sont-elles de meilleures élèves que les services de l'Etat auprès des PME ? « *Non.* » Lorsqu'il saisit le médiateur du crédit, il reçoit une simple lettre type comme fin de non-recevoir. *« C'est de la poudre aux yeux. Ça n'a servi à rien ! Je ne vous parle pas des énormes frais financiers que notre banquier nous a imposés ces six derniers mois : plus de 38 000 € ! »*, se fâche notre homme. Fataliste et philosophe, Jean-Philippe Neveux ne doute pas de sa capacité à rebondir. *« Sur les chantiers, ça parle beaucoup, les employés stressent. Pas mal de sociétés trébuchent. Là, on va laisser passer l'orage. On va se contracter pour sauver les emplois et l'outil de travail »*, professe celui qui s'attend *« à cinq années difficiles mais pas insurmontables »*.

Alain MORVAN.


Photo Pascal BROCARD

Jean-Philippe Neveux : « Les aides, c'est de la poudre aux yeux. »

Le Luxembourg gonfle les chiffres français…

70 000 frontaliers travaillent au Luxembourg. Le grand-Duché est à son tour touché par la crise, mais la répercussion du nombre de chômeurs se fait… en France.

Jean-Marie Drobisz est l'un des responsables de l'OGB-L, syndicat qui s'occupe des travailleurs frontaliers au Grand-Duché. Il constate : *« Beaucoup de personnes viennent nous voir ces derniers temps parce que l'entreprise qui les employait a fait faillite et qu'il n'y a plus de versement de salaire. »* Les demandeurs d'emploi se retrouvent tous aux prises avec le E 301, formulaire nécessaire pour un frontalier qui veut toucher les allocations chômage en France. *« Il y a une rupture de stock des imprimés ! Entre le moment où on se le procure, où on l'envoie à son ancienne entreprise puis à l'Adem* (agence de l'emploi au Luxembourg), *pour, qu'enfin, il soit traité au Pôle emploi, on peut compter deux mois, sans indemnités. »*

Le nombre de travailleurs français œuvrant au Luxembourg est estimé à 70 000, mais l'impact du chômage dans leurs rangs reste *« très difficile à cerner »*, notamment parce qu'il se fait sur le comptage des « fameux » E 301. Une certitude cependant : *« Comme par hasard, on voit que le chômage augmente très fortement dans le nord de la Lorraine... »* Deux chiffres pour illustrer le propos, le Luxembourg accueillait 151 170 travailleurs frontaliers étrangers en novembre dernier ; ils n'étaient plus que 147 693 le mois suivant.

+ 17 % au Luxembourg

Le Luxembourg, eldorado pour l'emploi, est bel et bien touché par la crise. *« Il suffit de regarder les chiffres. De décembre 2007 à décembre 2008, il y a eu un bond de + 17 % au Grand-Duché ! Soit 1 696 demandeurs d'emploi en plus. »* Aujourd'hui, le nombre de chômeurs luxembourgeois s'élève de 11 511.

Il s'agit néanmoins des personnes enregistrées à l'Adem. Car les Français qui étaient employés de l'autre côté de la frontière sont comptabilisés dans les chiffres de l'ANPE. *« Il n'y a qu'un seul cas de figure où le Français au chômage rentre dans les chiffres de l'Adem : quand il s'agit d'une procédure de reconversion externe suite à des problèmes de santé. Autant dire que ça ne représente rien. »*

Au Luxembourg, malgré la non-prise en charge du paramètre « transfrontaliers au chômage », le taux est désormais de 6,6 %. *« Quand on n'est pas en temps de crise, ça ne va pas au-delà de 4,5 %. »*

De façon logique, sinon chauvine, se pose la question de la "tête du client". L'étranger est-il remercié avant ses collègues luxembourgeois ? Jean-Marie Drobisz est formel : *« Non. Dans ce pays, le brassage de population est immense et acté. Les boîtes réfléchissent à leurs intérêts propres. Les licenciements ne s'opèrent pas sur des critères de nationalité mais de compétences. »*

Compétence toujours : *« Au Luxembourg, il y a des outils pour faire face, en favorisant la formation. Plutôt que de mettre au chômage lors de coups durs, on se dit : "Ça va redémarrer, autant préparer la reprise et disposer des meilleurs aux places adéquates". Mais il est vrai que l'Etat apporte alors une aide financière. »*

Vincent TRIMBOUR.



Photo Philippe NEU

Jean-Marie Drobisz : « Les licenciements ne s'opèrent pas sur des critères de nationalité mais de compétences. »

Les intérimaires premiers touchés

Les frontaliers travaillant dans l'intérim au Luxembourg représentent environ 12 000 personnes ; 65 % d'entre eux sont des Français. Comme dans l'Hexagone, ils sont les premières victimes de la crise. Eric Barthélémy, spécialisé dans les frontaliers au Pôle emploi de Hayange souligne : *« Les sociétés d'intérim ont annulé toutes leurs offres. Elles recherchaient plusieurs postes, mais en deux mois, tout a été supprimé. De 40 offres on est passé à 5 ou 6 ! »*

A un point tel que les cadres travaillant dans ces sociétés de travail temporaire, souvent des Français, commencent eux aussi à se retrouver au chômage...

Remplir le E 301 et le faire parvenir à l'Adem puis au Pôle emploi n'est pas une sinécure, et il se double d'un inconvénient pour les intérimaires : *« Il y a ce problème administratif lié au fait qu'ils ne cessent de faire des déclarations d'entrée et de sortie »*, explique Christian Simon-Lacroix, de l'OGB-L.

Néanmoins l'attitude des demandeurs d'emploi change, comme le constate Eric Barthéméy : *« On est passé de " Je veux un CDI à temps plein au Luxembourg " à " Je veux un emploi n'importe où et peu importe le type de contrat " »*. Les patrons, en revanche, *« deviennent plus exigeants »*.

Un site au secours des petites entreprises

L'idée date d'il y a deux ans. Soit bien avant la crise. Mais elle risque de se concrétiser au bon moment. Le 15 mai, le conseil régional lancera un centre de services en ligne destiné aux 80 000 petites entreprises de la région. *« Aujourd'hui, la technologie a pris le pas. Nous voulons permettre aux dirigeants de petites sociétés de disposer des moyens des grandes. L'objectif est de leur faciliter un certain nombre de démarches, et l'accès à ces technologies »*, a expliqué hier Jean-Pierre Masseret, lors d'une conférence de presse. France Télécom - Orange, chargée de mettre en place ce dispositif *« sécuritaire »* qui constitue *« une première nationale avec une collectivité territoriale de cette ampleur »*, a dédié à ce projet une cellule spéciale composée de cinquante salariés et basée à Louvigny.

Le bouquet de services proposé sur ce site devrait permettre aux utilisateurs, moyennant un abonnement mensuel, de communiquer avec les partenaires, clients et fournisseurs, de gérer l'organisation et l'activité, de développer l'image et le business. Cet outil devrait favoriser la mise en relations, ce qui pousse Jean-Pierre Masseret à le comparer à un *« Facebook des entreprises lorraines »*. L'investissement, pour les trois ans à venir, est de 8 M€.

Renseignements : www.en-lorraine.biz ou tél. : 0 800 82 20 20.

Réseau Eures menacé

La plate-forme syndicale de la Grande Région a évoqué des menaces sur l'avenir du réseau Eures, lors de sa réunion annuelle avec la présidence de la Rhénanie-Palatinat.

Selon les syndicats français, allemands, luxembourgeois et belges, la subvention accordée par l'Union européenne au réseau européen des services de l'emploi *« risque d'être diminuée »*, ce qui mettrait en péril cet outil au service des salariés et des employeurs transfrontaliers. Le ministre-président de la Rhénanie-Palatinat, Kurt Beck, s'est engagé à faire part de sa préoccupation à la commission européenne.

Ça grimpe en Allemagne

Le chômage progresse en Sarre : + 0,1 % en janvier pour atteindre un taux régional de 7,7 %. Petite consolation : l'an dernier à la même époque le taux officiel affichait 8 %. Le nombre total de chômeurs est de 39 300 personnes. En Rhénanie-Palatinat, le chômage a également progressé de 0,1 % pour passer à 6,4 % (6,3 % en février 2008).

Signes inquiétants : en Rhénanie-Palatinat, 545 entreprises ont demandé des réductions de temps de travail pour 13 100 employés ; et en Sarre, 192 entreprises ont effectué la même démarche pour 19 300 employés.

Polémique sur les fuites

Le comité de défense de la Dares, le service de statistique du ministère du Travail, a dénoncé hier *« les fuites répétées »* sur les chiffres du chômage mensuels, demandant l'ouverture d'une enquête administrative. Les chiffres du chômage pour le mois de janvier (+ 90 200 demandeurs d'emplois supplémentaires) ne devaient être rendus publics qu'à 18 h mercredi. Mais la chaîne de télévision *LCI* a dévoilé dans la matinée le chiffre de 90 000. Le comité de défense regroupe des salariés de la Dares s'opposant à la délocalisation d'environ 500 agents de la statistique publique (Insee, Dares, Drees, etc.) à Metz, annoncée par le gouvernement pour compenser l'effet sur l'emploi régional des fermetures de casernes.

Cette fuite *« vient s'ajouter aux nombreuses ruptures d'embargo survenues depuis mai 2005 »*, a ajouté le comité, qui a rappelé qu'en novembre dernier *« le journal en ligne* Rue 89 *avait divulgué les chiffres du mois d'octobre avec plusieurs jours d'avance »*.

coup de vent

Un devoir citoyen

Selon plusieurs experts, qui participent à Barcelone à la première conférence Global Sports Forum, le monde du sport doit prendre conscience du défi que représente la protection de l'environnement. Pour Nathalie Durand, directrice générale de l'Observatoire Sports et développement durable (OSDD), le sport est un gros consommateur de pétrole. Elle prend notamment l'exemple du Mondial 2007 de rugby, organisé en France, au cours duquel le déplacement des personnes «a dégagé 570.000 tonnes équivalentes de CO2». Sur le Tour de France, il y a environ 2500 véhicules et la consommation totale d'essence atteint «un million de litres», ajoute-t-elle. De son côté, le directeur général délégué du Consortium Stade de France, Philippe Collin Delavaud, invite les trois «grands acteurs» de la scène sportive (fédérations, organisateurs et parraineurs), à communiquer pour sensibiliser les citoyens, leur expliquer leurs responsabilités en matière environnementale quand ils vont voir un match de foot ou de rugby.

l'image



Photo REUTERS

Tiger Woods a reconnu, hier, avoir un peu souffert de son genou gauche, opéré il y a huit mois, après son retour au tournoi mondial de match-play à Tucson (Arizona). Mais l'Américain s'est dit satisfait de ce premier test.

vite dit

«Changer le règlement»

«Il faut changer le règlement olympique pour éviter tout type de discrimination à l'encontre des femmes.» D'**Annie Sugier**, présidente de la Ligue du droit international des femmes, lors du premier Global Sports Forum, conférence sur les enjeux du sport, hier à Barcelone.

«A quoi ça sert?»

«Je ne comprends pas à quoi ça sert, surtout à huit semaines des Championnats de France.» De **Denis Auguin**, l'entraîneur d'Alain Bernard, qui s'interroge sur le format – sur deux jours – de la première édition du meeting international de Saint-Raphaël, où le champion olympique de natation débute aujourd'hui dans l'adversité par sa distance fétiche, le 100 m libre, pour sa deuxième sortie en grand bassin de l'année.

c'était un 27 février

2001: la Formule 1 s'ouvre aux jeunes



Photo Archives AFP

Un an après Jenson Button, un autre représentant de la classe biberon, Kimi Raikkonen, vingt et un ans, s'apprête à effectuer ses débuts au Grand Prix d'Australie. Un titre de champion de Grande-Bretagne de Formule Renault a suffi pour propulser le jeune Finlandais au firmament. A Melbourne, cette année-là, un pilote encore plus jeune, et encore plus prometteur, va lui aussi faire son entrée dans la cour des grands, un Espagnol de dix-neuf ans, Fernando Alonso ***(photo)***, au volant d'une Minardi. Lui est passé par la F3000. Un titre de champion du monde de karting en 1996, un autre de vice-champion d'Europe en 1998, Formule Nissan la saison suivante, Fernando Alonso a éclaté en F3000 en 2000. Alonso dix-neuf ans, Raikkonen vingt et un ans, après les vingt printemps de Button, la Formule 1 prend un grand coup de jeune avec l'avènement de la classe biberon. Et quelle classe!

notre sélection télé

BASKET. 17 h et 20h45 : Houston Rockets - Cleveland Cavaliers (NBA) sur Orange Sport. **20 h :** Cholet - Strasbourg (Pro A) en direct sur Sport +. **2h05 (la nuit prochaine) :** San Antonio Spurs - Cleveland Cavaliers (NBA) sur Canal +.

FOOTBALL. 20h30 : Nimes - Angers (25e j. de Ligue 2) en direct sur Ma Chaîne Sport ; Reims - Metz (25e j. de Ligue 2) en direct sur Ligue 2 Multicanaux ; Vannes - Strasbourg (25e j. de Ligue 2) en direct sur Ligue 2 Multicanaux ; Cologne - Arminia Bielefeld (22e j. du Championnat d'Allemagne) en direct sur TPS Star.

HANDBALL. 20h30 : Toulouse - Paris (Championnat de France) sur Eurosport.

RUGBY.19 h : Bourgouin - Toulon (18e j. du Top 14) en direct sur Canal + Sport. **21 h :** France - Pays de Galles (3e j. du Tournoi des Six nations) en direct sur France 2.

TENNIS. 11 h : Tournoi ATP de Dubai (demi-finales) en direcy sur Sport +.

RUGBY — *tournoi des six nations*

La France sous pression

Le XV de France joue une grande partie de sa crédibilité contre le Pays de Galles, tenant du titre et favori de l'épreuve, ce soir au Stade de France.

C'est le match de tous les dangers pour Marc Lièvremont, dont les traits tirés et la mauvaise humeur traduisent une semaine de préparation épouvantable, très certainement la pire depuis sa prise de fonction en octobre 2007. Au menu des réjouissances, une semaine tronquée par la tenue du match le vendredi soir, audience télévisuelle oblige, et surtout par la journée de Top 14 qui a mobilisé jusqu'à dimanche dernier l'ensemble de ses protégés. Résultat, les Français ne se sont quasiment pas entraînés de la semaine, et le Centre national (CNR) de Marcoussis sonnait creux comme une station balnéaire au mois de novembre.



Photo AFP

Tous les regards seront tournés vers le Clermontois Benoît Baby, intonisé à l'ouverture.

GRAND ANGLE

Difficile d'imaginer pires conditions pour préparer la venue du favori. Mais sans doute pour appuyer le constat, les entraîneurs ont choisi, après le forfait de leur seul ouvreur Lionel Beauxis, d'aligner une charnière expérimentale, la neuvième en treize rencontres, composée d'un ouvreur de fortune, le centre clermontois Benoît Baby, et d'un demi de mêlée de vingt ans, le Messin Morgan Parra, promu buteur pour l'occasion. Et la presse anglo-saxonne, qui d'ordinaire n'a pas besoin qu'on lui force la main, en venait hier à se demander si Lièvremont n'avait pas *«perdu les pédales»*. *«Pour nous, c'est la meilleure équipe possible pour jouer le Pays de Galles*, a martelé l'entraîneur français. *Si on gagne, on aura raison et si on perd, on passera pour des cons ou des incompétents.»* Savoureuse alternative...

Les Gallois sourient

L'intronisation de Baby à l'ouverture a entraîné la titularisation du novice et robuste troisquart centre Mathieu Bastareaud (vingt ans), convoqué après la blessure de Maxime Mermoz. Son partenaire du Stade Français Sylvain Marconnet retrouve une place de titulaire en première ligne après deux ans d'absence. Un retour justifié par l'imbroglio autour du Toulousain Benoît Lecouls, donné pour forfait par l'encadrement médical du XV de France mais titularisé dimanche par son club contre Clermont.

Tant d'errements font sourire les Gallois, auteur d'une impressionnante entame de compétition en Ecosse, puis vainqueurs de l'Angleterre à Cardiff. Le XV au Poireau, dont les joueurs sont restés à disposition de la sélection pendant la semaine de pause, entend bien en profiter pour ramener la victoire du Stade de France comme en 2005, année de Grand Chelem. Car le Pays de Galles, seule équipe à avoir battu une nation du Sud – l'Australie – en novembre, a changé de dimension depuis son Mondial 2007 raté. L'architecte de cette résurrection est l'entraîneur néo-zélandais Warren Gatland. Et l'objectif affiché est d'aligner un deuxième Grand Chelem d'affilée, une prouesse inédite à ce jour à Cardiff.

«La France est l'une des grosses équipes du Tournoi, rappelle Gatland. *Ce sera toujours un adversaire coriace, particulièrement chez elle. D'autant plus que c'est un match qu'ils doivent absolument gagner s'ils veulent garder un espoir de titre.»* Gatland récupère son ailier vedette Shane Williams, meilleur marqueur d'essais de l'histoire galloise (45 en 62 capes) et bourreau des Français l'an passé à Cardiff. Le centre Gavin Henson, remis d'une soirée trop arrosée, prendra place sur le banc.

le point

AUJOURD'HUI
FRANCE - Pays de Galles ....20 h
DEMAIN
Ecosse - Italie..............................16 h
Irlande - Angleterre 18h30
Classement: 1. Irlande 4 (38); 2. Pays de Galles 4 (21); 3. Angleterre 2 (17); 4. FRANCE 2 (0); 5. Ecosse 0 (-22); 6. Italie 0 (-54).

France–Pays-de-Galles : les équipes
Aujourd'hui à 21h au Stade de France, en direct sur France 2

FFR France

15 Médard
14 Malzieu, 13 Bastareaud, 12 Jauzion, 11 Heymans
10 Baby, 9 Parra
7 Ouedraogo, 8 Harinordoquy, 6 Dusautoir
5 Chabal, 4 Nallet (cap)
3 Marconnet, 2 Szarzewski, 1 Barcella

Remplaçants
16 Kayser
17 Domingo,
18 Millo-Chluski
19 Picamoles
20 Tillous-Borde
21 Trinh-Duc
22 Poitrenaud

WRU Pays-de-Galles

1 Jenkins, 2 M. Rees, 3 Ad. Jones
4 Gough, 5 A-W. Jones
6 R. Jones (cap), 8 Powell, 7 M. Williams
9 Phillips, 10 S. Jones
11 S. Williams, 12 Roberts, 13 Shanklin, 14 Halfpenny
15 Byrne

Remplaçants
16 Bennett
17 Yapp
18 Charteris
19 Da. Jones
20 Peel
21 Hook
22 Henson

idé

Marc Lièvremont : «La meilleure équipe possible »

Le sélectionneur défend une composition controversée du XV de France.

Marc Lièvremont, les Gallois sont les tenants du titre et favoris de l'épreuve. A quel type de rencontre vous vous attendez-vous ? «Si on se souvient du match qu'on avait joué l'an dernier (*défaite 12-29 à Cardiff*), ils avaient été méfiants. Ils avaient privilégié l'occupation du terrain au pied et ils nous avaient contrés à l'heure de jeu par l'interception de Shane Williams. Sur ce qu'on a vu d'eux en novembre, c'est une équipe en pleine confiance, maître de son jeu, qui aime bien imposer son rythme. Ils sont parfaitement au courant qu'on a des difficultés. Ils l'ont vu sur le terrain, défensivement. Ils savent qu'on n'a eu que cinq jours de récupération. On s'attend à ce qu'ils mettent du rythme.»

• **Comment composer avec cinq petits jours de préparation et des joueurs éprouvés par la journée de Top 14 du week-end dernier ?** «L'essentiel du discours et de la préparation s'est fait en salle. Pour nous, l'enjeu a été de dédramatiser, de travailler la confiance, de miser encore une fois sur un état d'esprit de rébellion et de revanche de nos joueurs. Maintenant, on ne travaille pas depuis un an pour être dans une position d'outsider. On aurait aimé avoir plus de certitudes et un certain nombre de victoires. On aurait aimé partir avec un statut de favori puisqu'on reçoit à Paris.»

• **Le XV de France présentera une nouvelle charnière, la neuvième depuis votre prise de fonction, et sans ouvreur de métier...** «(*agacé*) Benoît Baby travaille régulièrement avec nous à ce poste. Vous savez très bien que ce sont les circonstances. Je laisse chacun juge de cette situation. On dira qu'encore une fois, l'équipe de France a joué un match sans buteur spécifique. Ce sont les événements, la confiance qu'on a en nos joueurs et le respect qu'on a pour certains d'eux qui dictent nos choix. Pour nous, c'est la meilleure équipe possible pour jouer le Pays de Galles. Si on gagne, on aura raison et si on perd, on passera pour des cons ou des incompétents.»

BOXE — *gala d'amnéville*

Djelkhir se met à nu

Khedafi Djelkhir s'apprête à disputer son premier combat chez les professionnels. Un autre monde.

En montant sur le ring du Galaxie, le 13 mars prochain, Khedafi Djelkhir va changer d'univers. A ce moment-là, sa médaille d'argent conquise aux Jeux Olympiques de Pékin l'été dernier sera bien loin.

ZOOM

S'il est devenu, au fil des ans, l'un des meilleurs boxeurs amateurs chez les poids plume, le Bisontin s'interroge sur sa carrière professionnelle naissante. Pour lui, il existe un fossé. A l'écouter, il s'agirait presque de deux disciplines différentes. *«La façon de boxer n'est pas la même*, estime-t-il. *Tactiquement, les critères de jugement sont différents. Moi, chez les amateurs, je comptais dans ma tête. Quand je prenais deux coups, je savais que je devais en donner trois.»* Il évoque également l'impact de ces coups, qui ne sont plus atténués par un casque, ou encore la durée des rounds, trois minutes, qui vont l'inciter à *«ne pas se précipiter». «Il y a plus de déchets chez les amateurs alors que, chez les professionnels, on envoie moins de coups pour être plus précis.»*

A deux semaines de l'événement, Khedafi Djelkhir ne se laisse pas envahir par la pression. Aucune appréhension particulière, donc. *«On est encore trop loin du combat*, confie-t-il. *Mais j'en aurai sans doute le jour J, dans le vestiaire.»*

«Si j'avais le choix...»

Aujourd'hui, le Franc-Comtois pense à la façon dont il sa se produire sur le ring, gants aux mains et en simple short. A ses yeux, ce changement n'est pas anodin. *«Le pire, pour moi, sera d'être torse nu. Je vais avoir l'impression d'être nu. A la salle, j'ai commencé à m'entraîner ainsi*, explique-t-il: *j'ai l'impression de me la jouer un peu alors que ce n'est pas mon style. Franchement, si j'avais le choix, je boxerai en survêtement.»* Il se souvient avoir connu les mêmes craintes chez les amateurs quand les tribunes ont commencé à se remplir. *«J'ai su m'adapter. Ce sera encore le cas, c'est une question de temps.»*

Question ambition, le vice-champion olympique sait ce qu'il veut: *«Etre le numéro un dans ma catégorie.»* Poids plume, l'élève de Nasri Ouahid est tenté de descendre de catégorie pour évoluer chez les super-coq, à l'instar de Mahyar Monshipour, son promoteur. *«J'ai choisi un sport individuel parce que le travail y est plus valorisé que dans un sport collectif. Après, j'aurai pu rester en boxe éducative et j'ai fait le choix de la compétition. J'ai fait partie des meilleurs Français. Aujourd'hui, je franchis un nouveau palier et je veux devenir champion du monde.»*

Sa soif de reconnaissance ne l'empêche pas de garder les pieds sur terre. *«La boxe a toujours été une passion*, assure Khedafi Djelkhir, vingt-cinq ans. *Elle est devenue un métier quand il a fallu obtenir des résultats pour conserver ma place en équipe de France. Mais je ne vis pas de la boxe, je travaille et j'attache beaucoup d'importance à mon emploi d'animateur sportif à la ville de Besançon»*, où il projette de créer une académie de boxe.

Maxime RODHAIN.

Le 13 mars au Galaxie.
Réservations :
Fnac TicketNet
et au BC Messin

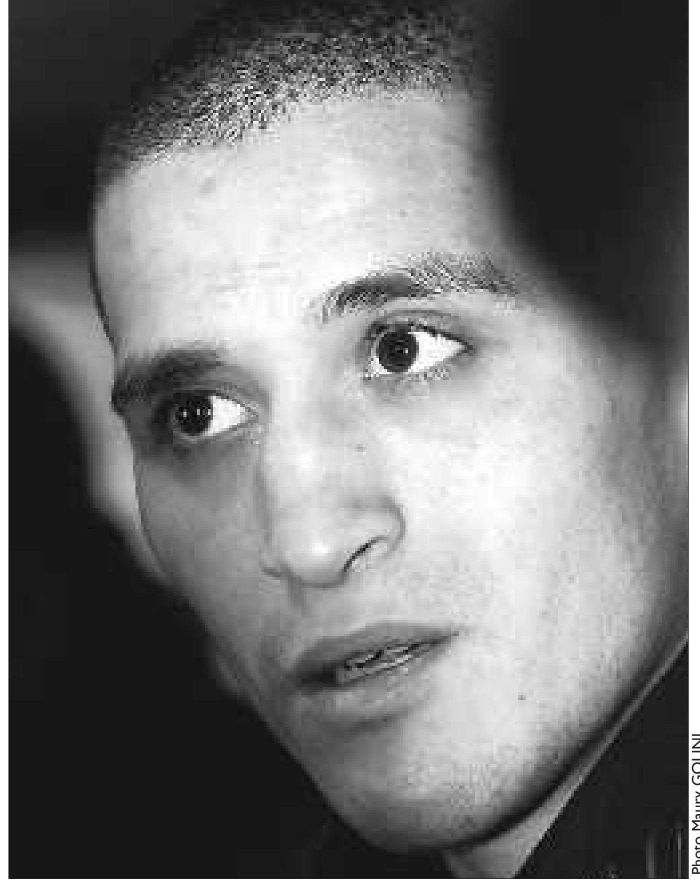


Photo Maury GOLINI

Khedafi Djelkhir essaie de s'imprégner progressivement de l'univers professionnel.

le chiffre

3487

ATHLÉTISME. La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a effectué un nombre record de contrôles antidopage en 2008, avec 3487 contrôles hors-compétition et pendant les compétitions, selon les chiffres communiqués hier. L'IAAF, qui ne donne pas les chiffres des positifs et des négatifs, précise qu'elle a effectué 1773 contrôles urinaires et 1714 contrôles urinaires et EPO. Les six pays les plus ciblés ont été la Russie (181), le Belarus (148), la Chine (126), les Etats-Unis (121) et la Jamaïque et le Maroc (101). Les athlètes français ont été contrôlés à 31 reprises, et aucun ne l'a été plus de 3 fois.

télex

Stevens

RUGBY. Le pilier international anglais de Bath, Matt Stevens, a été suspendu de toutes compétitions pour deux ans pour usage de cocaïne, a annoncé hier l'ERC, organisateur de la Coupe d'Europe.

Lucas

BASKET. Dunkerque envisage d'accueillir l'entraîneur Philippe Lucas, licencié par son club de Canet-en-Roussillon, et son groupe de dix nageurs. «Il y a eu un contact par le biais de Michel Rousseau (père de Magali, sélectionnée olympique à Pékin entraînée par Lucas)», a déclaré Francis Luyce, président du club nordiste.

Bourgoin

RUGBY. Loin des sommets du Tournoi des Six nations, Bourgoin et Toulon s'affrontent ce soir à Pierre-Rajon dans une rencontre déterminante en vue du maintien, en ouverture de la 18e journée du Top 14.

Guesdon

CYCLISME. Frédéric Guesdon (37 ans) s'est fracturé la clavicule lors de la dernière étape du Tour de l'Algarve (Portugal). «J'espère pouvoir reprendre la compétition le 22 mars, lors de Cholet-Pays de Loire (Coupe de France), afin d'être compétitif pour le Tour des Flandres (5 avril) et Paris-Roubaix (12 avril)», a confié le Breton de la Française des Jeux.

Fritz

RUGBY. La Commission de discipline de la Ligue nationale a décidé d'étendre au Top 14 la suspension du centre toulousain Florian Fritz, infligée pour un coup de poing lors de la rencontre Irlande-France dans le Tournoi des six nations.

Liu Xiang

ATHLÉTISME. Liu Xiang, 26 ans, a déclaré hier dans les médias chinois qu'il pourrait arrêter la compétition en cas de nouvelle grave blessure, comme celle qui l'avait contraint à déclarer forfait lors des Jeux Olympiques de Pékin.

Sky

CYCLISME. La chaîne Sky Sports va investir environ 33,5 M€ sur quatre ans dans une formation britannique avec comme objectif de remporter le Tour de France d'ici à 2013, selon le quotidien britannique The Guardian.

résultats

• BASKET

NBA
Washington - Philadelphia 98-106
Indiana - Memphis...................104-99
New Jersey - Chicago...............111-99
New York - Orlando 109-114
La Nouvelle Orléans - Detroit 90-87
Minnesota - Utah 103-120
San Antonio - Portland 99-84
Dallas - Milwaukee...................116-96
Denver - Atlanta 110-109
Sacramento - Charlotte 91-98
LA Clippers - Boston..................93-91

• TENNIS

Acapulco (Mexique). *Simple messieurs* (2e tour): Vassallo (Arg) bat Granollers (Esp/n°7) 6-4, 6-3; Almagro (Esp/n°4) bat Starace (Ita) 7-6 (7/1), 6-7 (5/7), 6-3; Gimeno (Esp) bat Montanes (Esp/n°7) 7-6 (7/5), 7-6 (7/5); Mayer (Arg) bat Moya (Esp/n°8) 6-4, 7-5; Gaël MONFILS (Fra/n°2) bat Bellucci (Bré) 7-6 (7/4), 6-7 (5/7), 6-1; Robredo (Esp/n°3) bat Kim (USA) 6-2, 6-0; Acasuso (Arg/n°5) bat Chela (Arg) 7-5, 6-3; Koellerer (Aut) Martin (Esp) 6-4, 5-7, 7-6 (7/4). *Simple dames* (2e tour): Pennetta (Ita/n°2) bat Pauline Parmentier (Fra) 6-1, 6-3.

Delray Beach (Etats-Unis). *Simple messieurs* (2e tour): Korolev (Rus) bat Kendrick (USA) 3-6, 6-3, 7-5; Garcia-Lopez (Esp) bat Muller (Lux) 5-7, 6-3, 6-3; Ch. Rochus (Bel) bat Querrey (USA/n°2) 6-4, 6-1; Koubek (Aut) bat Yen-Hsun (Tpe/n°8) 6-4, 6-3.

25e journée — Les Matches de Ligue 2

		TV
Aujourd'hui 20h00		
Bastia	Boulogne-sur-Mer	
Brest	Amiens	
Châteauroux	Tours	
Clermont	Ajaccio	
Dijon	Guingamp	
Sedan	Montpellier	
Aujourd'hui 20h30		
Nîmes	Angers	MCS Ma Chaîne Sport
Reims	Metz	Ligue 2 multicanaux
Vannes	Strasbourg	Ligue 2 multicanaux
Lundi 2 mars 20h30		
Lens	Troyes	Eurosport

Info :

Classement

		Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Diff.
1	Lens	50	24	16	2	6	34	23	11
2	Metz	42	24	12	6	6	33	23	10
3	Angers	41	24	11	8	5	34	22	12
4	Montpellier	40	24	11	7	6	43	24	19
5	Strasbourg	39	24	10	9	5	35	28	7
6	Boulogne-sur-Mer	36	24	10	6	8	27	26	1
7	Vannes	35	24	10	5	9	18	22	-4
8	Sedan	34	24	9	7	8	26	27	-1
9	Bastia	33	24	9	6	9	26	28	-2
10	Tours	32	24	9	5	10	31	33	-2
11	Dijon	32	24	8	8	8	26	30	-4
12	Guingamp	31	24	7	10	7	25	21	4
13	Brest	31	24	9	4	11	28	29	-1
14	Troyes	30	24	8	6	10	25	27	-2
15	Clermont	29	24	7	8	9	29	34	-5
16	Amiens	28	24	6	10	8	23	23	0
17	Ajaccio	25	24	6	7	11	32	41	-9
18	Châteauroux	23	24	5	8	11	22	29	-7
19	Reims	20	24	4	8	12	29	41	-12
20	Nîmes	20	24	4	8	12	19	34	-15

coupe de l'uefa

Marseille se sort du piège batave


Benoit Cheyrou (au centre) et l'OM ont effacé le faux pas du Vélodrome. Photo AFP

L'Olympique de Marseille, battu 0-1 à l'aller, est parvenu de justesse à franchir le cap des 16e de finale de la Coupe de l'UEFA en s'imposant hier aux tirs au but en déplacement au FC Twente après avoir résorbé son retard grâce à un but de Ben Arfa à la 25e. Accrocheurs, solidaires, parfois inspirés, les hommes d'Eric Gerets ont joué comme le leur avait demandé leur entraîneur belge : en proposant du jeu et, surtout, en répondant au défi physique imposé par les athlétiques joueurs dirigés par Steve McClaren.

L'OM s'était donc mis sur la bonne voie dès la 25e minute. Sur un coup franc à plus de 30 mètres du but adverse, Hatem Ben Arfa plaçait un tir brossé puissant du gauche, hors de portée de Sander Boscker qui voyait le ballon frapper le montant droit de son but avant de faire trembler les filets (0-1). Le choix de Gerets de titulariser en attaque Ben Harfa et Mamadou Samassa en soutien de Mamadou Niang, au détriment de Mathieu Valbuena et Bakari Kone, s'avérait d'emblée payant.

Quant à l'inédite charnière centrale défensive composée de Renato Civelli et Ronald Zubar, (entré en jeu à la 31e mn en remplacement de Hilton, blessé) elle tenait le choc malgré quelques frayeurs. Les défenseurs phocéens étaient régulièrement rassurés par un Steve Mandanda en confiance. Tendu à l'extérieur du stade - lors de l'avant-match neuf supporteurs dont quatre marseillais avaient été interpellés suite à des échauffourées -, le duel l'était aussi sur la pelouse, aucun des vingt-deux acteurs ne souhaitant baisser la garde dans les nombreux duels, rendus spectaculaire par l'état boueux du terrain. Et malgré une évidente domination technique et plusieurs occasions, les Phocéens ne parvenaient pas à inscrire de deuxième but, s'en remettant à l'aléatoire séance des tirs au but. Si Ziani manquait son envoi côté marseillais, N'Kufo puis Rajkovic loupaient la cible. Marseille s'imposait 7-6 au bout du suspens.

WOLFSBURG-PARIS SG : 1-3

Volkswagen Arena. Mi-temps : 0-1. Spectateurs : 20.000. Arbitre : V. Hrinak (SVK). Buts pour Wolfsburg : Hasebe (63e) ; pour Paris SG : Luyindula (38e s.p., 74e), Rothen (59e).

TWENTE - MARSEILLE : 0-1

(Marseille vainqueur 7-6 aux tab)

A Enschede (Arke Stadion). Mi-temps : 0-1. Spectateurs : 24.000. Arbitre : A. Yefet (ISR). But pour Marseille : Ben Arfa (25e).

Tirs au but réussis à Twente : Perez, Th. Janssen, Hersi, Arnautovic, Braafheid, Douglas ; à Marseille : Taiwo, Niang, Ben Arfa, Koné, Be. Cheyrou, Bonnart, Mbami. Tirs au but manqués à Twente : Nkufo, Rajkovic ; à Marseille : Ziani.

GALATASARAY-BORDEAUX : 4-3

A Istanbul (Ali Sami Yen). Mi-temps : 2-1. Spectateurs : 20.000. Arbitre : C. Thomson (SCO). Buts pour Galatasaray : Turan (42e, 65e), Kewell (45e), Sabri (89e) ; pour Bordeaux : Bellion (1e), Chamakh (74e), Cavenaghi (76e).

le point

16es de finale retour

CSKA MOSCOU - Aston Villa 2-0 (1-1)
METALIST KHARKOV - Sampdoria Gênes 2-0 (1-0)
HAMBOURG - NEC Nimègue 1-0 (3-0)
FC Twente - MARSEILLE ....0-1 (1-0)(MARSEILLE 7-6 aux tab)
Wolfsburg - PARIS SG 1-3 (0-2)
GALATASARAY - Bordeaux 4-3 (0-0)
Stuttgart - ZENIT SAINT-PÉTERSBOURG 1-2 (1-2)
AC Milan - WERDER BRÊME 2-2 (1-1)
Standard de Liège - SPORTING BRAGA 1-1 (0-3)
UDINESE - Lech Poznan 2-1 (2-2)
MANCHESTER CITY - FC Copenhague 2-1 (2-2)
AJAX AMSTERDAM - Fiorentina (ITA) 1-1 (1-0)
SAINT-ETIENNE - Olympiakos Le Pirée 2-1 (3-1)
La Corogne - AALBORG 1-3 (0-3)
Tottenham - SHAKHTAR DONETSK 1-1 (0-2)
Valence - Dynamo Kiev ....(1-1)

Entre parenthèses, le score des matches aller ; les qualifiés en capitales..

FOOTBALL — *ligue 2*

Pascal Johansen : « Nous avons un groupe tellement fourni... »

Joker contre Montpellier et Lens, Pascal Johansen devrait retrouver une place de titulaire ce soir à Reims. « J'espère en avoir fini avec les pépins », affirme le milieu de terrain messin.

A ce jour, la saison de Pascal Johansen, vingt-neuf ans, s'écrit en pointillé : arrivé à Metz pendant la deuxième quinzaine d'août, l'ancien joueur de Strasbourg et Marseille n'a disputé que neuf matches, des bouts de match le plus souvent. Sa dernière titularisation remonte au quart de finale de Coupe de la Ligue, perdu à Vannes, le 13 janvier : la prochaine est pour ce soir, à Reims.

• **Détenez-vous des informations, ou des indices, vous permettant de penser que vous débuterez à Reims ?** « Non, pas spécialement, mais j'ai compris que l'effectif allait tourner. Nous avons un groupe tellement fourni, et des profils de joueurs si nombreux que l'entraîneur a l'embarras du choix pour constituer une équipe performante. J'ai compris que des joueurs qui n'ont pas débuté lundi apporteront leur fraîcheur. C'est un principe accepté par tout le monde, d'autant qu'il porte ses fruits, actuellement. »

• **Vous êtes entré en jeu au cours des deux précédents matches : ne vous sentez-vous pas un peu à l'étroit dans cet habit de joker ?** « Je ne suis pas déçu, ce n'est pas le mot, mais je suis comme tout le monde : je rêve d'être titulaire ! »

• **Du coup, votre saison ne doit pas tout à fait ressembler à ce que vous espériez en arrivant ici ?** « J'ai manqué la préparation puisque j'ai rejoint Metz alors que la saison avait déjà débuté, des blessures m'ont fait prendre du retard, c'était bien reparti au moment de Lyon et Strasbourg (*début novembre*) puis j'ai eu un contre-coup et, de nouveau, des pépins après la trêve, un tendon qui n'a pas aimé les terrains durs, la grippe... Janvier a été un mois difficile pour moi. Heureusement, je suis rentré dans une équipe qui tourne bien. Maintenant, j'espère en avoir fini avec les pépins, et bien terminer la saison, avec la montée au bout du compte. »

• **La déception a-t-elle perduré, après la défaite de lundi face à Lens ?** « Elle était un peu moins lourde à porter en raison de la qualité de notre prestation. Mais le fait d'être déçu après avoir été battu par Lens montre que nous sommes ambitieux. Nous aurions préféré au minimum réussir le nul pour éviter de voir Lens s'envoler et pour empêcher nos poursuivants de rester au contact. Mais pour digérer la déception, rejouer quatre jours après est une bonne chose. »

• **Seule la suite le dira, mais ne craignez-vous pas que ce résultat brise votre dynamique du début d'année ?** « Perdre de temps en temps présente au moins un intérêt : cela évite de s'installer dans le confort. Cette défaite nous rappelle aussi que, malgré notre très bonne série de résultats, le classement reste très serré. »

• **Vous ne craignez pas que l'intensité retombe, en renouant avec les mal classés ?** « Reims est peut-être mal classé, mais c'est une équipe qui devrait figurer en bien meilleure place. Nous avons surtout du mal contre les équipes très regroupées, qui ne se découvrent pas : si Reims joue effectivement au ballon, cela peut donner un match intéressant, dans la continuité des précédents. »

• **Selon vous, combien reste-t-il de prétendants à la montée ?** « Avec la victoire à trois points, les choses peuvent aller très vite. Je n'enlève donc personne, de Lens à Boulogne et même Vannes, qui est revenu à un point de Boulogne. Tant que les gros perdent des points, cela reste ouvert et indécis. Les meilleurs seront ceux qui disposent des effectifs les plus fournis. »

Sylvain VILLAUME.


Pascal Johansen est appelé à débuter, ce soir à Reims. «Comme tout le monde, dit-il à propos de son faible temps de jeu, je rêve d'être titulaire.» Photo Pascal BROCARD

le match

La carte de la fraîcheur

Quatre jours après la défaite contre Lens, Yvon Pouliquen va procéder à plusieurs changements à Reims, mal classé qui vient de l'emporter à Boulogne.

Le contexte. Après une série d'insuccès de quatre matches qui avait suivi la nette victoire obtenue face à Strasbourg le 22 janvier (4-1), Reims vient de renouer avec le succès en l'emportant à Boulogne, sur le même écart (0-3). Trois jours plus tard, Metz s'est incliné face à Lens, leader costaud et réaliste venu briser la dynamique messine à Saint-Symphorien (1-2). Yvon Pouliquen a cependant le sentiment que ses joueurs n'ont pas étiré la déception jusqu'à la préparation du court déplacement en Champagne : « *Elle était encore palpable mardi, typique d'une déception de lendemain de match*, indique l'entraîneur messin. *Mais, dès mercredi, le sourire était revenu. Le sourire, et l'engagement. A l'entraînement, je n'ai pas ressenti l'expression du doute, ni la moindre baisse de régime.* »

L'enjeu. Chacun sa route : tandis que Reims, avec Luis Fernandez à sa tête, a engagé l'opération maintien, Metz est redevenu en 2009 un postulant avéré à la montée. Mais en laissant filer les trois points lundi contre Lens, les Messins n'ont pas seulement laissé le leader s'échapper – au fond, ce n'est pas le pire : ils sont restés à portée de fusil de leurs poursuivants. Ainsi privé de joker, Metz a tout intérêt à empocher l'intégralité de la mise à Reims, où il renoue avec les équipes du bas de tableau. « *Je ne m'attends pas à ce que nous soyons à la fête*, prévient Yvon Pouliquen. *Cette équipe de Reims possède de solides arguments, quatre nouveaux joueurs, un nouvel entraîneur, elle ne devrait pas se trouver à ce classement-là.* » Le retour à l'ordinaire après trois confrontations avec des adversaires directs n'est plus un motif d'inquiétude, pour Yvon Pouliquen : « *Les changements, à l'aller, ne donnaient pas toujours les résultats escomptés car les garçons n'étaient pas tous animés du même objectif commun. Mais je ne sens plus ce risque de décompression, cette diminution de la motivation qui avaient pollué nos matches aller.* » A vérifier, à quatorze matches du verdict, ce soir, dans la Marne.

Les acteurs. A Reims, Luis Fernandez pourrait être tenté d'évoluer dans le schéma défensif habituellement employé à l'extérieur, avec les vainqueurs de Boulogne, vendredi dernier. A Metz, qui a bénéficié de trois jours de récupération de moins que son adversaire, Yvon Pouliquen a promis du changement. Brégerie, Cardy, Delgado sont d'ailleurs tous les trois invités à souffler : ils ne figurent pas dans le groupe retenu pour Reims - Metz. Il y aura donc au moins trois modifications dans l'équipe de départ, par rapport à celle alignée contre Lens. Il devrait y en avoir plus : « *Je vais essayer de constituer l'équipe la plus fraîche possible. Ces derniers temps, cela n'a pas nui aux performances de l'équipe.* » On voit mal l'entraîneur messin, qui pourrait revenir au 4-2-3-1 parfois utilisé à l'extérieur, se passer de Papiss Cissé, son buteur en forme du moment, ce dont Nenad Jestrovic pourrait de nouveau faire les frais.

S. V.

Reims — 20h30 — Metz
25e journée

Stade Auguste-Delaune — TV En direct sur Ligue 2 Multicanaux

Arbitre: Ruddy Buquet, 32 ans, Ligue de Picardie.

(sous réserve)

Reims : Liebus 1 ; Fontaine 34, Thiam 2, Martinez 28, Tacalfred 26 ; Sankharé 29, Baldé 20, Kamissoko 27, Gragnic 8, Kermorgant 18 (cap), Fauré 24.

Metz : Vailati 50 ; C. Gueye 2, Vivian 4 (cap), Strasser 21, Rippert 17 ; Johansen 28, Rocchi 27, Barbosa 14, Agouazi 10, Bessat 8, Cissé 18.

Reims		Metz
Luis Fernandez	Entraîneurs	Yvon Pouliquen
Agassa (gardien, 16), **Gamiette**(6), **Giraudon** (3), **S.N'Diaye** (14),**Touré** (15) **Samson** (9), **Didot** (25).	Remplaçants (à choisir parmi)	**Ruffier** (gardien, 16), **Chrysostome** (25), **Farina** (23), **Mendy** (20), **Renouard** (26)**, Jestrovic** (19).
Arrache, Barbier (blessés), **NZigou, Deaux, Truchet, Burle, Ielsch, Mandanne** (choix de l'entraîneur).	Absents	**Marichez** (reprise), **Brégerie, Cardy, Chapuis, Delgado, Falou , Sissoko** (choix de l'entraîneur).
Kermorgant (7), **Mandanne** (6)...	Buteurs	**Cissé** (10)**, Mendy** (4)**, Bessat, Rocchi** (3)...
Trois dernières journées : victoire à Boulogne-sur-Mer (0-3), défaite contre Amiens (1-3), nul à Montpellier (2-2). **Trois prochaines journées:** reçoit Bastia, va à Dijon, reçoit Sedan.	Parcours	**Trois dernières journées :** défaite contre Lens (1-2), victoire contre Montpellier (3-1), nul à Boulogne-sur-Mer (1-1). **Trois prochaines journées :** reçoit Dijon, va à Sedan, reçoit Châteauroux.

A l'aller : 7e journée, le 19 septembre 2008. **Metz - Reims : 0-0.**

Courbis ambitieux mais prudent

« Nous allons à Sedan avec l'ambition de gagner, affirme l'entraîneur de Montpellier, Rolland Courbis, même si l'on sait que c'est l'équipe en forme du moment. » « Mais si on joue comme à Metz (défaite 3-1), on ne sera même pas capable de gagner à Lattes ou au Grau du Roi », prévient Courbis avant le voyage dans les Ardennes.

ligue 1

Gavanon : « Pas de tourisme »

Le milieu de terrain nancéien revient sur les difficultés de l'ASNL en général et contre Paris.


Benjamin Gavanon: «Vu notre classement, on aura toujours une raison d'aller chercher quelque chose.» Photo Anthony PICORE

Au soir de votre élimination en coupe de France (3-0), au Parc des Princes, Pablo Correa avait estimé qu'il était toujours venu faire du tourisme à Paris. Qu'en pensez-vous ? « Il a dit ce qu'il pensait, sur le coup de l'énervement. Moi, je n'ai pas la sensation d'avoir fait du tourisme. On n'est peut-être jamais revenu victorieux de Paris mais nos dernières sorties étaient loin d'être catastrophiques, à part la Coupe de France. »

• **Le Parc des Princes est-il si impressionnant ?** « Quelque chose de particulier s'en dégage. C'est un beau stade, grand, fermé, avec une belle ambiance. »

• **Les insultes qui tombent à l'énoncé des noms de l'adversaire vous agacent-elles ?** « Ce n'est pas le pire franchement. Au moins, là-bas, on laisse notre bus tranquille sur le chemin du stade. A Marseille, on a droit aux klaxons, aux écharpes de l'OM, aux insultes dès qu'on arrive à l'-hôtel. On préfère en rigoler. »

«Plus libéré à l'extérieur»

• **Cette saison ressemble davantage à celle du retour en Ligue 1. Vous êtes plus solides à l'extérieur qu'à domicile.** « C'est le lot des équipes irrégulières, car c'est bien notre cas. On grappille des points à droite à gauche. Moi, je me dis qu'avec le même parcours à l'extérieur qu'aujourd'hui, on aurait pris la troisième place la saison dernière. On ne l'explique pas. Maintenant, on joue plus libéré à l'extérieur et on commence à être fébrile à domicile. »

• **La saison dernière, vous aviez une invincibilité à domicile à entretenir et un podium à conforter. Ne vous manque-t-il pas une source de motivation aujourd'hui ?** « Prendre trois points dans un match, c'est déjà dopant, non ? Vu notre classement, on aura toujours une raison d'aller chercher quelque chose. On ne peut pas comparer avec la saison dernière. Il s'est passé un truc qui sera difficile à reproduire. On était en pleine confiance, tout allait bien mais nous ne sommes pas préparés pour ça. On ne l'était déjà pas l'année dernière. Au début, on partait aussi pour le maintien. »

• **Paris n'a plus la même équipe non plus...** « Avec le PSG, on a toujours affaire à un gros club. On a pas besoin de savoir son classement. »

Christian JOUGLEUX.

PSG-Nancy, dimanche (17 h)

l'info

6+5

La règle dite 6+5, projet qui limiterait à cinq sur onze le nombre de joueurs étrangers par équipe, serait «compatible avec le droit européen», selon une étude commandée par la Fédération internationale de football (Fifa) et présentée hier. Cette étude réalisée par l'INEA (Institute for european affairs), conduite par cinq professeurs, «tous experts juridiques en droit européen», selon un communiqué de la Fifa, «conclut que le nombre de joueurs non éligibles en équipe nationale dans les clubs de football peut parfaitement être réglementé et limité car ceci n'est pas en contradiction avec le droit européen». Cette étude commandée par la Fifa n'engage en rien le Parlement ni la Commission de l'Union Européenne, qui estiment que ce projet est discriminatoire et violerait le principe de libre circulation des travailleurs inscrit dans les traités. L'UE reste favorable à la solution dite "Home grown players" d'un quota de joueurs formés au club, moins restrictive que le 6+5.

foot actu

Norvège/Suède

EURO 2016. La Norvège et la Suède ont annoncé hier à Oslo leur candidature conjointe à l'organisation de l'Euro-2016, également convoité par la France. Depuis sa création en 1960, le Championnat d'Europe n'a été organisé qu'une seule fois en Europe du nord, en Suède en 1992. Les nations candidates ont jusqu'au 9 mars pour faire parvenir à l'UEFA leur lettre d'intention.

Fred

LIGUE 1. L'attaquant brésilien Fred, mis à pied par l'Olympique Lyonnais la semaine dernière, *«a pris la décision de résilier son contrat»*, a affirmé hier soir l'OL sur son site internet. Le contrat courait jusqu'au 30 juin 2009. Fred est actuellement en discussions avec le club brésilien de Fluminense. L'attaquant a été mis à pied jeudi dernier pour un motif non précisé, alors qu'il s'entraînait déjà depuis plusieurs jours avec l'équipe réserve.

Luxembourg

STADE. Le Luxembourg va construire un nouveau stade national de 10.000 places en remplacement du stade Josy Barthel, édifié à Luxembourg-ville en 1931, a annoncé hier le ministre des sports Jeannot Krecké. Ce nouveau stade qui se situera à Livange (commune de Roeser) à 10 kilomètres au sud de Luxembourg, aura un coût évalué entre 20 et 25 millions d'euros. D'après le ministre des sports, il sera prêt pour la saison 2013-2014.

Fernando

LIGUE 1. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé quatre matches de suspension ferme au Bordelais Fernando, trois matches ferme au Parisien Stéphane Sessegnon et deux matches ferme au coéquipier de ce dernier Claude Makelele. Fernando a été suspendu pour ses «propos grossiers» envers l'arbitre, Saïd Ennjimi, après la demi-finale de Coupe de la Ligue Paris SG-Bordeaux.

Nedved

ITALIE. Le milieu tchèque de la Juventus Turin Pavel Nedved, 36 ans, Ballon d'Or 2003, a annoncé qu'il prendrait sa retraite en fin de saison, selon des propos rapportés hier sur le site officiel de l'UEFA.


Pavel Nedved. Photo REUTERS

FOOTBALL — *ce week-end aux arènes*

Joël Cantona : « Le beach une discipline à part entière »

Promoteur de l'événement Beach soccer programmé dès demain aux Arènes de Metz, Joël Cantona se félicite de l'essor d'une discipline qui s'apprête à lancer un championnat national expérimental.

Le beach soccer est reconnu par la Fédération internationale (FIFA) depuis cinq ans maintenant. En quoi cela est-il important à vos yeux ? « Il est toujours intéressant, pour une discipline, de rejoindre l'instance suprême. C'est un argument de poids dans notre volonté de développer le beach soccer, une démarche dans laquelle nous sommes par ailleurs appuyés par Henry Émile, responsable du football diversifié à la Fédération française. »

• **Justement, en matière de développement, où en êtes-vous ?** « Nous sommes sur de bons rails. Nous travaillons à la mise d'un championnat expérimental réservé aux seniors : il débutera à partir du mois de mai, à travers sept régions de France. Entre trente et quarante clubs devraient y participer. C'est une preuve, parmi d'autres, que nous grandissons petit à petit. A terme, nous espérons que tout cela débouchera sur la création d'un championnat de France. »

• **De façon générale, les choses avancent-elles comme vous le souhaitez ?** « Franchement, oui. Mais il n'empêche, maintenant, il faut passer à la vitesse supérieure, notamment aux niveaux des infrastructures, pour asseoir la discipline dans le paysage. D'ici peu, entre huit et douze salles devraient être opérationnelles sur le territoire national. Nous discutons d'ailleurs avec la ville de Metz à ce sujet, et la construction d'un terrain est en bonne voie. »



Photo Maury GOLINI

Joël (à gauche) et Eric réunis sous l'égide du beach soccer : ce week-end, la discipline chère aux frères Cantona prend ses quartiers aux Arènes de Metz.

« Tout est réuni »

• **En attendant, la discipline fera à nouveau parler d'elle, ce week-end, à travers la deuxième édition du Rock'n Beach Solidarity Club organisé aux Arènes. Pourquoi à Metz au fait ?** « Tout simplement parce que le directeur du tournoi, Karim Bahfir, est messin. Nous nous connaissons depuis six ans. C'est un homme de terrain. Il y a aussi la justification de la salle dont nous pouvons disposer : les Arènes se prêtent merveilleusement bien à ce rendez-vous, et nous sommes bien accueillis par la ville. »

• **Dernière question. A quoi doivent s'attendre ceux qui franchiront les portes des Arènes : à un spectacle ou à un vrai rendez-vous sportif ?** « Les deux ! Côté sportif, les quatre meilleures nations seront réunies sur les deux jours. Le beach est aujourd'hui une discipline à part entière, avec des athlètes de haut niveau. Et à côté de cela, il y a l'aspect concert : le plateau d'artistes réuni pour l'occasion est exceptionnel. L'ensemble est guidé par le souci d'apporter notre soutien à la Fondation Abbé Pierre, au profit des mal logés. Bref, tout est réuni pour que le public passe un bon moment et pour donner le coup d'envoi de la saison 2009. »

C. B.

A la pelle !

Le beach soccer oppose deux équipes composée chacune de quatre joueurs et d'un gardien. Les rencontres se déroulent en trois tiers temps de douze minutes. Établies en 1992, les règles de la discipline font la part belle au spectacle : sur le sable, les buts se ramassent à la pelle !

le programme

Samedi 28 février

16h15 : ouverture des portes. **17h** : cérémonie d'ouverture. **17h30** : Portugal - Russie. **18h30** : FRANCE - Italie.

Dimanche 1er mars

13h15 : ouverture des portes. **14h** : match de gala (parrains, mal logés et élus de la ville). **14h45** : match pour les 3e et 4e place. **15h45** : finale. **17h** : remise des prix et du chèque à la fondation Abbé Pierre. **17h15** : concert (1h30).

Tarifs – *Samedi* : 13 €; *dimanche* (matches + concert) : 18 €. Pass' 2 jours : 28 €. ***Reservations*** : Ticketnet (Auchan, Cora, Leclerc, Virgin), France Billet (Carrefour, FNAC) ; sur place à de 15h30 le samedi et de 12h30 le dimanche.

Basquaise, Ottova et Maradona !

Diego Armando Maradona Junior sera l'une des attractions du beach soccer. Présentation ce soir, sous le maillot de l'Italie, contre la France.

Championne du monde en 2005, troisième l'année suivante, quart de finaliste l'an passé, l'équipe de France de beach soccer aura fort à faire pour entretenir sa réputation : aujourd'hui, les Bleus débuteront en effet le tournoi face à l'Italie, deuxième de la dernière Coupe du monde, tandis que l'autre rencontre au programme opposera la Russie au Portugal, référence de la discipline. Bref, le spectacle promet d'être au rendez-vous et il permettra aussi au public des Arènes de découvrir les visages du groupe France. Parmi eux, celui de Jérémy Basquaise, de Thierry Ottova, cadres tricolores au même titre que Laurent Castro, 39 ans, ancien attaquant professionnel, passé notamment sous le maillot de Montpellier et de Bastia.

Prodige italien

L'édition 2009 du beach soccer sera aussi marquée par la participation du fils de Diego Maradona, nouveau sélectionneur de l'équipe d'Argentine : Diego Armando Maradona Junior défend en effet les couleurs de l'Italie. Né en 1986 d'une relation extra-conjugale, le fils du Pibe de Oro n'a pas connu la même réussite que son géniteur sur les pelouses : après un essai en série D italienne (l'équivalent de la 5e division), dans le club de Venafro, Junior a finalement trouvé terrain à son expression sur le sable. Aperçu ce soir, contre la France !

SKI NORDIQUE — mondiaux

Des Bleus malheureux

La France a terminé quatrième de l'épreuve par équipes de combiné nordique.



AFP

Jason Lamy Chappuis a failli emmener la France sur le podium, manquant le bronze de trois fois rien.

Le quatuor français composé de Laheurte, Braud, Lacroix et Lamy-Chappuis, a échoué à 14 secondes de la médaille de bronze. Le titre a été remporté par le Japon devant l'Allemagne et la Norvège. Vainqueurs du concours de saut à skis, les Français s'étaient élancés dans le relais 4 x 5 km de ski de fond avec huit secondes d'avance sur les Autrichiens et 13 secondes d'avance sur les Finlandais, tenants du titre privés de leur meilleur atout, le leader de la Coupe du monde, Anssi Koiviranta, malade.

Rapidement rejoint par l'Autrichien Gruber, Laheurte avait réussi à maintenir son équipe dans le groupe de tête réduit à quatre nations (Japon, Autriche, France et Norvège) au premier passage de relais. Braud durcissait la course d'entrée et lâchait l'Autrichien Denifl. Alors qu'il voyait revenir l'Allemand Frenzel au km 7,5, le champion du monde 2006 junior repartait à l'attaque et se débarrassait brièvement du Japonais Kato.

Souvent présenté comme l'un des meilleurs fondeurs du circuit, Lacroix ne réussissait pourtant pas à faire voler en éclats le groupe de tête, toujours constitué de quatre nations, jusqu'à une attaque de l'Allemand Kircheisen. Décramponné, Lacroix passait le relais à Lamy-Chappuis en 4e position. Le Jurassien de 22 ans a tout tenté pour revenir sur la tête, mais devait se contenter d'une nouvelle place d'honneur par équipes après la 5e place des JO-2006 et la 6e des Mondiaux-2007. A trois jours de la fin des Mondiaux-2009, la France ne compte qu'une médaille de bronze grâce à Lamy-Chappuis.

planète sport

Stefan Schumacher, deux ans

CYCLISME. L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) a officiellement annoncé hier sa décision de « *sanctionner l'Allemand Stefan Schumacher d'une interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises.* » La période de suspension de Stefan Schumacher court du 23 février 2009 au 22 février 2011. Il a été sanctionné à la suite de la mise en évidence, dans deux échantillons sanguins prélevés lors du Tour de France 2008. L'AFLD précise qu'elle a demandé à la fédération française « *d'annuler les résultats individuels obtenus par Stefan Schumacher lors du Tour de France 2008, avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait de médailles, points et prix.* » Schumacher vainqueur des deux contre la montre de la Grande Boucle 2008, est l'un des quatre coureurs qui avaient été contrôlés positifs à la CERA, une EPO améliorée qui augmente artificiellement l'oxygénation du sang.

Jerome Young effacé…

ATHLETISME. Les résultats de l'athlète américain Jerome Young, qui a admis avoir eu recours au dopage entre 1999 et 2003, ont été officiellement effacés des bilans par la Fédération internationale d'athlétisme qui a « reçu notification officielle de la part de la Fédération américaine que Jerome Young a reconnu des violations aux règlements antidopage. » Le coureur a donc été suspendu à vie. La principale conséquence de cette décision, connu officieusement depuis juillet dernier, est de modifier le classement du 400 m des Mondiaux-2003, initialement remporté par Young au Stade de France. Le titre revient à son compatriote Washington, devant le Français Marc Raquil. Le Jamaïcain Blackwood récupère le bronze tandis que l'autre Français Leslie Djhone est dorénavant classé quatrième.

39 points pour Parker

BASKET. Le meneur français des San Antonio Spurs Tony Parker a marqué 39 points lors de la victoire de son équipe contre Portland (99-84), la deuxième d'affilée obtenue sans Tim Duncan et Manu Ginobili. « *Il a joué comme un crack. Il a dirigé notre jeu offensif et son leadership sur le parquet a été exceptionnel* », a déclaré son entraîneur Gregg Popovich. « *Je m'étais préparé aujourd'hui. J'ai bu beaucoup d'eau car l'autre jour, Pop (Popovich) nous a dit 40 minutes avant le match que Tim ne jouerait pas. Aujourd'hui, je savais qu'il ne jouerait pas, donc je m'étais préparé à jouer 40 minutes* » a de son côté déclaré Parker. Le pivot des Spurs Tim Duncan est au repos en raison d'une tendinite au quadriceps droit. Manu Ginobili sera de son côté absent pour plusieurs semaines à cause d'un problème à la cheville droite. Les Spurs s'étaient déjà imposés sans Duncan et Ginobili contre Dallas (93-76) mardi. Parker avait inscrit 37 points…

Reuters

Tony Parker de nouveau su sommet avec les Spurs.

HANDBALL — division 1 féminine

Katty Piéjos : « Se méfier des petites équipes »

Le nul concédé à Dijon (27-27) n'a toujours pas été digéré par les Messines. Revancharde, Katty Piejos se méfie de la modeste formation d'Arvor.



Photo Karim SIARI

Katty Piejos, en réussite cette saison, attend une réaction d'orgueil face à Arvor.

La semaine d'entraînement a-t-elle permis de dissiper la déception bourguignonne ? « Non, la situation est difficile à vivre. Un tel renversement de situation laisse des traces. On a ressenti une certaine forme de frustration. Après quarante très bonnes minutes, le match nous a complètement échappé. L'ambiance était tendue cette semaine. Il ne s'est pas épanché sur ce match mais Sandor (Rac) n'avait pas le visage des bons jours. »

• **Avec le recul, comment expliquez-vous cet épilogue inattendu ?** « Le changement de système défensif dijonnais apparaît comme la seule explication. Leur défense a évolué un cran plus haut, elle est devenue plus agressive. Cela a complètement déréglé notre jeu d'attaque. On n'a pas su trouver de solutions offensivement. Les arbitres l'ont compris et les Dijonnaises ont repris confiance. »

• **Un simple changement tactique aurait donc eu raison du champion de France. N'est-ce pas le signe d'une grande fragilité ?** « Non, je ne crois pas. L'effet de surprise a joué, c'est tout. On ne doit pas se réfugier derrière l'idée d'un quelconque complexe de supériorité nourrit à l'égard de Dijon. Ce soir-là, nous n'avons pas su trouver les clés. J'en conviens que c'est une "catastrophe" car nous nous sommes montrées impuissantes. »

« Plus patiente »

• **Êtes-vous à l'abri d'une telle mésaventure ?** « On travaille pour… Nous avons mis l'accent sur ce type d'organisation lors des dernières séances. Face à ce mur défensif, la clé reste le mouvement. Il faut multiplier les rentrées des ailières. De toute manière, on doit s'attendre à retrouver un plagiat de ce dispositif tactique lors de nos prochains matches. Nos adversaires vont très certainement s'inspirer de l'exemple dijonnais. A nous de nous adapter et de contourner ce problème ».

• **La menace ne semble pas inquiétante face à Arvor…** « Je ne partage pas cette opinion. Arvor, c'est Arvor mais le danger serait de se référer à notre victoire à l'aller. Il faut se méfier des petites équipes. Contre Toulon, on avait éprouvé de grandes difficultés en première mi-temps. Et n'oublions pas notre seule défaite en championnat sur le terrain de Mios… Le mieux est d'aborder toutes les rencontres avec sérieux et application. Et de signer une victoire confortable, histoire de retrouver de la sérénité. Et de redonner le sourire à l'entraîneur. »

• **Vos propos laissent entrevoir une grande confiance en vous. On vous sent épanouie cette saison…** « Je pense avoir gagné en maturité ces derniers mois. La confiance du sélectionneur national, de Sandor Rac et de mes coéquipières y contribue largement. Toutes les "bêtises" qui polluaient mon jeu sont derrière moi. Avant, je voulais aller trop vite ce qui m'empêchait d'être lucide. Aujourd'hui, je me montre plus patiente, notamment dans le dernier geste. »

• **Le fait de ne pas subir de concurrence à votre poste doit également vous libérer ?** « Entre Soraya (Hamiti) et Camille (Ayglon), elle existe quand même. Si je suis en échec, il y a des possibilités de changement. Mais il est clair que l'accumulation des matches me réussit plutôt bien. Je marche à l'affectif, à la confiance… »

Jean-Michel CAVALLI.

Metz-Dijon (complexe Saint-Symphorien) 20h

les équipes

METZ. Gardiennes : Leynaud (12), Leythienne (1). Joueuses de champ : Kysucanova (2), Guehl (3), Kanto (4), François (6), Poznarova (7), Lovric (8), Blard (9), Piejos (10), Ayglon (11), Wendling (13), Ognjenovic (21), Horacek (22). *Entraîneur* : Sandor Rac.

ARVOR. *Gardiennes* : Bucur (1), Nicolas (16) - *Joueuses de champ* : Boudan (3), Le-Goff (4), Ngoh-Mbah (6), Tamoum (7), Tarteret (9), Leroy-Opondzo (10), Le-Hir (11), Azou (14), Vaitanaki (18), Manach (29), Stefanovic (99). *Entraîneur* : Thierry Guegan.

Arbitres : MM. Charpentier et Duclos.

Organisation : Billets : à partir de 19 h, sur place au complexe Saint-Symphorien. Portes : entrée du public à 19 h.



TENNIS — dubaï

Un dernier carré à moitié français

Le Serbe Djokovic s'est qualifié pour les demi-finales en compagnie de Gasquet et Simon tandis que l'Ecossais Murray a dû déclarer forfait.

AFP





Gilles Simon tient le rythme : une nouvelle demi-finale après celle de Marseille la semaine dernière.

Djokovic, qui avait connu quelques difficultés lors de ses précédents matches, s'est cette fois facilement débarrassé du Croate Marin Cilic (n°5) 6-3, 6-4. « *Je suis très content d'avoir mieux joué que ces derniers jours même si j'ai eu parfois de la chance dans certains de mes jeux de service, s'est félicité Djokovic, troisième joueur mondial. Je me sens toujours bien ici à Dubaï.* »

En demi-finale, le Serbe affrontera le Français Gilles Simon, tombeur de son compatriote Fabrice Santoro 7-6 (7/3), 6-1. Même s'il n'a pas réussi un match extraordinaire, Simon a nettement dominé Santoro, 36 ans, qui jouait pour la dernière fois à Dubaï. Les organisateurs ont d'ailleurs tenu à saluer le vétéran français en organisant une petite cérémonie à la fin du match.

L'autre Français Richard Gasquet s'est quant à lui qualifié sans jouer en profitant du forfait d'Andy Murray, malade. L'Ecossais, qui aurait pu ravir la troisième place mondiale à Djokovic en cas de résultats favorables ce week-end, a expliqué qu'il se sentait souffrant depuis un match contre l'Espagnol Marcel Granollers à l'Open d'Australie au mois de janvier. « *Je ne sais pas ce que c'est, un virus peut-être. Mais je ne me sentais pas très bien après ce match et je ne me suis pas senti à 100 % depuis",* a regretté le Britannique.

Gasquet, seul des quatre derniers qualifiés à ne pas être tête de série, affrontera David Ferrer, qui a battu le Russe Igor Andreev (n°6) 7-5, 6-.

FOOTBALL — du côté des amateurs

Brusco : « Il n'y a plus de repère »

C'est la reprise, demain, pour Thionville. Privé de compétition, comme beaucoup d'autres, depuis le 20 décembre, le leader reçoit Marienau. Sous un ciel d'incertitudes, explique son entraîneur Eric Brusco.

L'heure de la reprise a enfin sonné ! « Oui, enfin ! J'espère que le temps ne va pas encore se dégrader d'ici à dimanche… »

• **Comment aborde-t-on le retour à la compétition, après ces deux mois d'interruption qui viennent de s'écouler ?** « Avec une foule d'incertitudes. C'est une reprise, dans tous les sens du terme. Il n'y a plus de repère. Les entraînements et les matches amicaux, c'est bien beau, mais le concret du championnat, c'est autre chose. En plus, nous avons souvent travaillé sur synthétique, je me demande comment les jambes des joueurs vont réagir après une heure sur la pelouse… »

• **Dans quel état d'esprit sont les joueurs ?** « Ils en ont marre d'attendre. Comme tout le monde je pense… »

• **Dans ce contexte, votre première place au classement vous offre-t-elle une certaine marge de manœuvre ?** « Non. Nous ne sommes pas encore à la moitié du championnat. Alors, c'est sûr, je préfère notre place à celle d'Eloyes (derniers), mais tout peut aller très vite, dans un sens comme dans l'autre. Je ne dis pas ça pour faire du bluff : je suis conscient que nous avons jusqu'ici été épargnés par les blessures, les suspensions, etc. Si cela devait changer, nous pourrions connaître quelques difficultés. »

« Marienau n'est pas à sa place »

• **Test de mémoire : vous souvenez-vous de votre dernier match ?** « Oui quand même ! Ça remonte, mais dans ma tête c'est comme si c'était hier. C'était le 20 décembre, contre Amnéville. Nous avions perdu après avoir mené au score, et après avoir joué la deuxième période à onze contre dix… De quoi avoir des regrets. »

• **La venue de Marienau, dimanche, vous offre une occasion de vous rattraper. Un mot sur cet adversaire, qui en plus de la reprise, devra gérer ses préoccupations de mal classé…** « Nous avions remporté la première manche (0-1), mais nous avons souffert. Je ne m'attends pas à une partie de plaisir. Marienau n'est vraiment pas à sa place. »

C. BROUT.

Thionville - Marienau, demain (20h)



Photo Archives RL

Pour Eric Brusco, entraîneur de Thionville, cette reprise face à Marienau est entourée d'incertitudes.

le chiffre

8

VOILE. Le Britannique Steve White (Toe in the water) est arrivé hier en début d'après-midi aux Sables d'Olonne (ouest de la France) prenant la 8e place du Vendée Globe en bouclant son tour du monde à la voile en 109 jours 36 minutes et 55 secondes. « *J'ai juste l'impression de revenir de longues vacances en mer* », a déclaré White à son arrivée, alors que son épouse Kim et leurs trois fils étaient montés à bord de son voilier. Il ne reste plus que trois concurrents en course : l'Américain Wilson, le Français Dinelli et l'Autrichien Sedlacek. "Toe in the Water" (orteil dans l'eau), nom du bateau de Steve White, est celui d'une opération lancée sur l'idée d'un médecin militaire britannique afin de prolonger, par le biais de la voile sportive, le travail réalisé par le Centre de Réinsertion pour les combattants blessés des Forces Armées Britanniques.

le point

HANDBALL

D1 FEMININE

14e journée

Aujourd'hui

METZ - Arvor 20h

Fleury - Nîmes 20h30

Toulon - Besançon....................20h30

Demain

Mios - Le Havre...........................17h

Dimanche

Angoulême - Dijon 20h30

		Pts	J	G	N	P	p	c
1	METZ	33	12	10	1	1	367	290
2	Le Havre	32	12	10	0	2	316	272
3	Issy	28	12	8	0	4	344	319
4	Nîmes	26	11	7	1	3	331	286
5	Dijon	24	12	5	2	5	310	314
6	Mios	24	12	5	2	5	350	358
7	Besançon	22	11	5	1	5	302	289
8	Fleury	20	12	4	0	8	304	324
9	Angoulême	20	12	4	0	8	309	352
10	Arvor	17	12	2	1	9	317	387
11	Toulon	14	12	1	0	11	289	348

BASKET

PRO A MASCULINE

19e journée

Aujourd'hui

Cholet - Strasbourg 20h

Dijon - Vichy

Demain

Lyon - Rouen 20h

Hyères - Le Mans

Le Havre - SLUC NANCY

Pau/Orthez - Roanne

Besançon - Gravelines

Orléans - Chalon

JUDO

Lantoine à Prague

Caroline Lantoine est tombée sur un os lors de l'épreuve de Coupe du monde à Vienne. En Autriche, sous les couleurs de l'équipe de France, la Mosellane de Peugeot-Mulhouse a franchi le premier tour, en éliminant la Russe Irina Binder (ippon en 1'30"), avant de subir la loi de la Japonaise Kaori Matsumoto (ippon), championne d'Asie, qui a dominé le tableau chez les moins de 57 kg. La judokate formée à Longeville-lès-Saint-Avold renoue avec la compétition internationale, ce week-end, lors de l'étape de Coupe du monde à Prague, en République Tchèque.

Régionaux. Cadets et juniors se retrouvent, samedi, à Saint-Avold, à l'occasion des championnats de Lorraine par équipes. En 2008, Frouard-Pompey (cadets) et l'AJ54 (juniors) s'étaient imposés. A qui le tour?

Epinal. La cité vosgienne accueille dimanche le 1er Open de ceintures de couleurs. De nombreux combattants y sont attendus.

lor'actu

Maizières

LUTTE. Après s'être distingués en lutte libre, les hommes du président Gulino ont récidivé en gréco-romaine lors du championnat de Sarre. Les Maiziérois améliorent même leur score et terminent quatrième sur quatorze. Steve Wittmann termine deuxième en 66 kg. Mourad El Bakali le suit de près. En 74 kg, Dizy Anthony est troisième, Sali Khalid est dixième.

Sarreguemines

LUTTE. Sarreguemines est, ces 27 et 28 février, la capitale française de la lutte gréco-romaine, Critérium national des minimes oblige. Avec comme cadre, le gymnase de la Montagne supérieure (aussi appelé ''Jean Jaurès''), au cœur du quartier Beausoleil.

qui veut matcher ?

ES ST EUCAIRE. Vétérans pour le 28/02 et le 6/03, terrain au choix. Tel. 06 16 18 36 02 ou 03 87 75 48 41 (demander M. Norbert).

VENDREDI 27 FÉVRIER QUINTÉ À CAGNES-SUR-MER

Prix de Stockholm, réunion III, 1re course

Course Européenne Attelé - 40.000 € - 2.800 mètres

Tout ou rien avec Original Démon

Disqualifié lors de ses deux plus récentes sorties, **Original Démon** n'en reste pas moins capable de devancer les seize adversaires qui lui sont opposés vendredi soir dans le Prix de Stockholm, quinté disputé sur les 2.800 mètres de la piste de Cagnes-sur-Mer. En grande forme, **Quelle Aventure** guettera le moindre faux pas de sa part. **Papillon d'Airou**, au mieux, devrait encore bien courir, à l'instar de **Quany de Génétine**, dans sa catégorie. **Maginable** et **Malin Roro** sont en tête de bons outsiders. **Golden Eyes Canf** et **One Flash** peuvent être envisagés en bout de combinaison.

Les partants du quinté

N°	Cheval	Def	Driver	Dist.	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C. Prob.
1	NAÏADE DES ANDIERS	-	L. Gazengel	2800	F 8	8m 8a Da 4m Dm 5m Da	L. Gazengel	J. Daubré	94.380	55/1
2	OUZO FRANCA	-	R. Rotsaert	2800	H 7	Da 7m 3a (08) 3a 2a 1a	R. Rotsaert	D. Hanot	96.995	17/1
3	GOLDEN EYES CANF	A-P	A. Esposito Di Giuseppe	2800	M 6	3a 2a Da 10a (08) 7a 2a	S. Longobardo	Scuderia W.A.M.A.S.	98.624	19/1
4	NIMBUS DU LINON (EI)	-	J.-P. Bouakaz	2800	H 8	4a (08) 2a 7a 0a 4a 5a	J. Babiel	J. Babiel	100.050	21/1
5	ORIGINAL DÉMON	A-P	N. Ensch	2800	H 7	Da Da (08) 1a 2Da 4a 2a	N. Ensch	Ec. Darche	100.700	10/1
6	MALIN RORO	P	R. Gout	2800	H 9	2a 1a (08) 3a 9a 2a Da	E. Gout	D. Leylavergne	102.330	18/1
7	OVADARA	-	J.-C. Féron	2800	F 7	Da 5a (08) 1a Da 5a 6a	J.-P. Ensch	A. De Sousa	103.100	22/1
8	MISSOURI DU PONT (EI)	-	J.-L. Estable	2800	H 9	Da (08) Da 0a Da Aa 4a	J. Babiel	J. Babiel	105.490	45/1
9	NABELLE FITNESS	A-P	E. Gout	2800	F 8	7a 5a Da 10a (08) 6a 2a	E. Gout	J. Versini	105.510	33/1
10	MAGINABLE	A-P	L. Gout	2800	M 9	8a 4a 4a 8a 1a 9a	E. Gout	J.-M. Helbert	105.955	27/1
11	ONE FLASH	A-P	Y.-A. Briand	2800	H 7	Da Da 5a (08) 1a Da 6m	Y.-A. Briand	Y.-A. Briand	107.460	12/1
12	QUANY DE GÉNÉTINE	-	H. Chauve-Laffay	2825	F 5	3a 7a (08) 7a 4a 2a 1a	H. Chauve-Laffay	A. Laffay	171.810	6/1
13	QUELLE AVENTURE	-	R.-W. Denéchère	2825	F 5	1a 1a (08) 3a 6a 4a Da	R.-W. Denéchère	Marquise de Moratalla	176.560	3/1
14	NON STOP GOSSIP	A-P	D. Cinier	2825	H 9	5m 1m 0a 2m (08) Dm 0a	D. Cinier	D. Kermeur	178.340	30/1
15	NATIF DE SALVI	-	R. Le Vexier	2825	H 8	4a 10a (08) 4a 5a 0a 9a	N. Ensch	A. Dussud	198.960	23/1
16	LEADER GIL	-	J.-C. Sorel	2825	H 10	8a 5a (08) 4a 5a 4a 5a	J.-C. Sorel	G. Saragosa	203.590	34/1
17	PAPILLON D'AIROU	-	S. Cingland	2825	M 6	1a 2a Da (08) 2a 4a 3a	R. Jaffrelot	G. Thédié	208.940	4/1

DÉPART PRÉVU À 20 h 20

LE PRONO

5 ORIGINAL DÉMON
13 QUELLE AVENTURE
17 PAPILLON D'AIROU
12 QUANY DE GÉNÉTINE
10 MAGINABLE
6 MALIN RORO
3 GOLDEN EYES CANF
11 ONE FLASH

MATHEUX

5 ORIGINAL DÉMON
17 PAPILLON D'AIROU
13 QUELLE AVENTURE
2 OUZO FRANCA
6 MALIN RORO
3 GOLDEN EYES CANF
10 MAGINABLE
15 NATIF DE SALVI

G. VIDAL

5 ORIGINAL DÉMON
13 QUELLE AVENTURE
17 PAPILLON D'AIROU
3 GOLDEN EYES CANF
2 OUZO FRANCA
11 ONE FLASH
6 MALIN RORO
12 QUANY DE GÉNÉTINE

SINGLETON

13 QUELLE AVENTURE

DERNIÈRE MINUTE

12 QUANY DE GENETINE

Elle ne bénéficie pas d'un très bon engagement, étant l'un des concurrents les moins bien placés du second échelon, mais elle représente la classe et aura pour elle une certaine fraîcheur au départ de ce quinté.

A CHACUN SA NOTE

1●Naïade des Andiers

Elle aligne les disqualifications depuis plusieurs mois, attelée et montée. Sa tâche s'annonce encore très compliquée dans ce quinté.

2●Ouzo Franca

Il détient de nombreux bons résultats sur cette piste azuréenne, notamment sur le tracé qui nous intéresse. Il vise toutefois plus haut dans ce quinté.

3●Golden Eyes Canf

Cet italien a déjà prouvé sa valeur sur la grande piste de Vincennes l'an dernier, notamment dans un quinté. Il constitue un bon outsider dans ce lot.

4●Nimbus du Linon

Il se montre assez régulier dans l'ensemble et retrouve un tracé sur lequel il s'est déjà imposé. Il aborde toutefois une catégorie plus relevée ici.

5●Original Démon

Les moyens ne lui font pas défaut mais il est toujours aussi susceptible. Il est confirmé sur ce tracé mais reste sur deux nouvelles disqualifications.

6●Malin Roro

Il gagne sa vie entre les courses d'amateurs et les petits prix de série. Il s'attaque à plus forte partie cette fois et découvre la piste cagnoise.

7●Ovadara

Elle a signé plusieurs succès dans le Sud-Est, toutes distances, en 2008 mais dans des petites catégorie. Elle joue une partie plus difficile dans ce quinté.

8●Missouri du Pont

Exceptées trois places de quatrième dans des petits lots de province, il a échoué à chacune de ses sorties depuis début 2008. Sa tâche sera encore délicate.

9●Nabelle Fitness

Jument de petite valeur, elle a obtenu quelques résultats dans le Sud-Est l'an dernier mais dans des lots plutôt modestes. Elle vise plus haut ici.

10●Maginable

Il détient des performances sur cette piste cagnoise mais surtout sur les tracés de vitesse. La tenue ne lui fait pourtant pas défaut. Il monte de catégorie.

11●One Flash

Il s'est imposé en amateurs sur ce tracé fin décembre mais a ensuite été disqualifié à deux reprises, en janvier. Il bénéficie d'un bon engagament.

12●Quany de Génétine

Elle a des titres à Vincennes, toutes distances, dans des lots huppés, et vient de prouver sa forme sur les 2.100 mètres de cette piste cagnoise.

13●Quelle Aventure

Elle a réalisé une belle année 2008 dans des lots relevés à Vincennes. Absente depuis le mois d'octobre, elle vient de signer deux bons succès sur cette piste.

14●Non Stop Gossip

Il est bien expérimenté sur cette piste, toutes distances, et vient de renouer avec le succès sous la selle à Agen. Il vise plus haut cette fois.

15●Natif de Salvi

Il a fait l'arrivée de quintés à Paris en 2008 et a montré sa forme, notamment sur ce tracé, cet hiver. Il retrouve un lot à sa mesure.

16●Leader Gil

Il n'a pas gagné depuis un an et ses meilleurs résultats ont été obtenus dans des lots de moindre valeur. Sa tâche sera plus compliquée dans ce quinté.

17●Papillon d'Airou

Il a réalisé de bonnes valeurs à Vincennes fin 2008, puis a confirmé à Cagnes en se classant deuxième sur 2.100 mètres et en s'imposant sur ce tracé.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
A.F.P.	13	17	15	16	11	5	4	2
Agence TIP	5	13	17	12	10	6	3	11
Bilto	13	5	17	11	2	7	12	3
Dauphiné Libéré	17	13	5	12	3	10	6	2
Le Courrier Picard	17	5	13	3	12	2	10	6
France Soir	13	17	5	3	6	2	11	7
Indépendant	5	13	17	3	7	12	2	11
Midi Libre	13	17	5	6	10	3	2	12
3262 Conf. Courses	13	17	2	7	5	11	12	4
N.R.C.O.	13	17	5	3	12	2	7	6
Ouest-France	13	17	5	12	7	3	11	2
Le Parisien	13	17	5	6	11	2	12	4
La Voix du Nord	13	17	3	5	6	7	12	2
Turf Dernière	17	13	6	10	11	12	5	3
Matin Courses	13	5	17	6	11	2	3	7
Progrès de Lyon	5	13	17	12	10	6	11	3
Tip sur les Pistes	13	5	17	3	2	14	10	7
D.N.A.	17	13	5	7	3	11	12	6
Télégramme de Brest	5	17	3	6	13	11	12	15
3615 Turf	17	12	13	5	16	3	15	6
Nice Matin	13	17	3	5	6	7	12	2
Tropic Courses	13	3	6	17	5	9	11	12

Récapitulatif de la presse

1 NAÏADE DES ANDIERS	0
2 OUZO FRANCA	15
3 GOLDEN EYES CANF	19
4 NIMBUS DU LINON	3
5 ORIGINAL DÉMON	22
6 MALIN RORO	16
7 OVADARA	11
8 MISSOURI DU PONT	0
9 NABELLE FITNESS	1
10 MAGINABLE	7
11 ONE FLASH	14
12 QUANY DE GÉNÉTINE	18
13 QUELLE AVENTURE	22
14 NON STOP GOSSIP	1
15 NATIF DE SALVI	3
16 LEADER GIL	2
17 PAPILLON D'AIROU	22

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

Les couleurs

La combinaison des motifs et des coloris des casaques (vestes) et des toques constitue les "couleurs" de chaque propriétaire. Elles permettent d'identifier, de suivre le parcours et les performances de chaque cheval durant la course.

LES RESULTATS

À VINCENNES - Jeudi

TIERCÉ (pour 1 €)
5-2-4
Ordre **2.439,00**
Désordre **487,80**

QUARTÉ+ (pour 1,3 €)
5-2-4-13
Ordre **24.397,36**
Désordre **3.049,67**
Bonus **119,08**

QUINTÉ+ (pour 2 €)
5-2-4-13-14
Ordre .... **néant**
Désordre **16.291,20**
Numéro Plus : 1811
Bonus 4 .... **357,20**
Bonus 4sur5 .... **120,20**
Bonus 3 .... **60,00**

1. PRIX DE TIGNES
1 5 **Quordoba (B. Piton)**
2 2 **Quorcia Sun (D. Gaborit)**
3 4 **Quarla du Rib (M. Lenoir)**
4 13 **Quenza du Pont (J.-Y. Rayon)**
5 14 **Quelle Java (D. Cordeau)**
18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 4,40 - Pl. (5): 3,10 - (2): 13,20 - (4): 7,00.
2sur4 : (5-2-4-13) (pour 1 €): 53,90 €.
Multi : (5-2-4-13) (pour 1 €). En 4: 5.995,50 €, en 5: 1.199,10 €, en 6: 399,70 €, en 7: 171,30 €.
Trio : (5-2-4) (pour 1 €): 936,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-2): 172,00 - Pl. (5-2): 58,00 - (5-4): 24,10 - (2-4): 126,00.

2. PRIX EMILE ALLIX COURBOY
1 3 **Unico Limburgia (Pier. Levesque)**
2 10 **Punch de Chenu (J.-M. Bazire)**
3 7 **Passion du Loisir (J-Et. Dubois)**
12 partants. Non partant : Orage du Noyer (9).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 1,60 - Pl. (3): 1,30 - (10): 1,90 - (7): 2,30.
Trio : (3-10-7) (pour 1 €): 20,40. Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(3-10): 6,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-10): 6,60 - Pl. (3-10): 3,20 - (3-7): 4,30 - (10-7): 9,60.
Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(3): 1,60 - Pl.(3): 1,30 - (10): 1,90 - (7): 2,30.
Quadrio : (5-2) et (3-10) (pour 1,5 €) Ordre: 1.726,65, Désordre: 575,55. 3 chevaux : 7,50.

3. PRIX FÉLICIEN GAUVREAU
1 5 **Sancho du Glay (M. Bézier)**
2 8 **Sire Haie Neuve (Y. Lebourgeois)**
3 3 **Super du Val (P. Masschaele)**
8 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 16,70 - Pl. (5): 2,50 - (8): 1,40 - (3): 1,50.
Trio : (5-8-3) (pour 1 €): 15,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-8): 17,70 - Pl. (5-8): 5,70 - (5-3): 7,20 - (8-3): 3,70.
Classic Tiercé : (5-8-3) (pour 1 €) Ordre: 112,60 €. Désordre: 8,20 €.

4. PRIX VINDEX
1 12 **Radieuse du Fan (J.-M. Bazire)**
2 6 **Royale de Crépon (T. Le Beller)**
3 8 **Rumba Pazenaise (D. Dauverné)**
12 partants. Non partants : Rekka Keryvon (1), Rico du Derby (5).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (12): 2,00 - Pl. (12): 1,40 - (6): 2,10 - (8): 1,50.
Trio : (12-6-8) (pour 1 €): 14,80. Rapports spéciaux (1 et 5 non partants): Gag.(12-6): 12,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (12-6): 12,50 - Pl. (12-6): 4,90 - (12-8): 3,10 - (6-8): 6,10.
Rapports spéciaux (1 et 5 non partants): Gag.(12): 2,00 - Pl.(12): 1,40 - (6): 2,10 - (8): 1,50.

5. PRIX ALI HAWAS
1 10 **Symphonie du Bois (Mlle N. Henry)**
2 2 **Sonate de Bruyère (R. Lecreps)**
3 3 **Sarah du Derby (A. Wiels)**
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 3,70 - Pl. (10): 1,90 - (2): 5,70 - (3): 8,20.
Trio : (10-2-3) (pour 1 €): 402,30.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-2): 69,40 - Pl. (10-2): 17,10 - (10-3): 21,00 - (2-3): 37,60.
Classic Tiercé : (pour 1 €) Ordre : 841,00 €. Désordre : 168,20 €.

6. PRIX DE LORIENT
1 6 **Qwerty (Pier. Levesque)**
2 10 **Quopeck (Mme S. Raimond)**
3 11 **Quisling d'Anjou (F. Delanoë)**
11 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 4,70 - Pl. (6): 1,30 - (10): 1,30 - (11): 1,50.
Trio : (6-10-11) (pour 1 €): 6,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-10): 4,50 - Pl. (6-10): 2,50 - (6-11): 3,30 - (10-11): 2,60.

7. PRIX DE FALOT
1 3 **Panthéon Jiel (A. Garandeau)**
2 4 **Paco des Landes (Y. Lebourgeois)**
3 10 **Peter (A. Esnault)**
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 18,20 - Pl. (3): 4,50 - (4): 5,10 - (10): 1,90.
Trio : (3-4-10) (pour 1 €): 182,40.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-4): 133,60 - Pl. (3-4): 27,70 - (3-10): 10,30 - (4-10): 14,60.

8. PRIX DE SENLIS
1 5 **Rubens de Houelle (F. Leblanc)**
2 10 **Rower (L. Baudron)**
3 12 **Rowicki (M. Lenoir)**
4 11 **Rhum du Bocage (D. Armellini)**
15 partants. Non partant : Régis Fides (3).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 3,90 - Pl. (5): 2,40 - (10): 1,80 - (12): 5,20.
Trio : (5-10-12) (pour 1 €): 62,00. Rapports spéciaux (3 non partant): Gag.(5-10): 8,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-10): 8,90 - Pl. (5-10): 5,30 - (5-12): 14,70 - (10-12): 12,30.
Rapports spéciaux (3 non partant): Gag.(5): 3,90 - Pl.(5): 2,40 - (10): 1,80 - (12): 5,20.
2sur4 : (5-10-12-11) (pour 1 €): 3,60 €. Rapport spécial (3 non partant): 1,20 €.
Multi : (5-10-12-11) (pour 1 €). En 4: 157,50 €, en 5: 31,50 €, en 6: 10,50 €, en 7: 4,50 €.

Hier à Vincennes, Prix de Tignes

Quordoba ne déçoit pas

Favorite du Prix de Tignes, le quinté de jeudi à Vincennes, Quordoba (5) n'a pas déçu ses nombreux preneurs. Venue en tête dans la descente, la partenaire de Bernard Piton n'a plus rencontré d'opposition. Bonne finisseuse, l'outsider Quorcia Sun (2) a pris la deuxième place devant Quarla du Rib (4), toujours là et associée à Michel Lenoir en remplacement de Joël Hallais. Quatrième, Quenza du Pont (13) a fourni un bel effort final et a précédé Quelle Java (14), qui a toujours été remarquée sur une troisième ligne, à la corde. Quina du Verger (12) a bouclé un parcours propre. Queen Jet (16) a longtemps figuré avant de plafonner dans les trois cents derniers mètres. Quandy du Chêne (7) a couru honnêtement. Queschua Love (8) s'est enlevée dans le dernier tournant où elle n'a pas eu toutes ses aises. Queen d'Arry (17) s'est mise au galop en plaine, imitée un peu plus loin par Quita América (15), confiée à Jean-Michel Bazire, Eric Raffin étant sur la touche et plâtré.

LE CHAMP REDUIT

En Champ réduit, vous associez à vos favoris (la "base") d'autres chevaux de la course que vous sélectionnez.

Le Champ Total

En Champ total, vous associez à vos favoris (la "base")tous les autres chevaux de la course.

À FONTAINEBLEAU - Jeudi

1. PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE PAU
1 1 **Royal Tune (D. Cottin)**
2 3 **Lord of Heart (E. Chazelle)**
3 4 **Pistol Teen (R. Schmidlin)**
5 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 1,20 - Pl. (1): 1,10 - (3): 1,10.
Trio : (1-3-4) (pour 1 €): 4,10.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (1-3): 2,10.

2. PRIX JACQUES GÉLIOT
1 1 **Ptitic (A. Mercurol)**
2 8 **Sacré Major (B. Delo)**
3 11 **Fill The Glass (L. Suzineau)**
13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 16,30 - Pl. (1): 5,40 - (8): 3,30 - (11): 8,30.
Trio : (1-8-11) (pour 1 €): 1.009,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-8): 58,30 - Pl. (1-8): 18,90 - (1-11): 51,00 - (8-11): 41,70.

3. PRIX DE LA CROIX DE SAINT-HEREM
1 10 **Noble du Boulay (A. Blais)**
2 4 **Mick Bonito (S. Colas)**
3 2 **Mendiant (G. Javoy)**
4 9 **Kayolo (C. Rabillard)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 15,20 - Pl. (10): 3,20 - (4): 1,40 - (2): 2,70.
Trio : (10-4-2) (pour 1 €): 85,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-4): 28,90 - Pl. (10-4): 11,40 - (10-2): 20,80 - (4-2): 7,00.
2sur4 : (10-4-2-9) (pour 1 €): 8,00 €.
Multi : (10-4-2-9) (pour 1 €). En 4: 2.068,50 €, en 5: 413,70 €, en 6: 137,90 €, en 7: 59,10 €.

4. PRIX DES HÉRONNIÈRES
1 16 **Invisible Man (J. Ricou)**
2 12 **Water Polo (S. Paillard)**
3 6 **Rotterdan (Jo Audon)**
16 partants. Non partants : Lord Francois (1), Son of Gotha (8).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (16): 5,40 - Pl. (16): 2,40 - (12): 7,20 - (6): 13,90.
Trio : (16-12-6) (pour 1 €): 1.740,40.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (16-12): 75,40 - Pl. (16-12): 23,70 - (16-6): 56,50 - (12-6): 166,70. Rapports spéciaux (1 et 8 non partants): Gag.(16): 5,40 - Pl.(16): 2,40 - (12): 7,20 - (6): 13,90.

5. PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DU PIN
1 3 **Mister Chichi (R. O'Brien)**
2 8 **Ile de Sée (J.-L. Beaunez)**
3 2 **Gamin du Bronx (J. Nattiez)**
9 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 4,80 - Pl. (3): 1,70 - (8): 3,00 - (2): 1,70.
Trio : (3-8-2) (pour 1 €): 38,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-8): 27,20 - Pl. (3-8): 6,30 - (3-2): 4,10 - (8-2): 7,90.

6. PRIX DES DAGUETS
1 1 **Quebec (R. Schmidlin)**
2 2 **Queenmantina (W. Denuault)**
3 7 **Quirly de Prairie (Mlle A. Gadras)**
9 partants. Non partant : Rahan de Marcigny (9).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 3,00 - Pl. (1): 1,70 - (2): 2,00 - (7): 3,40.
Trio : (1-2-7) (pour 1 €): 50,90. Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(1-2): 9,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-2): 9,10 - Pl. (1-2): 4,10 - (1-7): 8,40 - (2-7): 13,50.
Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(1): 3,00 - Pl.(1): 1,70 - (2): 2,00 - (7): 3,40.

7. PRIX DE BOULIGNY
1 7 **Fly My Dream (H. Huet)**
2 6 **Litta (J. Rougier)**
3 12 **Lady Edwige (R. Houchard)**
4 11 **R du Temps Sivola (C. Abou)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 6,10 - Pl. (7): 3,10 - (6): 7,70 - (12): 16,40.
Trio : (7-6-12) (pour 1 €): 1.602,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (7-6): 83,90 - Pl. (7-6): 26,70 - (7-12): 84,20 - (6-12): 100,90.
2sur4 : (7-6-12-11) (pour 1 €): 44,80 €.
Multi : (7-6-12-11) (pour 1 €). En 4: 5.743,50 €, en 5: 1.148,70 €, en 6: 382,90 €, en 7: 164,10 €.

8. PRIX CAPITAINE LABONDE
1 2 **Roi Dance (Laur. Gérard)**
2 1 **Inthejungle (B. Delo)**
3 5 **Pickup (S. Paillard)**
12 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 11,00 - Pl. (2): 2,80 - (1): 1,90 - (5): 2,80.
Trio : (2-1-5) (pour 1 €): 45,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-1): 15,00 - Pl. (2-1): 6,70 - (2-5): 15,70 - (1-5): 8,10.

LES REUNIONS PMU AUJOURD'HUI

À DEAUVILLE — RÉUNION I - 13 H 20

1 Prix du Dun
Mâles - Course D - 29.000 € - 1.500 m - PSF
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE
1 Serpotta — C. Soumillon — 58
2 Money Money Honey — M. Martinez — 55,5
3 Gold Music — M. Forest — 54
4 Baratom — S. Pasquier — 56,5
5 Cattelan — C.-P. Lemaire — 56,5
6 Anan — D. Bonilla — 55
7 Zahori — F. Lefebvre — 55
Favoris : 1-5-6

2 Prix de la Vie
A réclamer - Course F - 21.000 € - 1.500 m - PSF
TRIO - COUPLÉ
1 Victory Man — M. Barzalona — 56,5
2 Akimbo — T. Jarnet — 59
3 Cocody — I. Mendizabal — 58
4 Roman Eagle — S. Pasquier — 57,5
5 Arakawa — J. Victoire — 57,5
6 Vlatypas — V. Vion — 57,5
7 Zillione Beauty — G. Masure — 53,5
8 Dianeva — D. Bœuf — 56
9 Sorokin — J. Bensimon — 53,5
10 Goodbye du Moulin — A. Crastus — 56
11 Bakel — Y. Aouabed — 56
12 Malkovich — M. Guyon — 56
13 Flyma — T. Huet — 54,5
14 Celanside — R. Marchelli — 54,5
15 Kabyrza — D. Breux — 54,5
16 Lepe Lepe — A. Lemaitre — 52
Favoris : 3-4-8
Outsiders : 5-9-1

3 Prix de la Durdent
Femelles - Course D - 29.000 € - 1.500 m - PSF
TRIO - COUPLÉ
1 Prise de Risque — F. Prat — 54,5
2 Allée Centrale — I. Mendizabal — 58
3 Tamazirte — C.-P. Lemaire — 58
4 Pearling — M. Guyon — 58
5 Ribadesella — C. Soumillon — 56,5
6 Cherry Pick — S. Pasquier — 55
7 Watch Out — J. Victoire — 55
8 Ebony Rose — T. Jarnet — 55
Favoris : 3-1-4

4 Prix de la Pointe de Saire
Handicap divisé - cinquième épreuve - 14.000 € - 2.400 m - PSF
TRIO - COUPLÉ
1 Twin Peaks — D. Bœuf — 60
2 Quart de Cidre — O. Plaçais — 60
3 Rue Royale — R. Briard — 57,5
4 Aukenom — Y. Aouabed — 59,5
5 Ras Tafarii — J. Augé — 58,5
6 Top Snob — T. Huet — 58
7 My Secret Love — G. Benoist — 57,5
8 Ice Full — C. Soumillon — 57,5
9 Val Vert — S. Maillot — 57,5
10 L'an Deux — Alxi Badel — 57
11 Il Trovatore — D. Bonilla — 57
12 Bereft — A. Cardine — 55,5
13 Servian — S. Devesse — 54,5
14 Preziosilla — T. Jarnet — 55,5
15 Miss Dodo — R. Perruchot — 54,5
16 Elektra King — M. Sautjeau — 55,5
Favoris : 1-7-12
Outsiders : 5-10-15

5 Prix de Lessard
A réclamer - 18.000 € - 1.900 m - PSF
TRIO - COUPLÉ
1 Sing Silence — Mlle A. Papin — 58,5
2 Low Budget — J. Claudic — 57
3 Global Dream — T. Huet — 59,5
4 Jokari — C. Soumillon — 58
5 La Côte d'Azur — E. Michel — 57,5
6 Global Champion — G. Masure — 54
7 Sledmere — F. Blondel — 57,5
8 Désert Plus — Alxi Badel — 57,5
9 Maggiore — M. Guyon — 57,5
10 Lanabablue — G. Benoist — 56,5
11 Le Champion — J. Victoire — 56
12 Pur Sucre — D. Bœuf — 56
13 Kelios — S. Bellanger — 56
14 Undersea — A. Lemaitre — 53,5
15 Sam Lion — R. Briard — 52,5
16 Polystar — C. Stéfan — 56
17 Marschall First — D. Bonilla — 56
18 Cibicotti — I. Mendizabal — 54,5
Favoris : 12-2-4
Outsiders : 8-9-15

6 Prix du Cap de la Hague
Handicap divisé - 1re épreuve - 23.000 € - 2.400 m - PSF
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Loup de Mer — M. Forest — 59,5
2 Bye Bye Sicyos — M. Guyon — 60
3 Orway — Y. Bourgois — 60
4 Australian Fighter — D. Bonilla — 59,5
5 Le Grand Medici — D. Bœuf — 58,5
6 Golconde Mine — A. Crastus — 58,5
7 Battle Winner — G. Masure — 56
8 River Béré — I. Mendizabal — 57
9 Like To Golf — T. Normand — 55
10 Lion de l'Odet — M. Androuin — 56,5
11 Voluptatis — T. Huet — 56
12 Natoire — J. Victoire — 56
13 Starmaria — B. Hubert — 54,5
14 Ainebe Crocus — R. Marchelli — 55,5
15 Wysiwyg Lucky — S. Pasquier — 55
16 Parti Ami Ami — T. Jarnet — 54,5
Favoris : 3-14-8
Outsiders : 6-10-4-11

7 Prix de la Pointe de Barfleur
Handicap divisé - quatrième épreuve - 15.000 € - 2.400 m - PSF
TRIO - COUPLÉ
1 Henry Morgann — Alxi Badel — 60
2 Le Choriste — M. Sautjeau — 59,5
3 Ti Salsa — B. Hubert — 58
4 Minnaloushe — I. Mendizabal — 59,5
5 Imperatore Nero — E. Bureller — 57
6 Kalos Kagathos — F. Blondel — 59
7 Kaieul — G. Masure — 57,5
8 Babouche — S. Maillot — 58,5
9 Foundouk — M. Forest — 56
10 Tastumaki — S. Devesse — 58,5
11 Franceville — M. Guyon — 58,5
12 Sangoham — G. Benoist — 58,5
13 Avida Dollars — D. Bœuf — 58
14 Rêve d'Empire — J. Victoire — 57,5
15 Cru du Clos — M. Nobili — 57,5
16 Espoir de Plés — T. Huet — 57
Favoris : 2-15-9
Outsiders : 8-10-3

8 Prix d'Antifer
Handicap divisé - 3e épreuve - 17.000 € - 2.400 m - PSF
TRIO - COUPLÉ
1 Tower of Babel — A. Crastus — 60
2 Quanita Pierji — M. Guyon — 60
3 Beauty Mix — M. Barzalona — 58
4 Karuda — A. Bourgeais — 59,5
5 Ksaros — M. Forest — 58
6 April Call — M. Androuin — 59,5
7 Jaringa — M. Nobili — 59,5
8 Mixirador — I. Mendizabal — 59,5
9 Lord Sunshine — J. Victoire — 59,5
10 Sholanzara — C. Stéfan — 59
11 Sugarplum — T. Thulliez — 59
12 Panache Blanc — G. Benoist — 58,5
13 Gonpardo — C. Soumillon — 58,5
14 Rêve Un Peu — M. Foulon — 57
15 Fairspiel — Alxi Badel — 58
16 Auenwiese — G. Masure — 56,5
Favoris : 12-14-9
Outsiders : 10-11-15

9 Prix de la Heve
Handicap divisé - 2e épreuve - 19.000 € - 2.400 m - PSF
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Betcherev — T. Thulliez — 60
2 Pro Ken — C. Stéfan — 59,5
3 Cup of Tea — T. Richer — 59
4 West Wing — T. Huet — 58,5
5 Familly Blue — D. Bonilla — 58
6 Mutraf — F. Spanu — 58
7 Turfontein — J. Augé — 57,5
8 Bréhonnais — M. Delalande — 56
9 Peintre Modern — J.-M. Breux — 57
10 Désirée des As — A. Caramanolis — 54,5
11 Citydex du Frêne — M. Androuin — 56,5
12 Magic Sun — J. Victoire — 56,5
13 Great Gorge — M. Guyon — 56
14 Shippawa — A. Crastus — 56
15 Smile Dream — Mlle M. Flahault — 54,5
16 Lamborgino — D. Bœuf — 56
Favoris : 1-6-12
Outsiders : 4-16-9-2

À PONTCHÂTEAU — RÉUNION II - 13 H 35

1 Prix Idéal du Gazeau
Attelé - 21.000 € - 2.200 m
TRIO - COUPLÉ
1 Source Rapide — Cédric Herserant — 2200
2 Sultek de Bossard — F.-P. Soulat — 2200
3 Stigo Djames — A. Lenoir — 2200
4 Saule du Mont — H. Gilles — 2200
5 Shogun Fair — C. Megissier — 2200
6 Scarletta du Gîte — J. Manceau — 2200
7 Selune — M. Fribault — 2200
8 Sirène du Pavillon — Y.-J. Le Bezvoet — 2200
9 Skagway — J. Lepennetier — 2200
Favoris : 7-9-4
Outsider : 8

2 Prix Une de Mai
Attelé - 22.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ
1 Roc de Servette — S. Marmion — 2800
2 Reine du Glay — L.-A. Martin — 2800
3 Rivage du Layon — D. Lepage — 2800
4 Régence du Hour — G. Lessieu — 2800
5 Romance Ar Carac — D. Vallée — 2800
6 Rapide de l'Epaud — P. Joly — 2800
7 Relevé du Liard — Y.-R. Le Mée — 2800
8 Run My Heart — M. Fribault — 2800
9 Rose du Dézert — R. Breton — 2825
10 Rami Magique — F.-G. Louiche — 2825
11 Roméo de la Lande — Cédric Herserant — 2825
12 Rodéo d'Ostal — Pas-A. Geslin — 2825
13 Razzia des Pat — D. Lefaucheux — 2825
14 Reine des Divas — J.-P. Thomain — 2825
15 Rachid — J. Lepennetier — 2825
16 Rhapsodie du Vif — Aym. Thomas — 2825
17 Rigolo — T. de Genouillac — 2825
18 Remuro — D. Delaroche — 2825
Favoris : 15-12-7
Outsiders : 17-1-3

3 Prix Pussy Cat
Monté - 20.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ
1 Negus de Fleur — Mlle C. Beileard — 2800
2 Paméla de Grez — G. Prat — 2800
3 Pilibisa — M. Viel — 2800
4 Ode Matyss — D. Couvreux — 2800
5 Open Monnerie — Mlle K. Hemont — 2800
6 Obier Céleste — M. Mottier — 2800
7 New Look de Canisy — G. Guilbert — 2800
8 Orme des Alpes — R. Gougeon — 2800
9 Méa de la Noémie — Mlle M.-C. Mary — 2825
10 Natacha de Marzy — Mlle A. Chauveau — 2825
11 Oenologue — R. Joly — 2825
12 Nigelle de Faverol — Mlle M. Bedouet — 2825
13 Ouragan d'Afrique — P. Masschaele — 2825
14 Pin Up du Pam — H. Touvais — 2825
15 Misky du Luat — B. Ferchaud — 2825
Favoris : 2-1-6
Outsiders : 12-7-10

4 Prix Queila Gédé
Attelé - Femelles - 21.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ
1 Queen du Garabin — M. Fribault — 2800
2 Quickness d'Oger — F. Aupiais — 2800
3 Quarine du Maine — S. Marmion — 2800
4 Quilosa d'Hameline — Mlle D. Plessis — 2800
5 Quelle Errante — G. Prat — 2800
6 Quismie du Parc — P.-Y. Bouvier — 2800
7 Qualine du Menhir — T. Pointeau — 2800
8 Quatinka du Loir — H. Sionneau — 2800
9 Quia du Beauvoisin — P. Fossard — 2800
10 Quatie Blue — J.Ph. Mary — 2825
11 Quenelle du Both — Y.-R. Le Mée — 2825
12 Qualista du Bocage — L.-A. Martin — 2825
13 Quela Rive — Mme A.-F. Donati — 2825
14 Quid Nova Phédo — P. Touvais — 2825
15 Quitta des Ormeaux — J.-P. Thomain — 2825
Favoris : 12-13-8
Outsiders : 6-5-9

5 Prix Giant Cat
Monté - 20.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ
1 Royal Doré — F. Furet — 2800
2 Roxane du Loisir — M. Viel — 2800
3 Runway de l'Aff — R. Joly — 2800
4 Royale Blue — Mlle C. Beileard — 2800
5 Romance Benoît — Mlle A. Barthélemy — 2800
6 Rustique du Refoud — Mick. Barré — 2800
7 Rubis du Chanoy — M. Hadjira — 2800
8 Rebecca de Mortrée — Mlle V. Marsollier — 2800
9 Rusty du Clos — C. Gazengel — 2800
10 Riad du Bocage — P. Masschaele — 2800
Favoris : 8-9-10
Outsiders : 6-7

6 Prix Ténor de Baune
Attelé - Mâles - 21.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Quick du Pellerin — J.-P. André — 2800
2 Quilou La Chance — L. Groussard — 2800
3 Quartier Noble — R. Joly — 2800
4 Quouky King — J. Bruneau — 2800
5 Quick Renodière — Mick. Barré — 2800
6 Quouros du Vivier — W. Bourdon — 2800
7 Quenzo d'Hei — P. Fossard — 2800
8 Queyras de Chenu — St. Brouard — 2800
9 Quiton Mauve — T. Desmarres — 2800
10 Quasim de Thierre — D. Vallée — 2800
11 Quanero de Neuvy — P. Dano — 2825
12 Quioco Dry — H. Sionneau — 2825
13 Quooper de Connée — C.-A. Mallet — 2825
14 Quoi Didier — R. Breton — 2825
15 Quasar de la Manza — P. Vercruysse — 2825
Favoris : 6-15-14
Outsiders : 1-7-9-10

7 Prix Fortunato II
Attelé - Apprentis et Lads-jockeys - 22.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ
1 Onitée de Ternay — G. Ferré — 2800
2 Pépite d'Or Blue — Mlle M.-C. Mary — 2800
3 Opaline Mesloise — S. Gazon — 2800
4 Oscar de Neulliac — S.J.L Tessier — 2800
5 Ovni du Fanil — Mlle B. Motte — 2800
6 Pharaon des Pins — Mlle D. Plessis — 2800
7 Onyx de Mai — T. Desmarres — 2800
8 Paolo du Loir — Y. Saliot — 2825
9 Origan de Vrie — H. Touvais — 2825
10 Ouraki du Drochon — E. Allard — 2825
11 Papy de la Potel — P. Blanchon — 2825
12 Odéon de Cénoman — C. Godard — 2825
13 Pin Up de Chenu — B. Plassais — 2825
14 Oréa de Barbray — Mme A.-F. Donati — 2825
15 Pontif — R. Leblanc — 2825
16 Passion du Ham — Y. Dousset — 2825
Favoris : 13-16-15
Outsiders : 6-12-14

8 Prix Venutar
Attelé - 30.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Pacha de Furetais — G. Deniel — 2800
2 Nuage d'Atout — T. Le Floch — 2800
3 Nuit de Bannes — T. Lorée — 2800
4 Ofackevo — J.-P. Lecourt — 2800
5 Prince de la Butte — D. Cherbonnel — 2800
6 Niky de Mémartin — H. Gilles — 2800
7 Perle du Vallon — O. Raffin — 2800
8 Oscar des Racques — P. Masschaele — 2800
9 Major de Pigalle — Th. Mousseau — 2800
10 Lutin Atout — E. Buttigieg — 2825
11 Oky de Lou — S.J.L Tessier — 2825
12 Must de Bannes — L. Groussard — 2825
13 Leader du Puits — J.Ph. Mary — 2825
14 Only You du Loisir — E. Audebert — 2825
15 Oxford Circus — C. Gallier — 2825
16 Oremus Jenilou — J.-M. Baudouin — 2825
17 Olbo King — J. Dubreil — 2825
18 Neige d'Or — J.-M. Maillard — 2825
Favoris : 17-18-11
Outsiders : 16-12-14-15

À CAGNES-SUR-MER — RÉUNION III - 20 HEURES

2 Prix de Göteborg
Attelé - Apprentis et Lads-jockeys - 16.000 € - 2.700 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ - QUADRIO
1 Nep — D. Desbordes — 2700
2 Odin des Picanes — M. Di Domenico — 2700
3 One Step Beyond — R. Depré — 2700
4 Pépite du Phare — Mlle B. Michaud — 2700
5 Naguincho — S. Stéfano — 2700
6 Poupée Charmeuse — J. Bueno — 2700
7 Nuage Périnel — S. Cinier — 2700
8 Paola Brador — N. Mourot — 2700
9 Norton des Charms — Mlle C. Criado — 2700
10 Ophélie Jet — M. Ledoyen — 2700
11 Nagasso — D. Alexandre — 2700
12 Oriad Lesmelchen — A. Tomaselli — 2700
13 Ongle d'Or — G. Lemoine — 2700
14 Onze Décembre — Mlle E. Sebaldano — 2700
15 Prince du Bouquet — A. Eliphe — 2700
16 Pared An Heol — E. Coubard-Meunier — 2700
Favoris : 4-6-12
Outsiders : 14-16-11

3 Prix de Malmoe
Attelé - Femelles - 22.000 € - 2.800 m
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE
1 Scarlet Royale — P. Rojo — 2800
2 Sissi des Charmes — Y.-A. Briand — 2800
3 Star Royale — B. Bourneil — 2800
4 Standing Ovation — Marcel Martens — 2800
5 Saga de Touchyvon — G. Touron — 2825
6 Senza Una Donna — R. Le Vexier — 2825
Favoris : 5-6

4 Prix de Kiruna
Attelé - Mâles - 27.000 € - 2.100 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ - MULTI RÉGIONAL
1 Quiet du Chêne — Y.-A. Briand — 2100
2 Quastel de Blangy — J.-C. Féron — 2100
3 Quack — F. Lecarpentier — 2100
4 Quimerico — R.-C. Larue — 2100
5 Quator Speed — Y. Teerlinck — 2100
6 Qu'il Est Noir — J. Guelpa — 2100
7 Quidam Franca — M. Rotsaert — 2100
8 Qualiter — J. Uroz — 2100
9 Quick Mate — Marcel Martens — 2100
10 Quel Echo — Den. Brossard — 2100
11 Quarto du Rocher — L. Verva — 2100
12 Quator Oaks — D. Prost — 2100
13 Quick Lightning — L. Gout — 2100
Favoris : 4-8-6
Outsiders : 1-7

5 Prix d'Helsinki
Course Européenne - Attelé - 24.000 € - 2.100 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI
1 Luron du Gîte — F. Lecarpentier — 2100
2 Natan des Jacquots — Serge Peltier — 2100
3 Nedjd des Rondes — Den. Brossard — 2100
4 Look Castelets — D. Alexandre — 2100
5 Lasparkino — J.-C. Féron — 2100
6 New Creation — A.-J. Mollema — 2100
7 Triangel KÄll — D. Cinier — 2100
8 Dishmar — J.-C. Sorel — 2100
9 Lord The Best — F.-J. Peltier — 2100
10 Maestro d'Eloges — V. Martens — 2100
11 Brian As — Y.-A. Briand — 2100
12 Louvetier — N. Ensch — 2100
13 Ermosa Par — S. Cingland — 2100
14 Muscadet — M. Rotsaert — 2100
15 La Soyer — L. Gazengel — 2100
16 Elikgal — A. Esposito Di Giuseppe — 2100
Favoris : 6-11-12
Outsiders : 2-15-10-9

6 Prix de Passau
Attelé - 38.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ
1 Rock de Max — J.-C. Féron — 2800
2 Rich of Carless — P. Rojo — 2800
3 Roquette Castelets — D. Cinier — 2800
4 Ramses du Blequin — L. Verva — 2800
5 Royale de Béa — E. Gout — 2800
6 Rigodix — L. Fresneau — 2800
7 Rio Del Carsi — J.-P. Fasquelle — 2800
8 Ranchero Jiel — J.-C. Sorel — 2800
9 Ricky Rock — F. Lecarpentier — 2800
10 Roméo Star — Y.-A. Briand — 2825
11 Rocambolesque — R. Gout — 2825
12 Revel d'Anama — N. Ensch — 2825
Favoris : 12-9-5
Outsiders : 8-10

7 Prix d'Uppsala
Attelé - Femelles - 27.000 € - 2.100 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ
1 Qualine de Buais — Serge Peltier — 2100
2 Quantitas — R.-W. Denéchère — 2100
3 Queen Mauve — Marcel Martens — 2100
4 Qualine d'Auge — Y. Berger — 2100
5 Quessigny — L. Gazengel — 2100
6 Quarmen Star — N. Ensch — 2100
7 Quality Max — M. Ledoyen — 2100
8 Quirkla — L. Verva — 2100
9 Quirelle du Jolan — D. Prost — 2100
10 Qua Mi Sol La — Mlle F. Lecellier — 2100
11 Quelle Star du Vif — J.-L. Estable — 2100
12 Quivie du Chêne — J.-C. Sorel — 2100
Favoris : 4-6-7
Outsiders : 1-2

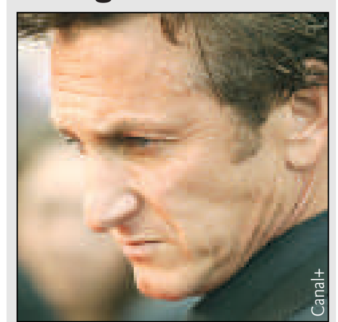
Autopsie d'un massacre



Il est plus d'une heure du matin cette nuit du 27 mars lorsque Richard Durn, un RMiste de 33 ans, habitué des réunions publiques du conseil municipal de Nanterre et connu de ses membres, laisse exploser sa folie meurtrière. Ouvrant d'abord le feu sur la maire, Jacqueline Fraysse, il vise ensuite de manière aléatoire ses adjoints et les conseillers. « *C'est terrible d'imaginer qu'il nous a observés débattre, parlementer, même plaisanter pendant plus de cinq heures et que cela ne l'a pas empêché de nous tirer dessus* », raconte Ghislaine Quilin, qui a miraculeusement échappé aux balles. Maîtrisé par les hommes de l'assemblée, puis arrêté par les forces de police, le forcené est transféré au 36, quai des Orfèvres. Il s'y suicidera le lendemain, le 28 mars, en se défenestrant du quatrième étage lors de son interrogatoire. Aucun film n'avait encore analysé l'itinéraire de Durn avant et après son passage à l'acte. Son journal intime, les témoignages de ses proches et des médecins, ainsi que les interrogatoires policiers, permettent de reconstituer le fil de sa folie meurtrière.

France 3, 23 h 05

Sean Penn conduit George au busher



Tout juste auréolé d'un Oscar pour sa prestation dans *Milk*, Sean Penn se prépare pour un nouveau combat politique. L'acteur, qui n'a jamais caché son engagement, devrait signer pour jouer l'ambassadeur Joseph Wilson dans *Fair Game*, le prochain long métrage de Doug Liman (*La Mémoire dans la peau*). Un film choc, sur les dérives de l'administration Bush.

Woody Allen l'homme pressé



Alors que la sortie de *Whatever Works*, son dernier film, n'est prévue que pour juin, l'insatiable Woody Allen se lance dans un nouveau projet. Si l'on en ignore encore le titre et la teneur, on connaît désormais les deux actrices principales. Il s'agit en effet de la belle Naomi Watts et de la surprenante Freida Pinto, révélée dans le triomphant *Slumdog Millionaire*.

Le théâtre vivant



Acteur, metteur en scène, écrivain, Jérôme Savary a réinventé le théâtre de rue et charmé des générations d'enfants et d'adultes à travers la planète avec sa troupe du Magic Circus. Après douze ans passés à Chaillot et sept à l'Opéra-Comique, le voilà installé à Béziers dans un ancien couvent transformé en « boîte à rêves ». *Empreintes* part à la rencontre d'un saltimbanque qui ne se lasse jamais d'amuser la galerie. Touche-à-tout, atypique, phénoménal, homme-orchestre… voilà des mots qui pourraient définir cet artiste, homme de théâtre, trompettiste, qui sévit sur les planches par-delà le monde depuis plus de quarante ans. C'est autant la bouffonnerie, le côté exagéré que son sens inné de la révolte qui font que son théâtre ne peut laisser personne insensible, un théâtre populaire destiné à tous les publics de 7 à 77 ans, comme il aime à le rappeler.

France 5, 20 h 35

Canari jaune

À 22 h 55 sur France 2, entrez dans la tête de John Malkovich, avec Vincent Elbaz et Cristiana Reali, et montez sur scène pour découvrir Good Canary, une pièce vertigineuse, qui visite les confins de la folie.



Ariel Wizman (à gauche) est le témoin impotent des intempérances de Cristiana Reali et de Vincent Elbaz (à ses côtés), qui vont les conduire vers l'abîme.

Jacques (Vincent Elbaz) est un jeune auteur new-yorkais à la mode – comme le milieu de l'édition américaine en fabrique tous les ans, constamment à la recherche du nouveau Bret Easton Ellis. Annie (Cristiana Reali), son épouse, est accro aux amphétamines. Une irrépressible force la pousse à se détruire et à balafrer son visage d'ange déchu. Tantôt anorexique, tantôt boulimique, les rares moments de trêve que son mal-être consent à son esprit vagabond et nébuleux attisent l'amour éperdu que lui porte son mari. Plus elle est glaciale, frénétique et blessante, plus ses instants de douceur, joyeux et sensibles, lui apparaissent précieux et providentiels. Le dernier roman de Jacques est un succès annoncé. Mais, pour ces deux déchirés, cette réussite soudaine n'est pas une échappatoire pour un nouvel envol, tout juste une fenêtre donnant sur le vide dans lequel ils vont se jeter pour une chute sans fin. Car, si Annie porte un lourd fardeau, Jacques, lui, charrie aussi son lot de secrets. Et ce n'est pas dans l'écriture ni dans le milieu libidineux des lettres qu'il trouvera le salut.

Sombre, cynique, d'une rare violence verbale et idéologique, cette pièce mise en scène par le diabolique dandy John Malkovich dérange en même temps qu'elle envoûte. Portée par un texte brut et brutal, elle dessine un monde sans issue où la corruption le dispute à la perfidie et au désespoir. Les innocents sont broyés, les puissants immondes et l'écriture – tout juste bonne à faire puruler les vieilles blessures – n'est en rien une thérapie. La nausée n'est jamais loin, qui guette. Rien n'est épargné au spectateur et d'aucuns pourront lui reprocher son obscénité et sa noirceur trop dans l'air du temps. Mais, au fond de sa nuit, *Good Canary* délivre son propre antidote. La somptuosité du décor de Pierre-François Limbosch, l'hypnotique et enivrante musique d'Ariel Wizman et de Nicolas Errera, la fascinante prestation de Cristiana Reali – toujours juste en funambule fracassée, suspendue entre le génie et la folie – et les fulgurances du texte de Zach Helm, offrent un rare moment de sensibilité éperdue, dernier refuge dans un monde désabusé.

France 2, 22 h 55

Ce qui appartient à César

C'est Charlotte Gainsbourg, présidente, qui cette année déclarera ouverte la 34e nuit des César sur la scène du théâtre du Châtelet, scène que retrouve Antoine de Caunes, maître de cérémonie. Il nous en parle…

Dans quel état d'esprit retrouvez-vous la cérémonie des César ?

Beaucoup d'excitation et d'enthousiasme. Avec Renaud Le Van Kim, nous sommes dans la même énergie, le même désir, la même volonté de s'amuser avec les contraintes de la cérémonie : réussir le mélange entre un spectacle pour un public très concerné par les enjeux de la soirée et une émission de divertissement. Il y a dans la salle une tension palpable, des attentes, de l'impatience ; beaucoup de choses s'y jouent, il faut donc trouver la manière d'établir le bon contact avec les spectateurs du Châtelet et, en même temps, avec le téléspectateur.

Vous êtes-vous préparés à d'éventuels imprévus ?

C'est l'épice supplémentaire ! Ce qui échappe toujours à notre scénario, c'est le temps des remerciements ! Aux Oscar, le temps laissé à chaque lauréat est fixé à 45 secondes ; aux César, il est libre, alors il faut s'y préparer ! Quoi qu'il se passe, je garde en tête le fil rouge de l'émission pour faire du « débordement » un bon moment !

Que pensez-vous du choix inattendu de Charlotte Gainsbourg en tant que présidente de cette édition ?

Je suis ravi. C'est une merveilleuse idée. Pour elle, bien entendu, pour son charme, fait de force et de fragilité, et parce qu'elle représente avec grâce sa génération d'actrices. Sa seule présence donne une jolie couleur à la soirée.

Rires, larmes, que vous revient-il en mémoire ?

Pour l'émotion, je pense toujours au César de ma fille. Et pour le rire, au jour où, nommé, j'ai quand même lu mon texte de remerciements après avoir perdu. Sinon, bien sûr, des images de Chabat jouant les arbitres de boxe, de Gad avec son big band, ou de Valérie rendant hommage à Rabbi Jacob. Mais, le plus souvent, c'est un mélange. En fait, ce que je retiens, ce sont les moments où ça bascule, quand on passe au-delà des conventions.

Des projets avouables ?

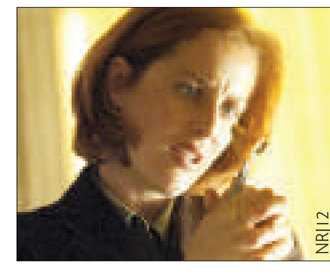
À l'écran, je viens de retrouver Jean-Jacques Zilbermann avec *Mon mec à moi*, la suite, huit ans après, de *L'Homme est une femme comme les autres*. Pour Canal+, après *Allons donc à London !* et *Allez à L.A. !*, je prépare *En berline à Berlin !* Et puis j'écris le scénario d'une comédie. Là, je me promène, je prends le temps, et je chante sous la pluie.

Canal+, 19 h 05

Du théâtre du Châtelet, Antoine de Caunes connaît maintenant chaque recoin.

LES CHAÎNES CÂBLÉES EN UN COUP D'ŒIL

NRJ 12



Les plus célèbres des agents spéciaux débarquent sur NRJ 12. Amateurs de mystères, d'OVNI, de créatures monstrueuses, de tueurs en série et de phénomènes paranormaux, réservez votre soirée ! L'unique obsession de ces enquêteurs hors pair : découvrir la vérité… Et si la celle-ci était ailleurs ? Mulder et Scully partent à sa recherche.

Soirée X-Files, 20 h 35

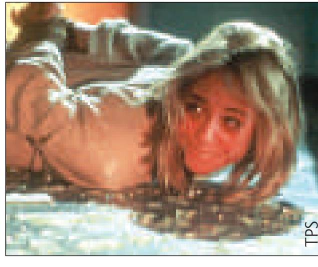
Canal+ décalé



Recette sûre et voies inédites, après trois ans d'absence, le quatuor de Glasgow invente un rock boule à facettes et s'offre un nouvel album libérateur, *Tonight : Franz Ferdinand*, conçu à la manière d'un DJ set. Enregistré dans une ancienne salle des fêtes, ce nouvel opus va mettre le feu à la scène du *Live de la semaine*.

Le Live de la semaine, 22 h 30

TPS Star



Thriller glaçant et implacable, *Le Veilleur de nuit* sait jouer à merveille de l'atmosphère inquiétante de son décor – une morgue la nuit – pour distiller un suspense efficace. Réalisateur danois réputé, Ole Bornedal a débuté sa carrière en 1994 avec ce film précisément, qui a fait sensation dans de nombreux festivals.

Le Veilleur de nuit, 22 h 30

C'EST DIT

Stéphane Guillon n'a guère goûté les propos de Jean-Michel Aphatie qui critiquait les excuses émises par France Inter à Dominique Strauss-Kahn, égratignant au passage l'humoriste : « *Jean-Michel Aphatie est le Vladimir Poutine de la FM.* »

EN BREF

Mais où est donc Forniker ?



Après le succès de *Mon beau-père et moi*, après le triomphe de *Mon beau-père, mes parents et moi*, John Hamburg a le plaisir de vous annoncer un heureux événement. Le scénariste vient en effet d'accepter d'en écrire la suite. *Little Fockers* (les petits Forniker), le nouveau volet de cette trilogie délirante, fêtera dignement l'arrivée des enfants qu'aura le couple incarné par Ben Stiller et Teri Polo.

Un expert en danger

La police scientifique de Floride est en émoi, David Caruso, alias Horatio Caine dans *Les Experts : Miami*, a été menacé de mort par une de ses fans. Après avoir envoyé à l'acteur aux lunettes de soleil inoxydables des centaines de lettres, une Autrichienne de 42 ans a franchi la ligne jaune et a juré de le tuer s'il n'accédait pas à sa requête. Un rendez-vous ? Un mariage ? Non, une photo dédicacée…

C'est une maison rose…



Le succès très relatif de *90210*, la suite de *Beverly Hills*, n'a pas refroidi les producteurs de la chaîne américaine CW. Cette dernière vient en effet de commander le pilote de la nouvelle *Melrose Place*, une autre série phare des années 90. On ignore toujours si Heather Locklear sera présente mais, une chose est sûre, Davis Guggenheim (*24, The Shield, Deadwood*) en sera aux commandes.

ARD

12.15 ARD-Buffet, Leben & genießen **13.00** ZDF-Mittagsmagazin, mit heute-Nachrichten **14.00** Tagesschau **14.10** Rote Rosen (524), Fernsehserie Deutschland 2009 **15.00** Tagesschau **15.10** Sturm der Liebe (794), Fernsehserie Deutschland 2009 **16.00** Tagesschau **16.10** Panda, Gorilla & Co. (119), Geschichten aus dem Zoo Berlin und dem Tierpark Berlin **17.00** Tagesschau um fünf **17.15** Brisant, Boulevard Magazin **18.00** Verbotene Liebe (3339), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.25** Marienhof (3519), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.50** Marienhof (3520), Fernsehserie Deutschland 2008 **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa **19.45** Wissen vor 8 **19.50** Das Wetter im Ersten **19.52** Tor der Woche / des Monats **19.55** Börse im Ersten **20.00** Tagesschau

20.15 FAMILIE SONNENFELD

Umzug in ein neues Leben, Spielfilm Deutschland 2009 Laufzeit : 89 Min. Carlo erhält ein verlockendes Jobangebot in Berlin. Nach reiflicher Überlegung beschließt er mit seiner Frau Tina, diese Chance zu nutzen.

21.45 Tatort : Der Finger, Fernsehfilm Deutschland 2007

23.15 Tagesthemen, Moderation : Tom Buhrow

ZDF

11.15 ZDF SPORTextra Ski-Weltcup Abfahrt ca. 12.40 Uhr Nordische Ski-WM Langlauf: 4 x 10 km Staffel Herren **15.00** heute **15.05** Nürnberger Schnauzen **15.50** ZDF SPORTextra Nordische Ski-WM Skispringen Übertragung aus Liberec/Tschechien Reporter: Stefan Bier Moderation: Sven Voss Experte: Jens Weißflog dazwischen: gegen 17.00 heute **18.05** SOKO Kitzbühel Der Götterbote **19.00** heute **19.25** Der Landarzt Vertrauter Fremder

20.15 EIN FALL FÜR ZWEI

Teuflischer Schatten

Mit: Claus Theo Gärtner, Paul Frielinghaus, Caroline Grothgar

Wer hat den Speditionschef Norbert Wolfermann mit einer Eisenstange im Hof seines Betriebes erschlagen? Alles deutet auf dessen Angestellten Ingemar Schulz, der neben dem blutüberströmten Opfer bewusstlos aufgefunden wird.

21.15 SOKO Leipzig

Das Erbe

22.00 heute-journal

22.30 aspekte

23.00 Lanz kocht

0.00 heute nacht

0.15 Der Mann auf den Quais

(L'Homme sur les Quais / The Man by the Shore) Französisch-kanadisch-deutscher Spielfilm von 1993

SWR

12.40 Rote Rosen **13.30** Männer gegen Tod und Teufel Spielfilm USA 1957 **14.50** Washington und Oregon Impressionen aus dem Nordwesten der USA **15.00** Planet Wissen Istanbul - Metropole zwischen Morgen- und Abendland **16.00** aktuell **16.05** Kaffee oder Tee? mit: Grüner Daumen, Besser Leben **17.00** aktuell **17.05** Kaffee oder Tee? **18.00** Aktuell **18.15** Essgeschichten Einerseits deftig, andererseits entschlackend - das Sauerkraut kann sich von verschiedenen Seiten präsentieren. **18.45** Landesschau Daheim in Baden-Württemberg **19.45** Aktuell **20.00** Tagesschau

20.15 FRÖHLICHER ALLTAG

Freudenstadt bildet die Kulisse des nächsten "Fröhlichen Alltages". Malte Arkona und seine Assistentin Frau Wäber unternehmen eine kleine Winterreise in die Schwarzwaldstadt und werden unter anderem in die 50er und 60er Jahre des vergangenen Jahrhunderts zurückversetzt.

21.45 Aktuell

22.00 Nachtcafé

23.30 Nachtkultur

Unser ewiges Schätzchen: Uschi Glas wird 65

0.00 Literatur im Foyer

Felicitas von Lovenberg im Gespräch mit Juri Andruchowytsch und Christoph Peters

RTL TELEVISION

12.00 Punkt 12 -Das RTL-Mittagsjournal, mag. **14.00** Die Oliver Geissen Show, Divertissement **15.00** Mitten im Leben!, Divertissement **16.00** Mitten im Leben!, Divertissement **17.00** 112 -Sie retten dein Leben, Folge 16, série **17.30** Unter uns, Folge 3537, série **18.00** Explosiv - Das Magazin, mag. **18.30** EXCLUSIV - Das Star-Magazin, mag. **18.45** RTL Aktuell **19.03** RTL Aktuell -Das Wetter **19.05** Alles was zählt, Folge 625, série **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten, Folge 4188, série avec Daniel Fehlow.

20.15 WER WIRD MILLIONÄR?

Jeu présenté par Günther Jauch.

21.15 Die ultimative Chart Show -Die erfolgreichsten Dancefloor Hits aller Zeiten!, Divertissement présenté par Oliver Geissen.

0.00 RTL Nachtjournal présenté par Ilka Eßmüller.

0.27 RTL Nachtjournal -Das Wetter

0.35 Frei Schnauze XXL, série

1.30 Alles Atze, Der Clou, série

1.55 Die Oliver Geissen Show, Divertissement

2.45 RTL Nachtjournal

3.12 RTL Nachtjournal -Das Wetter

3.15 Das Strafgericht, doc.

4.05 stern TV, mag.

RTBF1

13.00 JT 13h , Information **13.35** Météo, Information **13.45** Télétourisme quotidien , Les Rendez-vous, mag. **13.55** Derrick, Caïn et Abel , série **14.55** Commissaire Montalbano, La démission de Montalbano, téléfilm **16.40** Arabesque, Machiavélisme, série **17.35** Arabesque, Meurtre aux enchères, série **18.30** Le 6 minutes , Information **18.40** Météo, Information **18.45** Au quotidien, Information **19.22** Météo, Information **19.30** JT 19h30 , Information **20.15** Météo, Information **20.20** C'est du belge , mag.

20.50 TANDEM

film de Patrice Leconte, 1987, 91 mn, *inédit* avec Gérard Jugnot. À bord d'un vieux break Ford, sur toutes les routes de France, par tous les temps et dans les plus petites chambres d'hôtels de second ordre, Michel Mortez, star vieillissante de la radio, animateur de la célèbre émission *La langue au chat*, et Bernard Rivetot, son chauffeur-assistant-preneur de son-infirmier, forment un tandem permanent jusqu'à ce que Rivetot apprenne que l'émission va être supprimée. Il n'en dit mot à Mortez…

22.20 Euromillions , Jeu

22.25 Auto Mobile , Sport

23.00 Studio 1 -Vendredi, Malines / Genk, Sport

23.19 Questions d'argent

RAI UNO

8.20 Tg1 Le Idee - Che tempo fa **9.00** Tg1 **9.30** Tg1 Flash **10.00** Verdetto Finale **10.50** Appuntamento al cinema **11.00** Occhio alla spesa **11.25** Che tempo fa **11.30** Tg1 **12.00** La prova del cuoco **13.30** Telegiornale **14.00** Tg1 Economia **14.10** Festa Italiana Conduce Caterina Balivo **16.15** La vita in diretta **16.50** Tg Parlamento - Previsioni sulla viabilita` **17.00** Tg1 **17.10** Che tempo fa **18.50** L'eredità Un programma condotto da Carlo Conti Regia di Maurizio Pagnussat **20.00** Telegiornale

20.30 AFFARI TUOI

Dagli Studios di Roma Max Giusti conduce Affari Tuoi

Un programma di Pasquale Romano, Marco Perrone, Stefano Fabrizi Regia di Stefano Vicario

21.10 Ciak… si canta

Conduce Eleonora Daniele

7^ ed ultima trasmissione

23.15 Tg1

23.20 TV 7 A cura del TG1

0.20 L'Appuntamento Scrittori in tv

Un programma ideato, condotto e curato da Gigi Marzullo

0.50 Tg 1 - Notte - Tg1 Le Idee **1.20** Che tempo fa - Appuntamento al cinema **1.30** Sottovoce **2.00** RaiEducational Un mondo a colori - Speciale **2.35** SuperStar **3.05** Overland 9 **4.00** FILM TV Don Matteo 5

PARIS PREMIERE

7.00 Hôtels d'intérieur, mag.

7.25 La mode la mode la mode, mag.

7.55 Happy days, série

8.30 Paris première boutique

10.35 Cinéquin, mag.

10.40 Hollywood stories, doc.

12.20 Tout le monde déteste Chris, série

12.40 Malcolm, 2 épisodes, série

13.40 Vieille canaille, film

15.15 Dany Boon au Palais des Glaces, Je vais bien, tout va bien, Spectacle

17.30 Malcolm, 4 ép., série

19.10 Caméra café, 7épisodes, série

20.40 DÉVIATION OBLIGATOIRE

théâtre, 2004, 103 mn avec Régis Laspales. Marc invite son copain Phil à prendre la crémaillère de son loft de 40 m2 ! Les deux célibataires endurcis, collectionneurs d'idées reçues passées au tamis de leur folie et fans de séries télé ringardes, invitent à dîner une femme qu'ils ne connaissent pas.

22.25 Cactus, En direct, mag. L'émission qui pique !

0.00 Portrait de Pamela Anderson, doc.

0.50 Paris dernière, Le road movie de la nuit, mag.

1.40 Programmes de nuit

PLANETE

10.20 Guerres et Civilisations, L'ère des révolutions, doc. **11.15** Guerres et Civilisations, La guerre industrielle, doc. **12.05** Nomades Land - Christophe Cousin, Yakoutie, doc. **13.00** Vivre avec les lions (S.3), 1/20, doc. **13.30** Contrefaçon : les dessous d'un marché meurtrier, 1 & 2/2, doc. **15.20** Dans le secret des villes -S.2, Washington : le siège du pouvoir, doc. **16.10** Dans le secret des villes -S.2, Nouvelle-Orleans : après l'ouragan, doc. **16.55** Super méduse, doc. **17.50** Megalopolis, Alexandra Leroux, doc. **18.45** Que le meilleur gagne !, Kick-boxing en Inde, doc. **19.45** Nomades Land -Christophe Cousin, Ladakh, doc.

20.45 QUE LE MEILLEUR GAGNE !

Aigles lutteurs en Mongolie, doc. de GARY HUNTER. Perdue dans l'immensité des plaines de Mongolie, une petite communauté d'éleveurs nomades accueille nos six athlètes.

21.40 Planète 2049, mag.

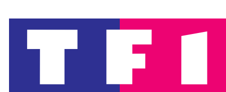
22.15 Mitterrand à Vichy, doc.

23.45 Faites entrer l'accusé, La French Connection, doc.

0.55 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'orgasme féminin

1.45 Tout ce que vous ne savez pas encore sur l'orgasme masculin, doc.

2.40 Entre terre et ciel -Sébastien Lafont, Namibie, doc.



TF1

6.05 Bambou et compagnie, dessin animé 6.30 TFou, dessin animé 8.25 Météo 8.30 Téléshopping 9.15 Mission sauvetages, Retour au pays, série 10.05 10H Le Mag, mag. 11.05 Météo 11.10 7 à la maison, Sujet tabou, série

11.55 Attention à la marche ! jeu
12.55 Petits plats en équilibre
13.00 Le journal
13.50 Petits plats en équilibre
13.51 Moments de bonheur
13.54 Euro Millions
13.55 Les feux de l'amour, série
14.55 Une mère sans défense, téléfilm
16.35 Seconde chance, série
17.35 Grey's Anatomy, série
18.25 À prendre ou à laisser, jeu
19.10 La roue de la fortune, jeu
19.54 Là où je t'emmènerai
20.00 Le Journal
20.35 Courses et paris du jour
20.37 Météo, trafic info

DIVERTISSEMENT



20.45
LE TOP 50 DU RIRE
« Homme / femme : mode d'emploi »
Divertissement présenté par Pierre Palmade, Michèle Laroque
Pierre Palmade et Michèle Laroque vous dévoilent, ce soir, les 50 moments d'humour incontournables sur les relations entre les hommes et les femmes sur scène, à la télévision et au cinéma ! Premier rendez-vous manqué, plan drague raté, mariage chaotique, adultère et scènes de ménage… tous les aspects de la vie de couple, des différences entre les hommes et les femmes et de leur mode de vie sera évoqué ! Vous aurez l'occasion de voir ou de revoir les séquences mémorables des plus grandes comédies et des meilleurs sketchs de Muriel Robin, Anne Roumanoff, Gad Elmaleh, Elie Semoun…

23.15
SANS AUCUN DOUTE
Présenté par Christophe Moulin.
Christophe Moulin et ses avocats s'attacheront plus que jamais à résoudre les problèmes sur le terrain. Devant leur écran, les téléspectateurs pourront vivre toutes les étapes, de la réception du dossier jusqu'à la conclusion de l'enquête, à la rédaction et sur le terrain, des pièges tendus par nos équipes à la journée d'enregistrement qui peut parfois durer jusqu'à dix heures !

1.45 50 mn inside, mag. 2.40 Watcast, mag. 2.50 Trafic info 2.55 S.O.S. Barracuda, Racket à Palma, téléfilm 4.40 Musique 5.00 Sur les routes d'Ushuaïa, Les Haïdas, doc. 5.25 Reportages, Les fantassins des neiges, mag.

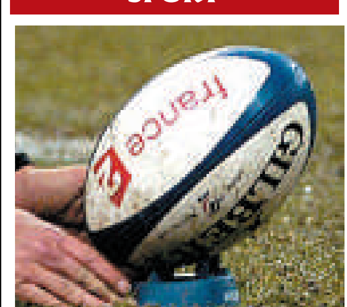
Demain soir
20.45 Série : Les experts : Miami

france 2

6.30 Télématin, mag. 8.45 Dans quelle éta-gère... 8.50 Des jours et des vies, série 9.15 Amour, gloire et beauté, série 9.40 KD2A, jeunesse 10.45 Météo 10.50 Motus, jeu 11.25 Les Z'Amours, jeu

12.00 Tout le monde veut prendre sa place, jeu
12.55 Météo
13.00 Journal, météo
14.00 Toute une histoire, mag.
15.05 Un cas pour deux, série
17.00 En quête de preuves, série Injection mortelle
17.55 Cote et match du jour
18.00 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires. Série Une question de vie ou de mort
18.50 N'oubliez pas les paroles ! jeu
19.45 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
20.00 Journal, météo
20.35 XV/15

SPORT



20.45
RUGBY : TOURNOI DES VI NATIONS
« France / Pays de Galles »
En direct du Stade de France.
Commenté par Mathieu Lartot et Fabien Galthié.
Interviews terrain : Cédric Beaudou Troisième match du Tournoi.
Et quel match ! Les Français, vainqueurs du Tournoi 2007 reçoivent les Gallois, gagnants de l'édition 2008. En fait, les deux équipes se partagent le titre depuis 2004. Auteur d'un Grand Chelem à la surprise générale en 2008, le XV du Poireau est cette fois favori. Cette étiquette est inédite pour lui. La victoire sur l'Australie en novembre, la seule d'une nation du nord sur une sélection du sud lors des test-matches, a renforcé le statut de favori des Gallois.

22.55
ÉTEIGNEZ VOS PORTABLES
« "Good Canary" »
Théâtre Inédit.
Avec : Cristiana Reali (Annie), Vincent Elbaz (Jacques), José Paul (Mulholland), Ariel Wizman (Jeff), Jean-Paul Muel (Charlie), Stéphane Boucher (Stuart).
Histoire : Mise en scène de John Malkovich. Annie ne peut supporter le regard des autres. Pourquoi Jacques, son compagnon, fou d'amour pour elle, vit-il si mal le succès du nouveau roman qu'il vient d'écrire et dont l'histoire sulfureuse et provocatrice semble inspirée d'un vécu douloureux ?

1.02 Dans quelle éta-gère... 1.05 Journal de la nuit, Météo 1.20 CD'aujourd'hui

Demain soir
20.35 Divertissement : Les Victoires de la musique

france 3

6.00 Euronews 6.45 Toowam, jeunesse 8.15 Toowam vacances, jeunesse 10.35 C'est pas sorcier, Les coulisses d'un concert : faites parler les décibels !, mag. 11.05 Côté Cuisine, mag. 11.35 Consomag 11.40 Le 12/13, Météo

13.00 Plus belle la vie, série
13.30 Inspecteur Derrick, série Licenciement
14.35 Keno
14.40 Le miroir se brisa, film
16.40 30 millions d'amis collector Magazine
17.20 Un livre, un jour
17.30 Des chiffres et des lettres, jeu
18.00 Questions pour un champion, jeu
18.30 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
18.32 Météo des neiges
18.35 Le 19/20
19.58 Météo
20.00 Tout le sport, mag.
20.10 Plus belle la vie, série

MAGAZINE



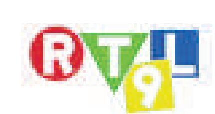
20.35
THALASSA
« De St-Nazaire à Vannes »
Présenté par Georges Pernoud.
Entre la Loire-Atlantique et le Morbihan, *Thalassa* nous entraîne sur le sentier du littoral entre Saint-Nazaire et Vannes. Une côte marquée par l'histoire d'un port industriel, fleuron de la construction navale et tête de pont des activités pétro-chimiques. Pas facile d'y concilier nature et développement. Pourtant, la côte nous réserve quelques agréables surprises entre les plages des « Vacances de M. Hulot », un paradis de paludiers et de coques, un château des ducs de Bretagne, une bergère en lutte contre des envahisseurs et une mine d'or en forme de falaises.

22.25 Météo, Soir 3, Tout le sport

23.05
RICHARD DURN : AUTOPSIE D'UN MASSACRE
Documentaire
Dans la nuit du 26 mars 2002, Richard Durn tuait huit membres du Conseil municipal de Nanterre et en blessait dix-neuf autres. Arrêté peu de temps après les faits, il parviendra à se suicider en se jetant par la fenêtre du bureau du Quai des Orfèvres où on l'interrogeait. Ce film revisite son parcours à partir du témoignage de certains des élus rescapés, ainsi que de son amie, alors présidente de la Ligue des droits de l'homme…

23.55 L'heure du… *Lac des cygnes*, mag. 0.55 Espace francophone, Les Français en Russie, 2e partie : St-Petersbourg, mag.

Demain soir
20.35 Série : Famille d'accueil



RTL9

6.00 Téléachat, mag.

11.55 L'Appel en Or, jeu
12.20 Siska, série Rendez-vous manqué
13.30 La brigade des cow-boys, film
15.20 Les loups de Haute Mer Film d'Andrew McLaglen, 1980, 95 mn. Avec **Anthony Perkins • James Mason**. Rufus Excalibur Folkes est un saboteur. Homme-grenouille excentrique, il déteste autant les femmes qu'il adore les chats.
17.15 Les condamnées, série Le départ
18.05 Bulletin Météo RTL9
18.10 Top models, série
18.40 Friends, série Celui qui se marie (2e partie)
19.05 Friends, série Celui qui avait dit Rachel
19.35 Friends, série Celui qui embrassait
20.00 Papa Schultz, série

FILM



20.35
JAMAIS SANS MA FILLE
Film français de Brian Gilbert, 1991.
Avec : Sally Field, Alfred Molina, Sheila Rosenthal, Roshan Seth, Georges Corraface.
Histoire : Au milieu des années 80, Betty Mahmoody est une américaine mariée à un médecin iranien "américanisé". Moody, avec qui elle a une petite fille, Mahtob. La naissance d'un neveu de Moody est l'occasion de partir en Iran, en pleine révolution islamique.
■ *Le combat douloureux et émouvant d'une mère pour retrouver sa fille.*

22.05 Bulletin Météo RTL9
22.10 Cops uncut -series 2

22.35
LES FANTASMES DE MISS JONES
Film France de Gérard Loubeau, 90 mn, 1986.
Avec : Chris Bea, Victor Bevine, Joseph Falcucci.
Histoire : Se ressemblant comme deux gouttes d'eau, une call-girl, Lucy Darling, demande à une amie d'enfance de la remplacer pour un week-end. Si dans un premier temps Audrey refuse, elle finit par accepter…
0.05 Coup de cœur Mille désirs

1.35 Libertinages (Clip), série 1.45 Série rose, série, Le style pompadour 2.20 Poker After Dark, jeu 3.00 Peter Strohm, Putsch au Surinam, série

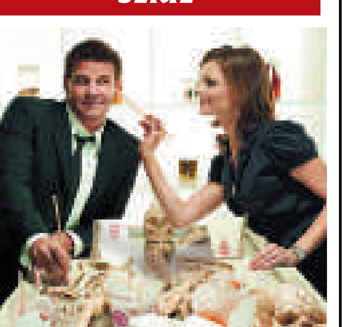
Demain soir
20.35 Film : El perdido

M6

6.00 M6 Music 6.30 M6 boutique 7.00 Météo 7.05 M6 Kid, Pocoyo & Barbapapa autour du monde, jeunesse 7.40 Météo 7.45 Drôle de réveil ! 9.00 Météo 9.05 M6 boutique, météo, mag. 10.00 Star6 Music 11.25 La guerre à la maison, Crise de foi, série 11.50 Météo

11.55 La petite maison dans la prairie Pour l'amour de Blanche
12.50 Le 12 50, météo
13.10 Ma famille d'abord, série Un idiot pas si bête
13.35 Héritage piégé, téléfilm Avec **Anica Dobra • Max Tidof**.
15.20 La ballade de Lucy Whipple Téléfilm de Jeremy Paul Kagan, 90 mn. Avec **Glenn Close • Jena Malone**.
17.25 Le rêve de Diana, série
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 100% mag, mag.
19.40 Météo / Six'
20.00 Une nounou d'enfer, série
20.30 Tongs & paréo, série

SÉRIE



20.40
BONES
« L'esprit d'équipe »
Série
Avec : David Boreanaz (Seely Booth), Emily Deschanel (Dr Temperance Brennan), Michaela Conlin (Angela Montenegro), Eric Millegan (Zack Addy).
Histoire : L'équipe de l'Institut identifie la dépouille de la star du basket de l'université d'Atlantic State, pourtant promise à un brillant avenir, morte écrasée sous les gradins de la salle de sport.
Suivi de : **En quête de preuves.**
En enquêtant sur le crash d'un jet transportant des hommes d'affaires américains et chinois, la police trouve un sixième corps, non identifié, ainsi que des fragments d'os.
Et de : **Pris pour cible.**

23.00
SEX AND THE CITY
« J'en ai vraiment envie »
Série
Avec : Sarah Jessica Parker (Carrie Bradshaw), Kim Cattrall (Samantha Jones), Kristin Davis (Charlotte York), Cynthia Nixon (Miranda Hobbes).
Histoire : Peut-on tout avoir ? Aidan déclare enfin son amour à Carrie qui culpabilise à cause de son aventure avec Mr Big. Tout va bien pour Charlotte jusqu'à ce que Trey lui fasse une bien étrange annonce.
Suivi de : **L'autre femme.**
La liaison de Carrie avec Mr Big crée des tensions dans sa relation avec Aidan.

0.10 Earl, Le hasard fait bien les choses, série 0.40 Météo 0.45 Club

Demain soir
20.40 Série : Médium

CANAL+

6.30 Family mix, Inutile de donner des gifles, série 6.55 La matinale (C) 8.28 SAV des émissions 8.30 Dexter, 2 épisodes, série 10.15 Surprises 10.35 La jeune fille et les loups, film

12.20 L'édition spéciale, mag. (C)
13.45 Le journal des jeux vidéo (C)
13.55 SAV des émissions (C)
14.00 Les Tudors, série
15.45 Pushing daisies, série L'odeur du succès
16.25 Shrek le troisième, film d'animation
17.55 Oggy et les cafards, série Cafards abandonnés
18.05 L'album de la semaine (C)
18.15 Les Simpson, série (C) Papa furax
18.40 Le JT de Canal + (C)
19.05 Le grand journal spécial César (C)
19.55 Les Guignols de l'info (C)
20.10 Le grand journal, la suite : spécial César (C)

DIVERTISSEMENT



21.00
34e CÉRÉMONIE DES CÉSAR
Divertissement présenté par Antoine de Caunes
C'est Charlotte Gainsbourg, présidente, qui cette année déclarera ouverte la 34e nuit des César sur la scène du théâtre du Châtelet, scène que retrouve Antoine de Caunes, maître de cérémonie. Il en parle. **Dans quel état d'esprit retrouvez-vous la cérémonie des César ?** Beaucoup d'excitation et d'enthousiasme. Avec Renaud Le Van Kim, nous sommes dans la même énergie, le même désir, la même volonté de s'amuser avec les contraintes de la cérémonie. **Vous êtes-vous préparés à d'éventuels imprévus ?** C'est l'épice supplémentaire ! Ce qui échappe toujours à notre scénario, c'est le temps des remerciements !…

23.30
LA GRAINE ET LE MULET ★★★
Film français d'Abdellatif Kechiche, 148 mn, 2007.
Avec : Habib Boufares (Slimane), Hafsia Herzi (Rym), Faridah Benkhetache (Karima).
Histoire : Sète, le port. Slimane Beiji, la soixantaine fatiguée, se traîne sur le chantier naval dans un emploi devenu pénible au fil des années.
■ *Après un démarrage un peu lent, ce film dessine avec grâce le portrait d'une famille d'immigrés.*

1.55 Surprises 2.05 Basket américain : San Antonio - Cleveland, en direct, Championnat de la NBA, sport 5.00 Surprises

Demain soir
20.40 Film : Cortex

arte

6.45 Karambolage, mag. 7.00 L'ennemi à nu 7.30 GlobalMag, mag. 8.00 Le dessous des cartes, La mer à boire, mag. 8.10 X : enius : Qu'est-ce qu'un poison ?, mag. 8.40 Chic !, mag. 9.10 Namaqualand : Le pays des fleurs sauvages, doc. 9.55 Cinquante ans d'amour !, doc. 10.45 Hussain et ses deux maisons, doc.

12.00 Chic ! mag.
12.30 Arte culture - info
13.00 Chapeau melon et bottes de cuir, série
14.00 Le duvet qui venait du froid, doc.
14.45 Mars Attacks ! film
16.30 Le dessous des cartes, mag.
16.55 X : enius : Qu'est-ce qu'un poison ? mag.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir, série
18.15 Le monde d'Albert Kahn, doc.
19.00 GlobalMag, mag.
19.30 Arte culture - info
20.00 L'Écosse des Highlands, doc.

SÉRIE



20.45
VÉNUS ET APOLLON
« Épisode 6 »
Série de Tonie Marshall et Pascal Lahmani, 2008
Avec : Maeva Pasquali (Geneviève), Elsa Zylberstein (Angie), Maria de Medeiros (Suzy), Brigitte Roüan (Ingrid).
Histoire : Poignardé dans une impasse, l'homme de main d'Angie promet de se venger. Mais Angie divague : l'obsession du meurtre de son père et de l'implication d'Ingrid commence à lui faire perdre la tête.
Épisode 7. Guillaume a été assassiné, et c'est Ingrid qui est accusée. Elle quitte le salon pour la prison. Geneviève, Suzy, Margot et Hippolyte croient en son innocence et vont tenter de la prouver…
Épisode 8.

23.00
TRACKS
Ruff Ryders.
Les Ruff Ryders, c'est à la fois un label de hip-hop new-yorkais et un groupe de bikers noirs, le deuxième au monde après les Hell's Angels. Pour leurs vingt ans, ils ont organisé une fête à Philadelphie avec ce mot d'ordre : Burn rubber ! (Brûle la gomme !).
Et aussi : Protest dance & Lightning Bolt.
23.55 Court-circuit, mag.
0.25 Arte culture
0.40 Bouzkachi, Le chant des steppes, doc.

2.15 Tous les habits du monde : L'Angleterre, doc. 3.00 Jekyll (3 & 4), série 4.45 Karambolage, mag.

Demain soir
20.45 Documentaire : L'Inde millénaire

france 5

5.35 C dans l'air, mag. 6.45 L'emploi par le net, emission 6.50 Debout les Zouzous, jeunesse 9.00 Les maternelles, mag. 10.15 On n'est pas que des parents, mag. 11.05 Une vie de mangouste, doc.

11.55 Midi les Zouzous, jeunesse
13.35 Le magazine de la santé, mag.
14.30 Allô, docteurs, mag.
15.05 Silence, ça pousse ! mag. Plante de la semaine : les chrysanthèmes de jardin. C'est à Saint-Jean de Braye, au Conservatoire National du Chrysanthème, que nous allons découvrir lesquelles de ses plantes sont les mieux adaptées au jardin et comment elles se cultivent. Visite de jardin : la Pagode de Chanteloup.
15.30 Question maison, mag.
16.25 Échappées belles, doc.
17.30 C à dire ?! mag.
17.45 C dans l'air, mag.
19.00 Le magazine de la santé, mag.
19.50 Allô, docteurs, mag.
20.20 C à dire?! mag.

DOCUMENTAIRE

20.35
EMPREINTES
« Jérôme Savary animal pas triste »
Documentaire
Touche à tout, atypique, phénoménal, homme orchestre. Voilà des mots qui pourraient définir l'artiste, l'homme de théâtre, le trompettiste, qui sévit sur les planches par-delà le monde depuis plus de quarante ans, Jérôme Savary. C'est autant la bouffonnerie, le côté exagéré que son sens inné de la révolte qui font que le théâtre de cet artiste d'origine argentine ne peut laisser insensible personne, un théâtre populaire destiné à tous les publics de 7 à 77 ans, aime-t-il à le rappeler. Le documentaire retrace son parcours gigantesque et le suit dans la tournée de son dernier spectacle consacré à Boris Vian, qu'il jouait avec sa troupe à la Bodega de Béziers, pendant la Féria en aout 2008.

21.30
LA TRAVERSÉE DU MIROIR
Documentaire
Dans un décor intimiste, Patrick Poivre d'Arvor reçoit deux personnalités connues et reconnues issues de tous les univers, qui se succèdent sur le plateau. Chaque rencontre débute par un billet personnel de Patrick Poivre d'Arvor sur l'invité. L'émission se décline ensuite au rythme de dates clefs, trois dates représentatives de leur vie choisies par chaque invité et trois dates historiques choisies par Patrick Poivre d'Arvor qui ont une résonance dans la vie de chaque invité.
22.30 C dans l'air mag.

23.35 On n'est pas que des parents, mag. 0.25 Allô, docteurs, mag.

Demain soir
20.35 Magazine : Échappées belles



France 4

7.15 Face caméra, série 7.40 15/A, série 8.30 Will & Grace, série 10.05 Plus belle la vie, série 10.55 Jag, 2 épisodes, série 11.45 Boston public, série 12.30 Un gars, une fille, série 13.50 Plus belle la vie, série 14.40 CD'aujourd'hui 14.45 Will & Grace, série 15.35 Jag, 3 épisodes, série 18.00 Boston public, Chapitre 10, série. Un étudiant s'est rendu coupable d'homicide. Pendant que la police traque le meurtrier dans l'enceinte du lycée, les enseignants sont tenus de garder les élèves dans leur classe sans éveiller leurs soupçons. Mais la pression monte… 18.45 CD'aujourd'hui 18.50 Plus belle la vie, 2 épisodes, série 19.45 Un gars, une fille, 8 épisodes, série

MUSIQUE



20.35
TARATATA
« The Killers »
Musique présentée par Nagui
The Killers avec "Somebody told me" et "Human". Le groupe de Las Vegas emmené par Brandon Flowers s'est imposé dès son premier opus, Hot Fuss (2004), comme l'une des plus belles promesses pop/rock. **Robin Thicke** : "Magic". Au programme également **Christophe** qui sera à l'Olympia du 11 au 13 mars : "Tonight, tonight" et un duo avec l'Australienne **Phoebe Killdeer** "Perfect day".

22.05 Le Belattar show
Présenté par Yassine Belattar.
Chaque semaine, "Le Belattar Show", présenté par Yassine Belattar, recevra trois invités en plateau pour des interviews personnalisées, drôles, rares et fouillées.

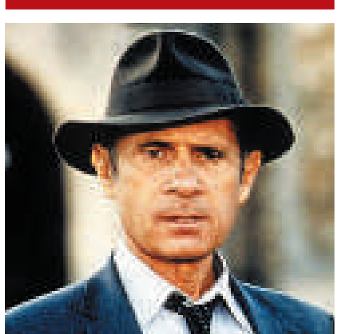
23.05 Godiva's, série, 2 épisodes 0.35 Six sexy, série 1.05 Programmes de nuit



TMC

7.00 Télé achat 10.05 La voix de l'innocence, téléfilm avec Mariska Hargitay, Alison Pill. Un terrible meurtre bouleverse la vie tranquille d'une communauté Amish, installée en Pennsylvanie. Un cadavre est, en effet, retrouvé dans une ferme. Personne ne semble savoir comment ce corps a bien pu se retrouver à cet endroit et, plus important encore, comment la victime a pu trouver la mort. 11.50 Alerte cobra, Jouer avec le feu, Plein gaz, série 13.30 TMC météo 13.35 Les souvenirs de Sherlock Holmes, Le vampire de Lamberley (1/2) et (2/2), série 15.20 Hercule Poirot, série 16.10 Rick Hunter, série 17.55 Alerte cobra, série 18.45 Angel, série 20.25 TMC infos, météo

SÉRIE



20.40
NESTOR BURMA
« Brouillard au pont de Tolbiac »
Série, 1995
Avec : Guy Marchand, Natacha Lindinger.
Histoire : En Mai 68, un fourgon blindé chargé de fonds a littéralement, et surtout mystérieusement, disparu au milieu du Pont de Tolbiac. 25 ans plus tard, Burma est appelé au secours par un chiffonnier étrange, Benoît, qu'il avait connu en 68, et perdu de vue depuis. Il arrive trop tard, Benoît est mort et découvre une jeune asiatique éplorée…

22.05 La Crim' série
Délit d'amour
À Paris, au 36 quai des Orfèvres, une équipe de la police mène l'enquête sur des affaires criminelles pointues.

23.05 LA Dragnet, série, Crimes et châtiments, 6 ans de silence, Justice 1.20 Cold squad brigade spéciale, série, Un tueur peut en cacher un autre 2.00 TMC météo 2.05 La Crim', série



NT1

7.05 Télé achat NT1, mag. 10.10 Les enquêtes impossibles 2007-2008, série 11.15 Les enquêtes impossibles, 2003-2004 rehabillage 2008, série 12.15 500 euros plus tard, Une déco ethnique et contemporaine, série 12.40 Les vacances de l'amour, Chassés croisés, série 13.35 Medicopter, Un concert explosif, série 14.30 Section enquêtes criminelles, Marathon fatal, série 15.20 Commissaire Lea Sommer, Derrière les barreaux, série 16.20 Medicopter, Protection rapprochée, série 17.10 Medicopter, Pilote automatique, série 18.05 Invisible man, Et de deux, série 18.50 Invisible man, Le miroir aux alouettes, série 19.45 How I met your mother, 2 épisodes, série

TÉLÉFILM



20.35
UN HOMME PAR HASARD
Téléfilm français d'Édouard Molinaro, 88 mn, 2003.
Avec : Claire Keim, Frédéric Diefenthal.
Histoire : Léa Faber, jeune et séduisante executive woman, apprend que le nouveau grand patron de sa société de télécommunication est un homme connu pour sa rigidité morale. En se rendant au cocktail d'investiture, elle se jette sur Yann Le Guenn, l'homme qui l'accompagne dans l'ascenseur et le fait passer pour son fiancé.

22.15 Catch americain Raw
Présenté par Christophe Agius et Philippe Chereau
Show à l'américaine, spectacle de grand guignol, sport, religion, tradition, le catch déchaîne les passions outre Atlantique et commence depuis quelques années à susciter l'intérêt des européens.

23.05 Catch américain Smackdown 0.00 JT NT1 0.05 Voyeur, série



NRJ 12

6.00 Télé achat 8.50 Hélène et les garçons, La tentation, 2 & 3/3, série 9.20 Hélène et les garçons, série 9.50 Tellement people : la quotidienne, émission 10.20 Chéri, je change de famille 11.50 On passe l'éponge !, télé-réalité 12.20 On passe l'éponge ! 12.40 Friends, série 13.05 Friends, série 13.35 En quête de preuves, série 14.30 En quête de preuves, série 15.25 Chéri, je change de famille 17.05 Friends, série 17.30 Friends, série 17.55 Love car wash, jeu 18.40 X-files aux frontières du réel, série 19.05 X-files aux frontières du réel, série 19.35 On passe l'éponge !, télé-réalité 20.00 Tellement people : la quotidienne, émission

SÉRIE



20.35
X-FILES : AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
« 3 épisodes »
Série
Avec : David Duchovny (Fox Mulder), Gillian Anderson (Dana Scully).
Épisode 1 : nous ne sommes pas seuls.
Histoire : Le Dr Scully est chargée de surveiller les activités d'un certain agent Mulder pour définir si son travail est digne d'intérêt pour le FBI.
Suivi de : **Épisode 2 : gorge profonde.**
Et de : **Épisode 4 : L'enlèvement.**

23.10 Souterrains mortels
Téléfilm américain de Gregory Gieras
Avec Larry Casey, Margaret Cash.

0.40 Masters of horror, série
Mort clinique

1.30 Masters of horror, série
Un son qui déchire

2.30 Programmes de nuit

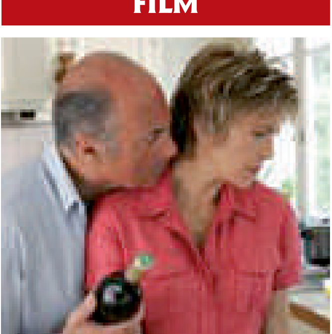


Direct 8

6.30 Gym direct 7.30 Avant d'acheter 8.30 Tous les goûts sont dans la culture, mag. 9.00 Morandini !, mag. 10.00 Dieu merci 11.00 À vos recettes 11.55 La pause actu 12.40 Starsky & Hutch, série 13.35 Les feux de la Saint-Jean, 1/2, téléfilm Anselme et Fernand, respectivement gros propriétaire et modeste fermier, décident de mettre fin à leur brouille et d'unir leurs forces pour les travaux des champs. 15.10 Les feux de la St-Jean, 2/2, téléfilm 17.00 L'homme qui tombe à pic, série 17.50 L'homme qui tombe à pic, série 18.40 Flash info 18.45 Morandini, mag. 19.45 Starsky et Hutch, série



FILM



20.40
PARDON
Film d'Alain Schwartzstein, 2004.
Avec : Véronique Janot et Guy Marchand, Agnès Regolo.
Histoire : Ayant tous deux passé la quarantaine, Clémence et Philippe forment un couple au bonheur tranquille, quand l'épouse découvre que son mari a une liaison avec une toute jeune femme.

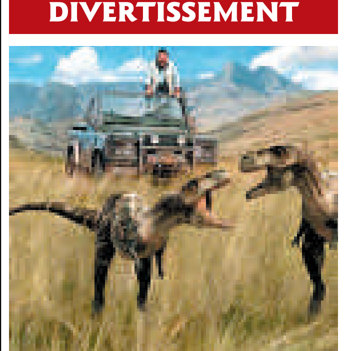
22.40 Paris fait sa comédie 2008
Guy Bedos
Divertissement.
Carte blanche à l'humour noir : Rien n'échappe à la verve du roi de la revue de presse, snipper à la méchanceté délicieuse, et observateur tendre et avisé de notre temps qu'est Guy Bedos.

0.25 Morandini ! mag. 1.25 Direct poker 2.25 Les perles du net

W9

6.00 Wake up, mag. 9.00 W9 hits, musique Toutes les chansons que l'on fredonne, les meilleures ventes du moment, ainsi que tous les artistes qui font l'actualité, tant sur la scène musicale nationale qu'internationale. 11.55 @ vos clips 12.40 Les Simpson, dessin animé 13.05 Les Simpson, dessin animé 13.35 The Sentinel, série avec Richard Burgi, Garett Maggart 14.10 The Sentinel, série 15.15 À vos clips 15.50 E-Classement 16.45 Musicronik 17.00 Un, dos, tres, série avec : Beatriz Luengo, Mónica Cruz 18.45 Le caméléon, série 18.50 Le caméléon, série 19.40 Les Simpson, dessin animé 20.05 Les Simpson, dessin animé

DIVERTISSEMENT



20.35
PREHISTORIC PARK
3 épisodes
Divertissement
Présentateur de films animaliers, Nigel Marven fait un saut d'un million d'années dans le temps pour tenter se sauver le tigre à dents de sabre. Afin de peupler le vivarium de Prehistoric Park, Nigel rejoint la préhistoire, en quête de mille-pattes, de libellules et autre scorpions géants. Pour compléter sa collection, Nigel part en quête du terrifiant deinosuchus, l'ancêtre des crocodiles, il y a soixante-quinze millions d'années, dans l'actuel Texas.

23.15 Miss Swan, doc.
Sarina, 36 ans, originaire du Colorado, a beaucoup souffert de son divorce. Depuis, elle n'ose plus s'engager dans une relation, de peur d'être rejetée. Elle compte sur l'aide des experts de l'émission pour reprendre confiance en elle.

0.30 Libre, gay ou casé ? jeu

1.00 Clubbing



Virgin 17

6.00 Morning tubes 8.30 Hip hop 50 9.00 Morning tubes 9.50 Club 15 10.55 Hit des clips Le classement des plus beaux clips sélectionnés par les programmateurs de Virgin 17. 12.00 Puissance tubes 13.00 Janice Dickinson Modeling Agency 13.30 Alias, série avec Jennifer Garner, Victor Garber, Lena Olin, Ron Rifkin, Carl Lumbly 14.30 Puissance tubes 16.50 UK 15 17.55 One piece, série 18.25 Janice Dickinson Modeling Agency 18.50 Alias, série 19.40 Sexe et dependances, série comique américaine (2001) avec Eddie Kaye Thomas, John Cho 20.00 Le prince de Bel Air, série avec Will Smith, Alfonso Ribeiro

TÉLÉ-RÉALITÉ



20.35
STUDENT BODY
Télé-réalité
Douze étudiants de deux lycées rivaux s'affrontent dans un défi : transformer leur vie pour surmonter l'obésité et établir un style de vie sain. À la clé, un gain énorme d'argent pour eux-mêmes et leur école.
Épisode 2.
21.15 Exposed
Télé-réalité.

22.05 Pam en toute liberté
Télé-réalité.

22.30 The Dudesons, série
2 épisodes
Il était une fois Jarppi, Jukka, Jarno et Hp : quatre amis d'enfance complètement déjantés, qui se filment dans leurs délires les plus extrêmes, accompagnés de Britney, leur truie bien-aimée.

23.20 Manga trash : Death note, série, 2 épisodes 0.50 Party hits mix 1.20 Club 90'S 1.45 Party hits

Eurosport

6.45 Eurosport Info 8.30 Football : Ligue des Champions 9.30 Football 10.15 Football : Ligue des Champions 11.30 Ski alpin : Coupe du monde à Bansko, Bulgarie, sport 13.00 Ski de fond : Championnat du monde à Liberec, République tchèque, sport 4x10km classique libre messieurs Le relais Norvégien s'est imposé en 2007, devant les Russes et les Suédois. 15.00 Saut à ski : Championnat du monde à Liberec 15.45 Saut à ski : Championnat du monde à Liberec, République tchèque, sport 18.00 Football : Eurogoals Weekend 18.30 Patinage artistique : Championnats du monde Junior, Bulgarie, sport

SPORT



20.30
BOXE
Vacant IBF Title à Montréal
Combats poids mi-moyen
Rediffusion
H. Ngoudjo (CAN) - J. Urango (COL)
Avec Herman Ngoudjo et Juan Urango, la ceinture IBF des super légers était assurée d'être fièrement portée. Le match s'annonçait indécis entre le Québécois d'origine camerounaise, plus fort que jamais, et la tornade colombienne. Au final, le match a tenu toutes ses promesses avec deux valeureux guerriers.

22.30 Bras de fer
23.00 Catch This Week on World
23.30 Sports extremes : YOZ

0.00 Sports de combat : Fight Club

1.30 Rugby : TOTAL RUGBY
L'émission hebdomadaire de l'actualité de la planète Rugby : Tournoi des VI Nations, Coupe du monde 2007.

Mots Fléchés

- APAISER LA SOIF
- IRRÉSOLUE / EST FAIT DE SCÈNES
- QUI N'EST PLUS PROPRE / LIGAMENT
- UN ALLIAGE / PIERRE PRÉCIEUSE
- TRÈS SUFFISANT
- LAPS DE TEMPS / REPROCHE
- CONVERTISSEURS... / BESOGNER
- TRAVAIL DE LA PEAU
- LIGNE DE FAÎTE / PAS UN SEUL
- CYCLOTRONS / EMPLOI PROVISOIRE
- DE MÊME TEMPÉRATURE
- SONS PERÇANTS / DEUX SEMESTRES
- RUMINANT DES BOIS / EXCLAMATION
- JEUDI DE MASCARADE / CUBES DE JEU
- FULMINANT PUISSANT
- SÉPARÉ DISJOINT
- ÉTAT-MAJOR / PETIT SOUPÉE
- LIEU DE REPOS / POINT IMAGINAIRE
- OUBLI... / BEIGE TRÈS CLAIR
- PETITE NAPPE / OISEAU GRIMPEUR
- MANCHE DE TENNIS
- VÉGÉTAL À CÔNES
- NAVIRE DE JADIS
- EXISTER, VIVRE
- SANS RAYURES / SIÈGE DE MONARQUE
- WALLONS / L'AUVERGNATE EST UN RÉGAL
- CHAMP À BROUTER
- ELLE NASILLE / JAUNE OR
- JOUET EN PELUCHE
- EN CHARENTE-MARITIME / GARDIEN DE BUT
- DONT LE POIDS EST ÉLEVÉ
- NOTE APRÈS RÉ
- SIDDHARTA GAUTAMA / PÉRIODE GÉOLOGIQUE
- QUI EST À RÉGLER
- SOUS BANDES / CACHÉ
- ENTRE DEUX MOTS
- BIEN DÉVÊTU / VIEUX CHEMIN
- DÉGRADER
- ELLE FAIT MOURIR
- POINT FLOUS

G-H 2007

Horoscope

BÉLIER(21/03 - 20/04)
Amour : Aurez-vous le temps de penser à vos amours aujourd'hui ? Pour la plupart d'entre vous, la réponse est négative. Ce sera le train-train habituel, sans passion, mais sans drame non plus. **Travail :** Jupiter influençant le secteur carrière devrait vous être favorable. Mais attention, cette planète sera en même temps en dysharmonie. Résultat : bien que votre ambition et votre besoin de réussir restent intacts, vous aurez du mal à concrétiser vos objectifs.

TAUREAU(21/04 - 20/05)
Amour : Si vous avez eu des problèmes de couple, vous pourrez enfin enterrer la hache de guerre à la faveur de ce superbe aspect de Vénus. Pourtant, la situation demeurera assez précaire, et vous aurez intérêt à rester vigilant. **Travail :** Grâce à votre persévérance, vous réussirez, lentement mais sûrement, à consolider votre position professionnelle. Certains d'entre vous, estimant que leur emploi actuel ne répond pas à leurs aspirations, trouveront le courage de tout quitter.

GÉMEAUX(21/05 - 21/06)
Amour : Avec le Soleil puis Mercure dans votre Ciel, vous allez voir votre pouvoir de séduction opérer avec une redoutable efficacité. L'ennui, c'est que vous serez, quant à vous, très difficile à conquérir. Vous ne consentirez à craquer que devant un prince charmant idéal ou une belle sans défaut. **Travail :** Au travail, vous vous démènerez pour faire approuver vos idées ou mener à terme vos projets. Mais des problèmes pécuniaires risquent de tout retarder.

CANCER(22/06 - 22/07)
Amour : Dans le domaine amoureux, l'amélioration entamée dernièrement va se poursuivre. Ce climat planétaire à prééminence vénusienne vous rendra très exigeant en amour. **Travail :** Les planètes peuvent vous réserver quelques surprises dans votre vie professionnelle. D'un côté, certains astres vont continuer à vous motiver et à vous donner envie de réaliser vos projets. De l'autre, Pluton aura pour effet de provoquer des retards ou des conflits dans votre travail.

LION(23/07 - 22/08)
Amour : Vénus en cette position dans le Ciel des célibataires leur vaudra une journée agréable sur le plan amoureux. Vous serez très entouré, vous ferez de nouvelles rencontres ; et votre charme, votre sens du dialogue et de la répartie vous attireront bien des sympathies. **Travail :** Vous devez vous attendre à un ralentissement de vos activités ou des affaires. Il sera nécessaire de bien planifier votre temps et d'éviter la précipitation.

VIERGE(23/08 - 22/09)
Amour : Après une phase assez perturbée, le calme va revenir dans votre vie de couple. Mais ce ne sera pas l'effet du hasard. Vous serez plus indulgent vis-à-vis de votre conjoint ou partenaire, et c'est ce qui fera la différence. **Travail :** Votre vie professionnelle s'annonce fort intéressante. A la faveur de cet aspect de Mercure, vous serez en mesure de réaliser certaines de vos ambitions professionnelles. Une occasion à ne pas rater !

BALANCE(23/09 - 22/10)
Amour : Tâchez de sortir de votre coquille, d'engager des conversations calmes et franches avec votre conjoint pour lui faire part de ce qui ne va pas à vos yeux. Grâce à l'appui de Pluton, vos efforts donneront des résultats surprenants. Célibataire, le terrain amoureux sera plutôt neutre. **Travail :** Votre vie professionnelle sera à l'honneur. Mercure et Vénus devraient favoriser la communication avec votre entourage et vous permettre d'imposer vos idées en douceur.

SCORPION(23/10 - 21/11)
Amour : Dans votre quête amoureuse, pensez à agir avec beaucoup de circonspection et surtout à ne jamais brusquer les événements. Préparez soigneusement le terrain, et laissez le fruit mûr tomber de lui-même. La cristallisation de l'amour, dont parlait Balzac, est un phénomène authentique et non une fiction. **Travail :** La journée sera très chanceuse pour tous ceux qui veulent débuter quelque chose sur le plan professionnel.

SAGITTAIRE(22/11 - 20/12)
Amour : Le climat amoureux va très nettement s'améliorer pour ceux d'entre vous qui sont mariés. En effet, le départ de Saturne de votre Ciel va vous permettre de retrouver un bien meilleur contact avec votre conjoint. Même si, dans un premier temps, votre vie conjugale vous semble encore morose. **Travail :** Le climat lunaire de la journée devrait vous rendre efficace dans le travail, vous assurer une belle énergie, vous aider à aller jusqu'au bout, avec bonheur, de ce que vous avez décidé.

CAPRICORNE(21/12 - 19/01)
Amour : Célibataire, il y a des surprises dans l'air ! Une love story pour la vie ? Pas forcément. Mais entre une amitié amoureuse ou un coup de foudre, le Ciel vous promet une journée très remuante. **Travail :** Ne vous endormez pas sur vos lauriers. Veillez surtout à expédier rapidement vos diverses tâches. Sans quoi, vous serez bientôt complètement débordé, et cela aura une influence néfaste sur votre humeur.

VERSEAU(20/01 - 18/02)
Amour : L'ambiance astrale s'annonce très prometteuse sur le plan conjugal. La planète Vénus bien aspectée vous incitera à cueillir le jour et à savourer toutes les joies de l'existence en compagnie de l'être aimé. **Travail :** Côté travail, Saturne va vous obliger à assumer vos tâches sans faillir, à vous montrer responsable et organisé. Cela dit, consolez-vous : les contretemps indépendants de votre volonté commenceront à disparaître rapidement.

POISSONS(19/02 - 20/03)
Amour : Cet inhabituel aspect de Pluton exaltera les instincts des célibataires les plus violents, les plus sulfureux et les plus clandestins. Vos fantasmes iront donc bon train, et votre vie amoureuse sera plus pimentée que jamais. **Travail :** Perspectives professionnelles intéressantes, dont vous saisirez toutes les possibilités et que vous dominerez sans effort. Bon rythme de travail, rapports constructifs avec vos supérieurs et collègues.

HAGAR DUNOR le Viking







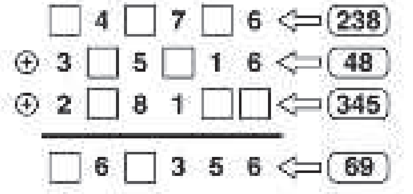
PLUME D'ŒUF



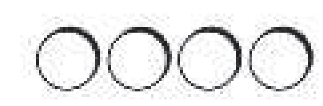


L'Opération

Les chiffres manquants de cette addition ont été isolés ligne par ligne. Repositionnez-les afin d'obtenir une opération juste. Y parviendrez-vous en moins de 2 minutes ?



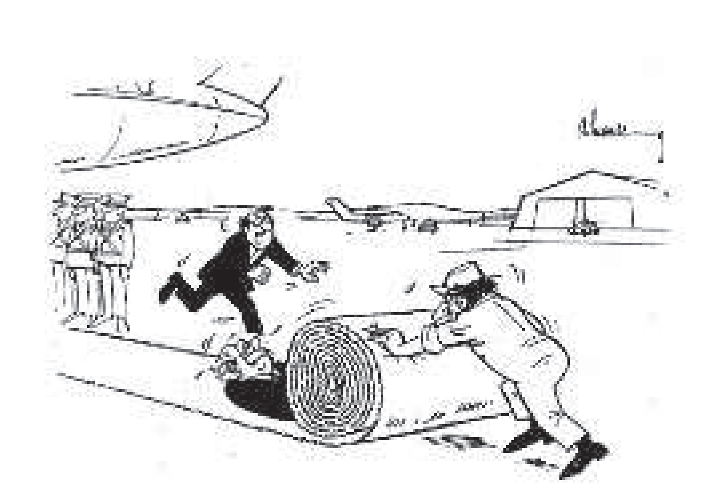
L'Inconnu



Trouvez un nombre de quatre chiffres sachant que :
- La somme de tous ses chiffres est égale à 20 et celle de son premier et de son dernier chiffre vaut 7.
- Le produit de ses deux premiers chiffres est égal à 21 et celui de ses deux derniers vaut 24.

7 Différences





Le Mot Secret

Repérez, dans la grille, chacun des termes de la liste et entourez-les ! Les 7 lettres restantes vous permettront de reconstituer un mot répondant à cette définition :
Partie méridionale du Luxembourg.

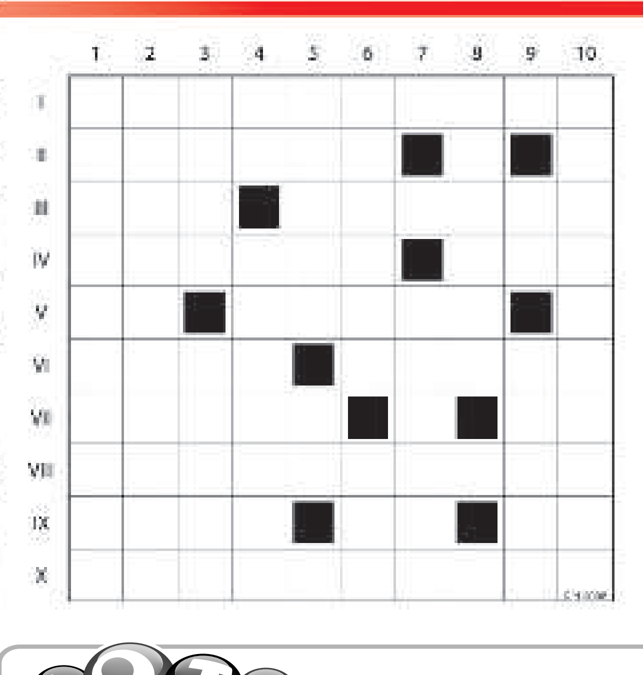
AUTRICHIEN, CAUSERIE, CEPEE, CERCLE, CHOEUR, CINQ, CLAIREMENT, COMPLICE, COPAL, DIAGONALE, DURE, ECUELLE, EMISSION, ENSOLEILLE, ESSO, FREIN, IMPOTENTE, IMPUISSANT, INESPEREE, LIMOUSINE, LOCOMOTIVE, MINEURE, NICEE, PRISONNIER, PUROT, REMERCIANT, REVOCABLE, SONNAILLE, SUBVENTION, TRANSITIVE

I	E	P	R	I	S	O	N	N	I	E	R	F	E
G	M	L	C	L	A	I	R	E	M	E	N	T	L
E	I	P	C	E	E	P	E	C	M	E	N	E	L
S	S	S	U	R	R	R	U	E	I	E	E	L	I
S	S	U	U	I	E	U	R	R	T	V	I	B	E
O	I	B	E	P	S	C	E	O	O	I	H	A	L
N	O	V	S	C	I	S	P	N	T	T	C	C	O
N	N	E	I	A	U	M	A	L	I	O	I	O	S
A	N	N	N	A	I	E	R	N	A	M	R	V	N
I	Q	T	C	O	P	A	L	U	T	O	T	E	E
L	D	I	A	G	O	N	A	L	E	C	U	R	E
L	C	O	M	P	L	I	C	E	E	O	A	U	C
E	E	N	I	S	U	O	M	I	L	L	H	D	I
N	D	T	R	A	N	S	I	T	I	V	E	C	N

Mots Croisés

HORIZONTALEMENT :
I. On la confond avec une limace. **II.** Petite formation. **III.** Il se fait rouler par les Grecs. Se dit d'une terre jaune (de). **IV.** Suit patati pour un long bavardage. Instrument de sonneur. **V.** Que de pointes ! S'annonce à la hune. **VI.** Souvent pris en traite. La chair. **VII.** Un petit cordage. Pour Capone. **VIII.** Elle admire sa vedette. **IX.** Pas réchauffé. Vu avec le pas. Disque. **X.** Font tristes faces.

VERTICALEMENT :
1. Forme de sabotage. **2.** Se préparer à faire le mur. **3.** Aux alentours d'une mine. Mis à part. **4.** Mot familier. Appelles sur toi. **5.** Dans ce Val, on parle l'italien et le français. Que d'obstination là-dedans ! **6.** Aigu et désagréable. Jean Vilar fit beaucoup pour lui. **7.** Diverti. **8.** Mode de pêche. **9.** Dépression constituant un vrai bourbier. Plante des étangs. **10.** Cervelles d'oiseaux.



Sudoku

Complétez cette grille, de manière que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

Facile

		6						
						8		3
				5	2		7	1
		2		4	9		1	
			5					
	4	8	3		6	9	5	2
6	8	3	1					9
	7	5		6			4	
			2		5		3	6

Moyen

	3			7		1		
8			1				2	7
1	7	9					3	
6			5				7	
					9		1	6
	4	7						2
3			9					
	1			8				5
						2	9	



	Nombres de grilles gagnantes	Gains
5 BONS NUMEROS + N° CHANCE gagnant	1	3 000 000 €
5 BONS NUMEROS	Aucun gagnant.	
4 BONS NUMEROS	476	1 863,20 €
3 BONS NUMEROS	21 906	11,20 €
2 BONS NUMEROS	321 227	5,40 €
N° CHANCE gagnant	501 479 grilles à 2 € remboursées.	

Joker+ 3 518 889 — 162 121 gagnants à ce tirage

A gagner, samedi 28 février 2009 : 2 000 000 €*

Votre N° CHANCE est gagnant lors d'un tirage : Si vous avez aussi les 5 bons numéros, vous accédez au jackpot. Sinon vous gagnez, en plus de vos autres gains éventuels, votre Mise (à savoir le montant que vous avez joué pour ce tirage LOTO®). Si vous avez joué plusieurs N° CHANCE, vous gagnez uniquement la somme investie sur le N° CHANCE gagnant. Le gain Mise est obtenu une seule fois, quelque soit le nombre de grilles jouées.

* Montant à partager entre les gagnants du 1er rang ou en cas d'absence de gagnants au 1er rang après 34 tirages consécutifs au rang inférieur ayant au moins 1 gagnant. Voir règlement.

Résultats et informations : www.francaisedesjeux.com
SMS+ envoyez LOTO au 61 113 — 0,35 € PAR ENVOI + PRIX D'UN SMS
3256 — 0,34 €/min depuis la métropole*** 0,31 €/min depuis la Réunion et les Antilles*** 0,28 €/min depuis la Guyane*** *** hors surcoût éventuel opérateur

FRANÇAISE DES JEUX

Solutions

Mots Fléchés

Mots Croisés

Sudoku

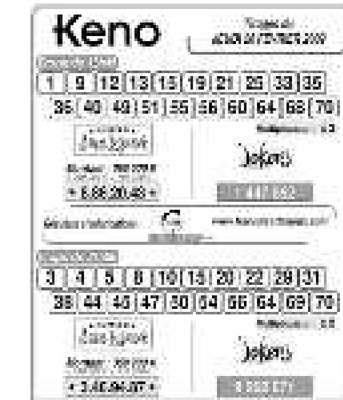
Le Mot Secret

L'Opération



L'Inconnu

7 Différences



FEUILLETON 27/02

Elle devait agir. Vite.
Demain, il serait trop tard.
« Méfie-toi, lui avait dit Adeline, bientôt ce sera ton tour. »
Son tour était venu. Depuis un an, ses parents la pressaient de choisir parmi ses deux prétendants. Ils n'omettaient pas de lui rappeler sa chance d'en avoir deux.
Elle essayait plutôt de les fuir, mais ses parents faisaient les avances pour elle, et l'un comme l'autre n'étaient jamais loin, comme par hasard. Aucun des deux ne lui plaisait. Pas plus qu'elle ne leur plaisait. En ce qui concernait son aspect physique, elle n'était pas dupe. Mais cela n'avait pas l'air de les déranger. Pourvu qu'ils aient une bonne ménagère, une bonne femme de marin, une bonne mère. Et une brave fille, qui se laisserait faire au lit. Elle avait aidé sa mère lors de son dernier accouchement – un enfant mort-né – tout en ignorant la façon dont on concevait les enfants. Ce n'étaient pas des choses à dire. Heureusement, Adeline était là. Sa sœur l'avait informée des devoirs d'une épouse, presque à la façon d'une recette de cuisine. Ne négligeant aucun ingrédient. Depuis ce jour, elle imaginait le corps d'un de ces pêcheurs sur le sien, dénudé, dévoilé, offert en pâture au moindre caprice. Sans possibilité de refus. A chaque fois, une nausée lui montait à la gorge.
Elle devait absolument révéler son rêve à George. Peutêtre se réaliserait-il ? Près de lui, la vie s'imprégnait de lumière. Il était son bon génie. Tout pouvait arriver…
— Accepteriez-vous d'intercéder auprès de ma famille afin que j'entre au Royal Picardy ?
Il ne dit mot pendant un instant.
Elle le sentit dubitatif. Elle devint pivoine, se mordit la lèvre, abaissa le visage. Horriblement gênée, elle prononça, avec lenteur :
— Je sais, je ne suis pas jolie, mais peut-être comme femme de chambre… Je suis très propre, j'ai l'habitude de ranger la maison, de faire les lits de mes frères, de…
Il lui releva le menton, lui sourit avec tendresse, l'interrompit :
— Ma petite Laurette, si j'ai paru hésitant, c'est qu'en effet j'ignorais si vous aviez quelque aptitude de ce côté. Pardonnez ma défiance. Je n'en doute plus. Par contre, il doit être trop tard, pour cette année…
Cherchait-il une excuse ? Ne voulant lui déplaire, la choquer, ou avouer qu'effectivement elle n'exhibait pas l'allure raffinée et le sourire engageant d'une employée de palace ? La pauvre sauvageonne ignorait tellement tout du monde. Elle risquait de toute façon d'essuyer les quolibets des autres employés, sinon des clients, plus policés.
Elle insista :
— Pour l'ouverture officielle, l'an prochain, je vous en prie, George !
C'était la première fois qu'elle osait l'appeler par son prénom. George le nota. Elle s'enhardissait, la petite Laurette.
Il apprécia, songea, avec raison, qu'il n'était peut-être pas étranger à ces changements.

(A suivre)

Le Républicain Lorrain — FRANCE JOURNAL — Société Anonyme
Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9
Tél. 03 87 34 17 89
Fax : 03 87 34 17 90
Siège social : 3, avenue des Deux-Fontaines 57140 WOIPPY
C.C.P. Strasbourg 402.05 L
Télécopie 03 87 34 17 90
Services parisiens :
Rédaction : 14, rue de Bassano 75783 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 05 95 03 - Fax 01 53 05 95 02
Publicité : Quotidiens associés 124, rue Danton 92300 Levallois-Perret Tél. 01 41 34 97 27
ABONNEMENT PAR POSTE - FRANCE

	«Le Républicain Lorrain»	Avec «R.L.» du lundi
1 mois	24,40 €	28,00 €
3 mois	69,00 €	79,00 €
6 mois	135,00 €	155,00 €
12 mois	259,00 €	299,00 €

Les abonnements sont mis en service dès réception du règlement.
Directeur général Directeur de la Publication : Pierre Wicker
Actionnaire principal : B.F.C.M.
N° Comm. parit. : 0410 C 86338
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord du journal.
IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement
AUDIPRESSE — OJD PRESSE PAYANTE
http://www.republicain-lorrain.fr

Au bord de l'Adriatique

La Croatie dispose de tous les atouts pour séduire les voyageurs : un patrimoine culturel riche et diversifié et des rivages enchanteurs. Visit Europe - Euro Pauli propose un séjour à l'hôtel Osmine 3 à Slano à 30 kilomètres de Dubrovnik. Situé sur le rivage dans un parc à la végétation subtropicale, l'hôtel dispose de tous les équipements de confort et de loisirs. Un club enfant est disponible d'avril à octobre. Tarif (du 10 avril au 21 mai 2009) : à partir de 767 € TTC comprenant l'avion, les transferts, 7 nuits en pension complète.*

Renseignements en agences de voyages.

Croisière en Russie

Embarquez à bord de L'Alexandre Benois, bateau de catégorie supérieure avec une clientèle 100 % francophone pour une croisière de 11 jours / 10 nuits entre St-Pétersbourg et Moscou. Vous naviguerez sur les plus grands lacs d'Europe et découvrirez des sites majestueux comme l'île de Kiji, inscrite au patrimoine de l'Unesco et visiterez Moscou et St-Pétersbourg. Au départ de Paris, sur vols réguliers, le 12 juin et le 7 août à partir de 1 844 € par personne.

Renseignements et réservations dans les agences CWV/RL Voyages.

Balade écossaise

À l'occasion des commémorations du 250e anniversaire de la naissance du poète national Robert Burns, Gaeland Ashling propose de sillonner l'Écosse et de suivre l'histoire des clans MacPherson, Sutherland et MacLeod, et d'emprunter la route des châteaux écossais. Cet autotour de 8 jours / 7 nuits est à 759 € par personne pour une base en chambre double.

Renseignements en agences de voyages.

Séjour à Madère



RL Voyages propose un circuit complet de 8 jours en hébergement unique à l'hôtel Dom Pedro Garajau 3 sur l'île de Madère. Vous découvrirez les impressionnants paysages de gorges abruptes et de laves solidifiées, ses maisons typiques au toit de chaume et ses nombreuses cultures en terrasses. Le prix est à partir de 1 059 € TTC par personne en pension complète au départ de Metz-Nancy-Lorraine (incluant le parking gratuit à l'aéroport). Départs possibles : le 30 avril ou le 8 octobre 2009.*

Réservations dans les agences CWV/RL Voyages



L'air grave et déterminé, les guerriers de terre de la ville de Xi'an gardent le tombeau de l'empereur Qin.

Les guerriers de Xi'an

Au cœur de la Chine, découvrez une immense armée de soldats éternels…

Située dans la province du Shaanxi, au centre de la Chine, la cité de Xi'an est réputée pour son inestimable trésor : une armée de soldats en terre cuite garde, immobile, depuis plus de 2 000 ans, la quiétude des lieux. Plus précisément c'est le mausolée de Qin Shi Huangdi – le premier empereur de la Chine unifiée – que ces guerriers de terracotta protègent à jamais. C'est vers 200 avant JC que l'empereur mégalomane Qin a, à l'instar des pharaons, fait construire de son vivant une nécropole extraordinaire dans laquelle il pourrait être entouré de toutes les choses qu'il appréciait et avec les armes nécessaires pour affronter l'éternité. De nombreuses légendes circulent sur les réelles ambitions de l'empereur. On avance même l'hypothèse d'une reproduction de la Chine miniature ! Ce n'est pas plus d'un milliard de Chinois mais 6 000 guerriers et chevaux grandeur nature qui ont secrètement assuré leur mission jusqu'en 1974, date à laquelle des paysans ont découvert ce trésor lors de la construction d'un puits. On trouve beaucoup de fantassins, mais aussi des archers, des chars, des cavaliers, des généraux, etc. Les personnages mesurent près de deux mètres, sont armés d'épées, d'arcs… et chose impressionnante, ont tous un visage différent ! La tombe du souverain, située à environ 1,5 km à l'ouest, et recouverte d'un tumulus, n'a pas encore été fouillée par les archéologues. L'État reste prudent et préfère attendre l'évolution des technologies pour ne pas risquer d'endommager la momie de l'empereur. Les archéologues, de leur côté, craignent les pièges élaborés contre les pillards.

La visite des lieux laisse un sentiment mitigé. Le trésor est impressionnant mais on regrette de ne pas pouvoir l'approcher davantage.

L'ascension du « Kili »

Situé dans le nord de la Tanzanie, le mont Kilimandjaro est la plus haute montagne d'Afrique. Composé de trois sommets, Shira, Mawenzi et Kibo, il culmine au pic d'Uhuru à 5898 mètres d'altitude. L'ascension du « Kili » constitue l'une des activités majeures des randonneurs en quête de sommets mythiques. Plusieurs voies existent pour atteindre les sommets ; les plus connues et les plus fréquentées étant les voies Machame et Marangu. Mais une fois encore, Aventuria invite les randonneurs à emprunter les sentiers non battus, en l'occurrence la voie Rongai, la plus sauvage, la moins fréquentée et surtout la plus accessible en toute saison, un petit exploit dont chacun sera fier puisque la balade dure 6 jours. Les nuits sont prévues dans des campements situés au cœur du parc et le retour emprunte la voie Marangu, ce qui permettra de découvrir deux des trois routes qui gravissent le Kilimandjaro. Les aventuriers seront pris en



charge par un guide francophone à Arusha et découvriront des panoramas somptueux, de Kikelelwa au sommet du « Kili » en passant par la région de Mawenzi ou encore la hutte de Kibo. Ce voyage de 8 jours / 7 nuits au départ d'Arusha est à 1 850 € par personne (base 2 ou 3 personnes) ou 1 550 € (base 4 à 9 personnes). Le tarif comprend : les transferts d'Arusha, 2 nuits d'hôtel, l'ascension du Kili, l'encadrement par un spécialiste, la pension complète. Le matériel est fourni et inclus.

Réservations au 0821 029 941.

Visitez le Nord, un autre visage du Pérou

Le Pérou, une des destinations touristiques les plus prisées des Français, ne se réduit pas aux Andes ou au Machu Picchu … En route pour la découverte du Nord.

Bordée par l'Océan Pacifique, la côte nord regorge de petites localités balnéaires attirant vacanciers et surfeurs avisés, ainsi que de richesses archéologiques, vestiges de cultures antérieures aux Incas… Sur la route panaméricaine, en direction de l'Équateur, nous partons pour la bande côtière désertique comprise entre les villes de Trujillo et Chiclayo, pour y découvrir le « grenier du Pérou », avec des techniques d'irrigation héritées des cultures autochtones et de leur relation de symbiose avec leur environnement naturel…



Prenez le temps de goûter aux charmes de la petite ville coloniale de Trujillo.

Trujillo, à 557 km au nord de Lima, est notre point de départ. La « ville rebelle » est la première du pays à avoir vu les armées de Simón Bolivar proclamer l'indépendance en 1820, à la Casa de la emancipación. Son nom lui a été donné par le conquistador Francisco Pizarro, en hommage à sa ville natale d'Extrémadure. Le poète César Vallejo y a séjourné, et c'est aussi le berceau du parti l'Alliance Populaire Révolutionnaire Américaine créé en 1924 par Victor Raul Haya de la Torre, et auquel appartient l'actuel président Alan Garcia Pérez. Le centre présente de belles maisons coloniales à l'image de celles du vieux Lima, avec fenêtres de fer forgé et balcons en bois. Le dimanche après le lever de drapeau, il est fréquent d'assister à des présentations de *caballos de paso* (chevaux de pas, de parade), dressés depuis la conquête à cette technique afin qu'ils n'enfoncent pas leurs sabots dans le sable. Des démonstrations de danse où des couples se font face en habits traditionnels témoignent d'un autre aspect de la culture *criolla*…

En remontant dans le temps, le Musée d'archéologie de Trujillo nous initie aux trésors laissés par les cultures préincaïques ayant peuplées la région : Chavín, Huari, Chimú, Mochica, Recuay… Selon les travaux des Drs M.E Moseley et C.J Mackey, on compterait plus de 2 000 sites archéologiques, rien que dans la vallée du Rio Moche… Chan Chan (soleil soleil), la capitale Chimú, est l'un d'entre eux. Ce qui fut autrefois la plus grande ville construite en adobe au monde et aurait abrité plus de 50 000 individus, a aujourd'hui des aspects de ville fantôme, tant l'érosion et les inondations induites par le phénomène climatique du Niño en ont rogné les murs. Il faut ainsi s'armer d'un peu d'imagination pour se représenter l'énormité de cette grande cité, qui couvrait près de 20 km².

Visite des pyramides

Des Huacas, pyramides, comme la Huaca Esmeralda, ou celle del Arco Iris (arc-en-ciel) sont à visiter dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Trujillo. Parmi les plus impressionnantes, la Huaca de la Luna y del Sol sont des temples mochicas vieux de plus de 1 500 ans, situés au sud du Rio Moche. Le temple du soleil, victime de l'érosion a perdu de sa splendeur mais il reste colossal par sa taille et le panorama qu'il offre à son sommet. Celui de la lune présente davantage d'intérêt archéologique par la mise à jour progressive de frises polychromes, qui ont été protégées par les constructions ultérieures : certains précolombiens avaient en effet l'habitude de recouvrir les anciennes constructions lors de l'avènement d'un nouveau souverain. Les moules qui y ont été retrouvés ont permis à des artisans locaux de reproduire des poteries d'époque, dont certaines sont à la vente.

Les villages attenants à la mer se sont érigés en véritables stations balnéaires à taille humaine. Huanchaco fait son Festival del Mar en mai. Pacasmayo et Puerto Chicama sont des petits spots de surf. Mancora, Cabo Blanco et autre Punta Sal, situés au nord de Piura, sont davantage investies par le tourisme de masse.

En vogue sur les caballitos de totora

Arrivés à Chiclayo, à 200 km environ de Trujillo, *la ciudad de la amistad* vous propose une autre forme d'authenticité… Plongez dans l'univers dense et coloré de son *mercado modelo*, traversez le marché des *brujos* (sorciers) où l'on trouve toutes sortes d'amulettes, d'herbes et de plantes médicinales, de peaux de serpent et de fioles en tout genre… Tout laisse présager la persistance de pratiques antérieures aux Espagnols et perdurant dans le quotidien des Péruviens. Autour de Chiclayo, *le circuito de playas* que l'on parcourt facilement en taxi collectif, dévoile quelques-unes d'entres elles…

Qu'on se rende à Pimentel, à Puerto Eten, pour découvrir la Capilla del Milagro où le Christ serait apparu en 1649 ou visiter son Museo Ferroviario, ou encore à Santa Rosa, goûter à la *chicha* (boisson à base de maïs fermenté) et contempler les bateaux à voile, il nous est permis d'observer une technique de pêche ancestrale, qui s'est transmise de génération en génération… Les pêcheurs se tiennent sur des embarcations individuelles faites de bandes de roseaux tressés et relevés en forme de pointe au niveau de la proue. Leurs bateaux, les *caballitos de totora* – petits chevaux de roseaux, tirent leur nom de cet art de (sur)vivre, cet ancêtre lointain du surf… Le *caballito* permet en effet de couper les vagues à l'aller et de profiter aisément de leur poussée au retour, et ce avec une assise déconcertante. Il permet aux pêcheurs, même dotés de l'outillage le plus rudimentaire, de gagner, loin des déferlantes qui s'abattent à proximité du littoral, une zone plus au large et abondante en poissons. Cette technique témoigne de la façon dont les Moches et d'autres cultures environnantes, étaient parvenues à braver, en plus du désert terrestre, les caprices de l'Océan Pacifique. Elle est aussi l'une des rares manifestations d'une forme de pêche traditionnelle au Pérou.



© Nils-Solari.fr

Péruvien rentrant de la pêche avec son caballito sur le dos.

PRATIQUE

Y aller.
Plusieurs compagnies aériennes relient la France au Pérou mais il n'existe pas pour l'instant de vol direct. Comptez environ 12 h 50 de vol pour un prix moyen de 700 euros.

Formalités
Aucun visa n'est requis pour les ressortissants de l'Union européenne s'ils restent dans le pays moins de 30 jours. Un passeport valable au moins six mois après la date de retour est obligatoire.

Adresses utiles
En France Ambassade du Pérou : 50, avenue Kléber, 75016 Paris. Tél. : 01 53 70 42 00. Fax : 01 47 04 32 55. Son service culturel donne des informations aux touristes. Consulat du Pérou : 25, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 01 42 65 25 10. Fax : 01 42 61 25 01. Voir aussi le site internet de la Commission de Promotion du Pérou www.peru.info.

Argent
Mieux vaut prévoir des dollars US que des euros car les premiers se changent plus facilement. La monnaie du Pérou est le nuevo sol (NS), et 1 € = 4,04 NS. Coût de la vie pour un voyage routard : 15 € par jour par personne.









Dicton du jour : "Gelée du jour Sainte-Honorine, rend toute la vallée chagrine."

-1 l'écart thermique moyen de février 2009 sur la région par rapport à la normale

Aujourd'hui

Toujours gris et humide

La couverture nuageuse restera dense, surtout le matin. Le soleil fera quelques courtes apparitions dans l'après-midi, surtout sur les reliefs. Les températures seront douces. Il fera jusqu'à 10 degrés à Bar-le-Duc.

Prévision des précipitations

Nul — Faible — Modéré — Fort
Avec risque orageux — neige

Aujourd'hui : 6h, 12h, 18h — Demain : 0h, 6h

Metz, Thionville, Longwy, Luxembourg, Sarreguemines, Forbach, Sarrebourg, Nancy, Saint-Avold

Biométéorologie

Influence des conditions météorologiques sur la santé

Négatif — Neutre — Positif

Pollens, Refroidissements, Rhumatismes, Asthme, Migraines, Troubles du sommeil

Rétrospective 2007-2009

Comparatif des températures maximales à Metz

2007 — 2008 — 2009

20°, 15°, 10°, 5°, 0°

17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26

Carte régionale

Ville	Min	Max
Arlon	3°	7°
Luxembourg	4°	7°
Longwy	4	8
Verdun	4°	8°
Thionville	4	8
Sarrebruck	3°	9°
Metz	5°	9°
Sarreguemines	3°	9°
Bar-le-duc	4°	10°
Sarrebourg	3°	9°
Nancy	5°	9°
Strasbourg	5°	10°
Toul	5°	9°
Epinal	4°	9°
Gérardmer	2°	6°
Colmar	5°	10°
Mulhouse	5°	10°

N, E, S, O

Beau temps — Couvert — Neige — Brumes, brouillard — Variable, averses — Forte pluie — En partie ensoleillé — Orageux — Direction + force du vent

Infos neige

Vosges	
1200 m	160 cm
1000 m	110 cm
700 m	35 cm

Jura	
1200 m	340 cm
1000 m	50 cm
700 m	15 cm

Alpes du Nord	
3000 m	250 cm
2000 m	200 cm
1000 m	100 cm

France

meteonews www.meteonews.fr

Ville	Min	Max
Lille	4°	10
Brest	4°	11°
Paris	3°	12°
Nantes	2°	12°
Besançon	4°	10
Bordeaux	2	15°
Lyon	3°	11°
Toulouse	2°	15°
Marseille	7°	15°
Nice	9°	16°
Biarritz	4°	14°
Perpignan	8	17°
Bastia	5°	15°
Ajaccio	7°	16°

Votre météorologue en direct au 0899 700 713 7/7 de 6h30 à 18h
1,34 € par appel +0,34 € la minute

Samedi — *Eclaircies*

Les nuages se disloqueront peu à peu. Il fera doux.

Dimanche — *Printanier*

Un avant-goût de printemps planera grâce à temps ensoleillé et très doux.

Lundi — *Averses*

Les nuages reviendront rapidement pour apporter quelques gouttes. Doux.

Rixe après le balla balla

> En page 3

SRG

Le journal de Sarreguemines

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

Bitche

Vendredi 27 Février 2009

www.republicain-lorrain.fr

Les faïences anciennes tiennent salon



Photo RL

La douzième édition du Salon des faïences anciennes se déroulera ces samedi et dimanche, à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Sarreguemines. L'occasion de découvrir ou d'acquérir faïences, grès, porcelaines, terres cuites et objets des arts de la table, et cela durant deux jours.

> En page 12

MISS SAULNOIS

Pauline Marchese élue Miss Teen



Reines de beauté et Petit Prince : les gagnants de chacune des 4 catégories.

Comme lors des éditions précédentes, le concours de beauté organisé, par le rotary-club de Château-Salins - Dieuze - Morhange, dans le cadre des élections Miss Pays du Saulnois, Miss Teen, Petite Princesse et Petit Prince, a attiré de nombreuses candidatures, dont un certain nombre des secteurs de Sarreguemines et Sarralbe et un public très nombreux.

Le déroulement de la manifestation a été orchestré par Réjane Klein-Maurer, Mme Monde 2007 (concours de beauté réservé aux femmes mariées), présidente pour la France des comités officiels Little Queen et Miss Tourisme World. Le jury rotarien et le jury Prix du public ont eu bien des difficultés à établir leur sélection tant les candidats ont fait étalage de beauté, de grâce et de charme.

Les candidat(e) s de notre région n'ont pas fait le déplacement pour rien et ont même remporté quelques titres.

C'est ainsi que, en catégorie Petite Princesse (5 à 12 ans), Julie Brakta de Boulay (7 ans) décroche le titre de 2e dauphine, derrière Marina Henriot (11 ans) de Roncourt, Justine Zimmermann de Hagondange (9 ans, 1re dauphine). Le prix du public a été remporté par Valentine Dorvaux, de Insming (12 ans). En catégorie Petit Prince, Tom Mandala (6 ans) de Carling a remporté la palme devant Maxime Lallo (9 ans) de Roncourt, 1er dauphin, Cyril Girot (9 ans) de Moutiers, 2e dauphin. Le prix du public est revenu à Erwan Morel (4 ans) d'Algrange. En catégorie Miss Teen, Pauline Marchese (16 ans) de Noussviller-Saint-Nabor a remporté le titre, entourée de Ophélia Niclout de Sarreguemines (1re dauphine) et Marie Heim de Sarralbe (2e dauphine). Le prix du public a été décerné à Marjorie Fristo (14 ans) de Puttelange-aux-Lacs.

Enfin, c'est Mandy Chevalier (20 ans) de Freyming-Merlebach qui a triomphé. Ses dauphines sont Priscillia Henriot, de Roncourt, et Sabrina Carlino (21 ans) de Hagondange. Le prix du public a été attribué à Lorène Schneider (19 ans) de Béning-les-Saint-Avold.

IUT MOSELLE-EST

L'Uni entre au conseil

Pour sa première participation à l'élection étudiante du conseil d'IUT Moselle-Est, l'UNI totalise 59 voix sur 120 votants. Un score dont l'UNI se félicite. Le syndicat est arrivé en tête des suffrages à Sarreguemines, avec 40 voix sur 42 votants, et à Forbach, avec 11 voix sur 20 votants. Seul le site de Saint-Avold n'a pas voté majoritairement pour la liste UNI-Génération IUT.

La campagne de la liste UNI-Génération IUT était axée sur cinq grands points : la défense des spécificités de l'IUT Moselle-Est ; le développement du réseau des anciens étudiants ; la création des licences technologiques ; l'animation de la vie étudiante ; l'anonymat des copies d'examen.

ENSEIGNEMENT

L'école du Parc sur la sellette



L'école maternelle du Parc fermera définitivement ses portes à la fin de l'année scolaire.

Photo Thierry NICOLAS

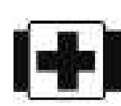
Après l'école de la Bastille en 2007, l'école maternelle du Parc semble vivre ses derniers instants. A la rentrée prochaine, les 45 élèves seraient répartis entre les écoles du Blauberg et Victor-Hugo.

> En page 2

LA PHOTO DU JOUR



C'est devenu une tradition. Tous les ans, les clowns Charel et Tiyou, de l'association Agir ensemble, font un passage à l'hôpital du Parc de Sarreguemines. Cette année, vêtus de leur costume délirant, ils ont présenté leur dernier spectacle, "Les piles", aux malades du service de gastro-entérologie et de pédiatrie. L'objectif : redonner le sourire aux patients atteints de pathologies lourdes ou d'un cancer. Tout au long de l'année, les membres de l'association organisent une série de manifestations. Les fonds récoltés sont ensuite distribués à l'hôpital pour permettre l'acquisition de matériels.



URGENCES

Pharmacie

Appeler le commissariat au 03 87 98 42 54.

Médecins

Régime général et SSM : en l'absence du médecin traitant, tél. 0 820 33 20 20. En cas d'urgence, appeler le 15.

Ambulances

Appeler le 15.

Gendarmeries

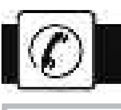
Sarreguemines : 67, rue du Mal-Foch, tél. 03 87 95 22 88 ou 17. Brigade motorisée, rue Houchard, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03 87 95 89 90.
Grosbliederstroff : route de Rouhling, tél. 03 87 27 23 20.
Sarralbe : 11, rue de Strasbourg, tél.03 87 97 80 19.
Puttelange-aux-Lacs : rue des Tuileries, tél. 03 87 09 60 09.

Police

Sarreguemines : 26, rue Poincaré, tél. 17 ou 03 87 98 42 54.

Pompiers

Permanence : tél. 18.



NUMÉROS

Services

EDF dépannage : tél. 0810 333 057.
GDF dépannage : tél. 0810 433 057.

Loisirs

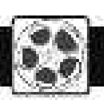
Médiathèque : ouverte de 12 h à 18 h, 4 chaussée de Louvain, tél. 03 87 28 60 80.
Centre nautique : espace nautique, ouvert de 10 h à 21 h 30 (tél. 03 87 95 03 30), espace détente ouvert de 10 h à 21 h 30 et de 10 h à 14 h réservé aux dames (tél. 03 87 98 86 07), avenue de la Blies.
Office de tourisme : ouvert de 9 h 30 à 18 h non stop, 11 rue du Maire-Massing (tél. 03 87 98 80 81).
Musée des Techniques faïencières, Moulin de la Blies : ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, 125, avenue de la Blies (tél. 03 87 98 93 50). Jardin de ruines, Moulin de la Blies : ouvert de 10 h à 20 h. Entrée libre.
Musée de la Faïence, Jardin d'hiver : ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, 17 rue Poincaré (tél. 03 87 98 93 50).

Santé et social

Antenne Caf (Caisse d'Allocations familiales) : prestations familiales, de 9 h à 11 h 30, 9 rue des Généraux-Crémer (tél. 03 87 27 61 20).
Centre médico-social-maison du Département : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 à la maison du Département au 51, rue du Bac (tél. 03 87 35 03 10).
Ciddist (Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles) : de 10 h à 14 h, 17 rue Fulrad, tél. 03 87 98 26 64.

Permanences

Association mosellane d'aide aux personnes âgées (Amapa) : de 8 h 30 à 11 h 30, 16 rue Rouget-de-Lisle (tél. 03 87 95 20 52).
Association des propriétaires : de 14 h à 16 h à la maison de la Solidarité et de l'Enfance, 5 rue de la Paix (tél. 03 87 95 00 23).
Député-maire : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, 18 rue Chamborand.
Comité de défense des travailleurs frontaliers de Moselle : de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h, 3 rue de la Paix (tél. 03 87 95 53 41).
Caisse régionale d'assurance vieillesse d'Alsace-Moselle (Crav) : de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous, à la maison de la Solidarité et de l'Enfance, 5 rue de la Paix au 0 821 10 67 67.
Union des invalides, anciens combattants et victimes de guerre : de 9 h à 11 h, 1 rue de la Paix (tél. 03 87 98 03 66).
Union locale CFTC : de 14 h à 18 h, 3 rue de la Paix (tél. 03 87 98 28 89).
Unafam : de 18 h 30 à 20 h 30, à la mairie annexe de Sarreguemines-Neunkirch au 153, rue du Maréchal-Foch. (tél. 01 42 63 03 03).



CINÉMAS

Au Forum

Aujourd'hui

Underworld 3 : le soulèvement des Lycans ; ***Gran Torino*** ; ***Cyprien*** ; ***Lol*** ; ***Banlieue 13 - Ultimatum*** : séances à 14 h, 20 h et 22 h 30. ***Le code a changé*** à 20 h. ***Palace pour chiens*** à 14 h. ***Vendredi 13*** à 22 h 30. ***Ce que pensent les hommes*** à 22 h 30. ***L'étrange histoire de Benjamin Button*** à 20 h. ***Volt, star malgré lui*** à 14 h. ***Sept vies*** à 22 h 30. ***Slumdog millionnaire*** à 20 h.

Demain

Underworld 3 - le soulèvement des Lycans ; ***Gran Torino*** : séances à 14 h, 16 h, 20 h et 22 h 30. ***Cyprien*** à 14 h, 20 h et 22 h 30. ***Le code a changé*** à 17 h 45 et 20 h. ***Banlieu 13 - Ultimatum*** à 14 h, 20 h et 22 h 30. ***Palace pour chiens*** à 14 h et 16 h. ***Le séminaire*** à 17 h 45. ***Vendredi 13*** à 17 h 45 et 22 h 30. ***Ce que pensent les hommes*** à 16 h 30 et 22 h 30. ***La légende de Despereaux*** à 16 h. ***L'étrange histoire de Benjamin Button*** à 16 h 30 et 20 h. ***Volt, star malgré lui*** à 14 h et 16 h. ***Lol*** à 14 h, 17 h 45, 20 h et 22 h 30. ***Sept vies*** à 22 h 30. ***Twilight*** à 14 h. ***Slumdog millionnaire*** à 16 h 30 et 20 h.

CONSEIL MUNICIPAL — *enseignement*

Après la Bastille, l'école du Parc fait les frais de la carte scolaire

Après la fermeture de l'école Bastille en 2007, l'école maternelle du Parc semble vivre ses derniers mois. Dès septembre, les élèves seront répartis entre l'école du Blauberg et Victor-Hugo.

La ville compte actuellement 15 écoles maternelles (douze établissements publics, deux ABCM et une section à l'Institution Sainte-Chrétienne), soit 35 classes et 886 élèves. Comparé aux villes de taille et d'effectifs équivalents comme Forbach ou Montigny-lès-Metz, Sarreguemines recense deux fois plus d'établissements scolaires. Une situation qui incite l'Inspection académique à réduire le nombre des écoles maternelles en redéployant les élèves dans des établissements voisins. En 2007, la Bastille était la première à faire les frais de cette mesure et à fermer ses portes.

Mais l'Inspection souhaite aller encore plus loin et a proposé la fermeture à la rentrée prochaine deux classes, dont l'une à Welferding. Après discussions, elle suggère finalement de fermer l'école maternelle du Parc comprenant deux classes et 45 élèves. Ces derniers seraient répartis entre le Blauberg et Victor-Hugo où devrait être créée une classe supplémentaire.

En contrepartie, l'Inspection ne retirera pas le poste d'enseignant de Welferding. « *Au lieu de perdre deux postes, on n'en perdrait plus qu'un. Les locaux de l'école du Parc ne sont pas adaptés pour accueillir une classe supplémentaire. En plus, l'entrée de l'établissement se situe sur un axe routier très fréquenté* », argumente Marie-Thérèse Heymes-Muhr, adjointe aux affaires scolaires, périscolaires et à l'enseignement, lors du dernier conseil municipal.

« C'est pas beau ! »

Pour l'adjointe, le redéploiement des élèves scolarisés au Parc permettra de renforcer les effectifs du Blauberg (trois classes pour 62 élèves) et de Victor-Hugo (deux classes pour 36 élèves.) « *Quel sera l'effectif prévu ?* », interroge René Ludwig. « *Pour l'instant, il n'est pas encore défini. Il devrait y avoir une quarantaine d'enfants et le poste de Welferding sera maintenu étant donné que l'habitat est en train de s'y densifier* », répond Marie-Thérèse Heymes-Muhr. Des arguments qui ne convainquent pas les membres de l'opposition. « *L'école du Parc est une bonne petite école. J'en ai marre que l'on fasse du gros. C'est pas beau ! Il y a deux ans, il y avait déjà la Bastille...* », avance Eric Kamblock de la Gauche pour Sarreguemines. Même son de cloche pour Patrick Rouméas qui vote contre la suppression de la maternelle du Parc. « *Les enfants seront plus nombreux dans les classes ; les parents ne pourront plus faire le trajet à pieds ; l'encadrement en instituteur comme en Atsem sera moins important... Cette politique de saccage doit s'arrêter* », détaille-t-il. « *Supprimer une classe ne veut pas dire supprimer un poste. Ce n'est pas pénaliser les parents que de faire 200 ou 300 m de plus. L'ouverture d'une classe à l'école Victor-Hugo permettra de redresser les effectifs. Ce n'est pas pour créer du gros, mais mieux rationaliser. Pourtant lors de la commission vous avez tous donné des avis favorables* », rétorque Céleste Lett. « *Oui, mais ce soir, on n'a pas été convaincu par les débats* », réplique Eric Kamblock.

La majorité du conseil municipal s'est finalement prononcée en faveur de la proposition de fermeture de l'école maternelle du Parc. Elle devrait intervenir après communication et explications auprès du corps enseignant.

A. K.



Photo Thierry NICOLAS

L'école maternelle du Parc devrait fermer ses portes à la fin de l'année scolaire.

TRADITION — *carnaval*

Le prince ne sauve pas sa tête

Alexandre 1er, roi carnaval 2009, est mort mercredi. Décapité par le bourreau. Sa dépouille incendiée a été jetée dans la Sarre. La foule qui a assisté à son procès n'a pu empêcher le pire.

« *Au secours, libérez-moi ! Je suis innocent !* » 17 h 20, mercredi, carrefour de la rue de France et de la place du Marché. Le prince carnaval Alexandre 1er hurle sa détresse dans les rues de Sarreguemines. Son calvaire commence. Le prince est prisonnier d'une cage disposée sur un camion plateau. Le public est rapidement nombreux. Le bourreau menace Alexandre 1er d'une hache. La princesse Laura 1re est en pleurs. « *Je t'aime* », lui lance le prince. Et le souverain de Sarreguemines et environ de plaider sa cause : « *Il n'y a pas de troubles ici, les gens sont heureux.* » Le cortège, précédé d'un tambour qui sonne la mort proche, avance rue des Généraux-Crémer, rue de la Chapelle, rue Ste-Croix. Par deux fois, le prince s'échappe. Il est rattrapé par le bourreau.

Réquisitions contre ...l'avocat du prince

Devant l'institution Ste-Chrétienne, « *le tribunal du chahut public* » ouvre son « *obédience (sic)* » La présidente (Annick Schwing) énonce les faits reprochés au prince. « *Il a incité les gens de Sarreguemines et des environs à consommer des boissons frelatées, a provoqué des dépenses obligeant la famille à aller à la soupe populaire* ». Les témoins Raymond Colling -dit le Bitcherläner - et Arsène plaident la cause du prince. Le premier remarque qu'il a vu des magistrats participer aux libations. « *C'est un bienfaiteur de l'humanité, il a su mettre la joie et la gaîté dans les cœurs* », assure le second. A la surprise générale, le président du tribunal (Jean-Marc Marx) requiert « *et pour la première fois de l'histoire du carnaval à Sarreguemines... la relaxe du prince.* » Mais aussitôt, il réclame la mort de... l'avocat Jean Schwing « *le véritable instigateur* », l'homme à cause duquel le président a « *faim et sommeil.* » « *Je ne suis pas un avocat véreux, je dis toujours la vérité* », se défend Jean Schwing. Il assure « *tout faire pour sauver* » le prince « *bienfaiteur de l'humanité, surtout dans la période de crise que nous traversons.* » Le tribunal prend « *la délibération de la délibération de la libération.* » C'est la mort pour le prince. Les magistrats ont estimé que la corde n'était pas assez solide pour pendre l'avocat Schwing au-dessus de la Sarre.

Finis les excès

Le cortège s'ébranle, rejoint le pont de l'Europe via la de l'Eglise, la rue du Moulin et le carrefour de la voie sur berge. « *Je ne t'oublierai jamais...* », lance le prince à sa princesse éplorée. Des enfants hurlent que le prince est innocent, réclament sa libération. Une dame peste. Son téléphone portable peut prendre des photos mais elle ne sait pas l'utiliser. Un père de famille portant son fiston sur les épaules - lui montre comment faire. L'embrasement du corps du prince (en fait un mannequin) est immortalisé. 18 h 20, le prince est mort. La vie reprend son cours.

O.B.

Photo Thierry NICOLAS

Sous l'œil de sa princesse éplorée, le prince Alexandre 1er donne du fil à retordre au bourreau. Jusqu'au bout.

VIE SCOLAIRE — *école des vergers*

La joyeuse déambulation des carnavaliers



Les écoliers de l'école des Vergers ont, eux aussi, fêté carnaval. Avec leurs instituteurs, ils ont déambulé dans le quartier du Himmelsberg, en costumes. Les riverains ont ainsi entendu s'exprimer la joie de Spiderman, indiens, princesses, de petites abeilles, zorro, hippie, militaires... Des " Allez hop" ont ponctué la balade des écoliers heureux. Pour certains ayant pris part au bal des enfants, dimanche, l'hôtel de ville, ce fut une seconde occasion de se glisser dans la peau d'un personnage de BD, de série ou de dessin animé.

AUJOURD'HUI

Exposition

Peintures abstraites originales de Nicole Klein, à la boutique Andiamo, rue de France, et au salon de coiffure Mona Lisa, place du Marché.
Peintures de Josefa, au salon de T Breininger.
Peintures de Claudine Gix, intitulée "Tout doit disparaître", à la boutique Andiamo, rue de France.
Ah... les hommes, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au Jardin d'hiver, musée de la Faïence.

Marché

Marché bihebdomadaire de 8 h 30 à 12 h 30.

Réunion

Réunion d'information sur l'orientation après la classe de 3e, organisée par la FCPE, à 20 h, au lycée des Métiers Henri-Nominé.

Théâtre

Oscar, à 20 h 30, à l'hôtel de ville. Tarifs : 25 et 15 €.

DEMAIN

Atelier

Atelier musical : le saxophone pour enfant à partir de 5 ans, de 11 h à 12 h, à la médiathèque.

Carnaval

Kappensitzung avec les Plattfies, à 20 h, à la maison de quartier de Neunkirch. Guichet fermé.

Gymnastique

Finales régionales individuelles Gaf et Gam de gymnastique, au gymnase spécialisé de l'Allmend.

Salon et foire

Salon des faïences anciennes, organisé par les Amis des musées et des arts, de 14 h à 18 h, à la salle des fêtes de l'hôtel de ville. Entrée 3 € par adulte et gratuit pour les moins de 18 ans.

Sport

Critérium national minimes de lutte gréco-romaine, à partir de 9 h, au gymnase Jean-Jaurès. Eliminatoires de 9 h à 18 h et finales de 18 h à 20 h.

MOSAÏK

Programme

Les Matinales à 9 h 30 et à 10 h 30 : découvrez des reportages, des documentaires, des portraits, et des émissions pour la jeunesse.
La Mosaïque à partir de 12 h 30 avec rediffusion toutes les heures : **Gros Plan :** retour en images sur la visite de Luc Chatel à Hambach. Après la visite des chaînes de production de la smart, le Secrétaire d'Etat à l'industrie et à la consommation a rencontré les acteurs lorrains de la filière automobile. Invité par le président du Conseil Général de la Moselle, Luc Chatel a détaillé les différentes mesures du pacte automobile, un plan gouvernemental de relance qui doit aider les constructeurs et les sous-traitants à traverser la crise.
Emissions également visibles sur www.mosaik.tv

SERVICES

Agence RL de Sarreguemines

Angle rue de la Chapelle - rue Chamborand :
Rédaction-publicité : guichet ouvert de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03 87 98 52 10 ; fax rédaction 03 87 98 80 84 ; fax publicité 03 87 98 80 87. E-mail : redaction.sarreguemines@republicain-lorrain.fr
RL Voyages-Carlson Wagonlit Travel : guichet ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 0 826 825 243 ; fax 0 826 825 343.
Portage du RL à domicile : M. Sibille, tél. 03 87 98 01 14.

EN BREF

Crédit Agricole

L'assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole aura lieu le jeudi 5 mars, à 19 h au centre de communication Smart à Hambach. Elle sera suivie d'une réunion d'information et d'échanges sur l'actualité économique et financière et les orientations du Crédit Agricole en 2009. Un buffet clôturera la rencontre annuelle.

FAITS DIVERS *sarreguemines*

Rixe après la fin du balla balla : enquête

Mercredi matin, vers 5 h 30, alors que le Balla Balla était terminé et que le parking de la mairie était quasi vide, une rixe a éclaté rue du Maire-Massing, à hauteur du feu situé face au cinéma Forum. D'après les déclarations des deux occupants d'une voiture, trouvés le visage ensanglanté par les policiers, un groupe de six ou huit personnes auraient abordé les deux jeunes gens qui avaient participé au Balla Balla et venaient de quitter le parking. Les membres du groupe auraient demandé à être ramenés à leur domicile. Le conducteur aurait refusé. L'échange verbal aurait été vif. Puis, selon les blessés, le conducteur aurait été extrait du véhicule par plusieurs personnes et frappé. D'autres personnes auraient frappé le passager étant resté dans la voiture.

Le hasard a voulu qu'une patrouille circule boulevard des Fayenceries juste au moment de la rixe. À l'arrivée des policiers, des hommes ont pris la fuite en courant. Les policiers du dispositif de sécurité " Balla Balla " se trouvant encore aux abords de l'hôtel de ville, ils ont interpellé un Sarregueminois. Ce dernier a été immédiatement placé en garde à vue au commissariat tout proche.

Une enquête a été ouverte. Des investigations sont menées pour identifier les présumés complices du présumé auteur des violences gardé à vue.

Placement au CHS suite à un vol de cyclo

Dans la nuit du Balla Balla, à proximité de l'hôtel de ville, un Sarregueminois de 17 ans a été interpellé en flagrant délit de vol d'un cyclomoteur. Le mineur a été conduit au commissariat et placé en garde à vue. En raison de problèmes médicaux et familiaux, et à la demande de sa famille, le jeune homme a été admis au centre hospitalier spécialisé de Steinbach.

Vol en multirécidive : comparution immédiate

Un Sarregueminois a été interpellé mardi en centre ville, en flagrant délit de vol d'un pantalon de survêtement. Il a été placé en garde à vue. En raison des nombreuses condamnations antérieures du Sarregueminois et de son profil de multirécidiviste, le Parquet de Sarreguemines a décidé de faire comparaître l'homme devant la justice à l'issue de sa garde à vue. Le Sarregueminois sera présenté au tribunal ce jeudi après-midi, dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate.

zetting

Fuite de gaz sur un chantier

Hier vers 15 h, alors qu'ils effectuaient des travaux rue des Abeilles à Zetting, les employés d'une entreprise de travaux publics ont, par accident, touché une conduite de gaz, provoquant une fuite de gaz. Après mise en place d'un périmètre de sécurité, les salariés de l'entreprise et les employés de Gaz de France ont effectué la réparation sur la conduite. Les sapeurs-pompiers de Sarreguemines ont déployé deux lances à incendie en protection pendant toute la durée de l'intervention.

NECROLOGIE

Mme Eliane Wack

SARREGUEMINES.– Mme Eliane Wack, née Schwartz, est décédée à Strasbourg le 25 février, dans sa 61e année. Née le 24 juillet 1948 à Neunkirch, la défunte était l'épouse de M. Jean-Marie Wack, et mère de deux enfants, Nicole et Christian. Elle avait la joie de compter deux petites-filles. Retraitée, Mme Wack demeurait 3, rue Rouget de l'Isle à Sarreguemines. La cérémonie religieuse sera célébrée ce samedi, à 10 h en l'église St-Denis de Neunkirch.

ASSOCIATIONS

Ascame

L'Association de Seniors Cadres de Moselle Est (Ascame) organise, le vendredi 6 mars à l'occasion de la journée de la Femme, un déplacement en Alsace, réservé aux dames. La matinée sera consacrée à la visite d'une usine de fabrication de lingerie, suivie d'un déjeuner gastronomique et la visite d'un atelier de pain d'épices. Mardi 10 mars, aura lieu un déplacement à Saint-Avold pour une séance de bowling. Du lundi 16 au samedi 21 mars, les membres sont mobilisés pour l'opération Printemps à Cora et jeudi 26 mars, sortie sur les bords de la Moselle avec visite de Cochem, petite ville romantique, visite d'un des plus anciens moulins à poivre et d'une cave.

Renseignements auprès de Jacques Lambert au 03 87 01 21 16.

ENSEIGNEMENT *iufm*

La réforme et son lot « de petits cadeaux »

En septembre, les étudiants de l'IUFM auront la possibilité de suivre une formation bac + 5. Une nouveauté présentée aux élèves de première année.

Un vent nouveau souffle sur l'Institut de formation des maîtres (IUFM). A compter de la rentrée prochaine, les étudiants pourront suivre une formation bac + 5 à Sarreguemines, avec la création du master "Métiers de l'enseignement et de la formation", spécialité "Enfance, éducation et enseignement".

Ce diplôme dispensé en Lorraine suite à la réforme des IUFM, comprendra un tronc commun (82 % de l'ensemble des cours) et 14 parcours d'approfondissement et d'ouverture différents (18 %). Aux étudiants ensuite de choisir celui qu'il préfère : corps et éducation à la santé ; développement, apprentissage et socialisation du jeune enfant ; histoire, géographie et patrimoines locaux ; langue française et littérature ; éducation au développement durable ; éducation artistique et culturelle...

Fort de sa position géographique, le site de Sarreguemines proposera le parcours "Allemand, langues régionales, cultures et communication dans un contexte transfrontalier de proximité", avec deux spécialisations au choix : "Etre apte à enseigner dans les classes biculturelles ou paritaires" ou "Mettre en œuvre des coopérations transfrontalières". Mais ceux qui ne sont pas intéressés par ces options peuvent se rassurer. Ils pourront continuer leurs études dans la cité des Faïences. « *En Lorraine, tous les parcours d'approfondissement auront lieu le même jour : le lundi. Ceux qui choisissent une autre spécialité peuvent se rendre une fois par semaine sur autre site. L'objectif est de former des professeurs ressources* », souligne Florence Soriano-Gafiuk, responsable de l'IUFM de Sarreguemines.



Photos Thierry NICOLAS

Florence Soriano-Gafiuk a présenté aux élèves les nouveautés de la rentrée prochaine.

Nouveautés et inquiétudes

Toute nouveauté apportant son lot d'incertitudes et d'appréhensions, la responsable de l'IUFM a réuni les étudiants de première année. Ceux qui échoueront au concours seront directement concernés par la réforme. Elle leur a expliqué les changements à venir. « *Vous êtes dans une situation transitoire et l'on va vous faire plein de petits cadeaux...* », assure-t-elle. En effet, le master se déroulant sur deux ans, les élèves qui accéderont en 2e année à la rentrée prochaine, se verront « *prêter* », la validation de la première année. « *Mais en cas d'échec à l'examen, vous n'aurez rien...* », ajoute Florence Soriano-Gafiuk. Un avantage qui concernera également ceux qui passeront le concours en candidat libre l'an prochain, à la condition qu'ils se présentent aux examens cette année.

Au fil des explications de la directrice, les questions fusent : « *Peut-on choisir un autre master et se présenter tout de même au concours ?* », demande une élève. « *En théorie, c'est possible, mais je ne le conseille pas. Le master Métiers de l'enseignement sera le seul à former réellement des professeurs des écoles* », poursuit la responsable.

Autre inquiétude des étudiants, l'arrêt de la rémunération des professeurs stagiaires. « *Suite aux pressions des syndicats, vous aurez la possibilité de percevoir une prime de 3 000 € et de bénéficier de bourses. En compensation, de nombreux contrats d'assistants éducatifs seront également proposés* », enchaîne Florence Soriano-Gafiuk.

Des changements qui devraient intervenir dès la rentrée... si le Gouvernement ne cède pas à la pression des syndicats. « *Ils ont demandé un report d'un an. S'il est accepté, les étudiants ne seront plus concernés par cette mesure transitoire* », conclut la directrice.

Sylvia : « Une bonne chose »



A 33 ans, Sylvia n'en est pas à son coup d'essai. Auparavant, elle a déjà passé à trois reprises le concours de professeur des écoles en candidate libre, avant de s'inscrire à l'IUFM de Sarreguemines. « *Durant cinq ans, j'ai travaillé dans des écoles, mais en tant qu'aide éducatrice.* » Pour elle, la réforme est « *une bonne chose* », même si elle espère ne pas faire partie de ceux qui échoueront au concours cette année, « *surtout en raison de l'arrêt des rémunérations des professeurs stagiaires* », conclut-elle.

Pauline : « Double pression »

Titulaire d'une licence de psychologie, Pauline, 21 ans, est inscrite en première année. Pour l'instant, la réforme est loin de la rassurer. « *Jusqu'à présent, il fallait faire trois ans d'études et une année de préparation au concours. Mais avec cette mesure, il faudra d'abord faire cinq ans d'études et après, on n'est même sûr d'obtenir l'examen.* » Une double pression pour la jeune femme. « *Ça devrait être comme en médecine où le concours est programmé dès la fin de la première année.* »

Jérôme : « Pas concerné »

« *Les explications sont claires et le master a l'air très intéressant. Mais je ne suis pas concerné par la réforme* », explique Jérôme.

Il a pris un congé de formation durant un an, et il n'a donc comme seule issue que d'obtenir le concours cette année.

« *Et ce n'est pas gagné* », souligne-t-il.

Pourtant en cas d'échec, le jeune homme ne désespère pas. « *Je pourrai toujours m'inscrire en master en 2010/2011.* »

HISTOIRE *médiathèque*

Evacuation de 1939 : des témoins et des documents recherchés

Le 1er septembre 1940, la mobilisation générale en France déclenche une massive opération d'évacuation obligatoire de populations civiles dans la zone rouge. Du pays de Bitche à l'arrondissement de Thionville-Est, les départs sont presque tous immédiats et simultanés.

Le 10 mai 1940, l'offensive foudroyante de l'armée allemande provoque une deuxième vague d'évacuations en arrière de la ligne Maginot, cette fois dans les arrondissements de Thionville et de Boulay.

300 000 Mosellans provenant de 300 communes auront quitté leurs foyers. Les régions de repli furent principalement les départements poitevins : Charente, Vienne, Haute Vienne et Charente Inférieure.

Soit dix ans après, la communauté d'agglomération Sarreguemines confluences et le Conseil général de la Moselle veulent se souvenir de ce premier épisode des voyages forcés d'une grande partie de la population mosellane.

A cette occasion, une exposition publique sera organisée à Sarreguemines dès le 24 octobre, aux archives départementales et de manière itinérante entre mi-octobre et fin décembre.

Manifestation publique

Elle évoquera la chronologie des faits, la carte des évacuations, des départements et localités d'accueil, l'organisation des départs, les moments du voyage, les villages évacués, les lieux d'accueil, la vie quotidienne des évacués, les reflets de la presse des Mosellans en exil, le retour des évacués... Une grande manifestation publique sera organisée à Sarreguemines en présence des départements et communautés de communes d'accueil, des communes jumelées, d'anciens évacués...

La médiathèque de Sarreguemines et les archives départementales collectent des maintenant toutes sources écrites, iconographiques, filmiques, objets et témoignages oraux pour alimenter cette exposition et commémorer les 70 ans de l'évacuation.

« *Nous recherchons des témoignages écrits, des correspondances, des carnets de bord, des photos, films et objets concernant ces grands départ de 1939-1940* », confirme Jean Karmann, vice-président de la Casc, chargé de la médiathèque et très attaché à l'Histoire. Il a ainsi lancé la mobilisation générale lors d'une conférence de presse. « *Nous voulons présenter une exposition attractive, ouverte, pédagogique* ».

Toute personne ayant vécu une partie de cette période est invitée à se manifester auprès de Sophie Arnold, Gaëlle Dazard ou Julien Lesot à la médiathèque de Sarreguemines (tél. 03 87 28 60 80). Les documents seront bien entendu restitués. Le Républicain Lorrain s'associera également à ce 70e anniversaire à travers toute une série de reportages dans les communes de l'arrondissement de Sarreguemines. Des informations complémentaires seront données à ce sujet ultérieurement.

Hélène Nicklaus avait 13 ans à l'époque mais elle a eu la particularité de ne pas aller en Charente mais à Bénestroff.

Photo Thierry NICOLAS

CINEMA

Des places gratuites pour l'avant-première de *Safari*



Kad Merad dans le film Safari, en avant-première le 4 mars à Sarreguemines

A l'occasion de la projection en avant-première exceptionnelle du film *Safari*, ce mercredi 4 mars à 14 h à Sarreguemines, les Cinémas Forum vous proposent de gagner une invitation gratuite. La distribution est plutôt sympathique, avec Kad Merad, Lionel Abelanski et Valérie Benguigui pour les acteurs principaux, et Yanick Noah qui fait ses débuts en tant qu'acteur. A noter que le réalisateur Olivier Baroux ainsi que les comédiens Lionel Abelanski et Valérie Benguigui nous feront l'honneur de leur présence dans la salle.

L'histoire : Parce ce qu'il doit de l'argent à la mafia locale, Richard Dacier (Kad Merad), le dirigeant d'une petite société proposant des safaris à Nairobi, au Kenya, se retrouve contraint par un certain M. Charles de convoyer une mallette jusqu'à la frontière somalienne, à bord d'un car de touristes français. Malheureusement, il n'a jamais mis les pieds dans la brousse depuis 30 ans et il a peur des animaux !

Une invitation gratuite sera remise aux 40 premières personnes qui se présenteront à l'agence du Républicain Lorrain, service Rédaction, rue Chamborand, munies de cet article (photocopie exclue), ce vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 11 h 30.

SACHEZ-LE

Syndicat des Etam

Le Syndicat Régional des Etam Mines CFE-CGC tiendra une permanence d'information sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, le lundi 2 mars de 14 h à 16 h, au siège du syndicat, 5 impasse de la Passerelle à Freyming-Merlebach.

SOLIDARITÉ

une rose, un espoir

Des motards au grand cœur

Pour la deuxième année consécutive, l'association Une rose, un espoir organise un grand rassemblement les 25 et 26 avril. L'objectif : traverser les communes des environs à moto et vendre des roses au profit de la Ligue contre le cancer.

L'idée lui trottait dans la tête depuis un moment. C'est même elle qui l'a convaincue de passer son permis moto : venir en aide, agir pour la bonne cause, tout en partageant sa passion. Avec sept autres personnes, Robert Weiskircher rejoint Mirko Kamin, le président. Ensemble, ils lancent une nouvelle association : Une rose, un espoir de Woustviller. L'objectif : durant deux jours, se rendre à moto dans les communes environnantes et vendre des roses. Les bénéfices étant intégralement reversés à La Ligue contre le cancer de Lorraine. « *Une partie est destinée à la recherche, l'autre à l'amélioration du confort et de la prise en charge des patients. Auparavant, il fallait se déplacer sur Rohrbach-lès-Bitche pour participer à l'opération. On s'est dit : "pourquoi ne pas faire la même chose sur le secteur "* », explique Robert. L'an dernier, la première édition est lancée. Une réussite, malgré des conditions météo qui auraient pu tout gâcher. « *Le jour même, il pleuvait des cordes. En arrivant sur le lieu du rendez-vous, il n'y avait que trois motos. Puis, on a vu tout un groupe débarquer...* », raconte Robert. Au final, les participants réussissent à récolter plus de 16 000 €.

« On sait pourquoi on trime »

Forts de cette première expérience, les membres de l'association réitèrent et organisent le week-end du 25 et 26 avril, la deuxième édition d'Une rose, un espoir. Mais avant le grand rassemblement, ils doivent régler les derniers détails : enlever les épines des 12 000 roses, emballer les fleurs dans des cravates, organiser la circulation et la sécurité du cortège composé d'une voiture, de motos mais aussi de quads et de buggies. « *Les participants sont répartis en deux groupes* », explique Delphine Toni, membre de l'association. Durant deux jours, ils traverseront 22 communes : Rémelfing, Sarreinsming, Zetting, Woustviller, Willerwald, Grundviller, Ippling, Hundling, Nousseviller, Cadenbronn, Lixing-lès-Rouhling, Roth, Hambach, Neufgrange, Heckenransbach, Ernestviller, Guebenhouse, Ebring, Diebling, Metzing, sans oublier les quartiers de Sarreguemines. Une balade qui est loin d'être de tout repos. « *Arrivés dans chaque village, les motards font du porte-à-porte et vendent les roses. Dès qu'ils s'arrêtent devant une maison, ils dessinent une croix à la craie sur le sol pour que les habitants ne soient plus dérangés* », ajoute Delphine. Mais ces efforts ne sont rien en comparaison à la solidarité qui unit les motards. « *On est une grande famille. On trime, mais on sait pourquoi. Tout le monde se sent concerné. Chacun d'entre nous connaît quelqu'un dans son entourage qui est atteint d'un cancer* », souligne Robert qui en profite pour lancer à un appel aux bénévoles et aux sponsors. « *Actuellement, 80 motards se sont inscrits. Ils sont originaires du secteur, mais aussi de Thionville ou d'Alsace. L'idéal serait que la manifestation ait lieu dans toute la France. En dix ans, en Lorraine, 100 000 € ont été distribués à La Ligue grâce à la mobilisation. Ça nous motive pour continuer.* »



Photo Karim SIARI

Cette année, les bénévoles espèrent distribuer 12 000 roses au profit de la recherche contre le cancer.



Réunis par la même passion, les membres du comité ont lancé il y a un an l'association Une rose, un espoir.

Opération Une rose, un espoir, les 25 et 26 avril sur Woustviller et ses environs. Inscriptions auprès de Robert au 06 72 88 54 03 ou Delphine au 06 88 58 78 03. Renseignements sur le site internet : http ://uneroseunespoir-woust. skyrock. com

CIRCULATION

Travaux de toiture

Ce lundi 2 mars, de 8 h 30 à 11 h 45, des travaux de toiture auront lieu sur l'immeuble n° 6, rue de Grosbliederstroff, au niveau du giratoire de Welferding. Ceux-ci nécessiteront l'installation d'une grue, au droit de l'immeuble précité, sur la file de circulation allant de la rue de Grosbliederstroff, (du côté des immeubles pairs), vers le centre Ville.

La circulation des véhicules sera organisée comme suit dans le secteur durant les travaux : les véhicules venant de Grosbliederstroff (par la RD33) seront déviés vers le chemin des Houillères et la rue de Rouhling pour rejoindre la Déviation ouest. (RN 61). Les véhicules des riverains de la rue des Sports et de la rue de Rouhling (ainsi que des rues adjacentes respectives) seront également déviés vers la Déviation ouest pour rejoindre le centre ville. Durant les travaux, la circulation des véhicules dans le chemin des Houillères se fera dans le seul sens allant de la rue de Grosbliederstroff vers la rue de Rouhling. Les services municipaux seront chargés de la mise en place de l'ensemble des panneaux de déviations, l'entreprise prendra en charge le balisage du chantier proprement dit.

Travaux de voiries

Intersection rue des Ormes et rue Saint-Denis : la société Colas procédera aux aménagements du giratoire sis au droit de l'intersection de la rue des Ormes et de la rue Saint-Denis, durant la période du 2 au 20 mars. Pendant les travaux, la circulation des véhicules dans la rue des Ormes (tronçon compris entre la rue Saint-Denis et la rue des Saules) se fera sur la seule demi-chaussée allant de la rue Saint- Denis vers la rue des Saules. L'entreprise précitée sera chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire de chantier.

Rue Sainte-Marie : l'entreprise Eurovia (Sarreguemines) procédera pour le compte de la Ville à des travaux de voirie et de réseaux rue Sainte-Marie, durant la période du 9 mars au 30 avril. Durant les travaux, l'accès à la rue Sainte-Marie sera interdit depuis la rue des Romains. Une déviation sera mise en place par la rue de Graëfinthal. L'entreprise précitée sera chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire de chantier, les services Techniques municipaux de la mise en place de la déviation.

RENDEZ-VOUS

Visites du Musée de la Faïence

A l'occasion du Salon des Faïences Anciennes, l'office de tourisme propose, ce dimanche 1er mars, des visites commentées gratuites du Musée de la Faïence à 15 h, 16 h et 17 h.

Connues pour les célèbres services de tables qu'elles ont produits en série (on pense en particulier au fameux service Obernai qui a fait le tour du monde), les faïenceries de Sarreguemines se sont également distinguées dans de nombreux domaines : réalisation de panneaux ornementaux en céramique, vases et cheminées Art Nouveau, objets en or blanc, décors en majolique... De prestigieuses collections attendent les visiteurs au Musée de la Faïence. Les commentaires des guides de l'office de tourisme apporteront entre autres de précieux éclairages sur les emblématiques du Jardin d'Hiver.

Rendez-vous avec le guide de l'office de tourisme au Musée de la Faïence à 15 h, 16 h et 17 h.

Exposition

L'atelier de sculpture sur bois, dirigé par Mme Monnet, présentera ses productions lors d'une exposition temporaire dans le hall d'honneur de l'Hôtel de ville, ces samedi 28 février et dimanche 1er mars. Entrée gratuite. Ouverture au public le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

NOTEZ-LE

Bourse aux vélos et accessoires

Le centre socioculturel de Sarreguemines organise une bourse aux vélos, VTT, tricycles, trottinettes, motos électriques, rollers etc. et accessoires divers (roues, pneus, casques, coudières, genouillères,...), conformes aux normes de sécurité (décret n°95-937 du 24/8/1995), le dimanche 8 mars de 14 h à 16 h 30. Un droit d'entrée de 2 € est demandé à chaque dépositaire (quel que soit le nombre d'articles déposés). Le centre socioculturel retiendra 10 % sur le montant de la vente au titre de ses actions de solidarité. Le dépôt des articles se fera le dimanche 8 mars de 9 h à 12 h.

Renseignements au centre socioculturel (bâtiment foyer culturel), 3 rue Jacques Roth – 57200 Sarreguemines. Tél. 03 87 26 10 81.

Remise de fourragères à Wœlfling

Ce vendredi 27 février a lieu à Wœlfling, une remise de fourragères du 57e régiment de Bitche : à 9 h 30, arrivée des troupes ; à 10 h, mise en place des troupes sur le terrain de foot ; à 10 h 30, accueil des invités et des officiels dans la salle du FSE ; à 10 h 45, les troupes sont en place pour la remise des fourragères ; à 11 h cérémonie de la remise des fourragères ; à 11 h 45, discours des officiels dans la salle du FSE ; à 12 h, vin d'honneur servi dans la salle du FSE.

SPORTS — *football*

Nousseviller-Saint-Nabor

Ce samedi, l'équipe A reçoit Saint-Avold à 19 h. Ce dimanche, à 15 h l 'équipe B se déplace à Ippling et l'équipe C reçoit Rémelfing.

Esem

Ce dimanche, les 13 ans PH se déplaceront à Magny, rencontre à 15 h 15 sur le synthétique du stade du plateau ; les 15 ans PH donneront l'hospitalité à leurs homologues du Château-Salins/Marsal à Hundling à 15 h 30 ; les 15 ans 2 iront à Bitche pour la même heure ; les 18 ans 2 accueilleront Puttelange-aux-Lacs sur le schiste de Nousseviller à 15 h 30.

Ce dimanche, les 18 ans PH rencontreront l'Esap Metz à 10 h, sur le synthétique des Hauts-de-Blémont à Metz.

Jeunesse 2000

Ce samedi, les 15 ans honneur accueillent Creutzwald à 15 h 30 sur le terrain de Metzing ; les 13 ans honneur se déplacent à Sarreguemines pour 14 h ; les 18 ans 2 jouent à 15 h 30 à Goetzenbruck et les 15 ans 2 à Montbronn à 15 h 30 ; les poussins participent au tournoi en salle à Alsting à 14 h.

Dimanche, les 13 ans 2 accueillent Schœneck à 10 h 15 sur le terrain de Farschviller.

CS Diebling

En championnat ce dimanche, l'équipe 1 du CS Diebling accueillera à 15 h Neunkirch ; en lever de rideau à 13 h l'équipe 3 jouera contre Hilsprich 2 ; l'équipe 2 sera opposée à Bliesbruck.

ENVIRONNEMENT

Objets encombrants

Zetting-Dieding : ramassage des objets encombrants le jeudi 26 mars.

CULTES

St-Gabriel du Val-de-Sarre-Nord

Rouhling : les messes ne seront plus assurées les vendredis jusqu'au 15 mars. L'office du dimanche 1er mars se tiendra à 9 h.

GRUNDVILLER

Soirée carnaval

L'Amicale des sapeurs-pompiers organise ce samedi 28 février à la salle polyvalente, à partir de 20 h, sa soirée carnavalesque. La manifestation s'articulera autour d'un dîner dansant avec spectacle. L'animation scénique sera assurée par le show des Splendids et la Tanzgarde d'Auersmacher.

WOUSTVILLER

Le club de gym cherche un nouveau souffle

Dernièrement au gymnase des sports a eu lieu la 20e assemblée générale de l'association gymnastique enfants. La présidente Paulette Karmann a présenté un bilan très satisfaisant, puisque le club compte 91 licences réparties dans les trois sections que sont : la gymnastique deux ans, la baby gymnastique et l'initiation. La présidente souligna : « *Il y a une bonne assiduité des enfants tout au long de la saison lors des entraînements et les gymnastes en herbe progressent à leur rythme* ». La section des 2 ans est en constante croissance. Cette catégorie plaît aux parents et au fil des années, le nombre d'enfants dans cette catégorie ne cesse de croître. Le secrétaire a fait le bilan des différentes manifestations et souligné : « *Les manifestations de l'année ont été très productives et seront reconduites pour cette saison avec les bourses aux jouets, la fête de Noël et les compétitions* ».

Le trésorier a présenté un bilan financier très satisfaisant et mené de mains de maître par Albert Karmann, à qui le comité a donné quitus. Le nouveau comité se compose comme suit : présidente, Paulette Karmann ; vice-président, Dominique Heckel ; secrétaire, Christian Karmann ; trésorier, Albert Karmann ; vice-trésorier, Christine Philipp ; assesseurs : Stéphanie Fnighar, Elisabeth Karmann, Pascal Philipp et Driss Fnighar.

La présidente a lancé un appel aux bénévoles. « *La seule chose qui est à déplorer, c'est le peu d'investissement de la part des parents concernant le comité, qui est le même depuis pas mal d'années. Celui-ci risque de s'essouffler s'il n'y a pas de nouvelles têtes qui veulent s'investir. Le comité, en place depuis sa création, aimerait bien s'entourer de nouvelles idées et donner un coup de jeune pour continuer l'avenir de ce club* ». Sur ces mots, la présidente a invité tout le monde à prendre le verre de l'amitié.



L'association se porte bien, mais aimerait du sang neuf.

SARREINSMING

Trente-deux enfants au centre aéré

Trente-deux enfants, de 6 à 12 ans de Rémelfing, Zetting et Sarreinsming, ont participé au centre aéré organisé par l'Interassociation de Sarreinsming, en partenariat avec Culture et Liberté. Les enfants ont participé aux ateliers de maracas, de gilles (têtes), de chapeaux et de masques, de pâte à modeler. Bien que le thème central soit le carnaval, les enfants ont participé à d'autres activités : danse country enseignée par Christine, membre de l'association country boots ; initiation à la percussion africaine ; confection et dégustation de crêpes. le vendredi, ils ont effectué un défilé carnavalesque dans les rues de Sarreinsming. Grâce à l'équipe d'animation, composée de Marie, Florent, Franck et la directrice Evelyne, la semaine est passée très vite, ponctuée de jeux et de chants. Les enfants ont apprécié et pris date pour le prochain centre aéré au mois d'avril.



Les enfants au départ du défilé carnavalesque dans les rues du village.

AUJOURD'HUI

Conseil municipal
Sarreinsming : à 19 h, en mairie.

DEMAIN

Assemblée générale
Grosbliederstroff : assemblée générale des Amis de la nature, à 17 h, au chalet de l'association.

Carnaval
Grundviller : carnaval avec dîner dansant, organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers, à 20 h, à la salle polyvalente.

Pêche
Hundling : ouverture de la pêche à la truite en petit bassin, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à l'étang de la Bruehl.

Repas dansant
Wiesviller : dîner dansant, à partir de 20 h, à la salle polyvalente.

Soirée
Blies-Guersviller : soirée œnologique, organisée par l'Amicale des élus, anciens élus et du personnel, à 20 h, au foyer socio-éducatif.
Frauenberg : soirée harengs organisée par le Syndicat des arboriculteurs, à partir de 20 h, au foyer Saint-Jacques.

GROSBLIEDERSTROFF

Amis de la nature

L'association propose à ses membres les marches suivantes pour le week-end : samedi 28 février et dimanche 1er mars à Sitterswald (Allemagne) et dimanche 1er mars à Neufgrange.

Classe 1974

Une réunion concernant les retrouvailles de la classe 74 pour la fête des 35 ans aura lieu le mardi 17 mars à 20 h 30, à l'Auberge de la Frontière. Le délai d'inscription est fixé au 15 mars, prochain dernier délai.

RÉMELFING

L'Interassociation mène le bal...



Les participants, bénévoles, élus et responsables d'associations cogitent sur l'organisation des festivités.

L'Interassociation s'est réunie lundi dernier, sous la présidence de Daniel Schmit, afin d'organiser le bal de carnaval des enfants qui aura lieu dimanche 1er mars au château, à partir de 14 h 30. Les arboriculteurs ont proposé leur participation : ils se chargeront de décorer la salle avec des guirlandes et des masques confectionnés par les enfants de l'école maternelle tandis que café, gâteaux... seront servis par les bénévoles des différentes associations. L'entrée sera de 3,50 € pour les enfants à partir de 12 ans et les adultes, mais gratuite pour les plus petits. Déguisements et cotillons seront donc de rigueur, le tout bien entendu avec joie et bonne humeur !

L'autre sujet qui a aussi évoqué lors de cette réunion était l'organisation de la 1re fête de la musique prévue le 21 juin en parallèle et à la suite du traditionnel marché aux puces. Les festivités commenceraient à 14 h aux abords du château, sur le parvis. Une partie des bénéfices de la fête serait reversée à l'association Agir ensemble pour l'achat de matériels médicalisés. Un comité d'organisation a été créé afin de gérer au mieux les nombreuses préparations de cette manifestation qui sera une première pour le village.

A NOTER

Loisirs Edelweiss

L'assemblée générale du club loisirs Edelweiss aura lieu le vendredi 27 février, à 20 h à la salle polyvalente. L'ordre du jour est le suivant : lecture et approbation du CR de l'AG 2008 ; compte rendu financier 2008 ; rapport des réviseurs de caisse ; compte rendu des activités 2008, décharge du comité au complet et réélection du nouveau comité ; projets de manifestations 2009 ; cotisations 2009.

ROUHLING

Nombreux travaux au programme

Réuni sous la présidence du maire, Jean Karmann, les élus du conseil municipal ont approuvé les comptes administratifs 2008. Le conseil a également délibéré sur les sujets suivants :

Travaux : les travaux d'étanchéité d'une cage d'escalier de l'école élémentaire sont confiés à l'entreprise Eisenbarth de Petite-Rosselle pour un coût de 14 592 euros TTC. Le raccordement au réseau téléphonique de l'ensemble des pavillons de plain-pied est confié à France Telecom pour un coût de 1 401 euros. Le bureau d'étude Logo B est chargé d'étudier la faisabilité d'une modification du réseau de chauffage du bâtiment de l'école élémentaire permettant de chauffer une partie du bâtiment indépendamment de l'autre. Des travaux de reliure de registres d'état-civil d'un de montant à 1 166 € sont confiés à la reliure du Limousin.

Subventions : il est attribué une subvention de 2 489 euros à l'Amicale des sapeurs-pompiers dont 1 228 euros destinés à la formation des jeunes sapeurs-pompiers. Une subvention de 850 € est accordée à l'association des Jardins ouvriers. Une subvention de 27 500 euros est attribuée à RIA animations.

Participation : le conseil municipal accepte la participation de 319 euros versée par l'ACS pour couvrir leur part sur les charges liées à l'utilisation de la salle du culturisme.

Acquisitions : il sera prévu au budget 2009 les crédits pour l'acquisition d'un ou deux défibrillateurs automatiques ou semi-automatiques. Le projet sera étudié par la commission ad-hoc.

SACHEZ-LE

Euromusique

Les répétitions ont lieu dans une salle du groupe scolaire aux jours et heures suivants : le mardi de 16 h 15 à 18 h, cours de flûte traversière, de 17 h à 20 h, cours de solfège ; le mercredi de 18 h à 20 h, cours de batterie ; le vendredi de 18 h à 20 h, cours de guitare ; le samedi de 8 h 45 à 9 h 30 cours de batterie, de 9 h 30 à 10 h 30 cours de guitare, de 10 h 30 à 12 h 30 cours de piano, de 18 h à 19 h cours de solfège adultes et de 19 h 30 à 21 h 30 répétition du Big Band ; le jeudi au domicile de la professeur, cours de clarinette de 16 h à 18 h.

WITTRING

Soirée Harengs carnavalesque



Déguisés en marins, comité et membres du club ont rehaussé la soirée par leur habituelle bonne humeur festive.

Samedi, dans la salle de la Capitainerie, en présence de Gilbert Hantzo, maire, une soixantaine de convives ont répondu présent à la soirée "harengs" organisée par le club de l'Amitié de Wittring. Sous le double signe du carnaval et de la bonne humeur, Lydia Missler, présidente, a salué l'assistance en ces termes : *« Carnaval, c'est le moment de faire la fête. Sur un thème cher à notre village - la marine, en cotillon approprié, je vous souhaite une agréable soirée et un bon appétit »*. Au café-gâteau qui a suivi et jusqu'à minuit, les membres du club ont animé la soirée par des sketches et des chansons appropriés. Un panier garni de produits de la mer a été attribué à un fidèle membre du club, Rémi Mourer.

HUNDLING

La saison de taille des arbres fruitiers est lancée

La saison hivernale n'est pas tout à fait terminée. Pour l'instant, les journées froides, de ces dernières semaines, n'ont pas souvent donné l'occasion aux arboriculteurs de manier le sécateur. Il ne reste plus que quelques semaines pour toiletter les arbres fruitiers qui doivent être taillés pour la fin mars. Gérard Windstein, président local et moniteur arboricole de l'Union Départementale, a donné rendez-vous à tous les amoureux de la nature pour une séance de taille au verger collectif. Une séance de taille de fructification réservée aux poiriers uniquement. Le poirier nécessite une attention particulière par rapport à sa forme et à ses éléments fructifères. La forme libre la mieux adaptée étant la quenouille. Pour bien aborder la taille de fructification le moniteur mit l'accent sur l'importance de reconnaître les boutons à fruits, de différencier la brindille, la brindille couronnée, le gourmand, le dard, le dard ridé, la bourse. Sous l'œil avisé du moniteur et suivant scrupuleusement ses conseils, les participants manièrent, toute l'après-midi, avec dextérité leur sécateur. A la fin de la séance, le président leur donna rendez-vous samedi 7 mars pour un cours de taille du pommier.



Photo RL

La première sortie au verger attire beaucoup d'amateurs du sécateur, une quarantaine d'arboriculteurs a suivi avec attention les conseils du moniteur de l'Union.

A NOTER

Carnaval des enfants

Les parents d'élèves, section maternelle, organisent ce dimanche de 14 h à 18 h à la maison du temps libre, un après-midi carnavalesque. Animation et restauration seront assurées. L'entrée est gratuite pour les enfants, il sera demandé 2,50 € pour les adultes.

Ouverture de la pêche

Après les longs mois d'hiver, l'activité à l'étang de la Bruehl va reprendre tout doucement. L'ouverture de la pêche à la truite, en petit bassin, s'effectuera ce samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les cartes truites seront disponibles sur place. Les cartes de pêche annuelles pour jeunes et adultes sont aussi disponibles, les dimanches matin de 8 h à 12 h au local du club et cela jusqu'au 14 mars prochain, date de l'ouverture du poisson blanc.

Loto

L'association "Gym Pour Tous" organise dimanche 8 mars, au gymnase, un super-loto plus un loto action. De nombreux lots de valeur seront mis en jeux. L'ouverture des portes se fera dès 12 h 30, le loto débutera à 14 h. Le prix du carton pour le loto est fixé à 2 €, 6 cartons à 10 € et 13 cartons à 20 €. Le prix du carton pour le loto action est de 2,50 €, 3 cartons à 6,50 €. Tout au long de l'après-midi, la buvette et la restauration seront assurées par les membres de l'association. Pour tout renseignement, s'adresser à Raymonde Rueff au 06 86 61 56 41.

WIESVILLER

Club vosgien en visite

Près d'une cinquantaine de personnes sous la conduite de Jacqueline Daniel, guide du Club vosgien, mais aussi secrétaire du club des marcheurs de Wiesviller et domiciliée dans le village voisin, ont visité le ban des Wiesviller-Wœlfling avec en autres l'église, le Tiefe Puhl, s'aventurant jusque sur le ban de Gros-Réderching et toutes les curiosités que renferment les deux communes. Une marche de près de trois heures très appréciée par les participants. D'autant plus que le beau temps était de la partie. Certains champs étant encore couvertes de neiges leur rappelaient leur sortie dans les Alpes voilà à peine un mois.



HAMBACH

Anniversaire

Ce vendredi, Solange Gabriel, née le 27 février 1929, domiciliée 17, rue Nationale à Hambach, fête son 80e anniversaire. Nos félicitations.

Club du 3e âge

Le club du 3e âge de Hambach se réunira le mercredi 25 mars, à 12 h 15, au Restaurant de la Gare. Se tiendra par la même occasion l'assemblée générale annuelle qui n'a pas eu lieu mercredi dernier pour cause de membres absents en trop grand nombre.

Club d'épargne

La prochaine levée des casiers au club d'épargne "Les Fauchés" aura lieu le jeudi 12 mars, à 20 h, au Restaurant de la Gare, chez Aurélie. Sont convoqués les numéros 20, 36 et 48.

HILSPRICH

Carnaval et défilé

Les enfants de l'école primaire ont respecté la tradition.

A l'occasion du Mardi gras, à la demande des enseignants et avec l'aval et la complicité des parents, carnaval a été dignement fêté mardi après-midi.

Presque l'ensemble des enfants était déguisé.

Les enfants de maternelle se sont contentés de défiler dans la rue Principale, alors que les enfants du primaire ont défilé dans plusieurs autres rues du village. Un instant ludique de ce genre, ne peut pas nuire aux études.

Après leur défilé, les enfants et les parents se sont retrouvés dans la salle socio-culturelle, autour d'une boisson et de beignets pour les enfants.



Carnaval a battu son plein.

RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE

Après-midi généalogique

Le dimanche 15 mars de 14 h à 18 h, le foyer socio-éducatif de Rémering-lès-Puttelange accueillera l'après-midi généalogique du CGME (Cercle généalogique de Moselle est) pour la présentation de la monographie historique et du livre des familles de Rémering-lès-Puttelange. Les membres de l'association seront à la disposition de tous les curieux qui tentent de retrouver la trace de leurs ancêtres à travers la Lorraine.

Outre les 45 volumes de la collection "Gens du Westrich" qui reconstituent les familles des XVIIIe et XIXe siècles de nombreuses communes dont les voisines, Ernestviller, Grundviller, Holving, Puttelange-aux-Lacs, Richeling ou Saint-Jean-Rohrbach, une base de données de plus de huit millions d'actes aidera sans aucun doute à remonter le fil du temps.

Quant aux décors, ce sera l'affaire de Pierre Muller et de sa somptueuse collection de cartes postales. Une belle occasion de faire connaissance, d'échanger anecdotes et tranches de vie et surtout de soutenir l'action de l'association locale qui a gentiment accepté d'assurer le traditionnel "Café-Détente".

Renseignements sur les sites internet du CGME : http://www.geneamosellest.net/ ou http://www.geneamosellest.net/quickcart/

LE VAL-DE-GUÉBLANGE

Cartes de pêche

Il existe différentes cartes de pêche : complète, réduite, découverte femme, autres APP, jeune de moins de 18 ans, exo moins de 12 ans et la journalière. Les cartes de pêche 2009 sont disponibles auprès de Joseph Becher au 43, rue Saint-Paul à Schweix au Val-de-Guéblange (tél. 03 87 01 63 90), et au restaurant Pasta del Lago au 10, rue de l'Étang à Hirbach commune de Holving.

Cours de sculpture

Des cours de sculpture sur bois et de modelage se déroulent les vendredis, à partir de 17 h à l'atelier de sculpture de Mani au 22 rue Saint Paul au Val-de-Guéblange, les outils et les matériaux sont fournis. Initiation ou perfectionnement. Chacun à son rythme. Renseignements au 03 87 01 68 40 ou http://www.manisculpteur.fr

Chorale Valenvi

La chorale Valenvi tiendra ses répétitions les jeudis, de 19 h 30 à 21 h. Des horaires qui ont été modifiés afin de permettre aux jeunes, qui le désirent, de rejoindre les rangs de la chorale.

Relais-poste

Depuis le 18 février, les clients du Relais-poste du Val-de-Guéblange, situé à Audviller et dont dépendent également les communes de Steinbach, Wentzviller, Schweix, et Guéblange, doivent retirer leurs instances (colis et lettres recommandées) au bureau de poste de Sarralbe, situé 1 rue Saint-Martin, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 14 h à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Élection jeune fille de France à Hilsprich

Le comité jeune fille de France a 25 ans. Depuis 1984, des élections sont organisées à travers la Métropole, les DOM-TOM ainsi que les pays francophones. Le samedi 21 mars prochain à Hilsprich, à la salle socio-culturelle, aura lieu l'élection de la jeune fille de France-Est 2009.

Les candidates viennent de toute la grande région et défileront devant un nombreux public, mais aussi devant un jury composé de personnalités, mais encore de l'ensemble du public.

Charlène Pedrotti, la jeune fille de France 2008 sera là, accompagnée de la jeune fille de France-Est 2008, Sloane Sowsnowski (de Sarreguemines) et Lola Flasane la jeune fille de France-Est 2007 (également de Sarreguemines). Une très belle élection attend un nombreux public, avec une soirée dansante et présentation de modèles de coiffures par des commerçants de la région. Si la plupart des candidates sont d'ores et déjà connues, le comité sélectionne encore des jeunes filles. Les conditions de sélection sont les suivantes : être âgée de 15 à 25 ans, avoir plus de 1 m 55 et être célibataire sans enfants.

Pour toute inscription ou renseignements téléphoner au 03 88 70 43 74 ou 06 71 81 43 42 le plus rapidement possible.

HOLVING

Marcheurs du Lac

Les Marcheurs du Lac participent dimanche 1er mars à la marche populaire de Neufgrange.

L'ACLH en mars

L'association culture et loisirs de Holving propose les activités suivantes en mars : dimanche marche à 9 h (le 1er) ; les lundis, tricot et broderie de 14 à 16 h, danse moderne de 18 h 30 à 19 h 45 pour les enfants et de 20 à 21 h pour les ados, théâtre de 19 h 30 à 23 h ; cuisine à 19 h 30 (le 2), permanences du bureau le lundi 9 mars à partir de 20 h ; les mardis, bibliothèque de 14 à 15 h, jeux de cartes et de société de 14 à 17 h, promenade tranquille à 14 h, guitare de 19 à 21 h, gym de 20 à 21 h ; les mercredis, à 14 h club des jeunes, ACE de 16 à 17 h 30 pour les moins de 7 ans, de 17 h 30 à 18 h 30 pour les plus grands, danse moderne de 19 h à 21 h, théâtre de 19 h à 23 h, gym et relaxation à 20 h, Age d'Or et Kaffeklatch à 14 h (le 12) ; les jeudis, danse de salon à 20 h, informatique à 19 h 30 (le 5), patois et histoire locale à 16 h 30 (le 12), bibliothèque à 19 h 30 (le 26), aide juridique, administrative, fiscale et sociale à 19 h 30 (le 26) ; le vendredi poker à 20 h, guitare de 19h à 21 h, gym de 20 h à 21 h. Contact Christophe Dolisy, président de l'ACLH au 06 36 02 65 17.

ERNESTVILLER

Soirée pyjama

L'association l'Âge d'Or 2000 organise une soirée carnavalesque intitulée soirée pyjama, le samedi 28 février à 19 h 29. Deux menus seront proposés. Le prix par personne est fixé à 20 €. Les places sont limitées à 150.

DRULINGEN

Carnaval

Le samedi 28 février, à partir de 20 h 30, se déroulera à la salle polyvalente un dîner dansant carnavalesque. La soirée sera animée par l'orchestre Santa Rosa.

WILLERWALD

Naissance

Le 18 février à Sarreguemines, est née Louise, au domicile de David Gros et de Carine Albin, domiciliés dans à Willerwald, 11 D rue de Herbitzheim. Nos félicitations.

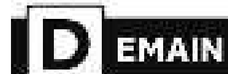
AUJOURD'HUI

Assemblée générale
Rémering-lès-Puttelange : de l'AAPPMA, à 19 h, à l'Auberge Fleurie.
Sarralbe : du club de cyclotourisme, à 20 h, à la maison des Associations.

Conseil municipal
Keskastel : à 20 h, à la mairie.

Exposition
Herbitzheim : *Au pied de mon arbre*, de 19 h à 20 h 30, à la bibliothèque.

Réunion
Puttelange-aux-Lacs : réunion de préparation des 24 heures pour Quentin, à 20 h au 3A, rue Alexandre-Fléming.



DEMAIN

Assemblée générale
Puttelange-aux-Lacs : des footballeurs vétérans, à 16 h, à la taverne Météor.
Saint-Jean-Rohrbach : du club cyclotouristique, à 10 h 30, à la Taverne des Étangs à Rémering-lès-Puttelange.

Carnaval
Drulingen (67) : carnaval avec dîner dansant, à 20 h 30, à la salle polyvalente.
Ernestviller : carnaval "soirée pyjamas", organisé par l'Âge d'or 2000, à 19 h 29.

Marche
Sarre-Union : marche nordique, à partir de 14 h 30, sur le parking de la salle de la Corderie.

ŒRMINGEN

Anniversaire

Ce vendredi 27 février, Augustine Hoch, née Sonneck, fête ses 89 ans. Nos meilleurs vœux.

Loto

Samedi 7 mars, à partir de 20 h, le Football-club organise un loto à la salle polyvalente.

SARRALBE

L'heure des contes à la bibliothèque

Plus d'une trentaine d'enfants a eu la joie de passer un après-midi agréable à la bibliothèque. Les enfants à partir de 4 ans ont été invités par Béatrice Zimmermann, à écouter plusieurs contes dont le sujet était la lune. Les histoires distrayantes, *La lune est tombée dans la mare*, *Comment décrocher la lune* et l'histoire de *Ti Renard Croque lune*, ont été très appréciées par tous les petits et grands présents dans la salle. Dans une ambiance feutrée, les enfants, tous à l'écoute des contes populaires et histoires d'aventures imaginaires, ont pu également apprendre l'origine de la chandeleur. La Chandeleur, fête bien sympathique, est dans l'esprit de tout le monde la fête de la crêpe. Les crêpes représentent la lune à qui on a attribué un pouvoir magique de richesse et de prospérité. Tous les enfants ont eu la liberté de s'exprimer et de dialoguer, avec leurs propres mots d'enfants, sur des sujets de fiction et contes populaires. Remerciées par Béatrice Zimmermann, les mamans étaient aussi à l'œuvre en confectionnant de succulentes crêpes pour la joie des papilles des petits et adultes présents.


Attentifs et tous à l'écoute, les enfants un mercredi après-midi amusant et rêveur.

VOELLERDINGEN

Pêche : ouverture le 29 mars

Le comité de l'association de pêche s'est réuni en assemblée générale ce dimanche au chalet de l'étang de pêche sous la présidence de Serge Bach. et en présence du maire Francis Bach. Le secrétaire Jean-Marie Gauthier a lu le procès-verbal de l'assemblée générale précédente. Le rapport financier présenté par le trésorier Martin Reeb a fait état d'un bilan positif. Pour l'année écoulée 72 cartes adultes de pêche ont été vendues ainsi que 13 cartes jeunes. Les manifestations pour l'année ont été définies. Ouverture de l'étang de pêche le 29 mars avec en soirée pizzas flamms ; le 3 mai, concours de pêche organisé par les arboriculteurs de Oermingen ; le 28 juin, concours de pêche au coup pour les jeunes de moins de 16 ans. Le comité a été reconduit comme suit : Serge Bach, président ; Emile Kieffer, vice président ; Jean-Marie Gauthier, secrétaire ; Martin Reeb, trésorier ; Joël Trimborn et Robert Kessler, commissaires aux comptes ; Pascal Trimborn, Didier Gressel, Bernard Stofel et Aloise Bur, assesseurs.


Le comité est présidé par Serge Bach.

KAPPELKINGER

Art floral

L'activité "art floral" se déroulera au foyer rural le lundi 9 mars, à partir de 20 h. Les inscriptions seront prises chez Geneviève Houpert au 06 78 44 10 86, jusqu'au 1er mars.

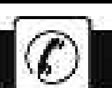
Soirée couscous

L'ASK organise un dîner dansant le samedi 14 mars, à la salle de Kinger, à 20 h. Réservations auprès de Marcel Humbert au 03 87 01 21 44, avant le 8 mars.

SAINT-JEAN-ROHRBACH

Anniversaire

Bernard Fétique fait ce vendredi son entrée dans le cercle des octogénaires. Né le 27 février 1929 dans la localité, son union avec Marie Alber a été célébrée le 8 septembre 1952, toujours à Saint-Jean. De cette union sont nés un fils, Roger, et une fille, Martine, épouse Klein. Retraité, il est domicilié avec son épouse, 44, rue Nationale. Tous nos vœux.



NUMÉROS

Services et loisirs
CGE : tél. 0810 463 463.
Bibliothèque de Sarralbe : ouverte de 16 h 30 à 19 h 30, 2 place de la République (tél. 03 87 97 06 78).
Bibliothèque de Puttelange-aux-Lacs : ouverte de 17 h à 19 h.
Piscine de Sarralbe : aquagym de 19 h à 20 h, ZI centre, tél. 03 87 97 80 55.
Mission locale : de 14 h à 16 h 30 à la mairie de Sarralbe.
Ligue contre le cancer : permanence de 15 h à 19 h, au Home des Quatre saisons à Puttelange. Sur rendez-vous au 03 87 09 62 20.

SARRE-UNION

Carnaval au centre aéré



Les trois plus beaux déguisements ont été primés.

Mercredi en début d'après-midi, masqués et grimés, les enfants du centre aéré se sont mis en route pour une joyeuse cavalcade à travers les rues de la ville. Encadré par les animateurs, veillant à la sécurité et au bon déroulement, le défilé s'est rendu à la maison de retraite pour réchauffer le cœur des anciens. Sur place, les générations réunies ont partagé un goûter animé par Christine Fischbach. Avec des histoires passionnantes, la conteuse professionnelle a su captiver petits et grands et les emmener dans un monde de rêve.

KESKASTEL

Centre aéré : un air de carnaval



Jusqu'à vingt enfants ont fréquenté le centre aéré pendant les vacances.

De nombreuses animations se déroulent au bâtiment Arc-en-Ciel où le périscolaire organise un centre aéré. Un programme alléchant a été mis sur pied par la directrice Laetitia Klakocer secondée par Claire Reppert, Fany Lett (en stage CAP petite enfance). Jessica Ehrhardt (stagiaire de la mission locale). Sur le thème du carnaval, la vie au centre offrait créativité, sports, cuisine, jeux et distractions. Mercredi après-midi, masqués et grimés, les jeunes ont animé les rues du village. Après la cavalcade place a été faite à la dégustation de beignets et à un bal. Du 2 au 6 mars, le centre fonctionnera chaque après-midi. Le programme sera axé sur l'espace avec réalisation de lunes, fusées, étoiles. Une sortie au cinéma de Sarreguemines clôturera la rencontre.

PUTTELANGE-AUX-LACS

L'amicale des mineurs maintient la tradition



Joseph Schaeffer préside l'amicale des mineurs.

L'Amicale des mineurs de Puttelange-Diefenbach vient de tenir son assemblée générale à Diefenbach à l'Auberge du Lac, sous la présidence de Joseph Schaeffer. C'est avec le traditionnel *Glück-Auf* que le président salua les membres présents. Le président n'a pas manqué de remercier ses camarades pour leur dévouement tout au long de l'année, ainsi que la municipalité pour son soutien. Le secrétaire, Pierre Neumann, retraça les activités de l'année écoulée. Le nouveau comité se compose comme suit : Joseph Schaeffer, président ; Bernard Gerbig, vice président ; Pierre Neumann, secrétaire ; Adrien Gugnon, secrétaire adjoint ; Adrien Remark, trésorier adjoint ; Alex Stauder, Eugène Bock et Alphonse Muller, réviseurs de caisse ; assesseurs, René Quodbach, Bernard Zimmer, Paul Frank et François Bodo ; Jean Schreiner, Antoine Durand et Guy Zingraff, porte-drapeau. Le nouveau comité se met directement au travail et le président présente le calendrier des manifestations pour cette nouvelle saison. Le premier rendez-vous et l'organisation de la 25e marche du 1er mai, la 23e journée de la brocante le lundi de la Pentecôte, le 14 juillet, le 15 août, une excursion est prévue ultérieurement. L'amicale participera également aux manifestations en faveur des victimes de la mine, de la vente des brioches de l'amitié et pour finir l'année l'organisation de la Sainte-Barbe. Le comité décida également le maintien de la cotisation à 10 € par membre. L'Amicale des mineurs se réunit le mardi 3 mars à 15 h, à la Bonne Chope à Puttelange pour la préparation de la marche du 1er mai, la brocante et diverses manifestations.

HERBITZHEIM

Les nouveaux arrivants honorés



Un moment apprécié qui a permis de faire plus amplement connaissance.

Fidèle à la coutume instaurée il y a quelques années, la municipalité a invité les nouveaux arrivants de l'année 2008 à une rencontre conviviale à la résidence Les tilleuls. Entouré de son équipe municipale, le maire Michel Kuffler s'est adressé à la trentaine de nouveaux citoyens ayant répondu à l'invitation. Pas de grand discours, mais une présentation de la commune en quelques mots et chiffres. Sur la voie menant jusqu'au col de Saverne, Herbitzheim est le 2e village alsacien le plus peuplé. La commune affiche une superficie de 2 000 hectares dont près de 1 000 hectares de forêts. 2.4 millions d'euros ont été investis en 2008 dans la réalisation de logements, dont le complexe des seniors et les logements rue de Willerwald. « *Une réussite, puisque tous les logements ont été occupés de suite* » a-t-il dit. Les revenus de la commune proviennent essentiellement de la forêt et des quatre taxes. Des efforts sont faits pour ne pas augmenter la taxe d'habitation et la municipalité n'a pas opté pour appliquer la taxe communale sur l'électricité. Quant aux mesures prises au niveau de la taxe professionnelle, le maire s'est dit ne pas être inquiet puisque cet impôt est très faible dans la commune. Il a remercié les citoyens d'avoir choisi Herbitzheim comme résidence, a formulé son désir qu'ils s'y plaisent avant de leur souhaiter un bon séjour.

Arrivage Anticrise



FAUTEUIL DE RELAXATION RELEVEUR
L. 80 x p. 80 x h. 107
Structure tube acier, carcasse bois massif panneaux, mousse polyuréthane 37 kg/m3, suspensions sangles, tissu 100 % polyester

890€

FAUTEUIL + POUF
Fauteuil : L. 80 x p. 52 x h. 108
Pouf : L. 48 x 43 x 48
Structure tube érable teinté merisier mousse polyuréthane HR 30 kg/m3, suspension Nosag, recouvert cuir de vachette rectifié moka. (non massant)

Existe en massant et chauffant.

590€

CANAPÉ 2 PLACES
L. 180 x p. 63 x h. 70
Structure hêtre massif et panneaux aggloméré haute densité, mousse Bultex HR 37 kg/m3, suspensions sangles latex, ressorts zigzags, revêtement tissu 72 %, coton 16 %, polyester 12 % polyacryl.
+ 1 housse offerte

290€

Plus de 200 salons à prix sacrifiés



SALON D'ANGLE CONTEMPORAIN
L. 280 x p. 178 x h. 85 cm
Structure en hêtre séché et agglomérés.
Ressorts zigzag de type Nosag.
Garnissage en mousse polyuréthane haute résilience.
Possibilité bicolore. Coussins dos et assise libres.
Différentes configurations possibles.
Coloris et tissus au choix.



A PARTIR DE **1390€** L. 280 X P. 178 X H. 85 CM



SALON D 'ANGLE
Long. 290 x larg. 180 x p. 99 x h. 96
Structure bois massif
+ panneaux particules, sangles élastique
+ ressorts Nosag, mousse polyuréthane HR 35 kg/m3,
cuir vachette rectifié
+ PVC brun



LONG. 290 X LARG. 180 X P. 99 X H. 96 CM **1690€**



LIVRÉ AVEC 1 REPOSE - TÊTE ET UN POUF RÉVERSIBLE. **2290€**

SALON D'ANGLE CONTEMPORAIN
L. 312 x p. 224 x h. 85 cm
Structure en peuplier massif et agglomérés.
Garnissage assise en mousse de polyuréthane haute résilience avec densité de 35 kg/m3.
Dos en mousse de polyéther. Suspensions d'assise ressorts Nosag. Recouvert tissu 80 % polyester et 20 % coton.
Livré avec 1 repose - tête et un pouf réversible.

Coloris et tissus au choix.



5 coussins assortis inclus. A PARTIR DE **1590€**

SALON D'ANGLE CONTEMPORAIN
L. 261 x p. 206 x h. 85 cm
Avec fonction assise variable.
Structure en hêtre séché et agglomérés.
Ressorts zigzag de type Nosag.
Garnissage en mousse polyuréthane haute résilience Bultex densité 37 kg/m3.
Différentes configurations possibles.
Coloris et tissus au choix.

5 coussins assortis inclus.
Existe en version canapé-lit, fauteuil, 2 places et 3 places.



A PARTIR DE **1290€** L. 240 x p. 170 x h. 80 cm

SALON D'ANGLE CONTEMPORAIN
L. 240 x p. 170 x h. 80 cm
Structure en hêtre séché et agglomérés. Ressorts zigzag de type Nosag.
Garnissage en mousse polyuréthane haute résilience Bultex densité 37 kg/m3.
Différentes configurations possibles.
Coloris et tissus au choix.
Existe en version canapé-lit, 2 places et 3 places



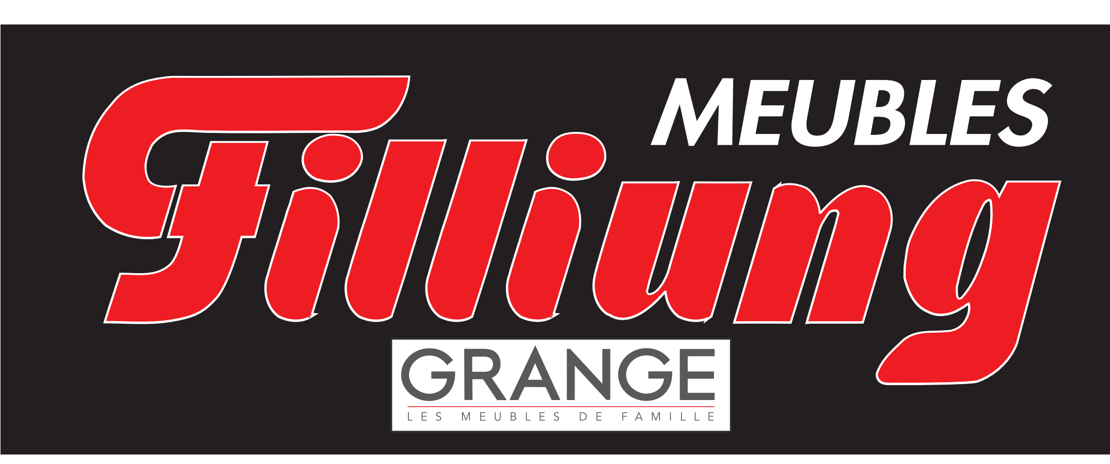
CANAPÉ 3 PLACES FIXE + 2 PLACES FIXE
3 places L. 200 x p. x 100 x h. 99 cm
2 places L. 150 x p. 100 x h. 99 cm
Structure bois massif + panneaux particules, mousse 30 kg/m3, suspensions Nosag, tissu 100 % polyester brun.
Les 2 pièces

3 places L.200 x p.x 100 x h.99 cm 2 places L.150x p.100 x h.99 cm **1099€**

SALON 3 PLACES + 2 PLACES.
Canapé 3 places fixe L. 196 x p. 94 x h. 94
Canapé 2 places fixe L. 166 x p. 94 x h. 94
Structure en hêtre massif renforcé. Garnissage assise mousse haute résilience Élastex avec densité de 38 kg/m3. Suspensions d'assise ressorts Nosag.
Dossier sur fermeture éclair. Pieds en pin massif teintés.
Recouvert cuir vachette fleur corrigée, pigmentée, 1.4 -1.6 mm d'épaisseur. Tannage au chrome.
Différents coloris au choix.



3 places L.196 x p.94 x h.94cm 2 places L.166x p.94x h.94 cm **2890€**



GAUTIER

Grosblie

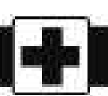
L'AVENUE MARCHANDE - ROUTE DE SARREGUEMINES
GROSBLIEDERSTROFF TÉL 03 87 09 17 17



RN 3 - HOMBOURG-HAUT
Tél 03 87 04 41 06



MOULIN-NEUF - RN 3 ST AVOLD
Tél 03 87 91 82 96



URGENCES

Pharmacie
Bitche : Corona 38, rue Maréchal Foch (tél. 03 87 96 00 58).

Médecins
Régime général : tél. 0820 33 20 20. En cas d'urgence, appeler le 15.

Aide médicale urgente et ambulances
Permanence : tél. 15.

Gendarmeries
Bitche : quai Branly (tél. 03 87 96 21 22).
Lemberg : 5, rue de Mouterhouse (tél. 03 87 06 49 29).
Rohrbach-lès-Bitche : rue Sainte-Geneviève (tél. 03 87 09 70 11).
Volmunster : rue de Sarreguemines (tél. 03 87 96 72 51).

Sapeurs-pompiers
Permanence : tél. 18.

AUJOURD'HUI

Assemblée générale
Bitche : plénière de l'Union des caisses de Crédit Mutuel du district de Sarreguemines à 19 h, à l'espace René Cassin.

Conseil municipal
Philippsbourg : réunion à 20 h, en mairie.

Religion
Breidenbach : chemin de croix à 15 h.

Réunion
Volmunster : réunion d'information pour le 70e anniversaire de l'exode en Charente à 19 h, à la salle Saint-Pierre.

DEMAIN

Animation
Bitche : atelier carnaval pour les enfants, à 15 h, à la médiathèque. Entrée libre.

Carnaval
Erching : soirée avec couscous à volonté organisée par l'association Culture et loisirs d'Erching-Guiderkirch, dès 19 h, au foyer Saint-Maurice. Tarifs : 14 €/adulte et 7 €/enfant de moins de 12 ans, libre pour les moins de 5 ans. Réservations au 03 87 26 31 34 ou 03 87 09 94 21.
Montbronn : dîner dansant animé par l'orchestre Chalax organisé par les vétérans de l'AS Montbronn, dès 20 h, à la salle polyvalente. Prix : 17 €. Réservation au café Burgun (tél. 03 87 96 35 54).
Schmittviller : défilé des enfants de l'école primaire dans le village. Ils vendront des beignets.

Journée
Baerenthal : de nettoyage au parc des Highlands du Neuweiher. Rendez-vous à 8 h 30, devant la mairie. Se munir de bottes, gants, outillage.

Loto
Mouterhouse : organisé par l'association sportive, dès 20 h, à la salle "Les Forges". Les portes seront ouvertes à partir de 18 h 30. Nombreux lots de valeurs.

Randonnée
Bitche : circuit d'environ 3 h : Bitche, fort St Sébastien, cimetière militaire, ravin des loups, tombeau du bavarois, Schorbach, Ochsenmühle puis retour vers Bitche. Cette randonnée est ouverte à tous, sans difficulté particulière. Il est recommandé de se munir de chaussures de marche et de vêtements adaptés à la météo. Départ à 14 h devant l'espace Cassin. Sortie gratuite.

Rencontre
Volmunster : des confirmands 2e année, à 15 h. Participation à la messe à 18 h 30.

Soirée
Baerenthal : couscous animée par l'orchestre Fa Si La
Danser organisée par le Football-club (19 €/personne), dès 20 h, à la salle Ramstein-plage. Réservations auprès des membres du comité ou par mail au : srbaerenthal@orange.fr
Bining : moules-frites, animée par Jacques Dross organisée par le Football-club, dès 19 h 30, à la salle des fêtes. Déguisement, souhaité. Deux menus au choix (18 €). Cartes uniquement en vente sur réservation (tél. 03 87 26 31 39 ou 03 87 09 87 49).

Spectacle
Rohrbach-lès-Bitche : ensemble "Big Band Jazz" et de l'ensemble chorégraphique du conservatoire de Sarreguemines organisé par l'association Loisirs Jeunesse, à 20 h 30, à la salle Robert-Schuman. Egalement au programme : une représentation des élèves de Loisirs Jeunesse d'Évelyne Steiner et Sylvie Boutaoui. Entrée : 5 € et 3 € pour les membres de Loisirs Jeunesse et enfants de moins de 10 ans. Billets en vente au bureau de Loisirs Jeunesse ou au tabac George.

Théâtre
Bettviller : présentation de la pièce en dialecte "Hasejacht im Bitcherland", à 20 h, à la salle communale. Billets disponibles auprès de Marc Schneider (tél. 03 87 09 96 15 ou 06 89 14 48 57) ou Yves Osché (tél. 03 87 09 78 10). Entrée : 7 €/adulte et 5 €/de 14 à 18 ans.
Hottviller : présentation de la pièce en dialecte "Violettenduft im Omm... nibus" par la troupe théâtrale La Bonne Humeur, à 20 h 30, à la salle socioculturelle. Prévente des billets : dépôt de pains Adèle Jung à Achen (tél. 03 87 02 00 38).

VIE DE LA VILLE

Conseil de jeunes plein de projets

Les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes se sont installés mercredi matin en mairie en présence de leurs homologues adultes. Ils ont présenté leurs projets au maire. Les commissions ont été constituées.

Mercredi matin, les 21 élus des différentes écoles primaires de la Ville ont, pour la première fois, occupé les sièges de la salle de réunion du conseil municipal. Ils ont été accueillis par sept élus adultes, dont Gérard Humbert, le maire, et Roland Hoff, le premier adjoint. Les jeunes ont d'abord reçu des conseils de ce dernier sur leur rôle, le fonctionnement et leurs responsabilités. Ensuite, en vue des prochaines convocations périodiques pour effectuer leurs travaux et rendre compte, il a fallu trouver les jours et heures où ils seraient disponibles. Et là, on peut s'apercevoir que l'emploi du temps des jeunes est bien rempli…

Après discussion, ce sont les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30 qui ont été retenus. Gérard Humbert leur a ensuite demandé de respecter trois règles au minimum en ce qui concerne leur fonction de conseiller élu : « *rester un exemple pour leurs camarades, avoir le respect de l'autre, c'est-à-dire savoir écouter, et être présents aux différentes réunions ou si impossibilité, s'excuser à l'avance* ».

Les jeunes conseillers ont semblé impressionnés dans la grande salle de réunion du conseil municipal.

Nombreux projets

Un tour de table a eu lieu. Chacun s'est exprimé sur ses principaux souhaits. Les adjoints responsables ont noté une multitude de projets à effectuer : depuis les aires de jeux du Stadtweiher à la signalisation, des sentiers de la citadelle aux animaux errants, des poubelles publiques à installer au garage des voitures devant les écoles, du nettoyage collectif devant les maisons aux tribunes au stade de foot… Enormément de propositions ont été émises par les représentants élus des écoles.

« *C'est très bien d'avoir des projets dont beaucoup sont très sensés. Mais ils ne sont pas tous de compétence communale. On ne pourra pas tout faire à la fois, il faut voir les prix* », a répondu Gérard Humbert. « *Il faudra lister les projets pour les présenter au conseil des adultes. Comme nous allons bientôt voter le budget, une enveloppe financière vous sera attribuée pour ce qui est des dépenses légères* », a-t-il poursuivi.

Commissions nommées

Les commissions ont été nommées : citoyenneté et social avec Roland Hoff comme adulte responsable, environnement et cadre de vie avec Jacquy Gaeng, sécurité, circulation et travaux avec Gérard Missler, culture avec Josiane Nominé, sports et loisirs avec Pascal Leitchmann et Yann Antoine et rédaction du bulletin municipal avec Christian Colling.

Ces différentes commissions sont ainsi composées : Valentine et Charlotte Barthel, Laure Hank à citoyenneté et social ; Alexis Eyermann, Aymeric Windstein, Malorie Schoendorf, Chloé Malriat, Charlotte Klein et Valentin Barthel Sécurité à environnement et cadre de vie ; Valentine et Charlotte Barthel, Aude Pistorius, Laurie Hank et Alexis Eyermann à circulation et travaux ; Alexis Eyermann, Antoine Cristofani, Aude Pistorius, Guervan Le Goanec, Mélanie Pistorius et Justin Cristofani à culture : Manon Fleury, Louise Adam, Elisa Joly, Mélanie Pistorius, Théo Hert, Rémi Poissant, Aurélie Ackermann, Justin Cristofani, Guervan Le Goanec et Marine Millière-Wolf à sports et loisirs ; Charlotte et Valentine Barthel, Aymerie Windstein, Manon Fleury, Théo Heit et Louis Adam à la rédaction du bulletin municipal.

VIE DE LA VILLE

La chorale œcuménique en stage

Durant tout le week-end dernier, les choristes de la chorale œcuménique du Pays de Bitche ont quitté leur salle de répétition habituelle et se sont rassemblés dans une belle pièce espacée d'un beau coin du Pays de Bitche pour un stage de perfectionnement et de découvertes dans ce qui est leur inspiration et leur passion habituelles : le chant, la musique et tout ce qui y a trait.

Avant de vocaliser et de chanter, les choristes ont eu droit durant les deux jours à une préparation physique et spirituelle. Aniella Zins, professeur de chant au conservatoire de rayonnement régional de Besançon et chanteuse soprano lyrique bien connue, fille du chef de chœur de la chorale Robert Zins, a joué le rôle de dirigeante et de guide. Ses conseils et son enseignement ont été des plus appréciés et les choristes des quatre voix ont en redemandé.

Depuis un certain temps, l'ensemble cherchait à organiser une telle rencontre, non seulement pour progresser et apprendre, mais aussi pour rassembler le groupe dans un cadre et un esprit différents. La partie musicale a été consacrée à un des chefs-d'œuvre de Mozart, particulièrement délicat à interpréter : le requiem et notamment le lacrimosa. Après échange, le constat est largement positif. L'équipe renouvellera certainement l'expérience. Le prochain grand défi : la préparation et la participation au grand spectacle en plein air prévu en juillet du côté de Baerenthal "Oh toi, mon Bitcherland " sous la direction de Charly Damm.

Les choristes ont apprécié l'intervention de professionnels comme Aniella Zins.

en ville et au jardin pour la paix

Plusieurs dizaines d'arbres coupés

Les riverains et promneurs l'on remarqué. Les arbres des rues de Sarreguemines et Foch ont été retirés. Une dizaine de pommiers et cerisiers fruitiers ont été coupés. « *Ils étaient dans un état sanitaire déplorable* », justifie Arsène Kremer, le jardinier en chef de la Ville.

« *Rue Foch, les voitures ont choqué les troncs en se garant. L'écorce était donc très abîmée et les arbres étaient tordus. Rue de Sarreguemines, ils n'avaient pas assez de place pour d'épanouir. Il leur aurait fallu quatre fois plus d'espace. Les branches gênaient également les riverains, malgré des tailles régulières* », ajoute-t-il.

La Ville a donc décidé de s'en séparer. A la place, des bacs avec des plantes seront installés. D'autres arbres ont été abattus rue de la Patrouille. « *Des Tilleuls creux devenus dangereux* », ajoute Arsène Kremer. La promenade le long des Capucins connaîtra également un élagage sanitaire.

Au Jardin pour la Paix, les neuf érables sont tombés. Les jardiniers les ont coupés en raison de la maladie de la suie qui les rongeait depuis de nombreuses années. « *Paris a été contrainte elle aussi à couper tous ses érables, touchés par la même maladie. Nous les remplacerons par 18 chênes des marais, plus adaptés au sol. L'ONF a fait un diagnostic. Nous n'avions pas le choix…* », conclut le jardinier en chef.



Les employés communaux ont raccourci des arbres et en ont coupé d'autres.

ANIMATION médiathèque

Bouquinades : derniers jours pour le Trio érotique



La compagnie de Nancy rendra un hommage à Verlaine.

La médiathèque Rocca célèbre "le Printemps des poètes" la semaine prochaine avec ses Bouquinades. Le vendredi 6 mars, à 20 h, elle organise un dîner spectacle avec le "Trio érotique", au caveau de la médiathèque. Le velours de la contrebasse, la flûte légère et la chaleur de la guitare posent l'atmosphère musicale. Pendant la soirée, les voix portent les vers de Verlaine et vous emportent dans son monde érotique... Un dîner original au parfum exotique et haut en couleur pour adolescents et adultes.

Il ne reste que deux jours pour réserver vos places (spectacle gratuit, repas 15 €).

Réservation obligatoire au 03 87 06 15 76.

SPORTS basket-ball

Bitche contraint à l'exploit

Si l'équipe fanion du Basket-club du Pays de Bitche souhaite poursuivre l'aventure cette saison en coupe du Bas-Rhin, il faudra passer par un exploit retentissant vendredi, à 20 h, à Furdenheim. Pour le compte des 8e de finale de la Coupe départemental, les basketteurs de la cité fortifiée seront opposés à Geispolsheim qui n'est autre que le championnat d'Alsace 2008 et sociétaire cette année sportive du championnat de France de nationale 3. Pour les protégés de la présidente Odile Ederlé, la tâche s'annonce donc plus que difficile.

En difficulté en championnat les joueurs bitchois profiteront de ce week-end de coupe pour avant tout, se faire plaisir et profiter de ce match de coupe pour préparer la fin de saison. Il est vrai que rencontrer en compétition officielle une formation évoluant en championnat national n'est pas un fait coutumier pour le BC du Pays de Bitche. Et le rêve est toujours permis. Les hommes de Pierre Undreiner compteront sur le bonus de 25 points dont ils bénéficieront au coup d'envoi. « *Si le pronostic n'est pas en notre faveur, nous jouerons cependant crânement notre chance. Il faudra surtout ne pas rater notre début de partie et tenir au moins le premier quart temps pour espérer faire douter notre adversaire. Ensuite à nous de profiter de notre bonus et d'y croire* », précise le coach. Il faudra contrer le jeu extérieur, très fort, de Geispolsheim qui est entraîné par Serge Flick, ancien joueur professionnel de la SIG. Si le BCPB réalise l'exploit, la récompense serait d'affronter au quart de finale certainement le BC Souffelweyersheim, actuel second en nationale 2.

FAITS DIVERS

Blessé en coupant du bois

Hier, vers 15 h 30, les gendarmes de Volmunster sont intervenus sur un accident à Volmunster. Un agriculteur coupait du bois. Au moment où il s'attaquait au tronc, la pièce a fissuré. Une partie est tombée sur le Volmunsterois âgé de 64 ans et l'a coincé. Son fils, qui l'accompagnait, l'a dégagé. Légèrement blessé à la tête, le sexagénaire a été transporté par les pompiers à l'hôpital de Sarreguemines pour des contrôles. L'ambulance de Volmunster, l'infirmier de Rohrbach et le médecin pompier de Bitche étaient sur place.

NÉCROLOGIE

Mme Thérèse Schmitt

BINING. – Mme Thérèse Schmitt, née Rang, est décédée à l'hôpital de Sarreguemines le mercredi 25 février, dans sa 85e année. La défunte avait vu le jour le 13 avril 1924 à Nancy. Elle demeurait 48, rue de la Fontaine à Bining. Mme Schmitt était l'épouse de M. Marcel Schmitt décédé le 2 juin 1996. Elle était la mère de Marcelline et trois fois grand-mère.

Ses obsèques seront célébrées ce samedi 28 février, à 10 h 30, en l'église de Bining.

Nos condoléances à la famille.

INTERCOMMUNALITE

Syndicat des communes

La prochaine réunion du syndicat des communes du Pays de Bitche aura lieu le mardi 3 mars, à 19 h, au foyer Saint-Maurice à Erching.

A l'ordre du jour : compte administratif 2008, concessions électriques, photocopieur, contrats ou conventions, télédistribution (très haut débit), ordures ménagères avec la déchetterie à Rohrbach-lès-Bitche, le tri sélectif, la déchetterie de Bitche.

NOTEZ-LE

Conférence géologique

Jean-Claude Gall donnera une conférence sur l'histoire géologique des Vosges et de la plaine du Rhin le samedi 7 mars, à 15 h 30, au centre culturel La Castine à Reichshoffen.

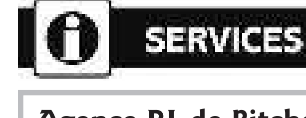
Trophées de chasse

L'exposition des trophées de chasse du département du Bas-Rhin aura lieu cette année ces samedi 28 février et dimanche 1er mars à la salle polyvalente de la Petite Pierre. Plusieurs artistes animaliers seront également présents pour présenter leurs œuvres.

NUMÉROS

Services et loisirs
Bitche : Eaux : tél. 0 810 463 463. **EDF :** tél. 0 810 33 30 57 ; **GDF** : tél. 0 810 433 057. **Régie d'électricité :** tél. 03 87 96 05 10. **Régie de télédistribution :** tél. 03 87 06 24 01. **Crèche :** de 7 h 30 à 18 h, au collège Saint-Augustin, tél. 03 87 06 11 03. **Centre périnatal :** de 8 h à 18 h, tél. 03 87 98 76 80. **Médiathèque :** de 14 h à 20 h. **Office du tourisme :** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, à l'hôtel de ville, tél. 03 87 06 16 16. **Piscine :** de 17 h à 18 h 45 tout public ; de 19 h à 20 h préparation à la naissance. **Rohrbach : Piscine :** de 14 h à 20 h 45. **Bibliothèque municipale :** de 18 h à 20 h. **Saint-Louis : Musée du Cristal** : de 10 h à 18 h.

Permanences
Bitche : CPAM : de 8 h 30 à 11 h 30, à la mairie. **Pôle Emploi :** de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h à 16 h, au 27, rue Teyssier. **Adjoints au maire :** de 17 h à 19 h, en mairie. **Rohrbach : AMAPA :** de 8 h à 11 h, au 14, rue Pasteur, tél. 03 87 02 77 26. **Association mieux vivre** : de 16 h à 19 h, en mairie. **Volmunster : Sécurité sociale :** de 10 h à 12 h, en mairie, tél. 03 87 96 72 20. **Comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle :** de 16 h à 17 h 30, en mairie, tél. 03 87 96 72 20.



SERVICES

Agence RL de Bitche
3, rue Jean-Jacques-Kieffer. **Rédaction, publicité :** de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, tél. 03 87 96 05 31, fax. 03 87 96 13 14 ; redaction.bitche@republicain-lorrain.fr

Les 70 ans de l'exode à Volmunster

Une réunion d'information se tiendra ce vendredi 27 février, à 19 h, à la salle Saint-Pierre de Volmunster. Grâce une frise chronologique, Joseph Vogel analysera les différents événements à partir du traité de Versailles en 1919 qui ont provoqué la Seconde Guerre mondiale. Rémy Seiwert présentera la vie de la commune de Volmunster entre les deux guerres, le déroulement de l'exode, la vie en Charente, le retour en 1940 pour une partie de la population évacuée qui se fera à nouveau expulser dans le Saulnois. Enfin, le retour le 1er mai 1946 des Volmunstérois restés en Charente durant toute la guerre. Jean Seibert fera l'historique du jumelage et le maire Daniel Schaff parlera des projets proposés par la commission de jumelage du conseil municipal de Volmunster.

Entrée libre.

WALSCHBRONN

Pierre Humbert doyen, a 92 ans



Pierre Humbert a été salué par les représentants de la commune.

Mercredi, Pierre Humbert, entouré de ses enfants, petits-enfants et de toute la famille, a fêté son 92e anniversaire. Le nonagénaire a vu le jour le 25 février 1917 à Ban-de-Laveline dans les Vosges. Il est le second d'une famille de trois enfants. Incorporé en 1937 au 37e RI de Bitche, il intègre l'armée française à la fin de son service actif. Fait prisonnier de guerre par les Allemands au col du Donon, il est envoyé à la frontière de la Tchécoslovaquie pour y travailler comme ouvrier agricole.

Après la Libération, il rejoint la France et entre en douanes. Il est muté au poste frontière de Walschbronn. Le 15 avril 1947, il épouse Alexandrine, née Mussel, originaire du village. De cette union naissent deux enfants : Bernard et Martine, qui lui donnent quatre petits-enfants.

Au cours de sa vie active, Pierre a exercé la fonction de douanier en Sarre (Altheim et Otzenhausen) jusqu'en 1959, puis il réintègre la brigade de Walschbronn. Il prend sa retraite administrative en tant que chef de poste de la brigade en 1978. En 1975, il a eu la douleur de perdre son épouse à l'âge de 51 ans. Depuis ce temps, ses activités au sein de diverses associations sont nombreuses : trésorier de la société arboricole, un des fondateurs et trésorier du club du 3e âge, président de la société de pêche locale de 1981 à 1995 et vice-président de la société de chasse "L'écureuil". Passionné d'histoire et de géographie, il s'intéresse encore quotidiennement à l'actualité et est resté fidèle lecteur du journal. Il coule une paisible retraite à son domicile, au 128 rue Principale. Nos félicitations.

REYERSVILLER

Carême et partage aussi pour les jeunes



Des jeunes de la communauté, heureux de participer à cette action. « Donner procure autant de joies que de recevoir », déclarent-ils.

Pour les chrétiens, le carême commence par le mercredi des Cendres. « *Il reste exactement 40 jours jusqu'à Pâques, 40 jours pour essayer de se prendre un peu de temps, faire un peu silence* », a expliqué l'abbé Gérard Nirrengarten. Dans la salle socioculturelle, une centaine de personnes de la communauté de paroisses Saint-Bernard de Bitche se sont retrouvées pour un jeûne partage en commun. Un peu de pain, une pomme et de l'eau et une offrande en signe de partage pour le Comité catholique contre la faim et pour le développement.

PHILIPPSBOURG

Thé dansant

Le prochain thé dansant du club Bien-Être, animé par l'orchestre de trois musiciens "Claude Ferro", aura lieu ce dimanche 1er mars, à partir de 15 h, à la salle socioculturelle.

ETTING

Théâtre

Comme tous les ans à la même époque, le club de théâtre La Bonne humeur ne ménage ni son temps ni sa peine et s'attelle à faire revivre le patois lorrain qui fait partie des richesses de la culture locale. La troupe d'Achen présentera sa nouvelle pièce "Violettenduft im Omm... nibus ", une comédie en trois actes écrite et mise en scène par Erich Koch, le samedi 7 mars à 20 h 30, à la salle socioculturelle.

Prévente des billets : dépôt de pains Adèle Jung à Achen (tél. 03 87 02 00 38).

ROHRBACH-LES-BITCHE

Locaux pour les associations

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont débattu des aides à allouer aux associations, notamment par la location de locaux. Des conventions seront signées. Un projet de valorisation de produits arboricoles sera également lancé avec le syndicat idoine.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont abordé les aides à allouer aux associations. « *Le directeur de l'école Jean-Monnet sollicite une subvention pour l'organisation d'un déplacement des élèves à La Hoube dans le cadre d'une classe musicale en mars. Le coût par famille est de 110 €. L'an dernier, la municipalité avait donné 50 € pour un total de 106 € par élève. Ils sont 66 enfants* », détaille Louis Niederberger, le maire. Le conseil valide à l'unanimité 50 € par famille, soit un total de 3 300 €.

La convention de mise à disposition de locaux au 2 rue de l'Agriculture au profit de Loisirs Jeunesse est renouvelée. L'association occupera les lieux « *à titre gratuit et permanent* ». « *Il s'agit du premier étage de la maison des associations. Les locaux de 80 m2 sont consacrés aux cours de danse et aux mercredis éducatifs* », détaille Bernard Fath, le secrétaire de mairie. Le contrat est d'une durée de trois ans renouvelable. La grande salle de réunion est également mise à la disposition pour les cours de secourisme et les deux autres salles à l'église évangélique et l'activité peinture sur soie. « *Est-ce qu'on n'est pas obligés de faire des diagnostics plomb, amiante, électricité ?* », interroge Didier Stab. « *Je pense qu'on peut s'exonérer puisqu'on paie le chauffage* », réplique Gabriel Scheh. « *Le diagnostic amiante devrait être fait pour tous les bâtiments de la commune. Je ne sais pas si ça a été fait. La loi remonte à dix ans* », répond Bernard Fath. « *Il faut le faire* », tranche Louis Niederberger.

Cours de musique à Monet

« *La maison des associations est totalement occupée. Les cours de musique ne pourront plus s'y tenir. Nous proposons la salle de catéchisme de l'école Monnet. Le professeur y était avant pendant plusieurs années* », indique Bernard Fath. « *Nous n'avons jamais formalisé cette mise à disposition. Je propose une convention tripartite avec le directeur de l'école. Ces cours, issus de l'association Ateliers sarregueminois de musiques culturelles, concerne moins de dix élèves pour la guitare. Les locaux sont occupés à titre gracieux* », poursuit-il. « *Ce n'est pas une association de Rohrbach. Or, donner cette salle à titre gracieux...* » souligne Olivier Joder. « *Cette décision remonte à plus de dix ans. C'est une action pédagogique* », défend Bernard Fath.

Nouvelle presse

Le projet de la maison d'accueil spécialisée (MAS) est abordé. « *Nous avons cédé le terrain de 87,99 ares à l'euro symbolique. Les limites ont été rectifiées et un bail emphytéotique de 40 ans signé* », rappelle le secrétaire de mairie. « *Le permis de construire a été déposé. Les arbres seront abattus sur le terrain qui se situe derrière la piscine et à côté du terrain de foot* », poursuit-il. « *C'est bon ?* », lance le maire. « *Après, le bâtiment reviendra à la commune ?* », interpelle un conseiller. « *Oui* », répond le premier magistrat.

Les élus évoquent le partenariat de développement d'une filière économique de valorisation des produits arboricoles. « *La communauté de communes n'a pas la compétence, mais elle a monté le dossier. Il concerne le matériel pour l'atelier pour 124 090 €. Les travaux auront lieu en trois phases. La première de 84 890 € pourrait être subventionnée à 15 000 € par le Conseil général, 40 000 € pour le Conseil régional, 17 000 € pour Rohrbach et 12 890 € pour le syndicat* », détaille Bernard Fath. « *Il s'agit du remplacement de la presse à l'atelier de jus de pommes. La première phase est la plus importante* », appuie le maire. « *Pour l'instant, on demande des subventions. On verra après...* », précise Bernard Fath.

A.F.-S.

A suivre...

SAINT-LOUIS-LES-BITCHE

80 marcheurs arpentent les forêts

Les participants au départ de la marche.

Malgré le mauvais temps qui sévissait dimanche dernier sur la région, plus de 80 marcheurs ont participé à la cinquième marche d'hiver organisée par le club d'épargne Le Cristal. Le groupe a apprécié le parcours d'environ 8 kilomètres, qui les a menés sur les hauteurs de la cité cristallière, en direction de Meisenthal. Après un passage devant le chêne Georgel (gros chêne) et la fontaine du Coëtlosquet, le groupe s'est dirigé vers l'étang de pêche de la commune, où les attendaient une centaine d'autres convives pour un speckfest très apprécié.

CARNAVAL

En maternelle à Kalhausen



Mardi gras, les maternelles déguisées en clowns, fées, princesses et autres personnages réels ou légendaires, encadrés par les professeurs et quelques mamans, se sont défoulés dans les rues en poussant des cris de joie et en jetant à tout vent des poignées de confettis.

A l'école à Roppeviller



Les enfants de l'école communale ont fêté carnaval. Les mousquetaires cohabitaient avec les pirates et les sorciers sous les yeux malicieux des bonnes fées et princesses. Un beau clown, une petite abeille, un cow-boy et une indienne complétaient cet ensemble de héros dans le monde des enfants. Le matin, les élèves ont déjà dégusté les beignets que leur maîtresse avait ramenés.

A la Bickenalbe à Rimling



Le groupe scolaire de la Bickenalbe a été en ébullition pour fêter carnaval, tradition toujours vivace. Une joyeuse ambiance carnavalesque a régné à l'école maternelle et élémentaire rue du Stade. Petits et grands étaient maquillés et déguisés. Les écoliers des quatre classes de l'élémentaire, avec leurs maîtres et accompagnateurs, ont défilé dans le village avant de goûter et danser dans la salle de jeux. Au menu, gâteaux et beignets. Les maternelles ont également fêté carnaval dans le même enthousiasme dans la salle de jeux.

Cavalcade à Volmunster



Les élèves de l'école maternelle "Le Petit Prince" n'ont pas oublié de faire leur cavalcade à travers le village le jour du mardi gras.

SCHMITTVILLER

Arboriculteurs

L'Association arboricole et horticole rappelle que le repas annuel des membres aura lieu le dimanche 8 mars. Inscription obligatoire auprès du président Roland Dehlinger (tél. 03 87 28 81 93) accompagnée du règlement avant le mardi 3 mars.

MONTBRONN

Réunion biblique

L'abbé Aloyse Schaff anime une réunion biblique sur l'évangile de St-Marc, à la salle du presbytère, le mercredi 4 mars, de 20 à 21 h 30. Cette rencontre est ouverte à tous et se termine par une méditation ou un chant.

Marche

Les Amis de la marche se rendront ce week-end à Neufgrange et à Sitterswald (Sarre). Départ selon les convenances de chacun.

BINING

Pieds d'or

Les Pieds d'or seront de sortie à la marche populaire de Neufgrange ce dimanche 1er mars.

Huiles usagées

La collecte des huiles usagées de vidange des véhicules a lieu à l'atelier municipal (sous la salle des fêtes). Une permanence aura lieu le vendredi 6 mars, de 11 h à 12 h. Une permanence est assurée chaque premier vendredi du mois, toujours de 11 h à midi.

KALHAUSEN

Carnaval

Le carnaval des enfants aura lieu ce dimanche, à partir de 14 h, dans la salle de la mairie. Animation assurée par l'orchestre "Fa Si La Danser" et ses clowns. Déguisement pour les enfants souhaité. Entrée gratuite pour les enfants et 3 € pour les adultes.



Soirée jazz et danse à Rohrbach-lès-Bitche

Ce samedi à partir de 20 h 30, à la salle Robert-Schuman de Rohrbach-lès-Bitche, l'association Loisirs Jeunesse de la ville propose une soirée Jazz avec l'ensemble Big Band Jazz du conservatoire de Sarreguemines (notre photo) et la troupe chorégraphique du conservatoire. Quatre groupes, soit 36 jeunes de 9 à 19 ans, et huit garçons du hip-hop assureront le spectacle de danse. Une séquence "Epoque" débutera la soirée, toute en froufrous et ambiance cabaret, puis place à "Broadway", entre paillettes, strass et longues jambes. Suivront les groupes de danseurs de Rohrbach, puis le Big Band Jazz qui reprendra les standards américains des années 1950. Réservations chez Loisirs Jeunesse, rue des Sports, de 9 h à 12 h, et au Tabac George. Entrée 5 € et 3 €.

Ce samedi à partir de 20 h 30 salle Robert-Schuman.



Le *Ballet national de Géorgie* à Saint-Avold

Magie de la danse caucasienne, pleine de feu et de flammes pour les hommes, langoureuses pavanes pour des femmes insaisissables : le Ballet national de Géorgie se produira jeudi 5 mars à 20 h 30 au centre culturel de Saint-Avold.

Créée en 1945, la troupe compte aujourd'hui 110 danseurs et 300 élèves. Depuis 1946, elle voyage dans le monde entier. Elle a donné plus de 10 000 représentations dans 88 pays, devant plus de 50 millions de spectateurs au cours de quelque 200 tournées sur les cinq continents. Danseurs et danseuses vont virevolter, tournoyer et bondir à des hauteurs phénoménales. Hommes, femmes et enfants, tous dansent sur les pointes. Billets 23 et 17 € au centre culturel Pierre-Messmer tél. 03 87 91 08 09.

Jeudi 5 mars à 20 h au centre culturel.



L'Héritier à Forbach

Le Carreau Scène nationale présente les jeudi 5 et vendredi 6 mars à 20 h au Cac de Forbach, une pièce de théâtre en espagnol surtitrée en français et en allemand de Jaime Lorca, avec Teresite Iacobelli, Matias Jordan, Jaime Lorca et Tatiana Tores. Nepomuceno, sujet de la couronne d'Espagne hérite d'une hacienda dans une colonie espagnole d'Amérique du sud. Il se voit obligé d'entreprendre un voyage risqué pour jouir de son héritage. Il est accompagné de sa femme Dolores qui, six mois plus tard, donne naissance à un garçon, Raimundo. Il a été engendré pendant la traversée et Nepomuceno a des doutes quant à sa paternité.

Billets de 18 à 8 euros au Cac de Forbach du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, tél. 03 87 84 64 34.

Jeudi 5 et vendredi 6 mars à 20 h au Cac.



Red More à Freyming-Merlebach

Originaire du Bassin houiller, le groupe *Red More* est composé de cinq musiciens aux goûts hétéroclites.

Le groupe existe sous sa forme actuelle depuis 2006.

Olivier Cours au chant, Pascal Napolitano à la basse, Jérôme Mergen aux claviers, Pascal Méry à la batterie et Jacky Hoff à la guitare se produiront samedi 7 mars à la Maison des cultures frontières de Freyming dans le cadre des soirées "Scène découverte".

Leurs compositions tendent vers le rock progressif, qu'ils apprécient particulièrement.

Des textes en français sur un son puissant.

A découvrir.

Billets 5 € à la Maison des cultures frontières au 03 87 00 23 42.

Samedi 7 mars à 20 h 30 à la MCF.

AU THÉÂTRE CE SOIR

L'amour foot à Freyming

Une comédie de Robert Lamoureux, mise en scène par Francis Joffo, ce soir à 20 h 30 à la MCF de Freyming. Avec : Popeck, Jean-Pierre Castaldi, Corinne Lepoulain (notre photo), Etienne Draber, Marie-Noëlle Eusebe, Elisa Menez, Claire Conty, Sylvie Le Brigant.

L'arrivée d'un jeune homme dans l'équipe de football de la petite ville de Saint-Plonget va bouleverser la vie du maire. Certaines révélations à son sujet risquent bien de remettre en cause son élection par une population avide de ragots... Entre magouilles, compromis et manœuvres électorales, le maire et son entourage font ressurgir des histoires anciennes qu'ils auraient volontiers laissées au placard !

Tarif plein : 27,50 €, tarif réduit : 20 €. Réservations au 03 87 00 23 42.

Ce vendredi à 20 h 30 à la MCF.

Oscar à Sarreguemines

Pièce culte de Claude Magnier, *Oscar*, d'abord jouée à l'écran avec Louis de Funès, revient un demi-siècle plus tard, plus délirante que jamais, revue par Eric Assous et mise en scène par Philippe Hersen. Et pour interpréter ce bon vieux vaudeville, une brochette de comédiens sur la scène de l'hôtel de ville de Sarreguemines, ce soir à 20 h 30 : Bernard Farcy, Chantal Ladesou, Davy Sardou, Sophie Tapie, Blanche Raynal...

Un PDG autoritaire et paranoïaque affronte dans un duel sans merci, son homme de confiance, tout en cherchant à lui faire épouser sa fille, déjà enceinte.

Billets 15 et 25 € à l'office de tourisme de Sarreguemines, rue du Maire-Massing, tél. 03 87 98 65 06.

Ce vendredi à 20 h 30 à l'hôtel de ville.

Des soucis et des potes à Forbach



Des soucis et des potes est une comédie de Vincent Faraggi sur une mise en scène de Patricia Sandeau avec Yves Sandeau, Léon Vitale et Stéphane Casez.

Yvan vient de se faire virer par sa femme et se trouve contraint d'emménager temporairement dans sa chambre d'adolescent chez sa mère. Jeff et Fred sont là pour le soutenir et l'aider.

L'occasion est idéale pour faire le bilan de leur vie et faire éclater toutes les vérités, même les plus inavouables.

Cette comédie fraîche et rythmée, présentée ce soir au Cac de Forbach passe au crible les clichés du quadra version mec.

Réservations (25,22 et 10 euros) au Cac de Forbach de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Tél. 03 87 29 30 50.

Ce vendredi à 20 h 30 au Cac.

Les gourmands disent... à Créhange

Ce vendredi à Créanto à Créhange, la médiathèque propose à 20h30 un spectacle de la compagnie *Héliotrope théâtre* en musique et en lecture : *Les gourmands disent...* Les textes gourmands lus par la comédienne Sylvie Lyonnet évoquant le bonheur des papilles, seront accompagnés par le piano de Gillian Duda.

L'originalité de cette représentation réside dans le fait que chaque spectateur est invité à venir à ce spectacle avec une petite spécialité maison, qui sera dégustée à l'issue du spectacle avec les artistes. Une exposition sur le chocolat sera présentée à la médiathèque durant toute la semaine. Spectacle à partir de 12 ans. Entrée libre mais réservation conseillée au 03 87 94 12 95.

Ce vendredi à 20h30 à Créanto.



SALON

Faïences et porcelaines anciennes à Sarreguemines

La douzième édition du Salon des faïences anciennes se déroulera ces samedi et dimanche, à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Sarreguemines.

Cette manifestation du tourisme culturel permettra aux amateurs du beau de découvrir faïences, grès, porcelaines, terres cuites et objets des arts de la table durant deux jours. En fait, il s'agit d'une très grande exposition temporaire de céramiques. Ces dernières proviennent non seulement des anciennes faïenceries de Sarreguemines, mais aussi de manufactures de tous horizons.

Parallèlement, l'association Les Amis des Musées et des Arts de Sarreguemines, qui organise ce salon, présente une grande exposition temporaire sur le thème des services de table de la faïencerie de Sarreguemines.

Le musée des Faïences, situé à deux pas du salon, est ouvert au public pendant les deux jours du salon. Et, pour leur être agréable, une visite guidée gratuite sera offerte aux personnes qui achètent un billet d'entrée au salon, ce dimanche à 15 h, à 16 h ou à 17 h. Le salon est ouvert ce samedi de 14 h à 18 h et ce dimanche de 10 h à 18 h. L'entrée est de 3 € par adulte, et gratuite pour les moins de 18 ans.



Une vraie caverne d'Ali Baba pour les collectionneurs qui trouveront sans doute l'objet depuis longtemps recherché (photo archives RL).

PÊLE-MÊLE

BIBICHE

On purge Bébé : La troupe théâtrale amateur Les Vaud'vilains de la MJC de Yutz donnera une représentation de la comédie *On purge Bébé* d'après Georges Feydeau, au Foyer de Bibiche ce samedi à 20 h 30.

L'intrigue : c'est le jour J pour M. Follavoine ! Il est à deux doigts de remporter le contrat du siècle qui le fera fournisseur officiel de tous les pots de chambre de l'armée française ! C'est sans compter sur Julie, sa truculente épouse, qui n'a qu'une idée en tête : Bébé est constipé, il faut le purger !

L'arrivée de M. Chouilloux, fonctionnaire au ministère de Guerre, celle de sa femme et de l'amant de celle-ci vont-elles aider Bébé à bien vouloir se purger ? Follavoine est-il en marche vers le succès ?

Vous saurez cela et bien plus encore en venant applaudir la troupe des Vaud'vilains au foyer communal de Bibiche ce samedi à 20 h 30.

NEUFGRANGE

Marche internationale : l'association Neufgrange ça marche organise sa 29e marche populaire internationale ce dimanche. Deux circuits de 10 et 20 km, ainsi qu'un parcours adapté de 5 km, sont proposés. Ils emprunteront des chemins et sentiers dans la campagne de Neufgrange, Hambach et forêt du Buchholz. Départ de la nouvelle salle Saint-Joseph (à côté du château-mairie de Neufgrange), de 7 h à 14 h pour le 10 km et de 7 h à 13 h pour le 20 km ; arrivée au même endroit, avec fin de contrôle à 18 h. Un ravitaillement est prévu aux points de contrôle et les premiers secours éventuels seront assurés par l'organisateur.

Cette marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques. Pré-inscription des groupes à l'avance, ou encore le jour même sur place pour les individuels (1,80 €).

Buffet et buvette, repas chauds à midi. Renseignements auprès du président Gérard Porta, tél. 03 87 95 55 90 et 06 75 35 36 69.

SARREGUEMINES

Visites commentées gratuites du musée de la Faïence : à l'occasion du Salon des faïences anciennes, l'office de tourisme propose, ce dimanche, des visites commentées gratuites du musée de la Faïence à 15 h, 16 h et 17 h.

Connues pour les célèbres services de tables qu'elles ont produits en série (on pense en particulier au fameux service Obernai qui a fait le tour du monde), les faïenceries de Sarreguemines se sont également distinguées dans de nombreux domaines : réalisation de panneaux ornementaux en céramique, vases et cheminées Art Nouveau, objets en or blanc, décors en majolique... De prestigieuses collections attendent les visiteurs au musée. Les commentaires des guides de l'office de tourisme apporteront entre autres de précieux éclairages sur les emblématiques du Jardin d'Hiver.

THÉDING

Thé dansant : après-midi thé dansant ce dimanche organisé par l'Office municipal de Théding, de 15 h à 19 h, au foyer socioculturel. Animation par l'orchestre *Ambiance*. Concours Miss Mamie sur inscription au 03 87 89 19 55.

FORBACH

Emmaüs : journée portes ouvertes ce dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au 34, rue du Rempart et 1, rue Bataille. Vente de bric-à-brac dans la cour de la recyclerie.

Les trois coups du carnaval de Saint-Avold

Les années 70 et 80, "pat d'eph" et boule à facettes, le thème est donné du carnaval de Saint-Avold.

C'est ce samedi que tout commence à la salle l'Agora à Saint-Avold, à 20 h 31 précises avec le bal du prince. Nathalie II et Davy 1er, le couple princier dont le règne se poursuit encore cette année sera bien entendu présent. L'entrée sera accordée à tous les fêtards qui se seront acquittés d'une somme d'un euro symbolique donnant droit à participer à une tombola le soir du bal.

Nouveauté cette année, la grande salle de l'Agora se partagera en deux ambiances distinctes par le jeu de cloisons. Une partie de l'enceinte sera consacrée au bal costumé traditionnel avec l'orchestre *Calypso 2*. L'autre partie sera davantage dédiée à la jeunesse avec un DJ et donc des musiques plus en phase avec les aspirations du jeune public.

Dimanche, à 14 h 31, c'est le bal des enfants qui prendra le relais. Là encore, le mini-couple princier sera de la fête avec Cyrielle 1re et Tanguy 1er. Le goûter sera offert par la Ville aux jeunes carnavaliers. Réservations pour le bal du prince : à Saint-Avold Tabac Paulus, PizzaPat', Office de tourisme et auprès des membres de la société carnavalesque.



Les années disco à Condé-Northen

Dans le cadre des Musicales du Moulin, la MJC de Condé-Northen propose ce samedi à 20 h 30, une soirée ayant pour thème "Les années disco". Cette soirée sera animée par un DJ et se déroulera salle du Moulin, route de Mussy.

Carnaval battant son plein, il est fortement souhaité de ressortir de vos placards les chemises à paillettes et pantalons "pat d'éph". Une surprise récompensera le déguisement le plus réussi !

Sur place, boissons et petite restauration. Tarif 5,50 € ou Pass'5, gratuit pour les enfants.

Timbres en fête à Forbach



Ces samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 9 h à 17 h, Bugs Bunny et ses amis Looney Tunes seront les vedettes de la fête du timbre au Foyer du Creutzberg à Forbach.

La manifestation est organisée par les amicales philatéliques de Forbach et de Petite-Rosselle, qui mettront en vente, en avant-première, les timbres édités par La Poste pour l'occasion.

Sur 116 villes en France, Forbach est la seule à organiser la fête en Moselle.

Au rang des animations, La Poste installera un bureau temporaire avec une boîte aux lettres et les amicales philatéliques tiendront un point de vente de souvenirs : des timbres bien évidemment, mais aussi des cartes postales, des enveloppes illustrées des Looney Tunes.

Deux marchands proposeront également des timbres de France et du monde.

Enfin, une exposition avec 120 cadres de philatélistes de la région aura lieu dans le foyer.

CONCERTS

La Roulette rustre et Pascal Mornac à Créhange

Ce samedi à 20 h à Créanto à Créhange, le District urbain de Faulquemont organise une soirée concert avec *La Roulette rustre* et Pascal Mornac. Les premiers sont à eux seuls, un véritable petit théâtre de la vie qui se déroule sous les yeux du public, sur une toile de fond humaniste.

Cinq filles et cinq gars, tous multi-instrumentistes, tantôt comédiens, saltimbanques, troubadours, agitateurs, provocateurs, se remuent et gesticulent pour clamer leurs chansons poético-réalistes à la sauce rock, bossa, ou guinguette.

Après l'entracte, Pascal Mornac prendra la suite. Fasciné par tout ce qui touche de près ou de loin à la scène, il a été tourneur pour Chuck Berry ou Pat Travers. En parallèle, il compose ses premières chansons. Grâce à sa rencontre avec des musiciens venus de tous les horizons, il élargit ses influences musicales et se produit en concert. Auteur-compositeur et interprète, il aime partager sa passion avec le public.

La guitare est son instrument fétiche, il l'utilise pour toutes ses compositions. Réservation au 03 87 29 83 50 ou vente des billets à Créanto Créhange ce vendredi de 16 h à 18h.

Harmonie municipale de Creutzwald

Ce dimanche, l'Harmonie municipale de Creutzwald donnera un concert à partir de 16 h à la salle Baltus-le-Lorrain de Creutzwald avec 51 musiciens sous la direction de Roland Klein. L'entrée sera libre.

L'harmonie proposera un programme éclectique d'une heure, sur le thème de l'Amérique. Pour ce voyage aventureux, on passera en revue les Indiens, les cow-boys, les chercheurs d'or et les colons, sans oublier d'autres morceaux comme la comédie musicale *West Side Story*, Glenn Miller ou encore un arrangement de *Naohiro Iwai*...

Rock en scène

Revolver à Lelling

Ce vendredi à 21h30, les musiciens du groupe messin *Revolver* donneront un concert au bar Le Tarmac à Lelling et feront revivre les groupes cultes du rock des années 60 à 80 : Beatles, Pink Floyd, ZZ Top, Deep Purple, Led Zeppelin, The Who, Police, Joe Coker, Clapton, Toto, Santana, Dire Straits, Procol Harum... ainsi que quelques références françaises, Telephone, Dutronc, Hallyday... Entrée libre.

***Namaste* à Ham-sous-Varsberg**

Namaste, un quaturo de jeunes, vainqueur de la Fête de la musique à Saint-Avold en 2008, donne un concert ce samedi à partir de 21 h, au Nico's Bar à Ham-sous-Varsberg. Les quatre musiciens revisiteront les standards pop rock de groupes comme U2, Coldplay, Stereophonics... La première partie sera assurée dès 21 h par les *Strange-Mechanics* (punk-rock). Entrée libre.

Tex'o à L'Hôpital



Le café de la Rep à L'Hôpital propose ce samedi à partir de 21 h 30, un concert du chanteur Tex'o. Tex'O propose un nouvel album, un nouveau répertoire scénique et ajoute une nouvelle pierre à son édifice. Fidèle à ses instruments fétiches (guitare, accordéon, harmonica), l'auteur compositeur lorrain atteint sa pleine dimension sur scène. Pour le plus grand plaisir des amateurs de chansons françaises.

Les radars du jour

• **Matin** : Metz, RD955, RD910, RD913, RD52 ; Boulay, RD20, RD910, RN33, A320. De 6 h à 8 h et de 8 h 15 à 10 h 30, A31 et A30. De 10 h 30 à 12 h, A31 et RN431.

• **Après-midi** : Thionville, RD60, RD654, RD855, RD956 ; Metz, RD7, RD11, RD181, RD903 ; Sarreguemines, RD656, RD661, RD674, RN61 ; Château-Salins, RD27, RD38, RD39, RD43. Sarreguemines. De 13 h à 15 h, A31 et RN431. De 15h15 à 17h30, A30 et A31. De 18 h à 19 h 30, A31 et RN431.

• **Journée** : Nilvange, Algrange et Thionville.

EN BREF

Réunion des anciens du 153e d'infanterie

L'amicale des anciens et amis du 153e régiment d'infanterie, le fameux 15/3 tiendra son assemblée générale le samedi 14 mars, à 10 h en la salle des fêtes de l'hôtel-restaurant « Le Felsbourg », près de la gare, à Mutzig (67). Vers midi, les participants déposeront une gerbe à la stèle du 15/3, située dans le square près de l'hôtel. Tous les anciens y sont conviés.

Contact : Amicale des anciens et amis du 15/3, 14, rue Brugel, 67280 Niedernaslach.

Vacances seniors avec l'Action sociale mosellane

L'ASM (Action sociale mosellane) organise des séjours vacances en direction des seniors. Pour cette année 2009, de nombreuses destinations françaises sont annoncées : Port-Fréjus (Var), Seignosse-le-Penon (Landes), Nice (Alpes-Maritimes) mais également des séjours en Alsace.

Contact : ASM, 6, rue Haute, 57 180 Terville. Tél. : 03 82 34 81 22.

La Cram mise sur la sécurité dans le BTP

Le coût annuel imputé aux entreprises suite à des accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle est de 55 millions d'euros dans le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics). Cela a incité le service de prévention et de gestion des risques professionnels de la Cram (caisse régionale d'assurance maladie) Alsace-Moselle à prévoir des priorités d'action en matière de santé et de sécurité sur les chantiers.

Un accord en quatre axes a été pris lors d'une réunion entre le service de prévention et de gestion des risques professionnels de la Cram et les organisations professionnelles du bâtiment. Les priorités seront les suivantes : protection collective contre les chutes et les risques d'enfouissement ; mise en place d'un lot spécifique ou clairement identifié dans les marchés permettant d'assurer la continuité des installations d'hygiène pendant tout le déroulement du chantier ; organisation du chantier en vue de réduire les manutentions manuelles ; s'assurer de la présence ou non de matériaux dangereux pour la santé.

Formation musicale liturgique

Pour l'année 2008-2009, la commission diocésaine de musique liturgique organise une journée de formation à toutes les personnes intéressées et concernées par le chant liturgique et l'animation des célébrations religieuses dans le diocèse de Metz. Cette formation aura lieu le samedi 28 mars au couvent de Saint-Jean-de-Bassel.

Renseignements et inscriptions : Bernard Scheyer, 7, rue du Chevreuil 57 310 Bousse. Tél. : 03 87 73 90 62.

SOCIÉTÉ

Un coiffeur florangeois dénonce « un racket syndical »

Archaïsme ou droit renforcé ? Dans son salon de Florange, Pierre Noris s'insurge contre l'obligation de cotiser à l'Union des corporations des patrons coiffeurs et coiffeuses de la Moselle, alors que dans les secteurs de Metz et Thionville, ses collègues ont le choix.

Ce n'est pas un client qui a poussé la porte du salon florangeois de Pierre Noris, le 5 octobre dernier, mais un huissier du Trésor public mandaté pour récupérer la somme de 279 € ou procéder à l'inventaire de ses biens. « *J'étais en retard pour régler ma cotisation 2007 à l'Union des corporations des patrons coiffeurs et coiffeuses de la Moselle, c'est vrai. Mais de là à m'envoyer ce monsieur... Je l'ai mis dehors. Résultat : mes comptes bancaires ont été bloqués et l'argent prélevé, avec, en plus, 81 € de frais* », ne décolère pas celui qui manie les ciseaux depuis 43 ans. Sauf que là, Pierre Noris avait tort : un archaïsme résultant du bon vieux droit local rend cette adhésion obligatoire dans certains secteurs du département. « *Ce tribut est imposé aux artisans coiffeurs de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut, alors que les arrondissements de Metz et Thionville sont libres de choisir. Mes collègues installés à Uckange ou Terville, à quelques kilomètres, ne sont pas obligés d'adhérer, par exemple* », dénonce-t-il depuis longtemps déjà (lire par ailleurs). « *Excédé par ce racket syndical* », Pierre Noris entend aujourd'hui plaider sa cause auprès d'Hervé Noveli, secrétaire d'Etat chargé des Entreprises et du commerce, et du préfet de région, Bernard Niquet.

Conformément à la loi

De son côté, Liliane Lind, présidente de la structure incriminée, se réfère à « *la loi de juillet 1900, toujours en vigueur en Alsace-Moselle. A la demande des artisans, l'Union départementale 57 représente leurs intérêts auprès des pouvoirs publics* ». La dame cite l'exemple des bouchers-charcutiers-traiteurs, des cordonniers-bottiers, des horlogers-bijoutiers, également réunis de cette façon. « *Les patrons-coiffeurs de Moselle sont répartis en sept corporations. Celles de la Fensch, de la Vallée de l'Orne, de Forbach, Sarreguemines et Sarrebourg sont obligatoires alors que Metz et Thionville sont libres depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale* », énumère cette patronne de Stiring-Wendel, sans pour autant justifier le pourquoi de l'exonération.

Par contre, celle qui est également vice-présidente chargée de la formation à la chambre régionale des métiers de Lorraine, défend avec conviction l'utilité de la corporation : « *On se bat pour une TVA à 5,5 %, pour continuer à avoir un droit de regard sur les examens des apprentis. On travaille pour l'avenir de la profession ! Certains salons de Metz et Thionville l'ont d'ailleurs bien compris en nous sollicitant.* » Sans préciser le nombre de ces cotisants libres, Liliane Lind fait état d'un total de quelque 480 adhérents bénéficiant de « *conseils juridiques, de stages, de réduction sur le tarif Sacem* », après s'être acquittés de la cotisation annuelle 2009 de 293 €. Des avantages « *pas valables* » pour Pierre Noris que Liliane Lind regrette de ne pas avoir rencontré : « *Je lui aurais dit qu'on pouvait accorder des facilités de paiement* » pour être en accord avec la loi. Quant à Gilbert Mai, le président de la corporation obligatoire du Val de Fensch et Pays-Haut estime simplement que « *personne n'oblige les coiffeurs à s'installer dans ces secteurs* ». Quitte à favoriser une concentration de plus en plus forte à Metz et Thionville ?

Virginie DEDOLA.



Pierre Noris dénonce un « tribut imposé aux artisans coiffeurs de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut, alors que les arrondissements de Metz et Thionville sont libres de choisir ». Photo RL

Un combat qui ne date pas d'hier

Il y a une quinzaine d'années, Pierre Noris avait réussi à obtenir les signatures de quatre-vingts patrons-coiffeurs. « *Mais, au final, la moitié d'entre eux n'avait pas osé s'opposer au syndicat...* »

A l'époque, Philippe Tarillon, maire de Florange, trouvait déjà « *choquant* » ce procédé d'adhésion obligatoire. « *Ce système, qui fleure bon l'Ancien Régime, pose un problème d'égalité de traitement et mérite un toilettage. Soit en modifiant les statuts et cela relève de la corporation, soit en changeant la loi et cela dépend du législateur.* »

Le député Michel Liebgott a ainsi sollicité le préfet. Dans sa réponse, Bernard Niquet précise que « *l'activité de la corporation obligatoire des patrons-coiffeurs et coiffeuses de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut, créée en 1927, n'a donné lieu à ce jour à aucune observation particulière. Les frais de fonctionnement des corporations doivent être supportés par leurs membres qui sont donc tenus au paiement de cotisations. Dans le cas d'une corporation obligatoire, la contribution de chaque assujetti doit être proportionnelle à ses possibilités contributives. Il est loisible, aux adhérents qui en contestent le montant, d'en saisir les instances dirigeantes. [...] En tout état de cause, sauf à trouver un règlement amiable, les entreprises concernées peuvent solliciter l'arbitrage du sous-préfet de Thionville* ».

Quant à savoir pourquoi les corporations de Metz et Thionville sont devenues « *libres* », ni l'UD57, ni la chambre régionale des métiers de la Lorraine, ni les historiens locaux n'ont su donner de réponse. La question reste posée...

D. V.

colloque demain à metz

Tout savoir sur la Résistance

A l'Institut de la Salle, demain matin, vous en saurez plus sur la Résistance en Moselle durant la guerre. Un colloque organisé par l'Onac et Renaissance du vieux Metz.

Demain matin, de 9 h à 12 h, vous pourrez avoir une vision globale de la Résistance en Moselle durant les années de plomb. A l'Institut de la Salle, ce colloque est gratuit et ouvert à tous. Thierry Pincemaille, directeur de l'Office national des anciens combattants, est le coorganisateur de ce rendez-vous, avec l'association Renaissance du vieux Metz. Pour lui, il s'agit de s'adresser à un public le plus large possible. « *Une de nos missions est le devoir de mémoire, à travers un colloque annuel. Nous n'avons pas vocation à inviter des universitaires de haut niveau mais des auteurs capables de se mettre à la portée du grand public* », explique-t-il. Les organisateurs espèrent plus de deux cents personnes.

Inscrit dans la durée

Ce colloque annuel s'inscrit dans la durée. Il prolonge le concours national de la Résistance, mené auprès des élèves sur le thème des passeurs l'an dernier, et anticipe la future brochure sur le sujet, que l'Onac a dans ses rayons. Les conférenciers s'attacheront surtout à donner un panorama complet de cette opposition au régime nazi. La Résistance s'est surtout développée durant les années noires autour de deux grands axes : le renseignement et les filières d'évasion. La spécificité de la Moselle est justement là, dans ses kilomètres de frontière entre le Reich auquel elle a été annexée, et la France occupée. D'Amanvillers à Sarrebourg, via Novéant, les réseaux de passeurs se multiplieront.

Trois conférences sont au programme de cette matinée : Adolphe Thil et la tentative de nazification de la Moselle et de l'Alsace, Nicolas Bassan et les réseaux de résistance actifs en Moselle, Francis Petitdemange (La chaîne de la mémoire) et les passeurs.

SOLIDARITÉ

noël de joie

Six mille euros pour les meilleurs amis de l'homme

Grâce au succès obtenu lors de l'exposition internationale de beauté qui s'était tenue à Metz Expo en novembre 2008, la Société canine Lorraine (SCL) a remis un chèque de six mille euros à Noël de Joie. « *Cette exposition a connu une hausse de fréquentation l'année dernière. Il faut dire que la SCL se démène pour attirer et intéresser le public à la cause des chiens en général. Outre l'exposition de beauté, de nombreux stands étaient installés parmi lesquels ceux de Handi'Chiens, l'école de chiens guides d'aveugles et le Groupe intervention catastrophe* », explique Hélène Denis, vice-présidente de la SCL. Cette somme sera partagée à parts égales entre ces trois associations. « *Tous ces chiens ont un point commun : ils sont soit remis gratuitement par les organismes qui les forment, soit ils interviennent bénévolement. Tout cela a un coût en amont !* », précise Hélène Denis. La remise a eu lieu dans les locaux de l'école des chiens guides d'aveugles de Metz en présence de Christiane et Raymond Ney, représentant les chiens guides d'aveugle, Claude Robert pour Handi'Chiens, et Guy Henri pour le GIC. La SCL était représentée pour sa part par Hélène Denis, vice-présidente de la SCL et présidente de la commission Exposition et Communication, Bernard Bettenfeld, commissaire général de l'exposition, et Alain Kiffer, président de la commission *agility* et responsable des animations *agility* et *obé-rythmée* lors de l'exposition canine.



Les fonds récoltés sont partagés entre trois associations : Handichiens, les chiens sauveteurs, et les chiens guides d'aveugles. Photo RL

Le 29 mars, séance de confirmations à Bar-le-Duc. Prochaine exposition CACS à Vittel le 24 mai. Exposition CACIB à Metz le 12 et 13 septembre 2009.

Courrier service

Pour nous écrire : Courrier service 57777 Metz cedex 9 courrier@republicain-lorrain.fr

Bacchus

« De quelle région vinicole provient le vin appelé Pisse-dru ? »

J. F., Nancy

Cette dénomination n'est pas une appellation contrôlée correspondant à une limitation géographique ou à un cépage mais une marque déposée par un négociant en vins du Beaujolais.

Dans le jargon des vignerons du Beaujolais, le terme **pisse-dru** est utilisé pour désigner la vigueur avec laquelle le jus des raisins s'écoule du pressoir.

Il correspondait autrefois au premier vin pressé qui devait être rapidement livré aux « mâchons » lyonnais.

C'est en fait la première appellation du « beaujolais primeur », dont la date de sortie des chais est maintenant réglementée.

Au compteur

« J'ai été verbalisé en excès de vitesse inférieur à 20 km/h en février 2006 et j'ai eu un point de retiré sur mon permis de conduire. En novembre 2008, pour la même raison, il m'a été retiré un autre point. J'ai entendu dire que lorsqu'il s'agissait d'un petit excès de vitesse, le point était récupéré au bout d'un an contre trois ans auparavant. Est-ce vrai ? »

A. W., Saint-Avold

Il faut se référer à l'article L223-6 du Code de la route modifié par la loi N° 2007-1297 du 5 mars 2007. Ces dispositions s'appliquent aux **infractions commises à compter du 1er janvier 2007** et aux infractions antérieures pour lesquelles le paiement de l'amende forfaitaire, l'émission du titre exécutoire de l'amende majorée, l'exécution de la composition pénale ou la condamnation définitive, ne sont pas intervenus.

Les points sont récupérés si, dans le délai de trois ans, le titulaire du permis de conduire n'a pas commis de nouvelle infraction ayant donné lieu au retrait de point. Ce délai court à compter de la date du paiement de la dernière amende forfaitaire, de l'émission du titre exécutoire de la dernière amende forfaitaire majorée, de l'exécution de la dernière composition pénale ou de la dernière condamnation définitive.

Toutefois, si l'infraction a entraîné le retrait d'un point, celui-ci est réattribué au terme du délai d'un an à compter de la date mentionnée à l'alinéa précédent, si le titulaire du permis de conduire n'a pas commis, dans cet intervalle, une infraction ayant donné lieu à un nouveau retrait de points.

Des stages de sensibilisation à la sécurité routière permettent de récupérer les points perdus.

Sans préjudice de l'application des trois premiers alinéas de cet article, lorsqu'il s'agit d'un retrait de points consécutifs à des contraventions des quatre premières classes, ceux-ci sont réattribués à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de la date à laquelle la condamnation est devenue définitive ou du paiement de l'amende forfaitaire correspondante.

Une âme d'ermite

« A quelle date fête-t-on le prénom Célestine ? »

P.L., Moselle

Célestine peut être rattachée à Célestin, fêté le **19 mai.**

Saint Célestin était le pape Célestin V, connu auparavant sous le nom de Pierre de Morrone. Il était né à Isernia en Italie en 1215, et avait fondé une congrégation d'ermites sur le Monte Majella. Il se retira ensuite, seul, sur le Mont Morrone dont il prit le nom.

La succession du pape Nicolas IV était particulièrement difficile et c'est Pierre de Morrone qui finit par être désigné après un conclave qui dura deux ans. Il prit le nom de Célestin V. Alors âgé de 79 ans, il n'entendait rien aux affaires de la Papauté.

Manœuvré de toutes parts, mais lucide, il se dessaisit de sa dignité pour se retirer dans la solitude. Il mourut près de Vieste (Italie) le 19 mai 1296.

Hors normes

« J'ai entendu parler d'un accélérateur de particules installé en France. De quoi s'agit-il ? »

M. P., Sarreguemines

Le 10 septembre 2008, le plus grand accélérateur de particules au monde, le **LHC** (**Large Hadron Collider** qui se traduit par « *grand collisionneur de hadrons* »), devait être mis en service au CERN à Genève.

Malheureusement, une panne due à une fuite d'hélium, intervenue le vendredi 19 septembre, a contraint les techniciens à reporter sa mise en service au printemps 2009.

Conçue dans les années quatre-vingt et construite à partir de 1998, cette gigantesque machine, à cheval sur la frontière franco-suisse, est un anneau de 27 km de circonférence, garni de près de 10 000 aimants supraconducteurs, enterré à une centaine de mètres de profondeur.

L'appareil doit servir à accélérer des particules (protons) à une vitesse proche de celle de la lumière (environ 300 000 km à la seconde), provoquant des collisions entre elles, de manière à dégager une énorme énergie. En recréant ainsi des conditions équivalentes à celles du Big Bang, les physiciens espèrent percer les secrets de la matière et inaugurer une nouvelle ère de la science.

Parmi les centaines entreprises mobilisées pour la construction du LHC, on compte deux sociétés lorraines : Lenoir Elec, producteur d'aimants à Gorcy (54) et Witub, travail de tubes à Thiaville-sur-Meurthe (54).

conseils diététiques

Goût affirmé

« Mon fils aîné a toujours aimé les légumes mais le cadet les refuse. Ils ont pourtant été élevés de la même façon. Avez-vous une explication à cela ? »

R. M., Meurthe-et-Moselle

Ce sujet a été abordé par l'étude Opaline *(Observatoire des préférences alimentaires du nourrisson et de l'enfant)*.

Les premiers résultats sont les suivants :

• **Jusqu'à l'âge de la diversification alimentaire,** les préférences de l'enfant sont orientées par les expositions aromatiques reçues pendant la grossesse par le biais du liquide amniotique. Ce dernier se parfume en fonction des aliments ingérés par la future mère.

• L'enfant, **au cours de l'allaitement,** mémorise les arômes du lait maternel selon les aliments consommés par la mère.

• Si un nourrisson boit des biberons d'eau sucrée, il développera une préférence pour le sucré vers l'âge de 2 ans.

Dès la naissance, les préférences gustatives sont différenciées : la saveur sucrée est appréciée, la saveur amère est rejetée.

Cette étude permet d'en conclure que tout se joue très tôt dans la vie de l'enfant !

• Cette réponse a été préparée en collaboration avec Corinne Hanesse, diététicienne DE.

LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD - FARSCHVILLER
SAINT-VALERY-EN-CAUX

« Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon et généreux.
Tu es toujours présente parmi nous. »

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Ernestine HEUSS

née BRUCKER

survenu à Forbach le 25 février 2009, dans sa 84e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 11 heures, à la chambre funéraire Saint-Nabor.

La défunte repose à la chambre funéraire des pompes funèbres centrales 4 rue du Gros Hêtre à Saint-Avold.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de :
Madame Veuve Jeanine HERBETH née HEUSS,
Monsieur et Madame Francis HEUSS,
Monsieur et Madame Raymond HEUSS,
ses enfants ;
Carole et Gérard, Jean-Philippe et Emilie,
Virginie et Julian, Marie-Laure et Jéremy,
Mélissa, ses petits-enfants ;
Baptiste, son arrière-petit-fils ;
ses frères et belles-sœurs,
ainsi que de toute la famille.

Une pensée pour son époux

Jean

et son gendre

Simon

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

STIRING-WENDEL

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Hedwige TITTELBACH

née KLUCZYK

survenu à Saint-Avold, le 25 février 2009, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église Sainte-Marie du Habsterdick à Stiring-Wendel, sa paroisse, où l'on se réunira.

Madame TITTELBACH repose à la morgue de l'ancien cimetière de Stiring-Wendel.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
des familles TITTELBACH et KLUCZYK.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LONGWY

Monsieur Jean BARBERINI,
Madame Rose BARBERINI,
Monsieur Jean-Paul BARBERINI,
Madame Sylvie BARBERINI et son compagnon Lionel,
Monsieur Laurent BARBERINI et son épouse Linda,
Monsieur Vincent BARBERINI et sa compagne Béatrice,
Monsieur Sylvain DICORATO et Madame,
née Laurence BARBERINI,
Monsieur Miguel BARBERINI et sa compagne Virginie,
Mademoiselle Paola BARBERINI,
ses enfants ;
Johnny, Elvis, Lyndsay, Leslie, Greyg, Enzo, Mathéo, Timéo, Jimmi, Jonathan, Emelyne, Cindy, Edwyn, Jordy, Caty, Léa, Théo, Tristan, Mathias,
ses petits-enfants ;
Baptiste, son arrière-petit-fils,
ainsi que toute la parenté

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Mireille BARBERINI

née BERTOZZI

survenu à Mont-Saint-Martin, le 25 février 2009, à l'âge de 69 ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 28 février 2009, à 9 h 30, en l'église Saint-Dagobert de Longwy-Haut, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Herserange dans le caveau de famille.

Madame BARBERINI repose à la chambre funéraire « Les Camélias » rue Marcellin Berthelot à Mont-Saint-Martin.

La famille remercie le service des dialyses, la gériatrie et le personnel de Mont-Saint-Martin pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

JARNY - FRAIZE (VOSGES)

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Jeannine CHÈBRE

née HARMAND

survenu à Labry, le 26 février 2009, à l'âge de 84 ans.

La levée de corps aura lieu le samedi 28 février 2009, à 10 heures, à la chambre funéraire, 2 rue Jurue à Jarny, sans fleurs, ni couronnes, ni plaques, suivie de la crémation à Thionville.

Madame Jeannine CHÈBRE repose à la chambre funéraire, 2 rue Jurue à Jarny.

De la part de :
Monsieur et Madame Serge CHÈBRE,
Madame Annie CHÈBRE,
Monsieur Christian BARTHELEMY et Madame,
née Brigitte CHÈBRE, ses enfants ;
Sylvain et Mériam, Didier et Séraphine, Patrice, David et Rachel, Karine, ses petits-enfants ;
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la parenté et les amis.

La famille remercie le personnel compétant, attentionné et dévoué de la maison de retraite.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FILLIÈRES

« Lucien, tu es parti avant l'âge,
tant de larmes ont abîmé nos visages.
Près de moi, nos enfants
et petits-enfants sont restés.
Tu as trop pensé aux autres,
pour être toi même oulbié. »

A tous ceux qui l'ont connu, aimé, estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Lucien HEILIG

survenu à Mont-Saint-Martin, le 25 février 2009, à l'âge de 72 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 11 heures, en l'église Saint-Maurice de Fillières.

Le corps repose au centre funéraire de Villerupt.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Renée HEILIG, née LEFONDEUR, son épouse ;
Marc HEILIG,
Fabienne et Guy BERNARD,
Jean-Michel HEILIG,
Pascal HEILIG,
ses enfants ;
Julien, Laétitia, Melissa, Amandine, Fanny, Emilie et Zébio, ses petits-enfants et arrière-petit-fils ;
ainsi que son frère, ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères et toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.



Le Maire,
l'ensemble des Conseillers Municipaux de Fillières
vous font part du décès de

Monsieur Lucien HEILIG

Ancien pompier volontaire

et présentent leurs sincères condoléances à la famille.

STIRING-WENDEL - CHARENTE - BOUZONVILLE

Monsieur Roger BONNAUDET

est décédé à Stiring-Wendel, le 26 février 2009, à l'âge de 90 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 15 h 30, en l'église Sainte-Marie du Habsterdick, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Habsterdick.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Mademoiselle Marie-Angèle BONNAUDET, sa fille,
Monsieur et Madame Jean-Jacques BONNAUDET, son fils et sa belle-fille,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

WALDWISSE - YUTZ

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous faisons part du décès de

Mademoiselle Hortense BRANDENBOURGER

survenu à Thionville, le mercredi 25 février 2009, dans sa 60e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église Sainte-Catherine de Waldwisse, sa paroisse, suivie de l'inhumation.

La défunte repose à la chambre funéraire de Yutz, 9 rue de Poitiers.

NI PLAQUES, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame simone GROSS, née BRANDENBOURGER,
Monsieur et Madame Jean-Marie BRANDENBOURGER,
Monsieur et Madame Fernand BRANDENBOURGER,
sa sœur et ses frères ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre pieux souvenir la mémoire de ses parents

Camille

son père, décédé le 19 janvier 1983

Catherine

sa mère, décédée le 18 janvier 2004.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

STIRING-WENDEL - PETIT-ÉBERSVILLER - MARLY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Madame Eugénie FRESSANCOURT

née DUPONT

décédée à Freyming-Merlebach, le 25 février 2009, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 14 heures, en l'église Saint-François de Stiring-Wendel, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Stiring-Centre.

Madame FRESSANCOURT repose à la morgue de Stiring-Wendel.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Bernard WAGNER et Madame,
née Ginette FRESSANCOURT,
Monsieur Alfred SCHMIDT et Madame,
née Chantal FRESSANCOURT,
Monsieur Jean-Claude FRESSANCOURT et Rosa,
Monsieur Christian THIEBAUT et Madame,
née Odile FRESSANCOURT,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Yvonne COUTANT et Aloyse, sa sœur,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREGUEMINES - TOULOUSE

« Tu as acceptée ta maladie.
Tu as souffert et luttée avec courage,
sans jamais montrer ta souffrance.
Tu es partie comme tu es venue,
sans faire de bruit, tout en silence.
Dans nos cœurs,
tu resteras toujours vivante. »

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Eliane WACK

née SCHWARTZ

survenu à Strasbourg, le mercredi 25 février 2009, dans sa 61e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Denis de Neunkirch.

Selon sa volonté, son corps sera crématisé.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.
Mais des dons pour la recherche contre le cancer.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Jean-Marie WACK, son époux ;

Monsieur Pascal IPSEIZ et Madame, née Nicole WACK,
Monsieur Christian WACK et Stéphanie, sa compagne,
ses enfants ;

Laura, Maëlle, ses petites-filles,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HAMPONT - FAGAGNA (ITALIE)

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Mario PERSELLO

décédé à Nancy, le 25 février 2009, à l'âge de 82 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 10 h 30, en l'église de Hampont, sa paroisse.

Monsieur PERSELLO repose au funérarium Riboulot de Château-Salins.

L'inhumation se fera au cimetière de Hampont.

Il n'y aura pas de condoléances à l'issue du service religieux.

De la part de :

Jasmine PERSELLO,
Gino et Martine PERSELLO,
Corine PERSELLO et Christian, son époux,
ses enfants ;

Jean-Marie,
Mélissandre, Salomé, Pénélope, Théo et Chloé,
ses petits-enfants ;

Umberto PERSELLO, son frère ;

les familles CASTE, PLUSQUELLEC, JACQUAT, CORRINGER et ROBERT,

ainsi que toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

THIONVILLE - BUDLING - TERVILLE - SILVANGE ILLANGE - OUDRENNE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Lucie NICOLI

née KIRSCH

survenu à Thionville, le 26 février 2009, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église de Budling, sa paroisse.

La défunte repose à la chambre funéraire de la maison de retraite Sainte-Madeleine de Thionville.

Selon sa volonté, elle sera incinéré.

De la part de :

se belle-sœur ;

ses neveux, nièces, cousins et cousines,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LUCY

Le Maire ;
les Adjoints ;
les Conseillers Municipaux ;
le Personnel Communal

ont la tristese de vous faire part du décès de

Monsieur Charles LETTE

Adjoint honoraire

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église de Lucy.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Patrick ABATE,
Maire de Talange,
Vice-Président de la Région Lorraine,
le Conseil Municipal

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Paul SPRUNCK

Retraité de la commune de Talange
Ancien Brigadier-Chef de Police de 1960 à 1989

La messe d'enterrement sera célébrée ce jour, vendredi 27 février 2009, à 15 heures, en l'église Jésus-Ouvier de Talange.

TALANGE

Le Président ;
le Conseil d'Administration,
les Membres de l'Amicale du Personnel Communal de Talange

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Paul SPRUNCK

Ancien Brigadier-Chef de la Police Municipale

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour vendredi 27 février 2009, à 15 heures, en l'église Jésus-Ouvrier de Talange.

BINING

Entourée de l'affection de ses proches, nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Thérèse SCHMITT

née RANG

survenu à Sarreguemines, le 25 février 2009, dans sa 85e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église de Bining, sa paroisse.

La défunte repose à la morgue de Rohrbach-lès-Bitche.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Marcelline et Marc PERRIN, sa fille et son gendre ;

Émilie et son ami Frédéric, Justine, Louise,
ses petites-filles chéries,

ainsi que toute la famille.

Une pensée affectueuse à son époux

Marcel

décédé le 2 juin 1996.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CREUTZWALD - FALCK - BRETTNACH - COUME - EURE (27)

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Sylvie LAMBERT

survenu à Strasbourg, le mercredi 25 février 2009, à l'âge de 46 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église Christ Roi de Falck, sa paroisse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Madame LAMBERT repose en la salle mortuaire de Falck.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Eric LAMBERT et Mademoiselle Sylvie MULLER,
ses enfants ;

Sandy et Tiffany, ses petits-enfants ;

Madame Yvette LAMBERT, sa maman ;

ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,

ainsi que de toute la famille.

Nous vous rappelons la mémoire de son papa

Gilbert

décédé le 1er mai 1976

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VILLERUPT

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Agnès GATTI

née VEDOVATI

survenu à Ville au Montois, le jeudi 26 février 2009, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 9 h 30, en l'église sainte-Croix de Villerupt-Cantebonne, suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Madame Agnès GATTI repose à la chambre funéraire de Cantebonne salon Bleu.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de :

Monsieur et Madame Maryline HERNANDORENA,
Monsieur et Madame Florence VIOLA,
Monsieur et Madame Fabienne MOUSLER,
ses filles et beaux-fils ;

ses 8 petits-enfants ;

ainsi que toute la parenté et amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CRUSNES - MURVILLE - VIRTON

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Julienne REMOGNA

née LORRANG

décédée à Crusnes, le jeudi 26 février 2009, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 15 h 00, en l'église de Crusnes Village, suivie de son inhumation au cimetière de la commune.

Madame Julienne REMOGNA repose au dépositoire de Crusnes où la famille reçoit de 14 heures à 17 heures, sauf dimanche.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de :

Madame Annie Veuve François REMOGNA ;

Monsieur et Madame Henri et Colette REMOGNA,
Monsieur Vincent BIGOT et Madame, née Nicole REMOGNA,
ses enfants, beaux-fils et belles-filles ;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que toute la parenté et amis.

Nous rappelons à votre mémoire

Jacques

décédé le 22 avril 1982

et

François

décédé le 1 octobre 1997

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VAUDONCOURT - METZ

C'est avec tristesse que nous vous informons du décès de

Monsieur Henri ROLLIN

survenu à Vaudoncourt, le 25 février 2009, dans sa 87e année, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée ce jour, vendredi 27 février 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Varize, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur ROLLIN repose à son domicile à Vaudoncourt.

L'inhumation se fera au cimetière de Varize.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Thérèse ROLLIN, née HAAS, son épouse ;

Monsieur Jean-Claude MAGUIN et son épouse, née Michèle ROLLIN,
Madame Martine ROLLIN,
Monsieur André ROLLIN et Madame Véronique PRINZ,
ses enfants ;

Anthony, Gautier, Arthur, ses petits-fils,

ainsi que de toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

GUENVILLER

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Roland HENRION

survenu à Strasbourg, le 25 février 2009, à l'âge de 66 ans, muni des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église de Guenviller, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue de Betting.

L'inhumation se fera au cimetière de Guenviller.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame christel HENRION, née NIKUSCH, son épouse ;

Monsieur et Madame Uwe HENRION,
Monsieur Dominique SINKOVEC et Madame, née Nadia HENRION,
ses enfants ;

Angélique, Alexandre, laetitia, Yannick,
ses petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ROMBAS - GORCY - METZ - LYON - PARIS

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé nous faisons part du décès de

Monsieur Sigmond PSZCZOLINSKI

décédé à Thionville, le 26 février 2009, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église Saint-Remi de Rombas, sa paroisse où l'on se réunira.

L'inhumation suivra au cimetière de Rombas.

Monsieur PSZCZOLINSKI repose au funérarium de Rombas.

Merci de ne pas présenter de condoléances.

De la part de :

son épouse ;

ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,

ainsi que toute la parenté.

La famille remercie le personnel de la maison de retraite Sainte Madeleine de Thionville, pour leurs bons soins.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Le Maire et la Municipalité de Metz,
le Directeur Général des Services
et le Personnel Municipal,

ont le regret de vous faire part du décès survenu le 20 février 2009 de

Mademoiselle Mireille DURAND

Rédacteur

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 25 février 2009.

Son corps a été inhumé au cimetière de Mezieres-en-Brenne (Indre).

SERVICE ANNIVERSAIRE

SAINT-AVOLD

«Parler de toi, c'est te faire exister.
Ne rien dire serait t'oublier.»

Il y a quatre ans déjà, le 27 février 2005, nous quittait

Madame Mireille GIRARDIN

Ayons une pensée affectueuse pour elle.

De la part de :

Véronique et Sylvie, ses filles,
Nini, Geoffrey et Julien, ses petits-enfants,
Preston et Maëlle, ses arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

AUBERIVE (52) - SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10) - METZ CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08)

Madame françois SANCHO ;

et ses enfants,

très touchés par les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

Monsieur François SANCHO

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leur envoi de fleurs et messages de condoléances, en particulier la maison de retraite « Alice SAR » de Vantoux et la chorale de la paroisse Sainte-Anne d'Auberive.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
SCI du Régime Minier Est

Correspondant : M. RANCE pour le compte du représentant de la SCI, 77, avenue de Ségur, 75714 Paris cedex 15

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :
- Organisme privé participant au service public hospitalier

Objet du marché :
Restructuration et extension du centre de convalescence et de moyen séjour de Charleville/Bois (57) et plus précisément:
- Réalisation du traitement final des eaux usées et de noues d'évacuation (Tranche Ferme)
- Remplacement des réseaux AEP, EP et EU/EV (Tranche conditionnelle 1)
- Pose d'une cuve pour récupération des EP (Tranche conditionnelle 2)

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :
- Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution des travaux :
Centre de convalescence de Charleville sous Bois, 57220 Charleville sous bois

Code NUTS : FR413

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :
- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :
La présente consultation en procédure adaptée est soumise aux dispositions des articles 27-III-2 et 28 du Code des Marchés Publics.
- Descriptions concernant les achats complémentaires :
Les candidats sont tenus de remettre obligatoirement une offre correspondant à la solution de base et aux éventuelles options définies aux pièces contractuelles.
Par dérogation à l'article 50 du code des marchés publics, les candidats ne peuvent pas présenter une offre comportant des variantes par rapport aux spécifications des cahiers des charges qui ne sont pas intangibles.

Prestations divisées en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un seul lot

Durée du marché ou délai d'exécution :
8 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 15 avril 2009

Cautionnement et garanties exigés :
En ce qui concerne les matériaux de type nouveau, l'entreprise devra joindre les garanties y afférentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Le lot sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement d'entreprises.
L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.
Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.
En cas de groupement d'entreprises, aucune forme particulière n'est exigée par le maître d'ouvrage, dès lors que la forme du groupement attributaire est compatible avec une exécution conforme du marché.
Les candidatures et les offres sont signées soit par l'ensemble du groupement, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de passation du marché.
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Se référer au règlement de consultation

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération:
- Moyens mis à disposition pour réaliser les travaux dans le calendrier imparti (30%)
- Prix (70 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 mars 2009 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :
Dossier de consultation gratuit avec frais de port à charge des prestataires.

Date d'envoi du présent avis à la publication :
26 février 2009

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
M. BALDIN , BET ETF, 3 Rue Gambetta, 57000 Metz,
tél. : 03 87 62 48 35
télécopieur : 03 87 55 10 63
courriel : etf-est@wanadoo.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Mme Alexandra LIGNEREUX
SOLOREM,
25 Rue Madame de Vannoz - BP 33730, 54098 Nancy Cedex
tél. : 03 83 92 35 40
télécopieur : 03 83 40 13 11
courriel :
alexandra.lignereux@solorem.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
MARC JACQUES,
21-23 Rue des Carmes, 54000 Nancy
tél. : 03 83 35 29 36
télécopieur : 03 83 32 69 34
adresse internet :
http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2008_GM3-V2MOJZ

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
SOLOREM,
25 Rue Madame de Vannoz - BP 33730, 54098 Nancy cedex

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal de grande instance de Paris, 4, Boulevard du Palais, 75055 Paris rp
tél. : 01 44 32 51 51
télécopieur : 01 44 32 78 56
courriel : webmestre.tgi-paris@justice.fr

Détails d'introduction des recours :
EN CAS DE CONTESTATION QUANT AUX DISPOSITIONS CONTENUES DANS LE PRESENT AVIS, LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE NE POURRA ETRE SAISI QUE DANS UN DELAI DE DEUX (2) MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION DUDIT AVIS

Nature et désignation des lots :
Lot(s) 18 EPANDAGE ET RESEAUX
Le lot n°18 - Epandage et Réseaux comprend 2 tranches conditionnelles :
TC1 - remplacement des réseaux AEP, EP et EU/EV
TC2 - pose en enterré d'une cuve pour récupération des EP
C.P.V. - : Objet principal : 32400000
Durée du lot ou délai d'exécution :
8 mois à compter de la notification du marché

AC1161876

AVIS MODIFICATIF

PROCEDURE ADAPTEE

ANNONCE DU JEUDI 12 FEVRIER 2009 N°AC1155599

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy, 2 rue de Lexy, CS 11432 REHON à LONGWY 54414.
Tél. 03.82.26.03.00.
Fax. 03.82.26.03.01.

Objet du marché : Travaux
Aménagements des rez-de-chaussée et rez-de jardin. Centre Jean Monnet - Maison de la Formation à Longlaville.

Au lieu de lire :

Date limite de remises des offres :
Le 4 mars 2009 à 12 heures 00

Lire :

Date limite de remises des offres
Le 16 mars 2009 à 12 heures 00

Les autres termes de l'annonce restent inchangés.

Date d'envoi du présent avis :
Le 25 février 2009

AC1161483

MOSELIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur :
Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Objet du marché :
Construction de 15 logements H & E à NILVANGE rue de Castelnau

Forme du marché
Marché alloti comme suit :
N° du Lot Intitulé du lot
1 VRD ESPACES VERTS
2 GROS OEUVRE
3 CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE
4 MENUISERIE EXTERIEURE
5 FACADES
6 SERRURERIE FERRONNERIE
7 PLATRE ET PLAQUE DE PLATRE
8 CHAPES CARRELAGES
9 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
10 MENUISERIES INTERIEURES
11 CHAUFFAGE VMC
12 PLOMBERIE SANITAIRE
13 ECS SOLAIRE
14 ELECTRICITE
15 PEINTURE
16 GARAGES PREFABRIQUES

Durée du marché :
16 mois pour l'exécution des travaux proprement dits et 2 mois prévus pour la phase de préparation de chantier.

Date prévisionnelle du début du marché: mai 2009

Critères de recevabilité des candidatures:
Garanties et capacités techniques, professionnelles et financières.

Critères d'attribution :
- prix 50 %
- valeur technique 25 %
- prise en compte de l'environnement 25%

Procédure :
Procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres :
23 mars 2009

Délai minimum de validité des offres :
120 jours

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
d'ordre technique :
Direction de la Diversification et de la Production , Mme Elise KOTOW
3 rue de Courcelles
57071 METZ cedex 3
Téléphone : 03 87 55 75 09
Télécopieur : 03 87 74 71 01

d'ordre administratif et juridique:
DRHAJ - Service Marchés ,
Mme Corine BIGARE
3 rue de Courcelles
57071 METZ cedex 3
Téléphone : 03 87 55 75 81
Télécopieur : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus
Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré auprès de :
TECHNOCOPY, 15 rue des Charpentiers 57070 METZ
Téléphone: 03 87 37 40 10
Télécopieur: 03 87 74 17 25
Courriel: info@technocopy.fr
Le DCE est délivré gratuitement mais les éventuels frais d'envoi sont à la charge des demandeurs.

Il est possible de télécharger le dossier de consultation via la plate-forme de dématérialisation :
http://marches-securises.fr

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées
MOSELIS Service Marchés 3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3

Transmission par voie électronique autorisée dans les conditions précisées dans le règlement de consultation.

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP1038 67070 Strasbourg
Téléphone : 03 88 21 23 23
Télécopieur : 03 88 36 44 66
Courriel :
greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Adresse auprès de laquelle les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus :
MOSELIS - DRAHJ - Service Marchés
3 rue de Courcelles
57071 METZ cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr

Date d'envoi du présent avis :
25/02/2009

AC1161381

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification et adresse de la collectivité qui passe le marché :
commune d'ARGANCY - 57640
tél. 03.87.77.83.21
fax 03.87.77.72.70

Procédure de passation :
procédure adaptée (article 28 du CMP)

Objet du marché :
enfouissement des réseaux Chemin d'Amelange à ARGANCY

Nombre de lots :
lot unique : ELECTRICITE / ECLAIRAGE PUBLIC / TELEPHONE

Date limite de réception des offres :
le lundi 23 mars 2009 à 12 heures

Adresse à laquelle les dossiers de consultation peuvent être retirés :
ECRITECH
5 rue Dreyfus Dupont - 57061 METZ cedex 2
tél. 03.87.31.42.03
fax 03.87.31.74.00

Forme juridique d'attribution du marché: entreprise unique, groupement solidaire ou conjoint (article 51 du CMP)

Adresse où les offres doivent être envoyées :
les offres (dossier complet : AE, CCAP, CCTP, CDPGF + références et qualifications) sont envoyées par lettre recommandée avec AR ou remises contre récépissé aux heures d'ouverture de la mairie à l'adresse suivante :
MAIRIE
1, place Anne de Méjanès - 57640 ARGANCY, sous pli cacheté portant la mention " enfouissement des réseaux route d'Amelange " .

Le jugement des offres sera effectué selon les critères ci-dessous désignés dans l'ordre croissant :

1- Références et qualités de l'entreprise, moyens matériels et humains, nature de l'encadrement technique, qualification de l'entreprise, habilitation du personnel à la conduite d'engins : 30 %.

2- Capacité de l'entreprise à démarrer les travaux mi avril 2009 et à les terminer pour mi juin 2009 : 30 %.

3- Le prix des prestations : 40 %.

Le délai de validité des offres est fixé dans l'acte d'engagement. Les documents mentionnés aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics, ainsi que l'attestation d'assurance en cours seront demandés ultérieurement à l'entreprise retenue qui devra être en mesure de les produire dans un délai imparti afin d'être attributaire du marché (III article 46 du CMP).

Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :
SATM
101 route de Thionville
57300 - AY SUR MOSELLE
tél. 03.87.77.89.44
fax 03.87.77.73.93.

Date d'envoi à la publication :
mercredi 25 février 2009.

AC1161568



Batigère Nord-Est Longwy

AVIS D'ATTRIBUTION

AOO N°648

1.- Maître d'ouvrage : Batigère Nord-Est S.A. d'H.L.M., 5/7, rue de la Frontière, 54401 Longwy Cédex, tél. 03 82 39 50 50 ; fax 03 82 39 50 99.

2.- Mode de passation : appel d'offres ouvert.

3.- Objet du marché :
a) lieux d'exécution : communes de Rehon, Ville Houdlemont (54)
b) désignation des lots :
Lot 01 : carrelage - gros œuvre - plâtrerie
Lot 02 : couverture - zinguerie
Lot 03 : menuiserie extérieure PVC
Lot 04 : menuiserie intérieure
Lot 05 : électricité - chauffage électrique
Lot 06 : sanitaire - chauffage gaz
Lot 07 : peinture - sol souple
c) consistance des travaux : modernisation de 27 logements classés "à risques" par Batigère Nord-Est
Lot 01:
Nom du titulaire : BCMTP
Adresse : 38, rue de la Chiers, 54400 Longwy
Montant du marché :
54.901,09 euros H.T.
Lot 02 :
Nom du titulaire : Boffo
Adresse : BP 60023, ZA Sirius, 57361 Amnéville-Cédex.
Montant du marché : 111.140,80 euros HT
Lot 03 :
Nom du titulaire : Bara
Adresse : 51, rue Lamartine, 54860 Haucourt.
Montant du marché : 149.148 euros HT
Lot 04 :
Nom du titulaire : Bara
Adresse : 51, rue Lamartine, 54860 Haucourt.
Montant du marché : 9.986 euros HT
Lot 05 :
Nom du titulaire : ECEM
Adresse : ZAC du Petit-Breuil, 54400 Longwy
Montant du marché : 191.239 euros HT
Lot 06 :
Nom du titulaire : Sachaclim
Adresse : 6, rue Neuve, 54400 Longwy
Montant du marché: 62.500 euros HT
Lot 07 :
Nom du titulaire: Sovilla Sté Nelle
Adresse: 43, rue Saint-Louis, 54400 Longwy
Montant du marché: 8.720,50 euros HT

4.- Date d'envoi de l'avis d'attribution à la publication chargée de l'insertion: 24 février 2009.

AC1161514

Département de Meurthe-et-Moselle

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de la personne publique : Conseil général - DIRAT Gestion de l'espace et de l'environnement, 48, rue du Sergent-Blandan, C.O. 19, 54035 Nancy Cedex.

Objet de l'attribution : désignation d'un géomètre remembreur.

En application de l'article L.121-16 du Code rural, la commission communale d'aménagement foncier de Pierre-la-Treiche a proposé au président du conseil général un technicien chargé de l'exécution des opérations de remembrement.

Lors de sa séance du 6 février 2009, la commission permanente du conseil général a approuvé l'attribution du marché de remembrement en désignant Madame Anne Sabater, géomètre, domiciliée 12, rue Jameray-Duval, 54300 Lunéville, titulaire et responsable de l'exécution de l'opération d'aménagement foncier.

AC1162287

Ville de Sarreguemines

Par arrêté de M. le Député-Maire de la ville de Sarreguemines, en date du 20 février 2009, il sera procédé à une enquête publique préalable au déclassement qui se déroulera du 23 mars au 6 avril 2009 :
- déclassement d'une partie de terrain sur le parking de la rue de la Montagne

Les registres et documents seront déposés au bureau 208, où chacun pourra en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, M. Mouth Jean-Claude, qui siègera en salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville les :
- lundi 23 mars 2009, de 10 à 12 h
- lundi 6 avril 2009, de 15 à 17 h
pour recevoir le public et recueillir les observations éventuelles.

AC1161615

Département de Meurthe-et-Moselle

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de la personne publique : Conseil général - DIRAT Gestion de l'espace et de l'environnement, 48, rue du Sergent-Blandan, C.O. 19, 54035 Nancy Cedex.

Objet de l'attribution : désignation d'un géomètre remembreur.

En application de l'article L.121-16 du Code rural, la commission communale d'aménagement foncier de Trondes a proposé au président du conseil général un technicien chargé de l'exécution des opérations de remembrement.

Lors de sa séance du 6 février 2009, la commission permanente du conseil général a approuvé l'attribution du marché de remembrement en désignant Madame Anne Sabater, géomètre, domiciliée 12, rue Jameray-Duval, 54300 Lunéville, titulaire et responsable de l'exécution de l'opération d'aménagement foncier.

AC1162295

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO ET INCOMMODO

« Une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la mairie de Saint-Quirin du 23 février 2009 au 9 mars 2009 inclus sur le projet de cession au profit de M. Erol Ulukaya de l'usoir communal cadastré section 5 P 14 qui jouxte son garage. Les pièces du dossier seront déposées à la mairie. Les intéressés pourront produire leurs observations par lettre adressée à M. le Maire durant les heures d'ouverture à la mairie. A cet effet, le commissaire-enquêteur, M. Raymond Vidal se tiendra à la mairie de Saint-Quirin, le 24 février, de 16 h à 18 h ; le 5 mars 2009, de 15 h à 17 h et le 9 mars 2009, de 10 h à 12 h, pour recevoir les déclarations et observations qui pourraient être présentées verbalement sur le projet. »

RAC1160105

COMMUNE DE DOLVING

AVIS DE MODIFICATION DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de DOLVING a décidé, dans sa séance du 9 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :

- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,

sera déposé à la mairie de DOLVING du 26 février au 26 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 17h à 18h30, les jeudis de 17h à 18h30 et les vendredis de 17h à 18h30.

Madame FAUVEL, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de DOLVING, les :

- 3 mars 2009 de 9 h à 12 h
- 18 mars 2009 de 14 h à 17 h
- 26 mars 2009 de 13 h à 17 h

pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1155052

Commune de Phalsbourg

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

sur l'opportunité, le mode et le périmètre d'aménagement foncier

Les propriétaires fonciers sont informés que la commission communale d'aménagement foncier de Phalsbourg a décidé, dans ses séances des 2 décembre 2008 et 6 janvier 2009, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du président du Conseil général par le préfet, sera déposé à la mairie de Phalsbourg, du 23 février au 24 mars 2009 inclus.

Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivants du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14 h à 17h.

Monsieur Parmantier, commissaire-enquêteur, désigné par le président du tribunal administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de Phalsbourg, les :
- 5 mars 2009, de 14 h à 17 h,
- 13 mars 2009, de 9 h à 12 h,
- 24 mars 2009, de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1148475

PUBLICATION DANS LE CADRE DU PREMIER ALINEA DU I DE L'ARTICLE L. 1425-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

I : Identification de la personne publique porteuse du projet :
Commune de Moulins-Lès-Metz
Monsieur le Maire
6 rue de la Mairie, BP 10034
57 162 MOULINS-LÈS-METZ
Tel : 03 87 60 44 60
Fax : 03 87 60 09 80
Courrier électronique :
info@mairie-moulins-les-metz.fr
La Commune de Moulins-Lès-Metz est une collectivité territoriale.

II : Intitulé du projet :
Délégation de service public relative à la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit de la Commune de Moulins-Lès-Metz

III : Procédure :
Le présent avis d'information sur le projet de la Commune de Moulins-Lès-Metz est publié conformément aux dispositions du premier alinéa du I de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales.
Le cadre juridique choisi par la Commune de Moulins-Lès-Metz pour la mise en œuvre de son projet est celui de la délégation de service public régie par les articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales. Dans le cadre de la procédure de délégation de service public, la Commune de Moulins-Lès-Metz a procédé à l'insertion d'un avis d'appel public à la concurrence publié dans Le Républicain Lorrain, au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), ainsi que dans la revue Autoroutes de l'information & Territoires.

IV : Objet du projet :
Missions confiées au délégataire :
Conformément aux dispositions de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, la Commune de Moulins-Lès-Metz se propose de confier, par voie de délégation de service public, l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques très haut débit sur fibre optique destiné à fournir des capacités de transport vers les publics résidentiels et professionnels de la Commune.
La Commune de Moulins-Lès-Metz remettra au délégataire les ouvrages, qui constituent le réseau câblé de vidéocommunication existant sur son territoire.
A partir de l'infrastructure remise, le délégataire assurera les missions suivantes: la conception et l'ingénierie du réseau de communications électroniques très haut débit en direction des publics résidentiels et professionnels de la Commune de Moulins-Lès-Metz, la reprise de l'infrastructure support existante concernant la partie collecte (fibre optique) du réseau câblé actuel (HFC), la réalisation du complément d'infrastructure support nécessaire à la rénovation technique du réseau câblé actuel dans le cadre d'une continuité optique de bout en bout, le déploiement du réseau de communications électroniques proprement dit (de l'achat et de l'installation des équipements et systèmes jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre de l'activation des services auprès des usagers), la maintenance et l'exploitation technique du réseau de communications électroniques, la commercialisation de services de transport aux opérateurs et aux utilisateurs de réseaux indépendants au sens du premier alinéa du I de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, constituant les usagers de ces services, l'administration de ces services aux usagers.
Un sous réseau de desserte sans fil pourra être établi sur la base de liaisons de desserte Wifi, créées à partir de points d'accès permettant de couvrir des sites publics.
Il sera complémentaire au sous réseau de desserte FTTx (fibre optique jusqu'à la maison, au bâtiment ou à l'utilisateur).
Dans la période transitoire, depuis la prise en charge du réseau de vidéocommunication communal jusqu'à la date de mise en service du réseau fibre optique, le délégataire assurera la continuité des services de communication audiovisuelle et de communications électroniques délivrés actuellement sur le réseau câblé.
En option, les missions du délégataire pourront recouvrer, une fois le réseau de fibre optique en service, la commercialisation d'un service de communication audiovisuelle aux utilisateurs finals sur le réseau fibre optique.
La fourniture du service de transport sur le réseau de communications électroniques s'effectuera par voie de contrat de service conclu entre le délégataire et l'usager, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires, et à des tarifs qui seront définis dans la convention de délégation de service public.
La rémunération du délégataire sera constituée des recettes liées à la fourniture, aux usagers du réseau, de l'ensemble des services, objet de la délégation.
Le délégataire supportera l'ensemble des charges relatives à la gestion du service public délégué. Il s'acquittera d'une redevance d'usage au profit de la Commune en contrepartie de la mise à disposition par cette dernière, des ouvrages constitutifs du réseau câblé de vidéocommunication communal, pour les besoins de la délégation.
Le délégataire aura en charge le financement des différents ouvrages constitutifs du réseau, dont la maîtrise d'ouvrage lui incombera aux termes de la convention de délégation de service public.
Le réseau de communications électroniques devra répondre aux obligations de service public fixées par la Commune, notamment, en termes de couverture géographique, d'accès ouvert et neutre du réseau, de qualité de service, de performance technique et d'égalité de traitement des usagers.
En contrepartie des obligations de service public ainsi assignées au délégataire dans le déploiement du réseau, la Commune de Moulins-Lès-Metz pourrait, en partie, participer au financement des ouvrages constitutifs du réseau établi par le délégataire, sous réserve, d'une part, du respect de la réglementation en vigueur, conformément aux dispositions de l'article L. 1425-1, IV, du Code général des collectivités territoriales, et, d'autre part, de la justification, par les candidats à la délégation, de la nécessité de cette participation de la Commune de Moulins-Lès-Metz, tout en laissant au délégataire une part substantielle du risque économique de la délégation de service public, sur la base des comptes financiers prévisionnels qu'ils produiront.
Cette participation publique serait affectée aux seuls biens de retour de la délégation. En tout état de cause, le montant de la participation publique ne pourrait excéder ce qui serait nécessaire pour couvrir tout ou partie des coûts occasionnés par l'exécution de ces obligations de service public mises à la charge du délégataire et clairement définies dans la convention de délégation de service public et ce, en tenant compte des recettes y relatives ainsi que d'un bénéfice raisonnable du délégataire à l'occasion de l'exécution dudit service public. Par bénéfice raisonnable, on entend un taux de rentabilité de l'opération qui, d'une part, doit prendre en compte le risque de l'exploitation du service délégué et, d'autre part, ne doit pas dépasser le taux moyen constaté dans le secteur concerné aux cours des années récentes.
Ce taux de rentabilité sera apprécié à partir des comptes prévisionnels qui seront joints en annexe de la convention.
Les autres aides publiques pour lesquelles le projet pourrait être éventuellement éligible viendraient en déduction de la participation de la Commune de Moulins-Lès-Metz. Le projet est susceptible de bénéficier du Fonds européen de développement régional (Feder).
Dans l'hypothèse d'une participation publique au financement des ouvrages à déployer par le délégataire, et, en contrepartie de cette participation, la convention de délégation de service public prévoirait un reversement, au bénéfice de la Commune, en cas d'amélioration de l'économie générale de la délégation par rapport aux prévisions économiques initiales.
La constitution d'une société dédiée à la délégation de service public sera demandée au délégataire.

Lieu d'exécution :
Le territoire de la Commune de Moulins-Lès-Metz

Durée de la délégation :
La durée envisagée de la convention de délégation de service public est de 12 ans.
Les candidats à la délégation formuleront leur offre sur la base de cette durée.
La possibilité de proposer, dans leur offre, une variante portant sur une durée 15 ans est ouverte aux candidats.

Le réseau de communications électroniques objet de la délégation, devra offrir les services prévus au catalogue de services sur le territoire de la Commune de Moulins-Lès-Metz qui constitue le périmètre de la délégation.
Le délégataire devra être en mesure d'offrir ces services sur tout le territoire dans le cadre de la mise en œuvre d'un réseau de collecte constitué sur support fibre optique et de liaisons de desserte, également sur support fibre optique, jusqu'aux sites des utilisateurs finals (particuliers, entreprises et établissements publics).
Les candidats à la délégation de service public proposeront, dans leur offre, un échéancier précis de mise en œuvre et d'activation du réseau de communications électroniques sur cette couverture géographique.

V : Renseignements complémentaires :
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse et aux coordonnées de la Commune de Moulins-Lès-Metz susvisées au point I.

RAC1161187

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07 février 2009 à Villerupt, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Civile Immobilière

Dénomination: PORIAN

Siége social: 37 rue Victor Hugo 54190 VILLERUPT

Objet: La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières mobilières, ou immobilières de caractère purement civil s'y rattachant.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital: 2000 euros

Gérant: M. PAUL Jean Yves,
37 rue Victor Hugo,
54190 VILLERUPT

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Briey.
Pour avis,
Le gérant

RAC1161807

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL

Dénomintation :

CYBERNUMERIK
Siège social : 62 rue des Volontaires 57950 MONTIGNY LES METZ

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Installation, Dépannage, Maintenance, Assistance en ligne sur système informatique

- Formation, édition de logiciels et de documentation

- Achat, vente et location de matériels et de logiciels dans le domaine informatique et dans les technologies de l'information et de la communication

- Sous-traitance, représentation d'opérateurs et courtage

- Prise de participation dans les sociétés ayant un objet social similaire ou connexe

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extention ou le développement.

Capital social : 5000 euros

Durée : 99 ans

Gérant : M. ALIDOR Fabrice
62 rue des Volontaires
57950 MONTIGNY LES METZ

Immatriculation au R.C.S de METZ

Pour avis, Le Gérant

RAC1161685

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL Gillessippel

Siège social:
13 rue du Poirier 57490 L'Hopital

Objet social:
Chauffage-sanitaire

Capital social:
7000 euros

Durée: 99 ans

Gérance: SIPPEL Lyvia-Anita,
13 rue du Poirier 57490 l'Hopital

Immatriculation au RCS de Sarreguemines.

Pour avis,
Le gérant

RAC1161200

NORD EST DECORS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
siège social :
54 rue du Dt Pierre Maurin
57185 VITRY SUR ORNE

MODIFICATION DE GERANCE

L'assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2008 a nommé en qualité de gérante :
Madame COLAMARIA Marie demeurant 2 rue Mère l'Eglise 54800 CONFLANS EN JARNISY.
Elle est entrée en fonction le 11 novembre 2008, en remplacement de Monsieur GRATIER de SAINT LOUIS Rémy.
Modification au RCS de THIONVILLE.
La gérance

RAC1161406

BERLANGE SNC
Société en nom collectif
Au capital de 709 498 euros
Siège social :
Route de Thionville
Parc d'activité de Berlange
57140 WOIPPY
METZ B 378 195 960

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération du 19 décembre 2008 suite à la cession totale des parts sociales de Madame MAUCUIT Monique née MAGNIER, 14 Rue du Général Exelmans, 78140 VELIZY VILLACOUBLAY avec effet au 19/12/2008.
La collectivité des associés a pris acte de sa démission au poste de co-gérante à cette date. Mention sera faite au RCS: METZ CEDEX 01.
Pour avis,

RAC1161338

AVIS AUX SALARIÉS

de Sàrl CFAE
1, Les Chenevières
57420 Cherisey

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 27 février 2009.

AC1161386

SUCCESSION VACANTE

"Par décision du TGI de Metz en date du 02/10/2008, le Trésorier-Payeur Général de Mthe & Mlle a été nommé curateur de la succession de Mme JALOCHA Irena veuve BRAIATO, décédée le 27/02/2008 à BRIEY (54). Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR adressée à Trésorerie Générale, GPP, 50 rue des Ponts, CO 60069, 54036 NANCY cedex. Réf: 104291SV/ E D

AC1161998

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)

1ère insertion

Par arrêté N°1/2009 du 23 février 2009, le maire d'Ippling a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du plan d'occupation des sols (P.O.S.).

A cet effet, M. Grégoire Fischer, domicilié 26, rue des Jardins, à Francaltroff, officier supérieur de l'Armée de l'air, retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera en mairie du 23 mars 2009 au 21 avril 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Ippling les :
- lundi 23 mars, de 15 à 17 h
- jeudi 9 avril, de 17 à 19 h
- mardi 21 avril, de 15 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée du P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom de M. le Commissaire-Enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture dès qu'ils auront été transmis.

Le Maire
Philippe Legato.

AC1161607

Tribunal d 'instance de Metz
Registre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 24 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio n° 58, l'association dénommée « Surya la vie », ayant son siège 36, rue du Général-Leclerc, 57950 Montigny-lès-Metz.

Les statuts datent du 14 décembre 2008.

Objet : permettre à chacun de trouver ou retrouver l'équilibre, la joie de vivre.

Président : Isabelle Ledig.
Secrétaire : Christine Tiravy.
Trésorier ; Hacina Mohoric.

Le Greffier.

RAC1162036

Tribunal d'instance de Metz
Registre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 23 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio n° 57, l'association dénommée « Tennis-Club Trémery », ayant son siège rue du Stade, 57300 Trémery.

Les statuts datent du 9 janvier 2009.

Objet : pratique du tennis avec affiliation à la Fédération française de tennis afin de promouvoir et développer ce sport pour les jeunes et adultes de la localité.

Président : Nicolas Daniele.
Secrétaire : Marie-Paule Qiewiera.
Trésorier : Emmanuelle Orlik.

Le Greffier.

RAC1162032

Tribunal d'instance de Metz
Registre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 23 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio n° 56, l'association dénommée « Enfance 22 », ayant son siège 108, Grande-Rue, 57050 Lorry-lès-Metz.

Les statuts datent du 20 septembre 2008.

Objet : soutient et aide les familles, les enfants, les adolescents et les adultes touchés par le syndrome de la microdélétion 22Q11.2.

Président : Marie-Christine Della Vedova.
Secrétaire : Marie-Josée Schmitt.
Trésorier : Thiery Della Vedova.

Le Greffier.

RAC1162030

AVIS DE MODIFICATION DE SIEGE SOCIAL

Suite à la demande des service fiscaux de Metz pour un transfert de siège social, une assemblée des membres de la SCI SOFI, RCS 442 553 491 010014 s'est réuni le 6 février 2009.

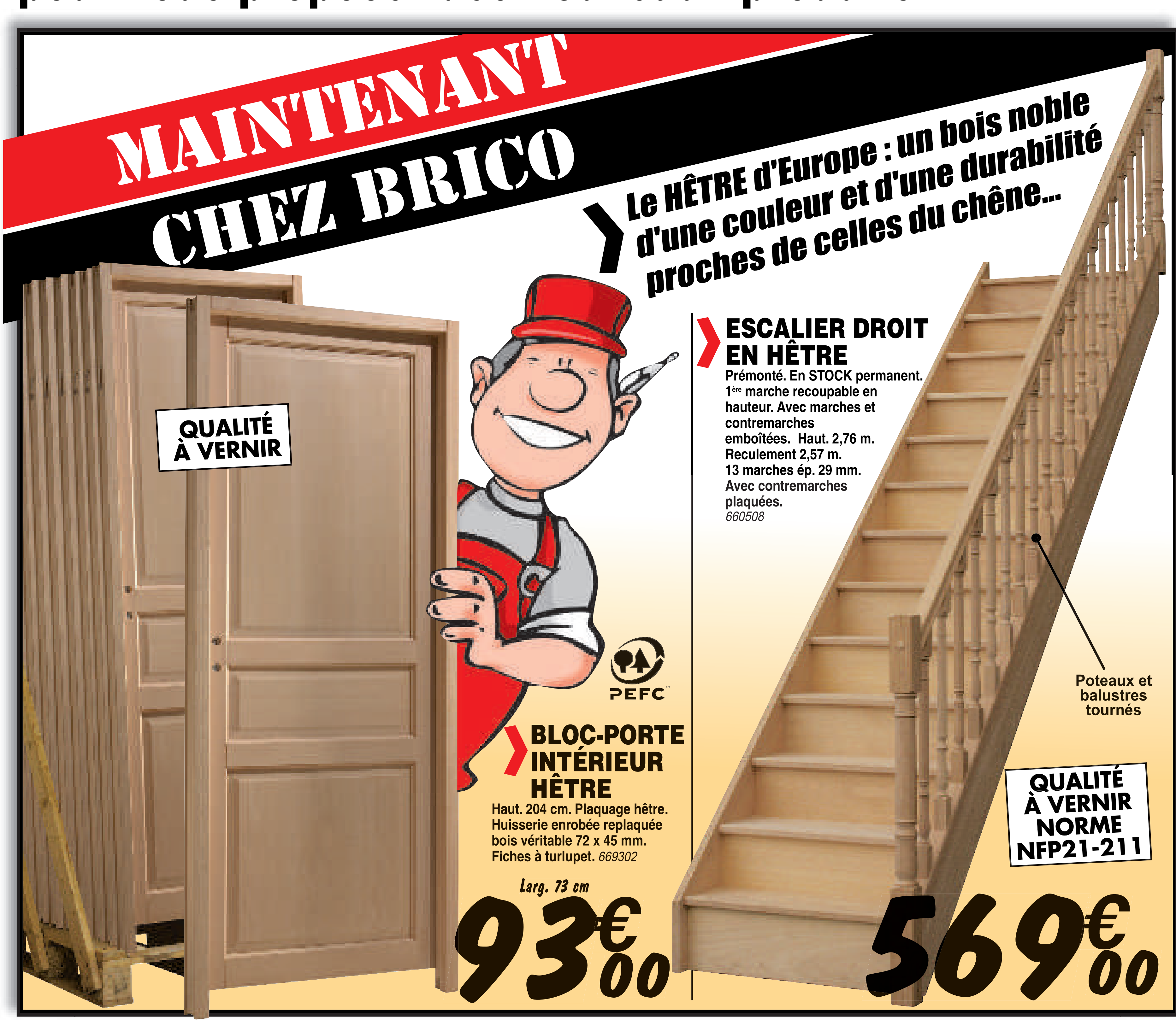
Ses membres ont décidé à l'unanimité des transferer le siège de la SCI SOFI, à partir de ce jour, de l'ancienne adresse, 10 chemin de Baunauvignes, Rozerieulles, 57160 à l'adresse suivante : chemin des Adrechs de Valcros, Montauroux,83440.

RAC1160851

BRICO DÉPÔT 15 ans de combat pour les prix bas

Face à la crise, Brico Dépôt est sur tous les fronts !

Nous rénovons en permanence nos gammes pour vous proposer des nouveaux produits...



Nous continuons à revoir nos prix à la baisse...



Nous vous proposons des arrivages à des prix incroyablement bas...



GRÈS CÉRAM
30 x 30 cm, extérieur
le m²
5€50
Soit le carton 8€25
Quantité limitée à 39888 m² de carrelage pour l'ensemble des Brico Dépôt.





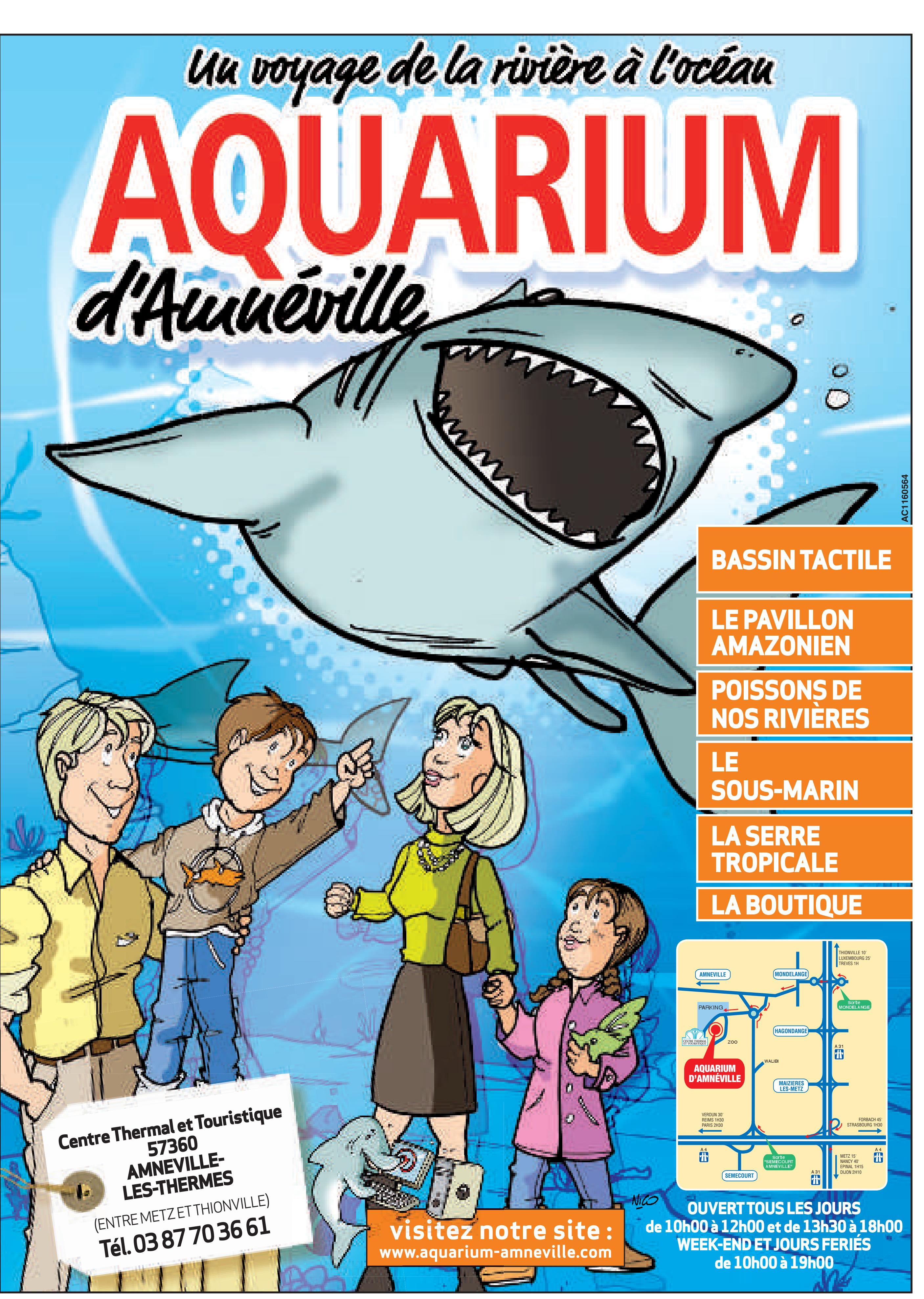
Brico Dépôt est OUVERT 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur internet...



www.bricodepot.fr

Prix valables du samedi 28 février au mercredi 11 mars 2009.
Tous nos prix en euros s'entendent TTC non livrés. Tous nos produits ARRIVAGES sont vendus jusqu'à épuisement des stocks.
(1) Le prix des produits électriques ou électroniques intègre les coûts d'élimination des déchets issus de ces équipements (conformément à la réglementation)

LOTUS BLEU RC 950 460477 AC1146091





GAMME VOLVO 1.6D DRIVe.
Moins de 120g CO_2/km.
700 € DE BONUS ÉCOLOGIQUE

Volvo. for life



THEOBALD AUTOMOBILES

57 METZ **NOUVELLE CONCESSION**	54 NANCY	57 THIONVILLE	57 SARREGUEMINES
140, ROUTE DE THIONVILLE	28, RUE DE RÉMÉNAUVILLE	ZAC DE GASSION	ZI RUE GUTENBERG
03 87 30 70 00	03 83 19 20 00	03 82 88 70 71	03 87 95 46 46

Selon modèles et motorisations, consommation Euromix (l/100 km) : 4,4/4,5. CO_2 rejeté (g/km) : 115/118.



THÉOBALD Automobiles — *4 adresses incontournables en Lorraine*

NANCY	THIONVILLE	SARREGUEMINES	LONGWY
28, rue Remenauville	ZAC de Gassion-Route de Metz	ZI - Rue Gutenberg	RN18 - Les Maragolles
03 83 19 20 00	03 82 88 32 32	03 87 95 46 46	03 82 25 94 00
	Contact C. Reichel mail : 57009ventes@automobiles-mazda.com		



Les cartes de jeu sont à votre disposition

- **Chaque dimanche** dans notre supplément **7 HEBDO**
- **Chaque semaine** à partir du vendredi **CHEZ VOTRE DIFFUSEUR HABITUEL**
- **Dans toutes les agences** du **RÉPUBLICAIN LORRAIN**

Jeu téléphonique :

gagnez, toutes les 7 minutes, par téléphone
en composant votre code du jour et remportez de nombreux cadeaux :
vols Luxair, week-end Relais & Châteaux, bons d'achat, tirages photos ...

1 GAGNANT toutes les 7 minutes !

PEUGEOT · Bailly · Luxair · LuxairTours · cora · Car Avenue SUZUKI · Car Avenue HYUNDAI · Centre Saint Jacques · SATURN

AC1155690